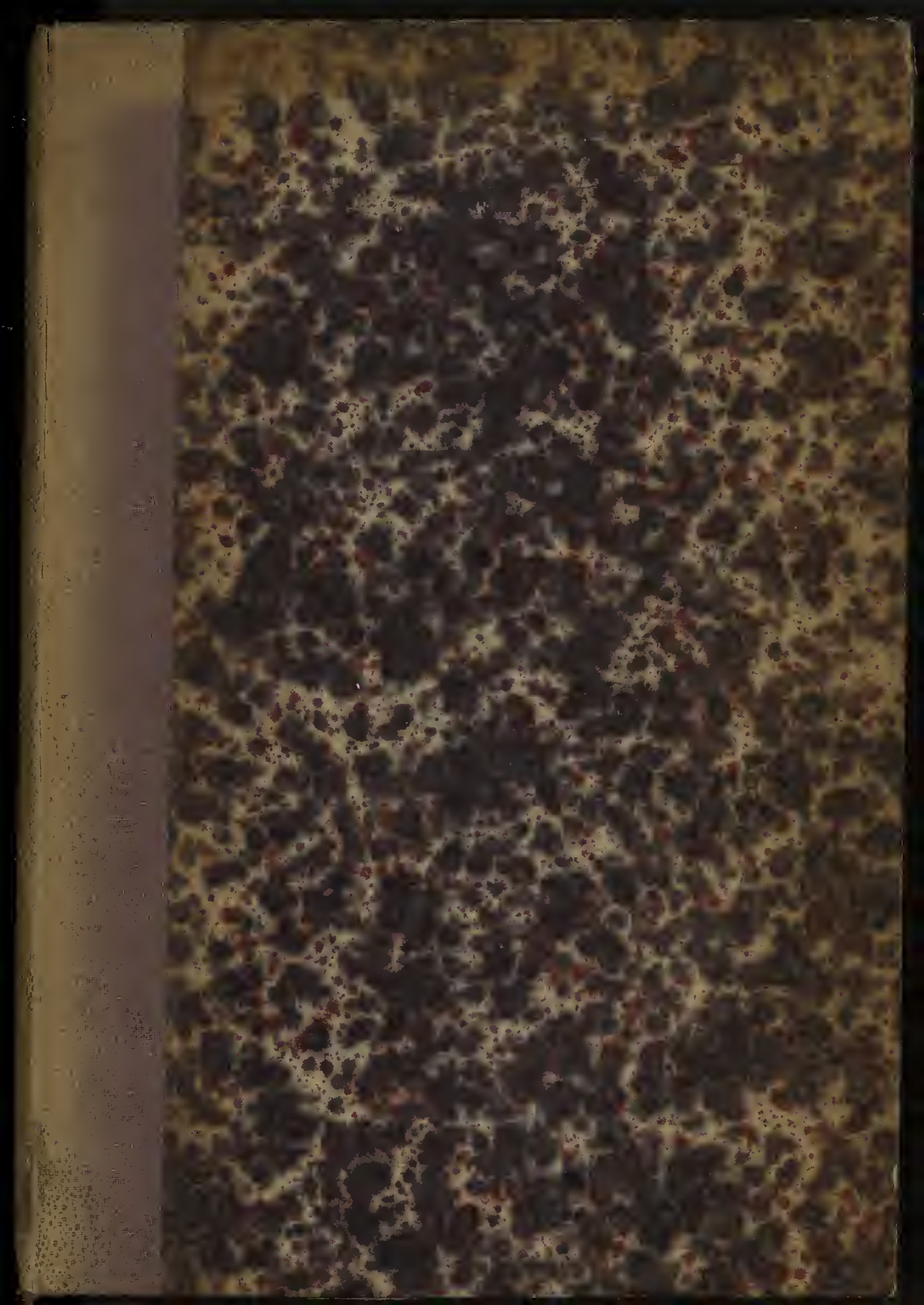




ENQUÊTE SUR LE SERPENT,

PAR

Le Docteur E. Rufz.
(de l'Académie de médecine)

Extrait du Journal

LES ANTILLES.



SAINT-PIERRE-MARTINIQUE,

IMPRIMERIE DE CARLES, RUE JUSTINE, 9.

—

1845.

ENQUÊTE

SUR

LE SERPENT,

PAR LE DOCTEUR E. RUFZ.

(*Extrait du journal les* Antilles.)



SAINT-PIERRE-MARTINIQUE,

CARLES IMPRIMEUR, RUE JUSTINE, N° 9.

1843.

ENQUÊTE SUR LE SERPENT.

Les serpens, réunis par les naturalistes et par les voyageurs au *Museum* d'histoire naturelle de Paris, ont été divisés en trois cent vingt espèces bien distinctes. On a reconnu que les venimeux étaient pour un cinquième dans ce nombre, ce qui a pu être établi d'après les renseignemens recueillis sur leurs habitudes et d'après les crochets particuliers dont ils sont armés.

Parmi les serpens vénimeux le *Boiquira* ou *Serpent à sonnettes* tient le premier rang, il se trouve dans tout le continent de l'Amérique, et sa piqûre est mortelle en moins de six à huit minutes. Après lui vient le *Naja* ou *Serpent à lunettes* qui existe dans l'Orient, et enfin notre *Trigonocéphale* ou *Fer de lance*!

A la Martinique, sans faire du tort aux autres, on peut dire que le serpent *Trigonocéphale* est la plus grande célébrité animale. C'est un des attributs caractéristiques du pays. Si on en fesait le blason, le serpent devrait y avoir sa place? Il y est extrêmement redouté; qui oserait dire le contraire? Mais en ceci, comme en tout, l'habitude nous a aguerris; excepté à l'occasion de quelques accidens extraordinaires qui raniment l'effroi dans les cœurs, on n'y pense presque pas. L'étranger qui nous visite et qui a ouï dire des choses si terribles du serpent s'étonne de notre sécurité à l'endroit de ce reptile: ses appréhensions nous paraissent exagérées et sont pour nous une source de plaisanteries. Le martiniquais s'est résigné à vivre avec son ennemi, depuis longtemps il n'entreprend rien contre lui. Le serpent a été plus heureux que le caraïbe, on a été obligé de lui faire sa part. A lui les halliers, les bois, tout ce qui n'est point habité par l'homme. On ne le recherche que lorsqu'il se montre sur les terrains cultivés: on peut dire qu'il restreint la jouissance de la campagne, qu'il en limite les plaisirs; ici point de ces abandons à l'ombre des vieux arbres, point de ces reveries à travers champs sans guide et sans reserve, l'amour a fui les bocages, la chasse n'est plus un amusement, partout et sans cesse il faut avoir présent à l'esprit ce vers du poète qui semblerait avoir été fait sous l'inspiration des lieux *fugite hinc, latet anguis in herbâ.* Ceci n'est point un léger désagrément; mais ce n'est pas tout: comme à la piraterie barbaresque, comme au Minotaure ancien, comme à tous les monstres, il nous faut chaque année payer un tribut au *Trigonocéphale* et ce tribut, ainsi que nous le verrons, est de plus d'une tête.

L'histoire du reptile s'est ressentie de cette trève faite avec lui. Cette histoire ne consiste qu'en récits malheureux, en traditions superstitieuses, en analogies tirées d'observations faites ailleurs sur d'autres serpens, particulièrement sur la vipère d'Europe et rapportées ensuite au *Trigonocéphale*. Il est difficile au milieu de tout cela de séparer le vrai d'avec le faux, peu de personnes ont observé l'animal directement pour l'observer. Il n'a été l'objet de quelque étude un peu

sérieuse que sous le rapport des effets que produit sa piqûre. Quand il s'agit d'un animal qui fuit les regards de l'homme, qu'il faut aller chercher dans des retraites dangereuses, qui est le symbole de la ruse et de la trahison, contre lequel il faut se tenir sans cesse en garde, qui ne peut-être étudié à l'ombre et dans le loisir du cabinet, on conçoit que l'observation est difficile; aussi les naturalistes se plaignent-ils de ce qu'il existe dans l'histoire du *Fer de lance* bien des lacunes. M. de Lacépède dit, en parlant de lui, *(Histoire du Serpent page 121) il n'est encore que très peu connu des naturalistes.* L'auteur de cet article, en parcourant les documens que l'on possède sur le *Fer de lance* (1), a été amené à penser que si son histoire ne peut être écrite par un seul individu, peut-être en commun, cette histoire serait plus possible : c'est-à-dire que si chaque habitant de cette île disait ce qu'il sait du serpent, peut-être parviendrait-on à remplir les vides de la science. C'est pourquoi l'auteur se hasarde à faire un appel à la publicité, afin d'établir une sorte d'enquête, ou chacun déposera de ce que l'occasion l'aura mis à même de découvrir relativement aux mœurs et aux habitudes du serpent. Ceci ne sera qu'une sorte d'instruction préparatoire (et fut-il jamais criminel plus souillé de sang et qui méritât plus qu'on instruisît contre lui !); l'auteur n'est qu'un simple collecteur de faits, un de ces commis voyageurs de la science qui recueillent des matériaux pour les offrir aux Buffons et aux Lacépèdes de l'avenir, ces sublimes ouvriers du temple que l'art élève à la nature. Il compte sur la complaisance d'un chacun pour l'aider à remplir sa tâche, il signalera les questions non résolues, douteuses, celles qui sont laissées en blanc ; mais il réclâme toutes les observations, surtout celles qu'il n'a pu prévoir (car il sait que celles-là ne sont pas d'ordinaire les plus mauvaises). Enfin il remercie d'avance les personnes qui voudront bien lui faire parvenir un renseignement quelconque; il les remercie en son nom et au nom de tous ceux qui s'occupent de l'histoire naturelle (2).

Ce travail sera divisé en trois parties: une Anatomique, une Physiologique, la troisième Pathologique ou Médicale, c'est à dire relative aux effets de la piqûre du serpent.

PARTIE PHYSIOLOGIQUE.

Suivant M. de Lacépède, le serpent *Trigonocéphale* existerait à la Martinique, à Ste.-Lucie et à Cayenne; suivant MM. Blot et Guyon, seulement à la Martinique,

(1) *Je ne dois pas oublier deux excellens travaux publiés depuis l'ouvrage de M. de Lacepède: l'un est la thèse inaugurale de notre modeste et savant confrère le docteur Blot, et l'autre la thèse du docteur Guyon qui partout utilise sa présence par de belles recherches scientifiques. Ces travaux, dont nous ferons un fréquent usage, portent principalement sur les effets de la piqûre du serpent (je n'entrerai point dans de grands détails, dit M. Blot sur ce qui a rapport à l'histoire naturelle de la vipère fer de lance).*

(2) *Je sais qu'il y a des hommes à qui de pareilles recherches peuvent paraître oiseuses, sans utilité, bonnes seulement à faire perdre le temps; ce sont de ces hommes vraiment positifs, qui veulent une application pratique à tout emploi de l'activité humaine et qui diraient volontiers comme cet anglais de Sterne, à la vue du colysée de Romè « excellent pitt pour un combat de coqs. » Je prie ces personnes de m'excuser de leur ravir quelques minutes par la lecture de cet article et de prendre la place de quelque nouvelle divertissante ou de quelque annonce fructueuse. Dieu, pour le développement de son œuvre, a créé des esprits de toutes sortes, soyons indulgens pour toutes les manies.*

à Ste.-Lucie et à *Béquïa* ou petite Martinique, îlot situé dans les eaux de Saint-Vincent.

Pour Cayenne et la Dominique, il est hors de doute que le *Trigonocéphale* n'y existe point. Voici la note qui m'a été remise par M. Pujo, qui a habité Cayenne :

« Je n'ai jamais ouï dire que le *Trigonocéphale* de la Martinique existât à « Cayenne; je m'en suis informé et toujours il m'a été répondu négativement par « les gens du pays. Je n'ai jamais ouï parler d'aucun accident produit par la « piqûre. »

Ceci m'a été répété par dix autres personnes.

Nos relations de proches voisins avec la Dominique permettent très facilement de constater qu'en fait de reptiles il n'y a que la couleuvre dite *Tête de chien.*

Quant à Béquia, j'ai interrogé diverses personnes de Saint-Vincent, elles m'ont toutes répondu que c'était la première fois qu'elles entendaient dire semblable chose et qu'elles étaient assurées que Béquia n'avait point de serpens.

C'est donc la Martinique et Sainte-Lucie qui jouissent dans l'univers du triste privilège de posséder le *Trigonocéphale.*

Suivant le père Dutertre, il n'en aurait pas été toujours ainsi, le serpent ne serait point originaire de notre sol : « quelques sauvages, dit-il, nous ont assuré « qu'ils tenaient par tradition certaine de leurs pères que les serpens de la Mar- « tinique venaient des Arrouages, nation de la terre ferme, auxquels les caraïbes « de nos îles font une guerre cruelle. Ceux-là, disent-ils, se voyant continuellement « vexés par les fréquentes incursions des nôtres, s'avisèrent d'une ruse de guerre « non commune mais dommageable et périlleuse à leurs ennemis, car ils amas- « sèrent grand nombre de serpens qu'ils enfermèrent dans des calebasses, les ap- « portèrent à la Martinique et, là, leur donnèrent la liberté.»

Quoique j'ai rappelé cette tradition, ce n'est point pour obtenir là dessus des éclaircissemens. Mais, pour lui opposer une puissante objection faite par M. Guyon, c'est que si le reptile avait été importé par les Arrouages, ou par d'autres, on le trouverait ailleurs que dans les îles où on le trouve aujourd'hui, et c'est ce qui n'a pas lieu (1).

3me Question. Existe-t-il à la Martinique une ou plusieurs espèces de serpents ?

Voici l'opinion de M. Blot : « la couleur de la vipère commune ne varie que « du gris cendré ou verdâtre au gris le plus foncé ; celle de la vipère *Fer de lance* « offre, au contraire, des différences bien tranchées; il y en a d'un jaune aurore, « d'un jaune orpin maculé de brun jaune, on en voit de brunes, de noiratres, de « noires et de tigrées. Enfin on en trouve qui sont maculées régulièrement de « toutes ces nuances et dont les flancs sont teints d'un rouge vif et brillant. Cette « diversité de couleurs a fait naître l'idée qu'il existait plusieurs serpens vénimeux « à la Martinique ; mais ce ne sont que des variétés, et un fait qui le prouve,

---

(1) *Pareille chose a été dite de la Guadeloupe: qu'on avait tenté d'y introduire le serpent; mais qu'il n'avait pu y vivre. L'expérience, quoique fort curieuse, aurait de trop graves suites pour qu'on songe jamais à la tenter. Mais on ne peut penser que le mal soit fait sans intérêt, pour le mal, et il n'est pas à présumer que la Guadeloupe ait eu un ennemi assez cruel pour lui avoir voulu faire ce funeste présent. Le fait est attribué aux anglais en temps de guerre : il est vrai qu'on raconte d'Annibal qu'il fit jetter au milieu de la flotte romaine des vases remplis de serpens. Comment concevoir qu'on ait pu se servir ainsi des Trigonocéphales ! Les nations modernes ont des bombes plus sûres, plus maniables et moins sauvages.*

« c'est, qu'en ouvrant le corps des vipères, on y trouve des vipéreaux de diffé-
« rentes couleurs. (1)

On ne saurait mieux dire.

Des nègres, interrogés par moi, ont prétendu que la couleur noire était particulière aux vieux serpens et je tiens du respectable M. Dérivery, habitant du François, que le serpent à macules roses, dont parle M. Blot, existe principalement dans les rochers du bord de la mer où il se nourrit de crabes.

D'autres m'ont dit que le serpent jaune était moins long que le gris, qu'il n'atteignait jamais d'aussi grandes dimensions. Il est certain qu'il est beaucoup plus rare, sur 100 serpens, à peine en voit-on 10 jaunes : c'est la réponse constante qui m'a été faite. J'avais pensé que les serpens de cette couleur pouvaient être plus communs dans certains quartiers de l'île ; cela ne résulte pas de mes interrogations; quelqu'un m'a dit que tous les serpens jaunes devenaient noirs en vieillissant.

Reprenons cette histoire *ab ovo.*

Dans l'ovologie du serpent, plus d'un point est douteux; quelques uns disent que le nombre des serpenteaux produits dans une seule portée est incroyable, d'autres précisent d'avantage, que chaque portée comprend depuis 20 jusqu'à 60 (lettre sur la vipère de la Martinique, par M. Bonodet, avocat au conseil supérieur de la Martinique, insérée dans la république des lettres et des arts, année 1786). Je tiens de M. Huc , que le plus grand nombre qu'il ait compté s'élevait à 67. Ces différences doivent, sans doute, dépendre de la grosseur du serpent. J'ai eu deux fois occasion de disséquer des serpens femelles tuées dans l'état de gestation et ayant de 4 à 5 pieds de long. J'ai trouvé chez l'une 36 œufs et chez l'autre 46. La vipère d'Europe contient de 12 a 25 œufs.

J'ai entendu dire que chaque œuf contenait deux vipereaux, il est facile de prouver que ceci est faux, qu'il n'y a qu'un seul vipereau dans chaque œuf. Cela prouve combien l'erreur est insouciante pour altérer des faits dont la vérification est si facile.

Les œufs, dans le ventre de la femelle du serpent, sont disposés suivant deux rangées symétriques qui forment deux sortes de grappes ou chapelets. Ils sont, au dire de Lacépède, toujours en nombre pair. Ils s'étendent depuis un pouce au-dessus du cloaque jusqu'au niveau de l'estomac. Lacépède, d'après certains voyageurs, rapporte que les petits sortent tout formés du ventre de leur mère qui ne cesse de ramper pendant qu'ils viennent à la lumière. Mais, suivant un autre observateur (M. Bonodet), ils se débarrassent de leur enveloppe au moment même où la femelle les dépose à terre. Je crois plutôt à ce dernier mode de parturition. J'ai examiné avec soin des serpens femelles pleines; le cloaque où aboutit l'œuf est peu dilaté. Il est impossible qu'un viperau puisse s'y développer dans sa longueur. J'ai trouvé des œufs dans le conduit ovarique près de tomber dans le cloaque et encore parfaitement intacts. Le vipereau, dans l'œuf, est roulé sur lui-même et dans la position défensive que nous décrirons plus tard et qu'on désigne par le mot *lové.* Je ne crois donc pas qu'il puisse éclore dans le ventre même de sa mère. Dans une portée de 36 œufs tous les vipereaux avaient les mêmes dimensions; ils étaient également bien formés, les plus éloignés, comme

---

(1) *En parlant de la vipère Ammodyte, l'une de celles qu'on trouve en Europe, le docteur Host dit que ses teintes sont très variées; sur une trentaines d'individus qui lui furent apportés des environs de la rivière de Vienne, il ne s'en trouva pas deux parfaitement semblables.*

les plus près du cloaque, c'est à dire comme les plus près d'être mis à la lumière. Peut-on inférer de là que la parturition du serpent soit, comme on le dit, simultanée; c'est à dire, qu'une fois commencée, elle ne s'arrête point avant que tous les œufs ne soient sortis, et se fait toute en un jour? Je croirais plus volontiers à une parturition successive, cela est plus conforme à ce qui a lieu chez les animaux ovipares qui peuvent être observés de près.

M. M. m'a assuré que tout le long du trajet d'un serpent femelle, qui venait de mettre bas, il avait retrouvé un mucus, gluant, fort reconnaissable; je crois qu'il en doit être ainsi; car dans l'œuf, outre les vipereaux, on trouve un corps jaune qui leur sert de placenta. Il y a aussi des enveloppes de l'œuf et un fluide gluant, demi transparent, qui tient lieu du blanc de l'œuf, tout cet arrière-faix doit-être rejeté en même temps que le petit qui y tient par un véritable cordon ombilical. Ce cordon s'implante très près de la queue, à la réunion du quart inférieur avec les trois quarts supérieurs de l'animal. Les vipereaux, en Europe, pendant quelque temps après leur naissance, traînent a leur suite les débris de l'œuf qui les renfermait sous l'apparence de membranes déchirées irrégulièrement.

On doit s'attendre à trouver ici une tradition fort répandue, mais que j'ai peine à prendre pour autre chose qu'un conte populaire. Qui n'a ouï raconter que le serpent femelle, ayant mis bas tous ses petits, le long d'un chemin, revient sur ses pas et dévore ceux qui n'ont pas eu assez de force pour s'écarter du lieu où ils ont été déposés ? On le dit; mais qui l'a vu ? pour moi, j'imagine difficilement un observateur assez impassible pour avoir assisté d'un bout à l'autre à une pareille scène, sans l'interrompre ou sans fuir. Je crois plutôt reconnaître dans cette histoire certains airs d'un mythe ou d'un symbole. On a dit pareille chose de Saturne: Saturne avait pour emblême le serpent mordant sa queue et formant un anneau; l'un et l'autre signifient le temps qui dévore ses enfans. Ces confusions des fables avec la vérité ne sont pas rares dans l'histoire de l'esprit humain et le serpent est le plus symbolique des animaux.

Il n'est pas impossible non plus qu'on ait trouvé quelques serpenteaux dans l'estomac d'un serpent femelle qui les aurait dévorés comme elle dévore toute espèce d'insectes. Je ne connais cependant aucun fait particulier de ce genre; mais d'un fait isolé à un procédé naturel et général il y a loin. On ne peut conclure ainsi, ces généralisations trop hatées forment dans les sciences l'espèce d'erreurs la plus commune. Lorsqu'en examinant les assertions, en apparence les mieux établies et qui circulent dans la conversation, on a cent fois saisi l'esprit humain en flagrant délit de précipitation; j'avoue qu'on a le droit d'être en défiance contre les faits extraordinaires.

Une grande preuve que quelques uns croient apporter à l'appui de cette fable, c'est le petit nombre de serpens qui existent en comparaison du grand nombre d'œufs que l'on trouve dans le corps de la femelle. J'ai déjà dit qu'il y avait en général exagération dans ce nombre, et les personnes qui parlent d'après cette considération ne réfléchissent pas à ce qui se passe pour toutes les productions vivantes. Les espèces animales, sans excepter l'homme, sont comme les végétales: de véritables graines que la nature seme à pleines mains, les unes tombent en de bons terrains et s'y développent, d'autres végètent, parce qu'il leur est échu des conditions moins bonnes, quelques unes ne viennent même pas à la lumière. Lorque j'étais interne à l'hôpital des enfans malades, effrayé de la mortalité dont j'étais le témoin, je voulus voir s'il en était de même pour le reste de Paris; je consultai les registres de l'état civil du 10me arrondissement et je m'assurai qu'avant l'âge de trois ans la moitié des enfans mourait; dans les villes moins délétères

que Paris pour l'enfance, la mortalité n'est pas moins d'un tiers; c'est à dire que sur trois enfans, qui naissent aujourd'hui, il en mourra un avant qu'ils aient atteint l'âge de trois ans. C'est la loi. Observez encore ce qui se passe dans une couvée de poulets; quand vous avez fait la part des infirmes, du chat, du rat, de la pluie, de la patte de la mère et du serpent lui-même, combien en reste-t-il? La laitière de Lafontaine le sait bien :

Le Renard sera bien habile,
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon!

A plus forte raison des serpens! L'enfance de cet animal est la plus abandonnée de toutes les enfances. Au sortir du ventre de sa mère, le serpenteau ne reçoit aucune éducation; pas une aîle pour le réchauffer, pas un cri pour le rallier, pas un nid, pas un trou. Il est livré à toutes les mauvaises chances, en proie à tous ses ennemis, et ses ennemis c'est la nature entière. *Inimicitiam gerit cum hominibus, cum plantis et cum animalibus* (Pline). Ecrasé par les uns, dévoré par les autres, noyé par le torrent, brulé par le soleil, il n'apprend de sa mère ni à distinguer ses alimens, ni à fuir, ni à trouver un abri, il est réduit à son seul instinct qui est la guerre, guerre dont la nécessité commence pour lui avec la vie; aussi en doit-il périr un grand nombre avant qu'ils aient acquis assez d'expérience pour se garantir des dangers (1).

Tous les animaux domestiques détruisent les serpenteaux; c'est dans ce but qu'en certaines habitations on les entretient autour des maisons. Je tiens de M. *** qu'il a vu des poules manger de petits serpens. Il est vrai que, par un retour assez fréquent dans les choses d'ici bas, un jour à leur tour les poules seront dévorées par les serpens devenus grands.

Quelle est la grosseur des serpenteaux au moment où ils vont éclore? Lacépède dit que c'est celle d'un ver de terre. Il en peut-être ainsi pour la vipère de France; mais j'ai vérifié, dans une portée de 40 serpenteaux, qu'ils avaient 8 pouces de long avant que de naître. Suivant M. Moreau de Jonnès, les petits serpens, au moment même de leur naissance, lorqu'on fend le ventre de la mère et qu'on les en faits sortir par une sorte d'opération césarienne, sont très agiles; et déjà disposés à mordre: j'ai toujours entendu dire qu'il en était ainsi.

Avant de cesser les questions relatives à l'ovologie du serpent, ami lecteur, nous vous ferons encore celle-ci: qu'elle est la durée de la gestation chez la femelle? Beaucoup nous ont dit que l'accouplement, ou le rut de ces animaux, commençait en septembre, se prolongeait jusqu'en janvier et février, c'est à dire que pendant toute cette époque on trouvait des serpens accouplés et que les femelles pleines ne se rencontraient qu'en juillet, août et septembre suivans; cela porterait à 6 ou 8 mois la durée de la gestation; tout cela est un peu vague. Lacépède dit que c'est en mars et avril que l'accouplement a lieu et que la mère porte ses petits pendant six mois. Voici un fait bien constaté qui nous permet d'établir, qu'en janvier, on trouve des serpens accouplés. M. B. se promenait dans l'allée Pécoul, lorsqu'il

---

(1) *Un pied de Pavot produit jusqu'a 32,000 graines, dont chacune peut, à son tour, donner naissance a autant de pieds de pavot; on a compté 342,000 œufs dans une carpe, et Fontana avait calculé qu'il ne faudrait à une paire de harengs que dix ans pour remplir l'océan, et qu'il ne faudrait que quatre années aux germes replantés d'un seul pied de jusquiame pour couvrir la totalité de la terre habitable. C'es ainsi que la nature a concilié le soin des espèces avec le mépris pour les individus* (*Boudin*).

rencontra deux serpens de cinq pieds, *flagrante délicto*, tout aussi résolument que le plus féroce jaloux; il les fit tuer par des nègres avec de longues perches; le mâle était furieux et s'élançait contre les agresseurs, la femelle, plus timide, voulait fuir; mais le corps du mâle l'empêchait d'entrer dans un trou voisin, la disjonction n'eut lieu qu'après la mort. Les organes génitaux du mâle purent être examinés encore à l'état d'érection : c'était un corps rond de 10 lignes de longueur et de 3 de diamètre, disposé en fer de lance (la pièce a été envoyée par M. Morin, au *Museum* d'histoire naturelle de Paris).

Avec tout cela il n'est pas possible de savoir si le *Trigonocéphale* a une ou deux portées dans l'année. La vipère d'Europe en a deux; son part est de 4 mois environ; on ne s'étendra pas plus longuement sur les particularités de l'accouplement des serpens. Suivant M. Bonodet, ils resteraient long temps entrelacés comme deux cordes, suivant Lacepède, plusieur jours; on a vu qu'il n'en était pas ainsi dans le fait que j'ai cité. M. Blot, d'après l'opinion générale, dit que les mâles se livrent des combats et que c'est alors qu'ils se dévorent entre eux. Je tiens de M. B. qu'il est arrivé assez fréquemment, le long des falaises du bord de la mer, que des paquets de serpens soient tombés sur les passans et qu'on a pu vérifier que c'étaient des mâles à la poursuite d'une femelle. Un animal qui ne paraît né que pour détruire devrait il sentir les feux de l'amour? Cette partie de l'histoire des serpens ne serait donc pas la moins singulière; mais la science est chaste et ne peut se complaire en public dans de pareilles descriptions (1).

La malédiction divine pèse sur l'enfantement des serpens, comme sur celui des autres animaux, *in dolore parturies*. Je tiens de M. D., qui a surpis une femelle dans ce travail, au bord d'un chemin du Lamentin, qu'elle était engourdie, se traînait avec peine et se laissa tuer facilement. Voici ce que rapporte Georges Sergerius d'une couleuvre : « J'observai qu'après s'être roulée sur les carreaux, ce « qu'elle n'avait pas coutume de faire, elle pondit enfin un œuf. Je la pris sur le « champ, je la mis sur une table et, en la maniant doucement, je lui facilitai la « ponte de treize œufs. Cette ponte dura environ une heure et demie, car, à « chaque œuf, l'animal se reposait, et, lorsque je cessais de l'aider, il lui fallait « plus de temps pour faire sortir son œuf; d'où j'eus lieu de conclure que le bon « office que je lui rendais ne lui était pas inutile, et plus encore de ce que, pen- « dant cette opération, il ne cessa de frotter doucement mes mains avec sa tête, « comme pour la chatouiller. »

Passons maintenant d'un bout à l'autre de l'histoire du serpent: c'est-à-dire de son commencement à sa fin. Quelle est la durée de la vie du *Trigonocéphale*? Peu d'hommes, sans doute, seraient en état de résoudre cette question; il n'y a point dans les serpens, comme dans certains animaux, un organe dont le développement sucessif puisse servir à mesurer le nombre de ses années, leur organisation est trop simple pour qu'on ait pu reconnaître, à différentes époques, le même serpent dans les bois ou dans les endroits où ils vivent en liberté.

La seule considération de leur développement pourrait-elle suppléer à toute autre donnée: par exemple, le serpent croîtrait-il chaque année d'un certain

---

(1) *Ces recherches sur le part et sur l'accouplement du* Trigonocéphale *ne paraîtront point oiseuses, je l'espère, car si on pouvait organiser une chasse, une battue annuelle, une sorte de croisade, pour la destruction de ce puissant ennemi, il est clair qu'il faudrait choisir l'époque de l'année où l'on pourrait en exterminer le plus grand nombre possible, à l'inverse de ce qui se pratique pour la chasse des espèces utiles, dont les lois protégent la multiplication.*

nombre de pouces? En général les naturalistes enseignent que la vie du serpent doit-être longue, parce que pour parvenir de la longueur de quelques pouees à celle de quelques pieds il faut du temps ; mais il n'y a là dessus rien de précis.

Ce n'est point dans le voisinage de l'bomme que l'on trouve les gros serpents ; lorsque par hazard ils en approchent, ils se trahissent par leurs méfaits et ne tardent pas à en recevoir le châtiment. A la Martinique, c'est dans les grands bois, dans les profondes ravines qu'ont été rencontrés les plus volumineux *Trigonocéphales*.

Mais que faut-il entendre par un gros serpent ? qu'elles en sont les dimensions, la longueur, la largeur ? Il y a beaucoup de personnes qui affirment qu'elles n'ont jamais vu de serpens de plus de 6 pieds ; suivant M. Blot, la longueur ordinaire est de 4 a 5 pieds et va quelquefois jusqu'a 7; la largeur ordinaire est de un pouce et demi à deux pouces : on en a vu qui avaient un diamètre de trois pouces. M. Moreau de Jonnès rapporte, qu'en 1808, le capitaine Henri Desfourneaux tua sur le morne Colomb un individu qui avait six pieds, six pouces, six lignes; le P. Dutertre dit, que de son temps, on en rencontrait souvent longs de 7 à 8 pieds et gros eomme la jambe. Le père Labat, suivant sa coutume, va plus loin, « une chose dit-il (tom V. page 47), incommodait la eolonie, e'était la prodi-« gieuse quantité de vipères dont la terre était comme couverte. Il y en avait de « monstrueuses, on en voyait alors de vingt cinq pieds de longueur et d'un « pied et demi de diamètre. » Dans un autre endroit, le père Labat parle d'un serpent qui lui fit courir le plus grand danger et dont le corps avait plus de neuf pieds de long et plus de 5 pouces de diamètre. J'ai mesuré, dans l'offieine de M. Dumoret, un serpent tué dans le quartier du Parnasse et qui avait sept pieds; mais on peut dire aujourd'hui que les serpents qui dépasssent six pieds sont très rares.

Les serpents se rencontrent ici partout, depuis les grands bois jusque dans les salons (ceci sans métaphore. Lafontaine dirait on *pourrait s'y tromper*). En arrivant sur l'orle du cratère de la Montagne-Pélée, M. Moreau de Jonnès tua un énorme serpent (1). Mais les lieux que le serpent recherche sont le dessous des roehers, le dessous des vieux arbres excavés, tombés de vetusté et entourés de plantes parasites, le bord des ruisseaux, les pièees de canues non épaillées, négligées, voisines des bois ; suivant M. Blot, les nids d'oiseaux où il reste tapi, après en avoir dévoré les œufs et les petits ; les volières, les poulaillers, les vieilles masures abandonnées.

On le voit ramper dans la vase ou s'élèvent les mangles ou palétuviers.

Enfin les halliers, les brousailles, tous les lieux mal tenus. Voilà ses domaines.

Il ne se ereuse pas de trous particuliers comme les animaux à tanières ; mais il s'établit d'autorité dans eeux que se sont creusés les rats et les crabes, bien sûr de n'en pas être délogés.

Il est rare qu'on le trouve au centre des villes, à moins qu'il n'y ait été apporté. J'ai souvent entendu citer le cas d'une personne piquée, un soir, au milieu de la rue Caylus, après des pluies eonsidérables dont les torrents avaient entrainé beaucoup de débris de toutes sortes et probablement le serpent avec. Dans cette même rue Caylus, causant un jour avec M. G., j'aperçus à terre un corps long,

---

(1) *La Montagne-Pelée domine la ville de St.-Pierre de plus de* 8 à 900 *toises. Suivant M. de Flumbold, il n'y a point de serpents dans les Cordelières au-delà de* 13 à 14,000 *toises. Par exemple, on n'en trouve point sur le plateau de Sancta Fé de Bogota.*

semblable a un bout de corde et que je remuai de la pointe de mon pied : c'était un petit serpent mort; M. G. m'apprit que c'était précisément le lieu où l'on déposait, chaque jour, les herbes destinées à ses chevaux. Tout récemment, le journal *Les Antilles* a fait connaître l'accident arrivé à M. D. qui fut piqué par un serpent au moment où il jetait dans le ratelier de son écurie les herbes qui lui avaient été apportées.

Le serpent se glisse assez souvent dans les jardins et dans les maisons qui touchent à la campagne.

A la campagne même, on le trouve sous le toit des cases à bagasse, sous celui des ajoupas, souvent aussi dans l'intérieur des maisons. On prétend qu'il se montre alors plus timide, comme pour dissimuler sa présence. Il est certain qu'on entend rarement parler de personnes piquées dans leurs demeures. Entre mille faits que je pourrais citer, en voici un assez singulier : Un négrillon, tout effrayé, vînt un jour annoncer à mon frère qu'un serpent dansait dans une chambre voisine, celui-ci d'accourir, et il voit un serpent d'environ trois pieds qui s'efforçait de sortir de dessous terre par une fente laissée entre le mur d'enceinte et le plancher de l'appartement; l'animal, pour se dégager de ce passage, se livrait à de violens mouvemens. On le tua et on eut encore de la peine à le retirer tout entier. On se rappela que cinq ou six mois auparavant le plancher de la maison avait été renouvelé; le parquet étant resté ouvert cinq ou six jours, le serpent s'y était engagé, probablement à la poursuite d'un rat, et il avait été enfermé avant qu'il eût eu le temps de sortir. Pendant six mois on avait donc marché sur lui impunément. Qui, dans les colonies, n'a pas plus d'un fait pareil à raconter?

Une chose surprenante, c'est qu'avec la passion qu'on dit exister ici pour les maléfices, on ne se soit jamais servi du serpent comme instrument de vengeance. Nous verrons qu'il n'est pas difficile de se procurer cet animal vivant; mais je n'ai jamais entendu dire qu'il ait été introduit avec quelque dessein coupable dans les maisons. Il a fallu toute la noirceur du roman moderne pour imaginer l'horrible fable d'Atar-Gull, qui poste un serpent dans la chambre nuptiale de sa jeune maîtresse pour lui donner la mort.

Le serpent n'est point sédentaire, il voyage, et même beaucoup, non pas en touriste, mais en voleur. Cependant il ne laisse pas que de séjourner quelque temps dans les mêmes parages. On peut l'y voir à différentes fois, et c'est ce qui permet de le rechercher. Le temps qu'il demeure en chaque endroit est mesuré sur la facilité qu'il y trouve à se procurer sa proie. On dirait qu'il a la conscience de l'horreur qu'il inspire; car c'est pendant la nuit, à la faveur des ténèbres, qu'il marche. On le rencontre alors partout, même au milieu des chemins qui sont pendant le jour les plus fréquentés. Son œil, ainsi que nous le verrons en traitant de son anatomie, n'est point armé de la membrane clignotante dont sont pourvus les animaux nocturnes (1).

Comme tous les animaux, le serpent a des lieux qu'il préfère : ce sont ceux qui sont frais et ombragés. Je tiens d'un nègre que suivant les saisons il varie ses demeures : sur la crête des mornes, pendant la chaleur, et, pendant la saison des pluies, il descend dans les ravines au temps des fraîcheurs. Si la sécheresse est grande, il est connu que les serpents recherchent les bords des rivières.

---

(1). *Au milieu de la nuit, à la simple lueur des étoiles, les écailles du serpent, même lorsque l'animal est d'une nuance foncée, brillent d'un éclat argenté fort remarquable; c'est ainsi que j'en reconnus un lové au milieu d'un chemin.*

Le *Trigonocéphale* ne vit point en société. On ne trouve point à la Martinique de ces cavernes remplis de serpents, comme on dit qu'il en existe au Mexique et au Pérou. On ne trouve pas non plus des serpens entrelacés, comme s'entrelacent, en Europe, les vipères pendant l'hiver; mais aux époques du rût lorsqu'on vient à tuer un mâle ou une femelle, il n'est pas rare que l'autre soit rencontré à peu de distance dans les mêmes parages. L'accouplement est leur seul lien social.

Le serpent se tient quelquefois sur les branches des arbres, mais pas aussi souvent que sur le sol; car c'est moins à sa tête qu'à ses pieds qu'il faut ici prendre garde. Il n'est pas rare de trouver de petits serpens dans le feuillage des plantes buissonnières; ils y cherchent un refuge contre les nombreuses causes de destruction qui les menacent. Un nègre de l'habitation Macarty, où il y a beaucoup de cocotiers, m'a raconté qu'on avait plusieurs fois trouvé des serpens au milieu des grappes de cocos qui sont au sommet de l'arbre. Il pensait que les serpens étaient amenés là en donnant la chasse aux rats. Si le serpent peut grimper jusqu'au sommet des cocotiers, il peut dire comme l'écureuil, *quò non ascendam.* Aussi, quelques personnes prétendent qu'il ne rencontre point d'obstacle insurmontable, et qu'il s'élève le long des murs les mieux recrepis.

La principale nourriture du serpent est le rat; c'est la proie que j'ai trouvée le plus souvent dans son estomac : j'en ai retiré jusqu'à six à la fois. Peu de chats en font une plus grande consommation. Comme les rats sont ici de grands destructeurs de cannes, j'ai ouï dire que le chevalier de P. préférait trouver dans ses cannes des serpens plutôt que des rats, qu'il les appelait plaisamment la *maréchaussée de ses cannes.* Ce propos m'a été redit par beaucoup d'autres habitans, non pas qu'il soit, j'en suis sûr, l'expression d'un sentiment cruel, il témoigne de la facilité avec laquelle on se préserve de la piqûre des serpens pendant la coupe des cannes, et surtout de l'opinion où sont quelques personnes, comme nous le verrons plus tard, que cette piqûre est, dans le plus grand nombre de cas, sans gravité. Un habitant distingué de la Guadeloupe, M. M.-M., parfaitement au fait de la culture dans les deux colonies, m'a assuré, qu'avec les mêmes conditions de halliers et de falaises dans le voisinage d'une pièce de cannes, les rats, à la Guadeloupe, font dix fois plus de dégâts qu'à la Martinique. On ne peut s'en préserver que par une guerre continuelle. Voici donc que les serpens peuvent trouver une application utile; non que les Guadeloupéens en voulussent même à ce prix, mais ils ont leur bon côté (c'est des serpens dont je parle). Il ne s'agit peut-être que de savoir s'en servir? O homme, lorsque tu oses reprendre quelque chose dans l'œuvre des six jours; si contraire à tes intérêts, si mauvaise à ton esprit qu'elle te paraisse, cette chose! ne songes-tu pas qui l'a faite? C'est Dieu! le Dieu bon! le Dieu tout-puissant! le Dieu qui ne peut mal faire! — Adores et cherches (1)!

---

(1) *Le fait suivant m'a été envoyé dans une lettre signée Joseph.* « *Je vois* « *que dans votre enquête vous rappelez un conte populaire sur l'introduction* « *du serpent à la Guadeloupe, permettez, qu'a ce sujet, je vous raconte ce que* « *m'en a dit le baron de Clugny, alors gouverneur de la Guadeloupe. Un habi-* « *tant du quartier du Lamentin, dont les cannes étaient ravagées par les rats,* « *craignant d'être ruiné par cette dévastation et sachant que les serpens man-* « *geaient les rats, prit le parti de venir chercher à la Martirique le* Bienfaisant « *reptile, et il en lâcha quelques couples dans ses cannes. Mais il ignorait que*

On dit aussi que le serpent se nourrit d'oiseaux ; la chasse qu'il en ferait serait vraiment singulière. Au lieu de les poursuivre, il les attirerait, les charmerait, les fascinerait par une sorte d'attraction merveilleuse. Pour cela, il lui suffirait de se placer sous un arbre, la gueule béante et l'œil fixé sur sa victime. Le pauvre oiseau, perché au haut des branches, serait obligé d'en descendre et de se précipiter dans le gouffre vivant, après bien des hésitations. Le peuple et les poètes parlent de ce prodige comme s'ils l'avaient vu ; mais M. Baxton, savant naturaliste américain, qui a étudié les mœurs du *Boiquira*, dont on raconte aussi cette particularité, la nie tout-à-fait. Il a vu, dit-il, « des combats entre le serpent et « le loriot noir ; mais c'étaient de vrais combats dans lesquels l'oiseau défendait « l'entrée de son nid contre le reptile, comme la poule défend ses poussins. » M. Baxton ne voit là qu'un effet de l'amour maternel, cet amour sans peur et sans reproches, le plus beau des sentimens humains. C'est tout simplement un admirable dévouement !

Il n'y a observation si mal faite qui n'ait un fond de vérité. On sait communément que quelques oiseaux, à la vue de certains animaux, poussent des cris de détresse comme pour appeler du secours. Ici c'est la gorge-blanche, le sisi, le rossignol des îles, la poule même, mais souvent aussi on les entend en faire autant pour un chat ou pour un chien, ou pour tout autre animal qui leur est hostile. M. de Chateaubriand, qui plus que tout autre a contribué à accréditer cette tradition par les charmes de son génie, attribue cette fascination à la peur. « La peur, dit-il, casse les jambes à l'homme, pourquoi ne briserait-« elle pas les aîles à l'oiseau ? »

Tous les animaux ont peur du serpent : le cheval se cabre et frémit à sa vue, le bœuf se détourne et s'enfuit, le chat, si brave et si rusé, n'ose l'attaquer; certains chiens sont plus hardis ; plus d'un chasseur m'ont raconté des combats admirables qui ont augmenté encore mon affection pour ce fidèle animal. Le père Feuillée rapporte que dans les bois de la Martinique il fut assailli par un énorme serpent, il en aurait été la victime sans son chien ; celui-ci s'élança sur le serpent, et, malgré les nombreuses blessures qui faisaient couler son sang, il ne lâcha pas prise avant qu'il n'eût mis le reptile en pièces. Heureusement son maître put le panser avec du *suc de bananier*, et le fidèle animal n'en mourut pas. Pourquoi donc ne pas profiter de ce courageux instinct ? pourquoi ne point dresser des chiens à chasser les serpens ? En Europe, c'est l'homme qui apprend au chien à chasser le gibier, lièvres, perdrix, cerfs ou sangliers. Qui ne se souvient d'avoir vu quelque vieux garde suivi de ses *élèves* qu'il mène travailler dans les champs ? (O Châlons ! Vitry ! Beaulieu ! ô souvenirs ! éloignez-vous !) J'entends encore résonner la voix qui rappelait Diane à l'ordre. Il faut, pour réprimer les écarts, le fouet, le collier de force, voire même le coup de fusil, tout un Code pénal. Il faut, pour dresser un chien d'arrêt, au moins trois ans d'une education soignée, presque autant que pour faire un avocat ou un médecin. Je ne doute donc pas que, si on en voulait prendre la peine, il serait possible d'avoir ici des chiens d'arrêt, intrépides chasseurs de serpens ?

Avant d'avaler sa proie, le serpent la couvre, dit-on, d'une bave muqueuse, que je n'ai jamais vue, mais qui la rendrait glissante et en faciliterait la déglutition. La disposition de sa gueule est telle qu'il peut y introduire des corps

---

« *le serpent, une fois repu de* rats, *ne s'occupe plus qu'à digérer. Aussi, m'ajouta* « *le caustique et spirituel Gouverneur, les serpents introduits à la Guadeloupe* « *sont tous morts d'indigestion !* »

considérables et disproportionnés avec les dimensions apparentes de cette cavité; les machoires, composées d'os mobiles, s'écartent démesurément, le gosier et l'œsophage se dilatent en proportion et pour que la respiration ne soit point empêchée par la présence de bols alimentaires aussi volumineux, et que l'animal ne meure point étouffé, l'ouverture de la trachée-artère est presque à l'entrée de la gueule, derrière la machoire inférieure, sans épiglotte, et toujours ouverte. C'est ainsi que le *Trigonocéphale* peut avaler de grosses poules, des coqs d'Inde. Lacepède dit qu'il mange des chats et qu'on a retiré de son ventre des cochons de lait. M. Morin m'a assuré qu'il en avait retiré un Manicou ou Sarrigue (1). Plusieurs autres personnes m'ont répété avoir été témoins de faits pareils. M. Bellevue (Aubin), raconte, à qui veut l'entendre, qu'il a fait extraire sous ses yeux un jeune chevreau de l'estomac d'un serpent. Voici ce qui est bien mieux : On m'a rapporté que sur l'habitation Gentil, dans les bois du Carbet, une couvée de dindonneaux ayant disparu, on soupçonna quelque serpent d'en être le voleur. On se mit à sa recherche, et l'on ne tarda pas à le découvrir, sous un rocher, repu, engourdi n'en pouvant plus,

........Lateque repletus
Ingluviem immensi ventris.......
............Nigro ructabat in antro.

Il fut tué, et, l'ayant pris par la queue, on lui imprima un mouvement de rotation qui lui fit regorger une douzaine de dindonneaux. Cette histoire ferait assez bien le pendant de celle des enfantemens de la mère Gigogne: je la répète, comme elle m'a été racontée.

Quoiqu'il en soit, il est généralement admis que le serpent, qui a ainsi dégluti une proie considérable, a une digestion longue et pénible, qu'il tombe dans une sorte de sommeil *digestif*, et qu'en cet état il peut-être foulé aux pieds impunément. On ajoute que c'est alors qu'il répand une odeur forte qui peut le faire découvrir. J'ai disséqué bien des *Trigonocéphales* : à l'état frais ils ne répandaient aucune odeur remarquable, tout au plus une sorte d'émanation *frais*, comparable à celle que répand le poisson. Lors même qu'il y avait dans l'estomac quelque rat a demi putréfié par la digestion, l'odeur qu'exhalait l'animal n'était désagréable qu'après qu'on avait ouvert l'abdomen, et disparaissait aussitôt qu'on avait éloigné l'estomac et les matières qui y étaient contenues ? Il est vrai, qu'après quelques jours de putréfaction, l'odeur du serpent mort est vraiment insupportable et *sui generis*; c'est ce que l'on constate tous les jours, lorsqu'on rencontre quelque serpent appendu à un arbre par le passant qui la tué. Terribles avertissements que l'on ne *sent* pas sans effroi sur

(1). *Un de mes nègres m'apporta un jour un serpent des plus gros, il avait déjà commencé à avaler un très fort manicou, mais sans aucune déchirure, tout le train du derrière du manicou était encore hors de la gueule du reptile, que les parties de devant et la partie de l'épine dorsale, qui se trouvaient dans l'œsophage étaient déjà ramollies. Tout le corps était enduit d'un mucus visqueux assez abondant; la gueule du serpent avait une distention énorme et sa longueur, qui, dans son extension naturelle, pouvait être de six pieds, était raccourcie presque de moitié. L'animal avait la grosseur d'un bras, la queue seule avait ses dimensions ordinaires* (Lettre déjà citée). *Ce fait du raccourcissement du serpent, pendant la digestion, a été déja noté très anciennement. Voici ce qu'en dit Aristote* : « Dum vorant ex longis brevissimi, et ex tenuibus latissimi fiunt, ut quod deglutivere, melius in ventrem delabatur.)

les routes de la Martinique! Il y a des nègres qui m'ont affirmé qu'en toutes rencontres ils pouvaient sentir le serpent. (1) Ceci peut dépendre de la finesse de l'odorat si variable chez l'homme. On sait toutes les merveilles que l'on raconte de ce sens chez les peuples sauvages. Il serait à désirer qu'il en fut de même ici et que l'on put s'exercer à reconnaître le serpent par l'odorat.

Si maintenant nous entrons dans l'analyse de la digestion du serpent, nous ne serons pas étonnés qu'elle soit aussi lente. Le serpent avale sa proie sans qu'elle ait reçue dans la bouche aucune préparation préalable, soit par la mastication ou par l'insalivation. (2) Je n'ai trouvé à cet animal aucune glande salivaire un peu grosse. Ses dents sont si petites qu'il est évident qu'elles ne peuvent lui servir à mâcher; ce sont des *arrêtes* qui fixent l'aliment, le dirigent sur le gosier et l'empêchent d'en ressortir. Aussi sont-elles toutes tournées obliquement en arrière vers le gosier (Dans la partie anatomique je dirai comment il faut les distinguer des crocs.) Il n'y a pas, à proprement parler, de déglutition véritable chez le serpent. Le bol alimentaire n'est point ramassé et dirigé par la langue; entre le bol alimentaire et la langue se trouve la trachée-artère qui les sépare. La langue n'est, pour ainsi dire, qu'un filet nerveux et n'est probablement qu'un simple organe du goût. Si c'est un rat qui a été avalé, il est poussé lentement le long de l'œsophage, et, ainsi que je l'ai vu, sa tête est arrivée à l'orifice pylorique de l'estomac et presque digérée, lorsque sa queue est allongée dans l'œsophage et presque entièrement intacte. L'estomac du serpent ne paraît pas avoir de *cardia*; c'est pourquoi cet organe peut se dilater démesurément aux dépens de l'œsophage. L'orifice pylorique est au contraire bien marqué et montre qu'il y a deux temps distincts dans la digestion du serpent comme dans celle des autres animaux. L'estomac était exactement appliqué sur le bol alimentaire quand c'était un rat; il l'en coiffait, pour me servir d'une expression vulgaire, comme un bas de soie. Les fluides gastriques et le mucus dont le rat était imbibé n'étaient pas aussi abondans qu'on serait porté à le croire.

J'ai lu et on m'a dit que lors que les serpents avaient avalé un animal à poils ou à plumes, les poils et les plumes, ne pouvant être digérés comme les chaires, étaient rejetés par une sorte de régurgitation. Ce fait n'a put être vérifié par moi, mais il me parait important. C'est un de ces faits qui peuvent trouver uneapplication pratique immédiate et qui, par conséquent, méritent d'être étudiés. On conçoit que la rencontre de pareils débris peut mettre sur la trace du

---

(1). *Il n'en est certainement pas du* Trigonocéphale *comme des serpents qui révèlent toujours leur présence par l'odeur qu'ils répandent; les naturalistes signalent près de l'anus de ces derniers l'existence de petites glandes qui seraient la source de ces émanations, ainsi qu'il arrive au Chevrotin,* Moschus moschiferus, *qui secrète le musc. Je me suis assuré que ces glandes n'existent point chez le* Trigonocéphale. *Peut-être est-ce une fausse analogie tirée du* Serpent à sonnnettes *qui est un des reptiles dont l'approche est révélé par l'odeur qu'il exhale. Suivant d'autres;* stercus serpentum bene olere, facilè concedi postest; *cette diversité dans les opinions dépend-elle des variétés de la nature ou de la fécondité de l'imagination humaine?*

(2). *On sait que chez l'homme la mastication, la calorification buccale, l'insalivation et même les préparations culinaires, sont autant d'actes qui facilitent la digestion.*

serpent. Il faut tout interroger (1).

Le serpent se nourrit aussi des différens insectes, des anolis, si communs dans ce pays, des grenouilles, des crabes, sans doute des toulouroux ou des petits crabes qui courent le long du rivage de la mer ; mais non pas des gros crabes que nous mangeons. Ceux-ci, au contraire, sont considérés par quelques auteurs comme un animal destructeur du serpent. *Cancri serpentes ad Ephesiam metropolim forcipibus arripiunt et ad paludes tranare conantur.* Les crabes, dit Elien, près de la ville d'Ephèse, saisissent les serpents avec leurs pinces et les entraînent dans les marécages qu'ils habitent. Ici plus d'une personne m'a signalé l'espèce de crabes appelée *cirique,* comme faisant bonne guerre aux serpents.

J'ai vainement multiplié mes questions pour savoir comment le *Trigonocéphale* s'empare de sa proie. L'enveloppe-t-il de ses replis pour l'écraser à la manière du *Boa*? l'arrête-t-il et la tue-t-il de son venin pour l'avaler ensuite tout à son aise? cette dernière supposition me parait la plus probable ; beaucoup de gens, cependant, y répugnent; ils croient qu'une chaire empoisonnée par le venin ne peut servir de nourriture, que l'instinct de l'animal l'en détournerait. Nous montrerons plus tard comment des expériences répétées ont prouvé que le venin, en nature introduit dans les voies digestives des animaux, ne produit pas le même effet que lorsqu'il est introduit sous la peau, dans le tissu cellulaire, par la piqûre du serpent lui même; lors même que le venin avalé par d'autres animaux serait mortel pour eux, il n'est pas dit qu'il doive l'être aussi pour celui qui le secrète ; il existe entre les fluides d'un même corps un rapport de consanguinéïté

---

(1). Je profite de cette occasion pour répondre à une objection que m'ont faite plusieurs personnes sur la minutie et l'inutilité de certains détails de mon premier article, particulièrement dans tout ce qui a rapport à l'arrière-faix *du serpent. On m'accordera d'abord, comme une des premières règles de l'observation, que, quand on observe une chose inconnue, il n'y a pas de choix à faire, il faut tout noter. Il faut observer pour observer, sans but déterminé à l'avance, (car il est à craindre alors qu'on ne voie, que ce que l'on veut voir.) Il faut être indifférent au résultat, c'est-à-dire à la valeur pratique de l'observation, au profit qu'on en peut tirer; tout cela doit-être abandonné à l'avenir. L'histoire de l'industrie humaine ne consiste qu'en conséquences tirées d'observations scientifiques, qui, au premier abord, paraissaient insignifiantes et purement spéculatives. N'est-ce pas ainsi que la machine à vapeur est sortie de la machine à Papin ? Les petites valvules, observées dans les veines et restées longtemps sans explication, ont servi à Harvey à établir la circulation du sang. Je n'en finirais pas si je voulais citer des exemples de cette vérité.*

Adeo sunt multa *:*
Delassare valent *Ciceronem !*

Dans l'espèce présente, j'ai recherché si le serpent, en travail d'enfanter, ne laissait point quelques traces de son passage, parce qu'il m'a semblé que la connaissance de ces traces pouvait nous aider dans la poursuite de l'animal. A la chasse il faut tout consulter, les poils, les plumes, que le gibier laisse aux branches des taillis. Un bon garde de chasse consulte l'empreinte des pieds de la bête et en apprend l'âge, la direction qu'elle a dû suivre; et, si l'empreinte est plus ou moins forte, il saura la distance qu'à dû parcourir l'animal. Je dis que c'est ainsi qu'il faut étudier le serpent.

qui les rend plus tolérables les uns aux autres. On rencontre souvent des poules mortes de la piqûre du serpent, et comme le serpent ne craint point les poules, il est probable qu'il ne les pique que pour les dévorer après; mais on conçoit que quelques unes, même après la piqûre, échappent à sa poursuite et qu'il les perde, c'est ce qui arrive à tout chasseur. Enfin dans l'Hygiène publique, il n'est pas démontré que des chairs empoisonnées pendant la vie soient, après la mort, aussi à redouter qu'on le croit vulgairement. Des faits bien observés restreignent beaucoup cette opinion. Les gouvernemens ont vingt fois tenté d'obtenir sur ce point une solution absolue. *Il y en a*, dit M. de Lacépède (en parlant du *Boiquira*), *qui prétendent qu'on peut manger impunément les animaux que sa morsure fait périr, de même que les sauvages se nourrissent sans inconvénient du gibier qu'ils ont tué avec leurs flèches empoisonnés.*

Le serpent est-il herbivore? j'ai déjà dit que je n'avais trouvé que des rats, dans les estomacs des serpens examinés par moi; quelquefois dans leur gosier j'ai retiré des petites feuilles bien distinctes, et dans leurs matières fœcales j'ai reconnu des nervures de feuilles non digérées et bien reconnaissables. Dans le pays on ne signale aucune graine, aucun fruit, aucune herbe qui soit recherché par le *Trigonocéphale*. Cependant les naturalistes décrivent plusieurs espèces de serpens *herbivores*?

Le serpent mange tout ce qui a vie; on dit même que dans les pays où ils existent ensemble, il vient about du Porc-Epique, malgré son armure. Mais se nourrit-il aussi de chairs mortes, du cadavre des animaux, lorsqu'ils n'ont pas été tués par lui?

La solution de ces questions, sur l'alimentation du serpent, nous paraît-être du plus haut intérêt, car si on pouvait reconnaître un aliment recherché par cet animal et qui put être *manié* d'avance, pour me servir d'une expression du pays, c'est-à-dire empoisonné, ce serait un des plus puissans moyens de destruction qui pourrait être employé; on se délivrerait des serpens aussi facilement que des rats, des poux-de-bois et des autres espèces nuisibles à l'homme?

Après avoir montré le serpent aussi vorace, aussi glouton, que nous l'avons fait, il est juste de dire qu'en d'autres circonstances il donne l'exemple de la plus grande sobriété qui existe dans le règne animal! il supporte une diète absolue de plusieurs mois! (Ecoutez bien cela vous qui croyez qu'une diète de trois jours vous fera mourir)? Il est vrai qu'après avoir empli son estomac avec des proies pareilles à celles que nous y avons trouvées, on conçoit que le serpent n'ait pas besoin de manger tous les jours; il lui faut le temps de digérer? Et comme c'est un animal a sang-froid, ce travail est beaucoup plus lent chez lui que chez les animaux à sang chaud. Ce fait de la patience du serpent a supporter la diète a été mis hors de doute par des expériences nombreuses et faciles à faire. Il suffit de l'enfermer dans une dame-jeanne vide. L'animal captif ne veut prendre aucun aliment; il tombe dans le marasme, (Voyez Guyon. page 67) et se laisse fièrement mourir. On pourrait se servir de cette propriété qu'à le serpent de pouvoir vivre longtemps sans manger, pour essayer d'en porter quelques individus au Museum de Paris. Mais ce serait, pour le navire qui s'en chargerait, un fort mauvais passager malgré sa sobriété. (*)

(*) Plusieurs lettres m'ont été envoyées; comme la plupart des faits qu'elles contiennent sont relatifs à la piqûre du serpent, je n'en parlerai que dans la partie de l'enquête qui traitera de la piqûre. Quant aux faits qui regardent les arti-

Après les témoignages multipliés de personnes graves, je suis forcé d'admettre que les serpens se dévorent entre eux : ainsi on a retiré plusieurs fois du ventre des serpens, d'autres serpens a demi avalés. Le dévoré était souvent aussi gros que le dévoreur. J'avais tué un serpent de quatre pieds, me dit M. X., et je l'avais suspendu à un buisson, le lendemain on ne le retrouva point; quelques instans après, mes nègres en tuèrent un autre ; quel ne fût pas mon étonnement de trouver dans son corps mon serpent de la veille. *Homo homini sæpissimè serpens !* Je sais des hommes qui sont serpents sur ce point-là? sans que pour cela il faille aller au pays des antropophages.

C'est à la suite des combats que le vainqueur mangerait ainsi le vaincu.

Car les serpens bataillent entre eux tout comme nous, tantôt pour une femelle, tantôt pour une proie, qui sait ! pour une province peut-être ! On veut régner seul dans une savane ou dans un bois? la passion du despotisme est si naturelle.

Pro cæsare pugnant
Dypsades et peragunt civilia bella cerastæ
Lucain Pharsale liv. IX.

Puisque nous sommes dans la partie guerrière de la vie du serpent, nous ne pouvons passer sous silence la lutte qui, dit on, aurait lieu entre lui et la couresse, couleuvre du pays, *coluber cursor:* suivant une tradition (je n'ose dire, suivant une observation,) Il existerait entre le serpent et la couresse une antipathie qui les rendrait ennemis mortels. La victoire resterait toujours à la couresse, malgré l'inégalité des armes ; le bon parti triompherait toujours: cela se voit plus souvent qu'on ne croit. Vous rencontrerez ici des personnes qui vous raconteront ces combats aussi fidèlement que des témoins oculaires. Une belle dame, qui n'est pas crédule, m'a dit là-dessus de fort jolies choses. C'est ordinairement au bord d'une rivière que la rencontre a lieu, la couleuvre guette le serpent, le happe par le milieu du corps et l'entraîne sous les eaux ; ou bien on la voit quitter le combat et s'aller frotter d'une herbe qui guérit ses blessures, lui redonne des forces et qui engourdit le serpent. M. Moreau de Jonnes, qui sait tout, va même jusqu'à indiquer les noms botaniques de ces plantes merveilleuses : ce sont les tiges lactescentes de *l'Euphorbia hirta, l'Euphorbia pilulifera, l'Euphorbia graminea*, le combat finirait par un festin, la couresse, si petite qu'elle est, mangerait le serpent si gros qu'il fut. On le voit : Tite-Live n'est pas plus exact quand il raconte le combat des Horaces et des Curiaces, ni la Bible, comparaison plus hermétique, celui de David et de Goliath. A vous de croire ce que vous voudrez du récit d'un pareil champs clos. Heureuse antipathie, si elle était vraie ! la couresse serait pour la Martinique l'antidote du serpent. L'homme est assez disposé à croire, que par une sorte d'antagonisme dans la nature, le remède est toujours placé à côté du mal. C'est peut-être encore l'une de ses déceptions ?

« Les serpens ont pour ennemis les fourmis qui les dévorent quand ils changent « de peau, les clibros ou têtes de chien et les couresses qui les tuent en les frappant « sur la tête et les avalent. Pendant ce combat à outrance où la victoire semblerait « devoir rester au serpent, chaque fois que la couresse est mordue, elle se roule « sur des feuilles de *coton* ou de *pied-poule* et revient à la charge jusqu'à ce que « son ennemi succombe, c'est alors qu'elle le hume en commençant par la tête,

---

cles déjà publiés, je ne pourrai les faire connaître qu'à la fin dans un article supplémentaire.

« (Beaucé *notice sur Sainte-Lucie.*) (1)

Ainsi cette tradition existe à Sainte-Lucie comme à la Martinique et se repète avec autant d'assurance, rien ne serait plus facile que d'en vérifier la réalité. Il suffirait de mettre en présence le serpent et la couleuvre dans un tonneau ou mieux dans un pitt de coqs. On pourrait même ouvrir des paris. Mais une expérience pour être faite, exige qu'on se donne quelque peine, tandis que quelques phrases plus ou moins bien tournées se tournent dans un fauteuil. D'ailleurs la version du combat sourit à l'imagination, et c'est assez pour beaucoup d'esprits; J'ai vainement tenté jusqu'aprésent de me procurer à la fois une couleuvre et un serpent, c'est pourquoi je serai reduit à n'opposer au fait en question que quelques raisonnemens. Ainsi on fera observer queprésentement:

1° Il n'y a point à la Martinique de couresse qui atteigne les dimensions d'un moyen serpent : les couresses de trois à quatre pieds sont les plus grosses qu'on ait jamais vues. 2° que la couresse n'a point de crocs, ni de venin, ni aucune autre défense. 3° que la couresse n'est peut être qu'herbivore; car on ne trouve point dans son ventre des rats, poules, etc. et autres proies qu'on trouve dans le ventre du serpent; par conséquent, si quelquefois elle se repaît de chair, ce ne serait que de la chair du serpent ; on peut, il est vrai, faire cela pour un ennemi. 4° enfin que le nombre des couresses est loin d'être aussi considérable à la Martinique que celui des serpens; car on ne tue point les couresses par douzaine, dans la coupe des cannes ou dans les défrichemens ? Il serait singulier que le champ de bataille restât plutôt aux vaincus qu'aux vainqueurs. Tout cela me porte à penser, qu'aulieu de manger le serpent, la couresse, pourrait bien, au contraire, faire partie de son *menu* (2).

Suivant d'autres, le serpent aurait un ami, un allié, bien digne de lui ! sans doute, car cet ami et cet allié serait le crapaud. C'est du crapaud dont il tiendrait les matières dont il compose son venin. Il ne faudrait rien moins que l'union de ces deux êtres, horreurs de la nature, pour produire cet affreux poison. Ce conte est sans vraisemblance; il y faut voir sans doute une allégorie pour

---

(1) *J'ai vu, m'écrit M. Duchatel, le combat de la couresse et du serpent; celui-ci fuyait toujours, l'autre le saisisssait et cherchait a l'étouffer dans ses étreintes. Mordue; la couresse allait se frotter sur des herbes appelées* cheveux-béqués *et revenait au combat. La nuit arrivant, j'ai tué le serpent, regrettant beaucoup de ne pouvoir connaître l'issue du combat ?*

Je ferai remarquer les différences qui existent dans toutes les versions de ces témoins oculaires. L'un dit que la couresse tue le serpent en lui écrasant la tête, l'autre qu'elle l'etouffe de ses étreintes, un autre qu'elle le mange. Les herbes varient aussi. Dans une enquête judiciaire on se défie d'un témoin qui change de versions.

(2) *Tous les renseignemens que j'ai pu obtenir me confirment qu'il n'y a à la Martinique qu'une seule couresse, (coluber cursor). C'est celle qu'on rencontre le long des ruisseaux, qui bordent les chemins, dans les ravines, dans tous les endroits ou il y a de l'eau, ses couleurs sont belles, sa robe tire sur le vert, avec deux bandes longitudinales jaunes ou blanches sur le dos. Le plus ordinairement elle n'a que deux pieds et demi à trois pieds, elle n'a point de crochets mobiles, « elle est, dit M. de Lacépède aussi timide que peu dangereuse ; elle se « cache ordinairement lorsqu'elle aperçoit quelqu'un, ou s'enfuit avec tant « de précipitation, que c'est de là que vient son nom de couresse ou-coureuse. «*

représenter cette sorte d'attraction qui existe entre les méchans, et qui fait qu'ils se craignent et se respectent les uns les autres, *quæ inter bonos amicitia dicitur, hæc inter malos factio est.* (Cicéro, *De amicitia.*) Il est plus probable, comme le dit une autre version, que le crapaud est au nombre des animaux qui servent à la nourriture du serpent. Enfin, une troisième opinion est que le crapaud est ennemi du serpent. Voici à ce sujet une anecdote qui m'a été envoyée par un anonyme (lettre de 16 pages); « M. A. D... et M. L. A..., son frère, propriétaires à la Grand'Anse, avaient émigré en 1793 dans une colonie anglaise, que je crois être St.-Vincent; ils observèrent qu'il n'y avait point de serpens dans cette île, mais qu'il s'y trouvait une grande quantité de petits crapauds d'une très petite espèce. Ces deux messieurs qui avaient, dit l'anonyme, infiniment d'esprit et de raison, pensèrent que la nature a, la plupart du temps, des secrets impénétrables, et que les petits crapauds pouvaient bien être le talisman qui préservait l'île de St.-Vincent de la présence du *Trigonocéphale.* C'est pourquoi ils résolurent d'en gratifier la Martinique. » Cette importation ne pouvait d'ailleurs avoir d'autre inconvénient que d'incommoder les oreilles délicates. Les crapauds furent lâchés sous le pont de St.-Pierre, ils multiplièrent, se répandirent dans la campagne, mais ils furent longtemps à franchir le Morne-Calebasse. Cependant les *Trigonocéphales* ne paraissent pas s'en être plus mal trouvés; je crois même que nos petits crapauds n'ont servi qu'à leur fournir un aliment de plus. » Ainsi s'exprime le spirituel anonyme, dont je n'ai pu encore deviner le nom, mais qu'à son style et aux autorités dont il se sert, on peut soupçonner d'être l'un de nos aimables et vénérables *sachems.* Je dois pourtant lui rappeler que MM. Moreau de Jonnès et Guyon, qui parlent de cette importation des petits crapauds à la Martinique, la considèrent comme une fable. C'est à nos grands papas à décider cette grave contestation.

Le serpent attaque-t-il l'homme? Il semble que, dans l'état actuel de nos relations avec le serpent, rien ne devrait être moins obscur que la réponse à cette question. Mais telle est l'incertitude de l'observation humaine, que même sur ce point il n'y a point accord. La plupart des personnes interrogées par moi m'ont bien répondu que le serpent ne se jette sur l'homme que lorsqu'il est surpris et que l'homme se trouve à sa portée; qu'en toute autre occasion il fuit notre approche, lorsqu'il peut en être averti. Cependant, quelques-uns m'ont raconté des histoires de négresses poursuivies par le serpent. L'auteur de l'article *Trigonocéphale* (grand dictionnaire des sciences naturelles) dit positivement *qu'il poursuit l'homme par une suite d'élans rapides et avec la vitesse d'un trait lancé avec force par la corde d'un archer vigoureux.* C'est ainsi que se raconte l'histoire, même naturelle. Certes, s'il en était ainsi, la Martinique serait encore inhabitée. Quant aux récits particuliers de personnes poursuivies par le serpent, ils ne sont explicables qu'en tenant compte de la peur, qui fait voir bien des choses (1). Il

(1) *Une croyance populaire, que la peur a fait naître suppose que le serpent poursuit l'homme : c'est une erreur. J'ai souvent attaqué des serpens dans les trous mêmes où ils s'étaient logés et je les ai piqués avec des gaules; tourmentés, ils mordaient la gaule, ils étaient visiblement dans une grande fureur, ils allongeaient sous la gorge une sorte de poche, ce que les nègres appelent* tirer la mangeole. *Jamais l'un d'eux ne m'a poursuivi. Dans les champs, lorsqu'ils cherchent à fuir, je les ai poursuivis de très près, je les ai vus s'arrêter comme le*

est hors de toute contestation possible que le serpent, si gros qu'il soit, n'est plus à craindre du moment qu'il est vu et qu'on est hors de l'atteinte de son jet. M. V. G..., homme courageux, dans la parole duquel j'ai foi, m'a raconté que se trouvant un jour face à face avec un serpent, sans reculer et sans perdre son ennemi de l'œil, il se fit apporter un bâton et tua le serpent avant que celui-ci eût eu le temps de broncher, fasciné qu'il était par le regard assuré de l'homme. On constata que l'animal n'était point dans le travail de la digestion et qu'il n'était paralysé par aucune cause appréciable. Un cœur ferme est le meilleur bouclier.

Peut-être aussi le serpent était-il trop près de M. V... et ne pouvait-il prendre son élan; car on dit que, pour piquer, le serpent a besoin d'être à distance et de prendre carrière. Je revenais un jour, m'écrit le bon et aimable M. Duchatel, *homo nec infacetus et satis litteratus,* « je revenais de la chasse de la poule « d'eau, et je voulais décharger mon fusil sur des grives venues à la pipée, lors- « que je sentis ma jambe gauche glisser sur un corps qui cédait; je me retourne « et j'aperçois un énorme serpent gris-blanc, tout contre moi, et me *léchant la « jambe!* Sauter dix pas en arrière et tuer le serpent d'un coup de fusil, fut l'a- « faire d'une seconde. Je pensai que j'étais trop près de l'animal pour qu'il eût « pu me piquer, il attendait que je m'éloignasse. »

Autre historiette : —Le salon de la belle habitation de M. de C.., à la Basse-Pointe, était fermé depuis longtemps. Une négresse y étant entrée sans lumière, sentit sous son pied un corps rond et froid ; l'héroïne, sans changer de position, appele à son secours, on accourt, les fenêtres sont ouvertes, et l'on voit que cette femme tient sous son pied un énorme serpent! Si j'étais peintre, je voudrais peindre cette africaine, le pied ainsi posé sur le serpent. Certes, elle ne pensait point que le serpent était trop près d'elle pour la piquer. L'art ancien n'a pas trouvé de plus belle expression à donner à l'homme que celle d'Apollon quand il vient de tuer le serpent Python :

« Le Dieu a decoché sa flèche; de la hauteur de sa joie il con-
« temple sa victoire, etc., etc., etc. »
(WINKELMAN, *Description de l'Apollon de Belvédère.*)

Ce n'est pas tout: A quelque temps de là, mon ami, M. de L..., qui avait entendu cette histoire de la bouche même de Me de C.... eut occasion d'aller demander gîte sur l'habitation de la Basse-Pointe. Un nègre le conduisit dans une chambre obscure, évidemment inhabitée depuis longtemps, et dont l'une des portes ouvrait sur un salon. — N'est-ce pas, dit M. de L..., le salon où l'on a tué ce serpent? — Oui, maître, répondit le nègre, *pas tini encore.* L. qui est un homme résolu et incapable d'aucune lâcheté, comprit qu'il fallait s'exécuter, mais il ne s'endormit pas sans songer au serpent et à la brave négresse. Tout-à-coup, vers le milieu de la nuit, voilà qu'il entend un grand fracas et sent en même temps tomber sur sa poitrine un corps lourd, c'était trop lourd et trop bruyant pour être un serpent. Il suffit à M. de L... d'étendre la main pour reconnaître que c'était le ciel du lit. Réveiller les domestiques, appeler un secours quelconque, c'eût été courir le risque d'être la fable de l'atelier. M. de L. se dégagea comme il put de dessous son ciel malencontreux; mais il m'a assuré

---

tion et se mettre en garde; mais jamais aucun n'a couru sur moi: le pays ne serait point habitable s'il en était autrement (lettre de M. Duchatel.*)*

qu'il ne referma plus l'œil le reste de la nuit et qu'il revit le jour avec plaisir. Cette sorte de cauchemar doit être assez fréquent à la Martinique : on doit souvent y rêver serpent, d'autant plus que dans les courtes veillées du pays, il n'est pas rare d'entendre raconter des *contes* de serpens qui ont été trouvés lovés sur la poitrine de personnes endormies.

Dans la notice sur Ste.-Lucie, publiée en 1841 par M. Beaucé, on lit le fait suivant : « Le serpent ne se sert de ses crocs et de son venin que pour sa dé-« fense ; car sur l'habitation Toutmassé, une négresse nourrice eut les deux seins « successivement tétés par un serpent pendant la nuit. Soit frayeur, soit som-« meil ou présence d'esprit, elle attendit que l'animal se fut retiré, ce qu'il fit « après avoir vidé les deux seins. Alors elle appela son maître, qui vint à son « secours et tua le serpent. Il était réellement plein de lait ; la négresse n'eut « point de mal. »

Voilà une concurrence pour les petits chiens, si utiles aux femmes qui ont trop de lait. La mode en viendra peut-être : — il serait pittoresque, et même mythologique de voir un *Trigonocéphale* suspendu au sein de nos belles compatriotes. Si Jupiter existait encore, Jupiter serait bien capable de prendre cette forme-là.

Cela s'est dit de la vipère d'Europe qu'on l'avait plus d'une fois surprise au pis des vaches qu'elle têtait aussi bien que le ferait un veau. Je ne savais pas que le même goût eut été observé chez le *Trigonocéphale*. Au temps que j'avais pour voisin feu M. Monfleury Delhorme, d'ingénieuse mémoire, la présence d'un serpent nous ayant été signalée dans des masures qui environnaient notre maison, il fit placer du lait dans le dessein de voir si le serpent se laisserait allécher; mais celui-ci ne se laissa pas prendre. *Lacte, vino, aqua et ovorum vitellis delectantur*, ils aiment le lait, le vin, l'eau et les œufs, dit un auteur latin. *Vini incontinentes esse Aristoteli proditum, ideo quidam vino circa sepes apposito viperas venantur.* Ainsi, suivant Aristote, le serpent serait un ivrogne! Si les nègres savaient qu'Aristote a dit cela, Oh! la bonne excuse pour le vin, les liqueurs et le tafia qu'après quelque temps, nous ne retrouvons plus dans nos greniers!

Pour moi, en parcourant toutes ces traditions je ne vois que la prodigieuse tendance qu'anciens ou modernes nous avons toujours eu à admettre des accidens bizarres, des observations précipitées, pour des lois naturelles et générales.

Dans une des lettres qui m'ont été adressées, je trouve ce renseignement : « Le serpent, dès qu'il est aperçu et qu'il est poursuivi, s'il croit ne pouvoir plus « se confier à la fuite, s'arrête, se love en rond et, dressant de ce rond sa tête me-« naçante, il attend bravement son ennemi. Il suffit alors que le nègre pose à « une petite distance son chapeau ou une partie de ses hardes roulés, le nègre « aura tout le temps d'aller quérir une arme ou d'appeler un aide pour tuer le « reptile. Celui-ci est tenu en arrêt et ne bouge pas; il croit toujours que c'est « l'ennemi qui est devant lui. » Cette ruse de guerre nous est bien permise. J'ai été témoin d'un fait pareil. Ayant fait rencontre, pendant la nuit, avec un serpent, je l'arrêtai tout court en plaçant devant lui une lanterne allumée, et nous eûmes le temps de prendre les précautions convenables pour le tuer. — Feu M. Auguste de Larochetière m'a assuré qu'il s'était préservé de l'atteinte d'un gros serpent en la parant avec un parapluie : la soie portait les traces de l'imbibition du venin.

Il n'y a pas un enfant qui ne sache ici que rien n'est plus facile à tuer qu'un serpent. Cette tradition est-elle répandue pour maintenir les courages? On dit que le

coup d'une simple baguette, par une main faible, suffit pour rompre l'échine au plus gros serpent. Quoi qu'il en soit, j'ai toujours reconnu que la mort des serpens qui m'étaient apportés était le résultat de coups violemment assénés; on ne se croit jamais trop sûr de la mort d'un pareil ennemi: il est permis de le fouler aux pieds. M. de Lacépède dit que « la vie, dans les vipères d'Europe, est très-« tenace, qu'on ne parvient à les tuer qu'avec une certaine difficulté et qu'elles « résistent aux coups et aux blessures plus peut-être que d'autres serpens. » Suivant une troisième opinion, le serpent, aussitôt qu'il se sent frappé, ferait le mort, *arundine percussi, mortuorum instar jacent: si frequente ictu peticris totis viribus mordere conantur,* J'ai ouï parler ici de nègres, preneurs de serpens, qui ont été piqués par des serpens qu'ils croyaient morts.

Lucrèce, au livre IV, rapporte, comme une chose très-connue, la manière suivante de tuer le serpent;

Est utique ut serpens hominis contacta salivis.
Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne,
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt. (VOLTAIRE.)

Voltaire, qui poursuit la crédulité humaine partout où il la trouve, combat ainsi cette opinion à l'article *serpent*, de son *Dictionnaire philosophique :*

« Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant un « peu avec ma salive un bâton ou une pierre, et en donnant sur le milieu du « corps du serpent un petit coup qui pouvait a peine occasionner une petite « contusion (10 janvier 1772. — FIGUIER, *chirurgien.(*

« Ce chirurgien, m'ayant donné ce certificat, deux témoins qui lui ont vu « tuer ainsi des serpens m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je voudrais le voir « aussi; car j'ai avoué dans plusieurs endroits que j'avais pris pour mon patron « St.-Thomas Dydime, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

« Il se peut, en effet, que Dieu ait permis que la salive de l'homme tue les « serpens ; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien ait assommé des « serpens à grands coups de pierre et de bâton. Il est même probable qu'ils en « seraient morts, soit que le sieur Figuier eût craché, soit qu'il n'eût pas craché. »

Je recommande cette apologue à MM***,.

L'horreur que le serpent inspire à tous les hommes est extrême. L'effet surtout que sa vue produit sur certains nègres est incroyable. Il ne faudrait pas beaucoup pour leur persuader que le diable y est encore caché. Un jour que M. Gandelat et moi nous nous amusions à suivre, en canots, un serpent que nous faisions nager dans la mer. Un des rameurs du canot de M. G... paraissait tellement impressionné chaque fois qu'on approchait du reptile, qu'il fallût le débarquer. Lorsque le serpent fut près d'aborder la plage, ce fut un émeute dans la foule accourue pour le voir. On se rua sur lui avec pierres et bâtons, il fut impossible d'empêcher qu'on l'assommât; c'est à qui se faisait gloire de porter au moins un coup à cet *ennemi du genre humain.* Il a été remarqué que les négresses en avaient plus peur que les nègres. Dans la coupe des cannes, on alterne les sexes autant que possible : une négresse est placée entre deux nègres. L'atelier travaille sur le même fil, et, de temps en temps, la voix du commandeur rappelle de songer aux serpens :

Discite justitiam moniti non temnere divos!

Sitôt qu'un de ces animaux est aperçu, l'atelier reflue en arrière, et le plus

hardi, ou le plus habitué d'entre les nègres, sort des rangs et tue le serpent. Mais il faut voir la fuite que prennent les négresses, et entendre les elameurs qu'elles poussent. Tout le monde a éprouvé le saisissement involontaire que fait éprouver la reneontre soudaine de la couresse, si innoeente qu'on la sait; mais elle a la forme du serpent. A la Guadeloupe, à la vue d'une eouresse, les nègres se débandent, quoiqu'ils saehent qu'il n'y a pas de serpens dans eette île; mais à la Guadeloupe on eraint plus les serpens qu'à la Martinique, *majoré longinquo reverentia!* On m'a dit qu'à la Dominique les nègres reculeut devant la *Tete de chien*, qui n'est aussi qu'une eouleuvre et qui n'a jamais fait de mal à personne. Il y a peut-être en ecei quelque chose de providentiel; que le lecteur me permette d'expliquer mon idée. Le nombre des espèees de serpens répandus sur la surfaee du globe, ainsi que je l'ai dit au eommeneement de eette histoire, est eonsidérable; mais, dans ee nombre, quelques-uns seulement sont venimeux. Or, e'est la renommée de ees quelques venimeux qui protége les autres; ear eeux-ci, sans armes, sans défense, deviendraient faeilement la proie de tous les animaux earnivores; mais ils sont défendus par l'ombre de leur terrible famille.

La manière dont marehe le *Trigonocéphale*, son mode de progression, eomme nous disons en physiologie, n'est pas beaueoup mieux connu que les autres parties de son histoire. Je erains que le simple énoneé d'une pareille proposition paraisse quelque peu paradoxal; ear e'est là une de ces questions, qui, pour être résolues, n'ont besoin, on le dirait, que d'un seul regard! Mais qui a regardé le *Trigonocéphale* dans l'intention de voir eomment il marehe? C'est ce que le leeteur déeidera s'il veut eutrer avee moi dans un examen un peu attentif.

Le serpent rampe, e'est même de là que lui vient son nom: de *serpere* qui veut dire ramper. Il s'avance en traçant des sinuosités horizontales, parallèles au sol et non perpendieulaires, ainsi que le représentent beaueoup d'images qui en sont faites (1) *in a havy undulating manner* dit un auteur anglais.

Sa eroupe se recourbe en replis tortueux.

Il forme des ondes ou plutôt une suite d'ares de eerele latéraux, dont l'un sert de point d'appui à l'autre, de telle sorte que si l'on voulait remonter au principe du mouvement, à la foree impulsive qui anime le reptile, il semble qu'il faudrait remonter à sa queue; ear, dans ee système de mouvement, eette queue paraît être le point de départ ou d'impulsion. *On ne saurait dire ou gît le principe de ses déplacemens* (Chateaubriand), *occultis accessibus, non occultis passibus animal hûc progréditur* (Aristote). On voit par ees eitations que dans tous les temps le mode de progression du serpent a exeité l'étonnement des hommes.

Si, eomme on n'en peut douter, la eause première du mouvement, ehez le serpent eomme chez tous les autres animaux, part du système nerveux, e'est a dire du eerveau et de la moelle épinière, il faut que le *fluide*, *l'influx*, *le je ne sais quoi nerveux*, deseende jusqu'à sa queue et remonte ensuite, afin que le reptile soit

(1) *Je me suis assuré qu'il en était ainsi en fesant marcher devant moi les serpcns qu'on m'apportait et que j'excitais soit avec une baguette soit en approchant du feu près de leur corps. Cependant, même sur un fait aussi facile à vérifier, il y a dissentiment. Un auteur anglais s'exprime ainsi,* on earth their windings are perpendieular to the surfaee, in water they are parallel toit.

animé et poussé en avant; je ne veux pas dire que le serpent est obligé de s'avancer droit et raide devant lui, il est au contraire fort souple, il peut remuer séparément toutes les parties de sa longue échine, tantôt sa tête, tantôt son cou, sa queue son dos, de même que nous pouvons mouvoir nos bras et nos jambes. Cependant on peut dire que le serpent en se meut point comme la plupart des autres animaux; car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes; au premier coup d'œil sa progression semble se rapprocher de celle du ver de terre, c'est pourquoi quelques uns la qualifient de *vermiculaire*; mais lorsqu'on vient à comparer de plus près ces deux reptiles, on voit qu'il existe entre leurs mouvemens de grandes différences. Le serpent a une colonne vertébrale composée de pièces mobiles résistantes et qui sont jointes par de nombreuses articulations, le ver n'a rien de semblable: il est tout chair et tout d'une pièce. Le serpent « *se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde,* » dit un poète; il peut enfin se tourner, se virer et se diriger dans tous les sens. Mais il ne peut s'allonger ni se raccourcir; le ver, qui n'est qu'une suite d'anneaux charnus élastiques, s'allonge et se raccourcit à volonté: c'est dans cette sorte d'élasticité que gît tout le principe de sa locomotion. C'est en un mot un ressort qui marche.

Les moyens de progression du serpent consistent dans ses côtes qui sont très nombreuses (250 pour un serpent de taille ordinaire, ainsi que nous le verrons dans la partie anatomique) et dans les écailles de sa face inférieure (275), qui sont embriquées les unes sur les autres, mais dont chacune reste à moitié libre et parfaitement indépendante. C'est par là qu'il a prise sur le sol et qu'il s'y fait des points d'appui. Ce sont ses pieds et ses jambes, comme le dit ingénieusement Aristote, *squamis quasi unguibus et costis quasi cruribus innituntur.* Il marche, comme marche une roue à engrenages.

Mais ce qu'il y a de sûr, ce qui est important à connaître, c'est que quelque soit le secret de la progression du serpent; cet animal lors même qu'il fuit, fuit comme le lion: il marche lentement et ne procède point par longues traites. Cela se voit surtout lors de la coupe des cannes; l'approche des travailleurs, et sans doute aussi le bruit qu'ils font, (1) donnent l'éveil au serpent, mais il ne se lève que pour aller se remiser ou plutôt se relover à quelques pas. C'est pourquoi lorsqu'on est à la poursuite d'un serpent qui vient d'être apperçu il ne faut pas aller le chercher bien loin.

M. Darrigan m'a dit avoir vu de ses yeux, que dans la descente d'un morne le serpent avait la vitesse d'un trait: mais que dans la montée il s'élevait difficilement. Je ne trouve, dans son organisation, rien qui rende compte de cette différence. D'autres disent qu'il peut aller à *reculons*; je ne l'ai pas vu.

Lorsqu'il marche, le serpent porte la tête haute, la partie antérieure de son corps, que l'on peut considérer comme son cou, se détache du sol. Cette attitude est pleine de grâces et de fierté; c'est ce que Virgile représente si bien par la fameuse coupe du vers:

Pectora quorum inter fluctus arrecta!

(Episode de Laocoon, lorsque les deux serpens nagent de Ténédos vers la ville de Troie.)

Mais dire comme quelques-uns, qu'en certains momens, surtout lorsqu'il est

---

(1) *Nous parlerons plus tard de l'organe de l'ouïe chez le serpent.*

furieux, le serpent se redresse de toute sa longueur, qu'il marche droit, *debout sur l'extrémité de sa queue, dans une attitude perpendiculaire et comme par enchantement!* (CHATEAUBRIAND.)

Longa trabe rectior adstat.

OVIDE.

L'image peut-être poétique; mais elle n'est pas naturelle pour un anatomiste. Nous ne concevons guères un équilibriste de cette force, surtout avec une colonne vertébrale, si longue, si flexible, entièrement cartilagineuse, et un système musculaire destiné à ramper. *They entirely want a* FULCRUM, *the whole body being composed of insupported muscles and joints that are yielding; all formed to give play, none to give power.* (Encyclopedie Anglaise, art. serpent.) Cependant beaucoup de témoins déposent avoir surpris le serpent ainsi debout,

Magna se mole ferentem.

je veux citer un de ces témoins, afin qu'on s'adresse à lui pour plus amples renseignemens : c'est M. Esparvier, dont la réputation comme bon habitant est incontestable; il m'a dit avoir tranché en deux, avec son coutelas, un serpent qui se présentait à lui dans cette raide attitude! Pour peu que le serpent eut cinq pieds : ô Jupiter! quelle rencontre!

Je ne sais si, comme Pline l'enseigne, le serpent dort les yeux ouverts, *apertis dormit oculis,* (il est vrai qu'il n'a pas de paupière supérieure); mais je ne crois pas qu'il y ait eu personne d'assez hardi pour être allé observer son sommeil (1)

---

(1) *Le sommeil du serpent, ainsi que l'attestent plusieurs personnes, paraît être un sommeil profond; pendant qu'il est en cet état on peut porter sur lui la main impunément et sans le réveiller. Un fait qui m'est pour ainsi dire personnel sert à confirmer cette observation. Il est très vrai, comme le bruit s'en est répandu dans le public, que samedi dernier un serpent de 3 pieds 7 pouces a été trouvé lové sur l'une des fenêtres du premier étage de ma maison de ville, rue Pesset. Il était probablement endormi. Une servante, qui était allée pour fermer la fenêtre, prit le serpent pour une pierre et y porta la main, elle s'apperçut de sa méprise au froid que lui fit sentir le contact. On accourut à ses cris, et ce ne fut que lorsque le serpent fut frappé qu'il commença à se mouvoir. J'ai constaté que son estomac était vide et qu'il ne pouvait être qu'endormi. Un serpent dans ma maison, à point nommé! au moment où je m'occupe des serpens! n'est-ce pas là une de ces rencontres fortuites où l'on serait tenté presque de prêter au*

de près; on aurait crié à celui-là plus prudemment qu'à propos du chat : ne réveillez pas le serpent qui dort. Lors-même qu'il paraît reposer, le serpent est toujours en garde, toujours prêt à s'élancer sur qui le surprend. C'est sans doute à cause de cette vigilance continuelle qu'on en a fait l'emblême de la prudence, dont il entoure le miroir. Il est alors lové ou *louvé*. Lover est le mot local dont on se sert pour représenter la position ou il se tient. Roulé plusieurs fois sur lui-même, il forme alors, dit M. Blot, *quatre cercles égaux superposés et appuyés sur sa queue*, mais le plus souvent ces cercles sont plutôt concentriques que superposés. Tout son corps est ramassé sous sa tête; celle-ci est placée au sommet et au centre de cet enroulement, retirée un peu en arrière par une espèce de crochet de la dernière vertèbre cervicale, comme une vedette toujours en observation et comme un trait toujours prêt à partir. Lorsque l'animal veut s'élancer, il se débande comme un ressort, allonge sa masse avec une telle vitesse, qu'on le perd de vue dans cet instant. L'éclair n'est pas plus prompt.

Les poètes de toutes les nations se sont extasiés sur cette pose du serpent (je ferai remarquer, en passant, que de tous les animaux, le serpent est celui qu'ils se plaisent le plus à comparer avec l'homme). Les descriptions du serpent *lové* abondent; le lecteur me saura gré peut-être de lui remettre sous les yeux la plus célèbre de toutes par rapport à nous, celle du serpent lové près de Mme. Eve dans le para-

---

hazard une intention? ou pour parler comme Montaigne « semble t-il pas que ce soit un soit artiste? *Mes domestiques sont convaincus que ce serpent m'a été* envoyé. *Par qui? par un conciliabule de serpens? ou par quelque être plus fabuleux encore? Aucun ne veut coucher dans la chambre où le serpent a été trouvé: ils me prient de renoncer à* couper *les serpens, c'est à dire à les disséquer. Je suis menacé de la terrible colère des serpens. En des temps de ténèbres c'est de faits semblables que les superstitions prennent naissance; j'ai déjà noté la manière vraiment remarquable dont les nègres parlent du serpent. C'est toujours pour eux un être intelligent et malicieux, une sorte* d'esprit *aux aguets pour nuire à l'homme et dont il faut se garder d'encourir la colère, c'est toujours* compère serpent*! Le serpent dont je parle est venu des halliers qui sont dans le voisinage de ma maison et qui communiquent avec le Morne-Miral. J'avais fait les jours précédens tailler ces halliers, prévenu de la présence d'un serpent par la rencontre d'une peau(Je parlerai plus tard des changemens de peau chez le serpent.) Il se peut encore que l'animal ait été apporté dans les herbes de mes chevaux. D'autres personnes d'un jugement plus raffiné et qui ne se contentent point d'explications simples et naturelles veulent que ce serpent ait été attiré par l'odeur de serpents morts, et dont je fais dessécher les squelettes dans ma cour. Mais tous les animaux fuient devant les cadavres de leurs semblables. C'est contre eux le plus sur épouventail, le cheval recule à passer devant l'abattoir des boucheries, j'ai entendu les bœufs, à cette approche, pousser de longs gémissemens, ce n'est pas sans une sorte d'effroi que nous voyons le cimetière? Le serpent serait donc, après l'empereur Vitellius, le seul être pour qui l'odeur d'un frère mort sentirait toujours bon? Le fait present me servira encore à constater que le serpent peut grimper le long des murs (ce que j'avais énoncé précédemment d'une manière très indécise); car pour atteindre le point où était lové celui qui a été trouvé chez moi, il a fallu qu'il montât le long d'un mur* de 18 *à* 20 *pieds de hauteur.*

dis terrestre :

> Circular base of rising folds, that tower'd
> Fold above fold, a surging maze !
> . . . .
> His head the midst, well stored with subtle wiles :

base circulaire de replis superposés qui montaient en forme de tour, orbe sur orbe. Labyrinthe croissant !

Sa tête élevée au milieu est remplie de fines ruses !

> « As when of old some orator renown'd
> « In Athens or free Rome etc., etc.

(MILTON, *Paradise lost.*)

«il se tenait comme au vieux temps dans Athènes et dans Rome libre, un orateur renommé chargé de quelque grande cause, etc., etc.»

Mais il est mal adroit à moi de rappeler les beaux vers de Milton au milieu de mon humble prose : c'est vouloir détourner l'attention du lecteur et égarer ses souvenirs.

Revenons au *Trigonocéphale.* Ce qu'il y a de positif, c'est que lorsqu'il s'élance il ne franchit qu'un espace tout au plus égal à sa longueur. Quelques uns prétendent qu'il peut atteindre plus loin, s'il est placé sur une élévation. « Il est certain, dit Lacépède, que l'espace qu'il parcourt est généralement peu étendu. » Il faut considérer que le serpent, lancé, ne perd jamais le sol, qu'il ne saute point; c'est-à-dire qu'il n'y a pas un moment où il reste suspendu dans l'air, entièrement dégagé de la terre, il conserve toujours par sa queue un point d'appui et de retour; c'est ce qui lui laisse la possibilité de revenir sur lui-même avec tant de vitesse et de se relover. Je suis confirmé dans cette opinion par M. Duchâtel qui m'écrit : « un serpent ne peut guères atteindre plus loin que le tiers de sa longueur, parce qu'il faut qu'il se replie sur lui-même, ou pour parler le langage du pays, qu'il se remette en demi love. »

Donc le serpent n'est pas toujours complètement lové, le plus souvent il se tient dans une demi-love, c'est-à-dire à moitié et irrégulièrement roulé ; il forme alors des nœuds bizarres. J'ai pu en examiner un à mon loisir dans cette position. On faisait tout autour de lui les préparatifs pour l'attaquer, il était impossible qu'il ne s'en aperçut pas; mais, lui, insouciant, sans déceler la moindre inquiétude, la tête tournée en sens inverse de ceux qui cherchaient à l'approcher, comme un duelliste consommé, ne semblait pas même y prendre garde. Jamais je ne vis regard plus hypocrite et plus féroce à la fois, quand tout-à-coup il s'élança par le côté, il *voya* sur ses agresseurs (*voyer* est encore un mot local pour exprimer le bond que fait le serpent qui s'élance); mais heureusement celui-ci n'atteignit personne et il fut tué par un nègre avant qu'il eut eu le temps de se relover. « J'ai plusieurs fois assisté à l'attaque de serpens lovés, dit M. Duchâtel, les nègres cherchent vainement à les tourner et à les prendre par les flancs ou par les derrières, mais le serpent ne perd aucune de leurs manœuvres, il les suit de l'œil, et par un mouvement imperceptible, toujours il leur présente sa redoutable tête. »

En général, on croit qu'il est nécessaire que le serpent soit lové pour qu'il puisse piquer ; mais je ne vois pas pourquoi il ne piquerait point même en marchant, si on se trouve à sa portée. On cite des nègres preneurs de serpens qui ont été piqués par l'animal lors même qu'ils le tenaient allongé et par un simple détour

de la tête (1). Il est vrai que le serpent se love avec une si grande rapidité que ce mouvement est pour lui instinctif. Toujours est-il qu'il faut se méfier du serpent dans toutes les positions! Dans les expériences que j'ai eu occasion de faire, lorsque je jetais au serpent un chien ou tout autre animal pour être piqué, j'ai toujours vu que le serpent ne s'élançait point immédiatement dessus. Il lui faut prendre quelque temps pour remuer sa langue, brandir sa tête, et pour viser son coup; souvent il n'atteint point du premier jet: il fait deux ou trois jets *à blanc* avant de piquer l'animal: cela me fait penser que lorsqu'on passe au pas de course devant un serpent, c'est une chance pour n'en pas être atteint.

Mais rien n'est plus léger que la progression du *Trigonocéphale,* l'oiseau qui fend les airs, fait plus de bruit, jamais il ne se révèle par le retentissement de sa marche. Si le long d'un chemin vous entendez frémir les feuilles desséchées ou s'ébouler quelques mottes de terre, soyez sûr que c'est un anolis et non pas un serpent. Vainement vous chercheriez quelques traces de son passage, il n'appuie point sur le sol, il l'effleure, il glisse, il coule et ne laisse aucune empreinte; tout est mystère en lui, tout est perfidie, il n'attaque point, il surprend. Sa couleur même favorise sa méchanceté; car elle se confond avec celle de la terre, avec celle des feuilles et des troncs d'arbres qui servent à le cacher à tous les regards: c'est un assassin toujours en embuscade! c'est pourquoi je ne conçois pas qu'il existe un homme qui puisse n'avoir pas peur du serpent!

On dit qu'après avoir frappé sa victime, le serpent cherche le ruisseau le plus voisin pour y laver sa gueule encore pleine de sang et de venin, c'est pour lui une nécessité, sous peine de périr des restes de sa fureur. On ne sait qui a vu cela: *cela*, comme toute l'histoire du reptile, est dans l'air du pays. Aucun nom ne se présente à ma plume pour contresigner le fait. Dans un procès criminel, la découverte d'une circonstance pareille ferait honneur à la sagacité du *Poète des assises*, M. l'avocat du roi; il en pourrait tirer un grand parti d'éloquence et de moralité; car la tradition est vraiment belle, c'est la grande idée de l'expiation; elle montre le besoin que nous éprouvons dans notre mystérieuse existence, de placer toujours à la suite du mal un petit bout de châtiment, même en ce monde! Hélas! Serpents et bien d'autres choses, tout ce que nous voyons, proclame la nécessité d'une autre vie, pour l'honneur de la Providence!

Le *Trigonocéphale* nage-t-il? tous les serpens nagent. Je me souviens d'avoir vu des bandes de vipères qui traversaient en toute liberté le lac de Lugano dans le Tessino, et le petit lac de Lourdes aux pieds des Pyrénées: rien n'était plus pittoresque à voir que cette flotille. Je pensais donc que le *Trigonocéphale* devait nager, quelques personnes m'avaient dit l'avoir surpris traversant des rivières. Une expérience que j'ai faite en vue de tout St.-Pierre a montré le serpent aussi rapide, aussi élégant nageur que le font les poëtes: du bord d'un bâtiment mouillé à une portée de fusil du rivage, j'ai jeté dans la mer un serpent de quatre pieds; aussitôt l'animal a mis le cap à terre.

Laocoonta petunt!

Il gagnait le rivage avec une prestesse, avec une grâce qu'il me serait difficile de vous dire. Comme nous le suivions en canot, chaque fois que nous en approchions, il s'arrêtait et se lovait au milieu des flots aussi lestement que s'il avait eu

---

(1) *C'est pourquoi il est de précepte, l'orsqu'on veut prendre un serpent de le saisir très près de la tête, derrière la machoire.*

l'appui du sol. Sa redoutable tête dominait toujours, et, roulé en anneau, il se laissait flotter au gré des courants. Puisqu'il est aussi bon nageur, on ne conçoit pas que le *Trigonocéphale* ne tente aucune excursion à St-Vincent qui est si proche de Ste-Lucie, non plus qu'à la Dominique qui n'est séparée de la Martinique que par un canal de sept lieues, canal que franchissent les ramiers et autres oiseaux. Le *Trigonocéphale* serait-il écarté de ces terres par quelque mystérieuse antipathie. (1) La plupart même des îlets qui sont semés autour de la Martinique et qui n'en sont éloignés que de 2 à 3 cents mètres n'ont point de serpens. La surface de ces îlets est évaluée à 100 hectares de terre, (dans des notes qui m'ont été remises par MM. Brière de l'Isle et Monnerot), ces îlets sont couverts de roches et de broussailles qui offriraient de sûres retraites au serpent. Il faut pourtant en excepter l'îlet Delavigne situé à une enjambée de l'habitation de ce nom et où l'on trouve beaucoup de ces animaux. J'ai ouï dire à M. de Tascher que les îlets du Vauclin en avaient aussi et je tiens de mon ami, le Dr Cornette de St-Cyr, qu'il a pansé une personne qui avait été piquée dans l'îlet Villarson, vis-à-vis Ste-Anne. On dit que le propriétaire de ce dernier îlet a pu y former cependant une colonie de lapins.

Comme dans tous le cours de cette biographie il nous a toujours fallu combattre l'exagération entée sur le fait simple, sur cet article encore de la natation du serpent, nous avons trouvé des personnes qui nous ont donné cet animal non seulement pour un animal nageur, mais pour un animal pêcheur, icthyophage, amphibie; il se tiendrait à l'affût sur le bord des rivières, ou sur les rochers qui en encombrent le lit, et happerait les poissons au passage, (sachez en attendant, que les poumons du serpent ne sont point organisés comme les poumons des animaux amphibies. Ce ne sont pas des branchies). Si le serpent plonge, tout au plus doit-il plonger comme l'homme pour revenir à l'air presque aussitôt. Cependant M. Merlande m'a assuré qu'on lui avait apporté un serpent encore envie et qui avait été trouvé dans un de ces paniers à pêche dont se servent les nègres et qu'on appelle *nasses* : l'animal avait été surpris là en flagrant délit de vol. Cicéron (*Cicero Noster*), m'a décrit dans les plus grands détails une merveilleuse pêche aux écrevisses qu'il avait vu faire par un serpent : le reptile, placé sur un rocher, harponnait les écrevisses, comme de la poupe d'un navire un adroit matelot harponne les marsouins. Le même auteur donne de la vitesse de la natation du serpent une idée que je ne sais si le lecteur acceptera: un jour il apperçut un serpent qui traversait le *cohé* du Lamentin à la nage. Ne pouvant l'atteindre avec un canot de poste forçant de rames, il se décida à lui tirer un coup de fusil ; mais l'animal allait plus vite que la balle, et il avait gagné le rivage avant que d'en

(1) *J'ai déjà parlé de l'introduction des serpents à la Guadeloupe, les faits qu'on a cités à ce sujet sont peu authentiques. D'ailleurs, quelque intérêt de curiosité scientifique qu'il peut y avoir dans une pareille tentative, je dirai que pour n'être pas criminelle, cette tentative aurait besoin de ne pas réussir. Par une expérience contraire, on parle d'introduire à la Martinique, la couleuvre* Boa *dite* Tête-de-Chien, *qui préserve, dit-on, la Dominique, de la présence du* Trigonocéphale, *On me cite notre compatriote M. Delaroche, comme devant en faire venir quelques individus; il est vrai qu'on ne signale à la* Tête-de-Chien *d'autre inconvénient que de manger les poules. Cet essai serait au moins innocent, mais on peut dire aussi d'avance qu'elle serait inutile, car, à Ste.-Lucie, il existe des* Tête-de-Chien *et beaucoup de* Trigonocéphales.

être atteint: c'est pourquoi le chasseur, pour la première fois de sa vie, manqua son coup. Il y a dans la Caroline, dit M. de Lacépède, un serpent appelé *Piscivore*; « il est très agile et très adroit à prendre le poisson. On le voit, pendant l'été, étendu autour des branches d'arbres qui pendent sur les rivières, il s'élance sur les poissons, les poursuit en nageant et en plongeant avec beaucoup de vitesse en prend d'assez gros qu'il entraine sur le rivage et qu'il avale avec avidité. » Après cela il est possible que le *Trigonocéphale* soit un animal pêcheur, et que Cicéron ait dit vrai.

Le sifflement du serpent est un lieu commun de la poésie:

Sibila lambebant, linguis vibrantibus, ora.

Dit Virgile: j'aime tant à croire Virgile, que je ne doute pas que dans la Grèce, berceau de la poésie, les serpens sifflaient; presque tous les poètes de l'antiquité le disent aussi. Il n'est pas possible qu'une fiction ait été adoptée avec autant d'unanimité; néammoins, je ne croyais point que le serpent de la Martinique sifflât.. trop de personnes me l'avaient représenté comme un *sourd et muèt;* déjà même j'avais trouvé une explication à la chose; (1) le mutisme du serpent me semblait en harmonie avec le système de notre nature intertropicale. Nos fleurs, me disais-je, ont en partage la beauté des couleurs, mais elles sont sans parfums; nos forêts ont une luxuriante végétation, mais elles sont sans échos; nos oiseaux sont brillants par le plumage, mais ils ne chantent pas: on ne peut avoir tous les dons à la fois. Ainsi le serpent a la force du Venin, mais il est muet. J'en étais là de ma croyance, lorsque j'ai trouvé dans le général R... (auteur d'un voyage à la Martinique en 1765), les lignes suivantes: « dans l'accouplement, où tous les « êtres paraissent animés d'une ame nouvelle, ses yeux brillants et pleins de « feux et une agilité de corps surprenante annoncent plutôt un tourment qui le « persécute, qu'un plaisir qui l'agite. *Des sifflements horribles et perçans, tou-« chants sans doute pour sa femelle, mais effrayans pour les hommes,* paraissent « être plutôt le langage de la fureur que celui de l'amour. » A moins que les

(1) *L'observation des faits, voilà le seul guide fidèle, pour mener à la vérité dans les sciences physiques. On ne peut aller d'un fait à un autre que par l'intermédiaire d'un autre fait. Ni l'analogie, ni aucun autre forme de raisonnement ne peuvent suppléer à cette grande voie de la vérité, sous peine de tomber dans les plus étranges erreurs. A ce propos, je livre à la malignité du lecteur, le fait suivant : En 1840, je fus appelé par mon confrère, le docteur C., en consultation auprès de M. de L., inspecteur des finances, récemment arrivé de France, et qui était malade de la peur de la fièvre jaune. Il se plaignait de vives démangeaisons qui lui avaient occasionné une grande insomnie. Assis près de son lit, M. C. et moi, nous nous livrions à de belles dissertations sur le travail du sang et sur la force médiatrice de la nature, qui s'apprêtait à une éruption salutaire, lorsque par hazard, je soulèvai les draps du lit, et mes yeux, se portant sur les jambes du malade, je vis qu'elles étaient couvertes de* fourmies rouges; *et malade et médecins je vous laisse à penser combien nous rîmes de la découverte. Oui, je le répète, aucune déduction, aucun raisonnement, aucune habitude, aucun tact, ne peut nous dispenser de l'observation directe. Si j'étais poète, je dirais que l'observation est le fil, le léger fil que Dieu nous a remis entre les doigts, pour nous diriger dans le dédale des choses humaines : gardons nous de le laisser tomber, sous peine de nous égarer dans les espaces imaginaires.*

Trigonocéphales se soient enrhumés depuis 1765, ou qu'ils aient eu une extinction de voix par toute autre cause, j'en demande pardon à l'épée qu'il portait, mais il faut que le général R... ait eu des oreilles bien extraordinaires pour avoir ouï les sifflements dont il parle! Depuis que j'ai connu ce passage, je suis revenu sur cette partie de l'enquête : j'ai multiplié mes questions, et toujours il m'a été répondu que le serpent n'avait aucun cri, de guerre, ni d'amour; que lors même qu'il expire sous nos coups il ne laissait échapper aucune plainte. Quelques personnes, cependant, disent qu'il fait entendre un son particulier. Les unes comparent ce son au bruit que fait le choc de la langue contre le palais lorsqu'on veut exciter un cheval, les autres disent que c'est un gloussement semblable à celui de la poule lorsqu'elle rappelle ses poussins. On suppose que, toujours trompeur, le serpent imiterait ce bruit pour attirer les poussins, les rats et les poules elles-mêmes. Nous le fesons peut être plus rusé qu'il n'est ; nous le calomnions en lui prêtant les sentimens de l'homme.

Le serpent pique-t-il ou mord-il? Cette question ainsi posée ne peut être qu'une question de mots. En effet, il suffit de considérer que le serpent n'a de crochets vénimeux qu'à sa machoire supérieure ; qu'il ne saisit point sa proie entre ces crochets comme avec des dents. Lorsqu'il s'élance, il renverse sa tête en arrière, ouvre largement sa gueule qui paraît toute blanche et hideuse à voir, redresse ses crocs, les place dans la direction du but qu'il veut atteindre, les enfonce par le mouvement de sa tête qui lui sert comme d'un marteau, et puis les retire instantanément. Il est vrai qu'il rapproche aussi en même temps la machoire inférieure, et parait s'en servir ; mais c'est seulement comme d'un appui pour faciliter l'action de la supérieure; car on ne retrouve jamais sur les objets piqués l'empreinte des dents dont cette machoire inférieure est armée. Celles-ci sont de véritables *dents*, destinées, comme nous le dirons, à un tout autre usage que les crochets. Remarquez, en outre, que les crochets sont à leurs extrémités libres, aussi afilés que l'aiguille la plus fine : ce sont bien là toutes les conditions de la piqûre. Je ne mentionne ici cette question qu'en vue de M...., ce grand interrogateur, l'O'Connell de l'interrogation. Cette question paraît l'embarrasser ; car il me l'a faite plus de vingt fois ; je crois même qu'il incline à croire que le serpent mord plutôt qu'il ne pique. Or, voici une troisième opinion qui nous accordera peut-être, mon interrogateur et moi : c'est que le serpent ne pique point, ne mord point; mais qu'il *accroche;* il lance ses crocs et les retire en ramenant à lui, ou en déchirant la partie dans laquelle ils ont pénétré. Je laisse le lecteur parfaitement libre de choisir laquelle de ces trois manières lui paraîtra la plus exacte. Quant à mon interrogateur, je le sais trop homme de bien et trop homme d'esprit pour souhaiter qu'un *Trigonocéphale* me pique, me morde ou m'accroche, pour me montrer la différence.

Le plus ordinairement le serpent se contente de frapper une seule fois l'objet sur lequel il s'élance, et puis il revient sur lui et se relove; mais je l'ai vu quelque fois, surtout sur les chiens qu'on lui présente, répéter ses coups avec fureur, envelopper sa victime de ses replis et ne l'abandonner qu'avec peine. On m'a cité un nègre qui portait à la jambe les marques de six piqûres faites à coups redoublés. Le serpent s'était entortillé autour, et il n'avait laché prise que lorsqu'il fut tué sur la place même. Cet animal m'est odieux ! Je ne supporte pas l'idée qu'il soit consacré à Esculape.

En résumé, s'il faut coire les renseignemens qui me sont parvenus, la popula-

tion de la Martinique serait beaucoup plus considérable en serpens qu'elle ne l'est en hommes ; le serpent abonde partout, dans les quartiers plats du sud, comme dans les montagnes du nord, dans les cannes de l'intérieur, comme dans celles des bords de la mer. M. Cornette de St-Cyr m'a assuré qu'à Ste-Anne et au marin il y en avait une pepinière indestructible dans les bois qui couvrent le rivage. M. Auguste Hayot en tue au Diamant trois ou quatre par pièce de cannes. « Au « St-Esprit, m'écrit M. Duchatel, cela varie beaucoup ; souvent je coupe cinq ou « six carrés de cannes sans tuer un seul serpent, et, cette semaine, dans environ « un carré, j'en ai tué vingt-deux. » Cette réponse résume celle de la plupart des habitans dont j'ai pu avoir l'opinion. M. Filassier en dit autant du Prêcheur; M. E. Cotrelle autant du Macouba ; mon oncle Rufz de Lavizon autant de Saint-Luce; M. de Turpin autant du Lamentin; M. Vergeron autant du Trou-au-Chat; M. Brière de l'Isle autant du François. Suivant les années et suivant les lieux le nombre du serpent est très variable par pièces de cannes. Voici une autre sorte de document un peu plus précis: M. le d^r Guyon, qui a tenu note des vipères prises au fort Bourbon et dépendances, en porte le nombre, de 1818 à 1821, à trois-cent-soixante dix, sans compter les viperaux, et, en comptant les viperaux, de 1822 à 1825, à deux mille vingt six: total pour une localité très bornée, 2,396 en huit ans. On se souvient, qu'à peu près vers la même époque, l'administration de M. *Donzelot* avait établi une prime de 50 centimes par tête de serpent. M. Vianès, qui était l'une des personnes chargées de payer cette prime et qui en tenait état, a bien voulu me communiquer une note dans laquelle il élève le nombre des têtes de serpent apportées par les nègres pour les environs du Fort-Royal seulement à 700 par trimestre. Généralement, les hauteurs de Saint-Pierre passent pour la partie de l'île qui contient le plus de serpens à cause des bois et des ravines qui leur offrent des retraites inaccessibles (1) M. Lalaurette m'a affirmé que dans le nettoyage des

(1) *Ceux qui ne connaissent point les colonies ne sauraient se faire une idée de ce que nous appelons ici un* grand bois *ou une* profonde ravine. *Qu'ils n'aillent pas se figurer la forêt de Compiègne ou d'Orléans, avec leurs routes royales et communales, avec leur taillis en coupes réglées et dont chaque baliveau est enregistré chez M. le garde-forestier du canton. Il faudrait pouvoir les mener en cet endroit ou le sentier que nous nommons* chemin de la trace, *passant sur la crête d'un morne, se rétrécit à la largeur d'une corde tendue, et laisse voir à droite et à gauche ces deux immenses nappes de verdure qui couvrent d'immenses abîmes et se déroulent à perte de vue, jusqu'à l'horizon. La mer, la mer seule, parceque c'est le plus grand spectacle de ce monde, la mer seule peut ici servir de terme de comparaison, encore la mer, en un jour de tempête, surprise et immobilisée tout-à-coup dans l'expression de sa plus haute furie; car la cime de ces grands bois retrace les inégalités du sol qu'ils couvrent, et ces inégalités ce sont des montagnes de 7 à 800 toises et des vallées d'une profondeur analogue. Tout cela est caché, fondu, nivelé par la verdure, en de molles et immenses ondulations. On dirait des vagues de feuillage. Seulement, au lieu d'une ligne bleue à l'horizon, c'est une ligne verte; au lieu de reflets bleus, ce sont des reflets verts; toutes les nuances, toutes les combinaisons que peut donner le vert: le vert foncé, le vert clair, le vert jaune, le vert noir. L'homme qui se trouve sur la crête du sentier peut se regarder comme un navire au milieu de l'Océan. Lorsque votre œil sera fatigué, si jamais on se fatigue à contempler la superficie de ces grands bois, essayez d'en pénétrer l'épaisseur. Quel inextricable chaos! Les grains de*

savanes de l'habitation Pécoul (environ 40 carrés de terre) on a tué, la première

---

sable sont moins pressés que les arbres ne le sont ici; les uns droits, les autres courbes; ceux-ci debout, ceux-là penchés en travers, tombés, appuyés, entassés les uns sur les autres. Des lianes grimpantes, qui vont de l'un à l'autre, comme des cordages aux mâts des navires, achèvent de boucher les vides de ce treillage; des parasites, non point des parasites timides comme la mousse ou comme le lierre, mais des parasites qui sont des arbres entés sur des arbres, dominent les troncs primitifs, les accablent, usurpent la place de leur feuillage, et retombent sur le sol en formant des saules pleureurs *artificiels. Ce n'est point, comme dans les grandes forêts du Nord, l'éternelle monotonie du bouleau et du sapin, ici est le règne de la variété infinie: les espèces les plus diverses se coudoient, s'entrelacent, s'étouffent, se mangent; tous les rangs, comme dans une foule d'hommes, sont confondus. Le mol et tendre balisier étale son parasol de feuilles, à côté du gommier, qui est le cèdre des colonies, c'est l'acomat, le courbaril, l'acajou, le tendre à caillou, le poirier, le mapou, le bois de fer (autant vaudrait nommer par leurs noms les soldats d'une armée). Notre chêne, le balata, force le palmier à s'allonger pour aller recevoir quelques rayons du soleil; car il est là aussi difficile aux pauvres arbres d'avoir un regard de ce roi du monde qu'à nous autres, sujets d'une monarchie, d'avoir un regard du monarque. Quant au sol, il n'y faut pas songer; il est aussi loin peut-être que le fond de la mer; depuis longtemps il a disparu sous un immense monceau de débris, espèce de fumier entassé depuis la création; on enfonce là dedans comme dans de la vase; on marche sur des troncs pourris, sur une poussière qui n'a pas de nom. C'est vraiment ici qu'on peut prendre une idée de la décrépitude végétale: une lumière luride,* lurida lux, *verdâtre, semblable, en plein midi, à celle de la lune à minuit, confond tous les objets et leur donne une forme vague et fantastique; une humidité méphitique s'en exhale, une odeur de mort s'y fait sentir, un calme qui n'est pas du silence (car il semble toujours à l'oreille qu'elle ouït le grand mouvement de composition et de décomposition qui s'accomplit là) achève d'imprimer cette secrète horreur que les anciens ressentaient dans les vieilles forêts de la Gaule et de la Germnie,*

Arboribus suus horror inest.

Seulement, de temps en temps, l'oiseaau, appelé siffleur de montagnes, *fait entendre sa gamme chromatique de trois notes, dont les reprises monotones disposent l'imagination à l'attente des plus étranges choses. On dit que la mer, en un jour d'ouragan, est une magnifique horreur; je crois que ce jour-là les grands bois ne doivent lui céder en rien.*

Une profonde ravine n'est souvent qu'un grand bois étagé, perpendiculaire, qui s'élève sur votre tête, au lieu de se déployer à vos pieds: telle est la ravine dite la Falaise *qu'il faut traverser en allant de St.-Pierre à la Basse-Pointe. Une belle prairie d'Europe, émaillée des plus belles fleurs, au plus* Beau Jour *du printemps, est moins riante à voir que ce rideau de verdure qui semble tomber du ciel. Il y a là, dans le feuillage, une magnificence de formes et de couleurs qu'il faut désespérer de décrire. Au fond coule la Rivière-Falaise, entre des voûtes de bambous dont les ogives végétales vous feraient presque croire que l'ogive gothique des plus vieilles cathédrales n'a pas eu d'autres modèles. Il n'est pas de voyageur, je parle des plus pressés, qui n'éprouve, en traversant ces lieux, un enchantement inexprimable, un besoin secret, religieux, involontaire*

année de sa gestion, 600 serpens, et la seconde année 300. M. l'abbé Gobet m'a dit que dans l'enclos très borné du presbytère du Fort, pendant l'espace de sept ans, on en avait tué vingt-neuf; suivant M. Winter-Durenel, lorsqu'il était chargé de l'habitation Meat Desfournau, dans les pièces dites *la batterie*, à cause de leur voisinage de la batterie Ste-Marthe, on tua 60 serpens; au contraire sur l'habitation Venancourt qui est voisine de l'habitation Méat, et dans tout le quartier *Monsieur*, je tiens de M. Desaint qu'on tue peu de serpens. Il faut attribuer leur rareté dans ce quartier a la disposition des terres qui en favorise la culture. Diverses autres circonstances doivent aussi influer sur le rassemblement

---

de courber la tête et de payer à l'ouvrier de cette belle chose son tribut d'admiration. J'ai toujours aimé le spectacle de la nature, c'est moins cher que l'opéra. Jeune *Etudiant, il me prit fantaisie de voir la Suisse: Un beau matin, je suis allé en parcourir tous les coins et recoins, mon sac sur le dos et mon bâton à la main: ce furent mes plus belles vacances. J'ai attendu trois jours sur le Wissenstein, couché sur de la paille, que le soleil voulût bien se lever sans nuage pour me montrer les cimes neigeuses des Alpes éclairées de ses reflets. Beaucoup de mes jeudis et de mes dimanches se sont passés dans les bois des environs de Paris, Ville-d'Avray, Charille, Vincennes et dans la forêt de Fontainebleau, dont toutes les fleurs et tous les lapins me connaissent. Je me suis assis sur les roches des Pyrénées pour en contempler les sites célèbres, la vallée d'Argelès et celle de Campan, la brèche de Roland et Gavarnï.* Je *confesse que tout cela ne me paraît point plus beau que la Falaise!*

En d'autres lieux, une ravine est quelque chose de plus sauvage; c'est une fente profonde, une fissure faite à la terre, et dont l'œil ne peut voir le fond, Quand on se penche sur les bords escarpés, le vertige vous prend.

Non secus ac si qua penitus vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes et regna recludat
Pallida, dis invisa, superque immane barathrum
Cernatur. trepidentque immisso lumine Manes!

On dirait, en effet, une des voies de l'enfer; les bords en sont encore au vif, noirs, rocailleux, sans un brin de verdure; au fond gronde toujours un torrent, comme le ressentiment au fond d'un cœur blessé. Mais que parlé-je de ravines!

Cytheron! Cytheron!

O ravine du Prêcheur! ô journée du 20 novembre! orage, fatal orage! horret animus meminisse! *Si, lorsque vous êtes au fond de ce gouffre, la sensation d'un tremblement de terre vient à traverser vos nerfs, si vous ne hatez point le pas, si vous récitez avec toute votre mémoire la prière d'Horace,*

Justum ac tenacem
Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinæ!

vous êtes l'homme le plus courageux du monde.

C'est dans ces sombres retraites, c'est dans ces grands bois, dans ces profondes ravines que règne le Trigonocéphale. *Ce sont là ses Tuileries et son Louvre, et voilà pourquoi j'ai essayé de le décrire. Il règne là, seul, dans la paix des tyrans,* pacem appellant ubi solitudinem faciunt; *il ne souffre autour de lui ni grosses ni petites bêtes, ni loups, ni cerfs, ni lièvres, ni lapins: c'est là qu'il atteint son plus grand développement, c'est là qu'il est inexpugnable, c'est de là d'où il bravera éternellement, peut-être, toute l'industrie humaine.*

des serpens en un lieu plutôt qu'en un autre. Sans doute il en est de la multiplication de ce reptile comme de celle de l'homme : elle est plus ou moins considérable, en raison de la quantité des alimens que le lieu peut offrir à l'animal; on conçoit aussi que si une femelle, à l'époque du rut, entraîne plusieurs mâles à sa suite (ce qui parait certain d'après plusieurs faits qui m'ont été communiqués depuis mon premier article), ceci peut faire trouver dans un lieu plus de serpens qu'en un autre. Enfin, d'autres causes accidentelles font aussi varier ce nombre : ainsi la pièce de cannes, où M. Duchâtel en a tué 22, était auprès d'une rivière; il y avait eu des débordemens les jours précédens, «il se peut, dit M. D., que les serpens, emportés par les eaux, et déposés dans les cannes se soient établis là où ils abordaient». En un mot, il est certain que le défrichement des terres, leur culture, les envahissemens de l'homme, la civilisation enfin détruisent les serpens. A Ste-Lucie, que M. Beaucé nous dépeint comme n'étant bientôt plus bonne qu'à être abandonnée aux nègres et aux serpens, le nombre de ces derniers est plus considérable encore qu'à la Martinique. M. Juge, qui a longtemps géré des habitations à Ste-Lucie, est aussi de cette opinion. Si nous remontons à des époques autres que la notre, nous voyons qu'au dire de nos premiers historiens, les pères Dutertre et Labat, le nombre et la grosseur des serpens étaient tout autre que ce que nous voyons aujourd'hui. Le grand Dict. *des sciences naturelles*, s'appuyant sur des appréciations plus récentes fournies par MM. Bonodet et Moreau de Jonnès, porte le nombre des serpens tués par pièce de cannes, à la Martinique, terme moyen, à 60. Il est évident que ce terme moyen à diminué beaucoup, aujourd'hui. M. de Humbold affirme que, lors de son voyage dans le continent de l'Amérique, quand les indigènes mettaient le feu à des brousailles, il en sortait des armées formidables de serpens qui s'échappaient en toutes directions par rangs pressés de 30 à 40 mille et qui mettaient tout en fuite devant eux. C'est ainsi que l'homme est condamné à une surveillance continuelle, sous peine d'être remplacé dans le commandement du monde par le serpent!

Quoi qu'il en soit de cet essai de statistique sur la population des serpens à la Martinique, il en résulte qu'ils existent partout et en grand nombre. Un seul coin de terre, heureux coin de terre!

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet;

l'îlet Duchazel, dans le cohé du Lamentin, jouit du privilége de n'être point visité par cet hôte redoutable. De mémoire d'homme, il n'y a pas été vu. Cependant, à certaines époques de l'année, cet îlet devient, par le retrait des eaux, une véritable presqu'île. Tous les animaux y passent à pied sec, excepté le serpent! Par quelle propriété magique ce coin de terre est-il préservé? est-ce la nature *baritique du sol*? sont-ce les feux de la poterie, qui en est le principal établissement? est-ce quelque herbe salutaire? cela serait bien digne des recherches de quelque savant. Jenner, l'immortel Jenner, découvrit la vaccine en remarquant que les vachères, qui contractaient la pustule du cowpox en trayant les vaches, n'étaient point atteintes de la petite vérole, même pendant les plus fortes épidémies de ce fléau. Mais, jusqu'à ce que le problème ait eu une solution plus scientifique, je croirai que l'îlet Duchazel a été préservé des serpens par le don de quelque fée touchée de l'aimable hospitalité du propriétaire, M. d'Henriville Duchazel (1).

(1) *On m'a signalé aussi une pièce de cannes de* 10 *carrés de l'habitation Sé-*

Ici se termine tout ce que j'ai pu apprendre de la vie et des mœurs du *Trigonocéphale*. Ce qu'il y a de sûr, ce qu'il y a de positif en tout cela, ce qui pourra passer de cette enquête dans la science est bien peu, je crains que le lecteur n'ait fait avant moi cette réflexion. Mais il n'en est pas de l'histoire des animaux sauvages, comme de celle des animaux domestiques « *l'histoire d'un animal sauvage, dit Buffon, est bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple nature, au-lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour l'apprivoiser ou pour le subjuguer.* » Or, je crois qu'on peut dire qu'à la tête des animaux sauvages marche le serpent, cet animal nous fuit aumoins autant que nous le fuyons, ce n'est pas la une condition pour le connaître, aussi a-t-il été souvent imaginé, interprété, expliqué, plutot qu'observé. Ce sont des poëtes d'où les naturalistes ont été obligés de tirer la plupart des détails qui le concernent. L'imagination populaire est le trou, s'il est permis de parler ainsi, d'où il a fallu tirer notre serpent, pour l'offrir au public, trou plein de chimères et de superstitions ? c'est un animal auquel, en d'autres temps, à la Martinique, on aurait élevé un temple pour le conjurer. Beaucoup de faits que j'ai rapportés se ressentent de la source où je les ai puisés; c'est pourquoi j'ai dû les rapporter avec doute, avec critique. Ainsi, lorsqu'il m'a été raconté des particularités telles qu'elles m'ont semblé n'avoir pu être saisies que par une attention patiente, réfléchie, en quelque sorte scientifique et de sang froid, telle qu'on en peut avoir dans une expérience de cabinet, lorsqu'il a fallu regarder le serpent des heures entières, pour comprendre ses actions, entrer, pour ainsi dire, dans son intimité, cette précision même m'a mis en défiance; car il n'est pas possible d'observer ainsi le serpent : ou il nous voit, je le répète, et il nous fuit, ou bien à sa vue nous sommes pris d'un mouvement convulsif qui nous porte nous mêmes à le fuir, ou à l'exterminer ? le hazard seul complétera cette histoire ! J'ai cité des noms propres, on m'en a fait le reproche, mais n'est-ce pas une enquête dont il s'agit ici ? qu'est-ce que des témoins anonymes ? quelle foi pourrait-on leur ajouter ? n'était-il pas convenu, dès la première page, que nous ferions cette histoire en commun, et que je ne serais qu'un secrétaire. Mais, je le dis sans flatterie, j'ai regardé ces noms comme les ornemens de mon travail, comme la preuve, comme la garantie du soin que j'ai mis à chercher la vérité: chacun pouvant réclamer contre ce que j'avance ? Lorsque j'ai rencontré des hyperboles démesurées, fantastiques, provoquantes, qui ne peuvent qu'entretenir la crédulité du vulgaire, je me suis laissé aller à leur opposer une plaisanterie, douce je crois, permise, ou ma plume m'aurait bien mal servi. J'ai toujours eu soin de les adresser à des hommes dont la réputation d'esprit m'autorisait à espérer qu'ils seraient les premiers à en rire; d'ailleurs, je ne suis pas si présomptueux, ni si ignorant des hommes pour ne pas

---

guin, à Ste.-Marie, où il est transmis par tradition que jamais un serpent n'a été rencontré. Le bourg même de Ste.-Marie paraîtrait jouir de cette immunité : les serpens, dit-on, y sont rares. Ce fait n'est pas sans analogie dans la science. Voici ce que Baglivi a dit de la Tarentule : « Tarantula, ut « diximus venenifera duntaxat est in Apulia, nam quæ in montibus Apuliæ vi- « cinis reperitur vel nullo, vel non pernicioso pollet veneno. » (*Dissertation de la Tarentule,*) *La Tarentule n'est venimeuse qu'en Apulie ; dans les montagnes voisines de l'Apulie, elle cesse de l'être ou du moins son venin est peu dangereux. On a remarqué que l'île de Malte était le seul point de l'ancien continent où il n'y ait point de vipères.*

savoir que je m'expose à souffrir la peine du Talion : tout ce que je désire, c'est que personne ne puisse dire avec raison que j'ai rapporté de la méchante compagnie du *Trigonocéphale* quelque chose de son venin.

PARTIE PATHOLOGIQUE.

Nous allons parler maintenant de la piqûre du serpent : c'est-à-dire de la partie de son histoire qui nous intéresse le plus ; car c'est le seul rapport qu'il ait avec nous, rapport d'hostilité continuelle ! Tous les animaux nous payent un tribut : ceux-ci, leur chair, ceux-là, leurs peaux, leurs dents, leurs os : l'éléphant nous donne l'ivoire, le lion et le tigre mettent à nos pieds leurs belles fourrures : le serpent ne fournit rien à l'homme ; il est dans la création notre plus grand rival ; il nous dispute l'empire du monde : après l'homme, et peut-être avant l'homme, c'est l'être le plus redouté des autres animaux. Il n'en est pas qui fasse autant de carnage, pas un qui immole autant de victimes humaines ; il lui en faut chaque année des hecatombes. On le trouve, comme l'homme, sous toutes les latitudes, dans tous les climats ; sous les glaces de la Laponie aussi bien que sous le soleil des Tropiques ; seulement, comme nous, il varie de forme : ici *Trigonocéphale*, la *Vipère* ou *Boa* ; suivant le ciel, Lapon ou Patagon ; c'est une des espèces collatérales à la nôtre, il semble suivre l'ordre de notre développement. Dans les pays ou il existe, il règne comme nous, il est autant le maître que nous, on peut purger une contrée de toutes les bêtes féroces, excepté du serpent. A la Martinique, il força les premiers colons qui voulurent s'y établir à se rembarquer.

C'est donc à cause de la piqûre du serpent que l'homme a dû s'occuper de cet animal. Il existe là-dessus quelques rares écrits et un plus grand nombre de traditions populaires. Je puiserai à l'une et à l'autre de ces sources, je profiterai de ces deux sortes de documens ; car, je répète ici ce que j'ai déjà dit ailleurs, je n'enseigne rien, je ne professe rien, je ne fais qu'écrire ce que me disent les uns et les autres ; je n'ai pour but que de constater, pour ceux qui s'occuperont plus tard du même sujet, ce que généralement on savait en cette année 1844, sur le serpent *Trigonocéphale.*

Chez l'homme, ce sont les membres inférieurs qui sont les plus exposés à la piqûre du serpent. Cela a lieu surtout chez le nègre, dont les pieds et les jambes ne sont protégés par aucune chaussure.

Les autres parties du corps sont aussi vulnérables, mais moins souvent. On dit vulgairement que les piqûres de la tête sont les moins graves quoiqu'elles soient suivies d'un gonflement considérable, *parce que le venin ne descend pas.* Je ne sais jusqu'à quel point le fait est vrai ; mais l'explication est absurde, il faut être étranger aux moindres notions de la physiologie pour ignorer que l'absorption se fait également à la tête comme aux membres, et qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'il agisse, que le venin éprouve aucun mouvement d'ascension. Si le fait est vrai, il n'y a pas à discuter, il faut se rendre ; mais je dis que, *a priori* les piqûres de la tête, de la face et du cou paraîtraient au contraire avoir une gravité plus grande, parce que le gonflement qu'elles déterminent doit gêner l'action des sens, la circulation cérébrale et les mouvements de la respiration et de la déglutition, qui sont des fonctions importantes à la vie.

M. Guyon cite le cas d'une piqûre à l'œil qui fut mortelle en moins d'un quart d'heure. Quelques personnes peuvent encore se souvenir du blessé : il s'appelait M. Monplaisir.

D'autres croient que les piqûres du tronc sont plus à redouter, à mesure qu'elles sont plus voisines du cœur : c'est encore un fait qui ne peut être décidé en dernier ressort que par l'observation directe. Mais, à s'en tenir au raisonnement, le voisinage du cœur ne fait rien à l'affaire; la circulation du sang, ainsi que l'indique le mot, suppose un cercle, et qui dit cercle entend une circonférence dont tous les points aboutissent à un centre. Or, dans la circulation du sang, il faut que le sang passe par tous les points de cette circonférence avant d'arriver au centre, qui est le cœur. La circonférence, c'est la périphérie des organes, c'est tout l'extérieur du corps ; peu importe que le venin soit déposé sur tel ou tel point de cette circonférence, il sera partout pris par le sang à son passage, c'est-à-dire *absorbé*. La plus ou moins grande facilité de l'absorption dépend du nombre des vaisseaux absorbans de la partie et non de son voisinage du cœur. Aucune partie ne communique directement avec le cœur, mais toutes par le détour de la circulation. Or, il y a tel partie des membres où l'absorption est beaucoup plus facile qu'en beaucoup d'autres parties du tronc. Ces notions physiologiques sont élémentaires; je ne les rappelle ici que parce que je parle à des personnes auxquelles il est permis de les ignorer.

Par analogie, je croirai que les piqûres des doigts, de la paume de la main, celles des orteils et de la plante des pieds, doivent être les plus dangereuses : c'est en général le sort de toutes les piqûres qui intéressent ces parties, de quelque nature et avec quelque instrument qu'elles soient faites. Le danger vient autant de la partie que de la piqûre ; les doigts et les orteils aussi, comme organes du tact, ont été pourvus d'une trame nerveuse très-serré et toute particulière, dont les lésions sont extraordinairement sensibles à l'économie du corps.

Est-ce toujours avec ses deux crocs, ou bien quelquefois avec un seul, que pique le serpent?

Cette question préliminaire n'est point indifférente et de pure curiosité. On conçoit que, pour le pansement, il importe de reconnaître toutes les voies par lesquelles le venin a pu pénétrer ; car la négligence d'une seule de ces voies peut rendre inutiles les soins les mieux administrés. L'inflammation et l'enflure qui surviennent très promptement dans la partie piquée doivent rendre souvent fort difficile la recherche des petites plaies faites par les crocs. Cependant, toujours dans mes experiences sur les animaux, j'ai pu reconnaître les piqûres qui leur étaient faites, et cela malgré le poil, et par le sang qui en découlait. Beaucoup de *panseurs* m'ont assuré que dans un grand nombre de cas on ne trouvait qu'une seule piqûre. En effet, il est possible que cela vienne de ce que le serpent n'ait piqué qu'avec un seul de ses crocs, soit à cause de la position où il se trouvait lorsqu'il s'est élancé, soit parce que l'un de ses crocs était cassé et que le croc de rechange n'était pas encore solidifié (1), soit enfin par une autre cause qui nous échappe. Mais comme dans le plus grand nombre des cas, le serpent doit se servir de ses deux crocs, si, par hasard, on ne voyait qu'une seule piqûre, je dis qu'il ne faudrait pas s'y arrêter aussitôt; mais qu'il faudrait procéder à la recherche de l'autre piqûre avec la plus grande minutie. Comme on a vu quelquefois des animaux être piqués à

---

(1) *Je renvoie à la partie anatomique pour examiner ce qui concerne le nombre et la position des crocs.*

plusieurs reprises, à coups redoublés, il sera toujours prudent, dans les cas dont toutes les circonstances ne nous seront point connues, de s'assurer qu'il n'y a pas de piqûres multiples. Pendant que j'étais interne à l'Hôtel-Dieu de Paris, lorsqu'on nous apportait un individu qui venait d'être mordu par un chien enragé, il nous était prescrit de ne négliger aucune morsure si légère qu'elle fut, que présentait le corps de la personne. Il fallait les cautériser toutes. Je me souviens d'un jeune enfant, à peine âgé de quelques mois, qui avait été criblé de morsures par un petit épagneul de salon. Les petites dents aiguës de l'animal avaient produit de véritables piqûres. Il y en avait une cinquantaine. On les brula toutes avec un stylet rougi au feu. L'animal mourut de la rage, mais l'enfant guérit. Ce fait a été publié dans les journaux du temps.

(1) C'est ici qu'il faut se *hater lentement*, ne point perdre le temps, afin que l'absorption du venin ne se fasse pas; mais agir avec méthode, mettre bien toutes les piqûres à découvert, afin de les panser convenablement, et sans précipitation; Regarder à deux et trois reprises son pansement, le repasser pour ainsi dire, afin d'être bien sûr qu'aucune des précautions du traitement n'a été négligée. J'insiste sur ceci, parce que j'ai lieu de croire que la légèreté et la négligence du panseur peuvent être une cause d'insuccès.

A la Martinique on se sert du citron pour faire ressortir les piqûres. On prétend qu'aussitôt qu'elles en sont frottées elles se mettent à saigner: ce qui les fait reconnaître. Cette pratique est générale ; je ne saurais affirmer qu'elle soit aussi infaillible qu'on le dit; car je n'ai jamais eu occasion de la mettre en usage.

A qu'elle profondeur pénètrent les crocs ? Evidemment, cela doit encore dépendre des dimensions du serpent, un gros serpent ayant un croc plus long et plus fort que celui d'un petit serpent. *Ces crocs, suivant le père Dutertre, sont longs, pour l'ordinaire, d'un pouce; j'en ai vu, dit-il, et apporté en France de longues comme la moitié du doigt.* Il est vrai que tout nous porte à croire qu'au temps du père Dutertre il y avait des *Trigonocéphales* beaucoup plus gros que ceux que nous voyons aujourd'hui. Pour moi, le plus long croc que j'ai mesuré sur un serpent de 5 pieds 10 pouces, conservé dans l'officine de M. Peyraud, avait 11 lignes. Cette longueur répond chez la plupart des personnes à l'épaisseur de la peau et du tissu cellulaire sous-cutanné, surtout si l'on tient compte, que le serpent ne doit point enfoncer son dard jusqu'à la garde, *capulo tenus*. Dans deux cas où j'ai pu examiner le fait anatomiquement, les piqûres n'avaient point percé l'aponévrose de l'avant bras, ni celle de la cuisse. Ce n'est donc point par la profondeur de la plaie d'introduction que le vénin agit. La simple inoculation suffit. Ceci est

---

(1) *Lorsqu'il y a deux piqûres, elles ne sont point côte-à-côte; la distance qui les sépare est en raison de la grosseur de l'animal qui les à faites. Si c'est un petit serpent, on conçoit que la gueule de l'animal étant très petite les piqûres seront rapprochées, mais si l'animal est de grande dimension, les piqûres pourront être a plus d'un pouce l'une de l'autre. Chez le malheureux M. L., dont le souvenir est encore douloureux pour tant de monde, il y avait 15 lignes entre les deux piqûres, près du genou. On m'a cité des cas où le mollet et même le jarret ont été embrassés dans leur demi-circonférence par la gueule de l'animal. Car on retrouvait les piqûres en dedans et en dehors, séparées par toute l'epaisseur des parties. Ordinairement les piqûres ne sont point de niveau sur une même ligne: ce qui a fait penser que, pour piquer, le serpent devait un peu pencher sa tête et frapper de côté,*

parfaitement d'accord avec d'autres faits bien connus : ainsi, quand on vaccine, ce ne sont point les plus forts coups de lancette qui produisent les pustules vaccinales, et le simple contact du sang d'un animal malade, avec la peau de l'homme, lors même que la peau est recouverte de l'épiderme, suffit pour y développer la grave maladie connue sous le nom de pustule maligne. C'est pourquoi nous pouvons supposer qu'un escarre de 1/2 pouce d'épaisseur, fait avec un caustique, doit neutraliser la piqûre du plus gros serpent, en atteignant le venin aussi loin qu'il a pénétré.

Donc, il n'importe guère de savoir très exactement à qu'elle profondeur le croc a pénétré. Il suffit qu'il ait pénétré assez pour inoculer le venin de l'animal. L'absorption en sera tout aussi prompte, et tout aussi mortelle. Lorsque l'on examine un croc, ainsi que nous le ferons plus tard, on voit que le venin en sort par une petite fente longitudinale qui en occupe l'extrémité libre, c'est-à-dire, environ la cinquième partie de sa longueur, il suffit que cette cinquième partie du croc pénètre sous la peau pour que tout le venin de l'animal y pénètre aussi. Ce n'est pas de la longueur du croc, mais de la nature du venin que dépend la gravité de la blessure. Le serpent ne tue point physiquement par un coup de poignard, mais chimiquement avec du poison.

Quand je considère combien le croc du serpent est friable et facile à se casser, et de combien de crocs de rechange la nature prévoyante l'a armé, j'imagine aisément qu'en beaucoup de rencontres le serpent doit laisser l'un de ses crocs dans les blessures qu'il fait. En effet, j'ai entendu citer quelques cas dans lesquels des crocs cassés ont été retrouvés. « Il faut, dit M. Beaucé, (*ouvrage déjà cité*) retirer avec des pinces les crocs du serpent qui se cassent dans la plaie par l'effet du saisissement qu'éprouve la personne mordue. » Je tiens de M. A. Thouron qu'il a vu sortir d'un abcès un croc dont la présence avait du contribuer à la formation de cet abcès. Il circule dans la science un fait assez singulier et qui trouve ici sa place, quoiqu'il n'appartienne point à l'histoire du *Trigonocéphale*: un homme fut mordu à travers ses bottes par un crotale, et ne tarda pas à succomber. Ces bottes furent vendues successivement à deux autres personnes qui moururent pareillement parce que l'extrémité d'un des crochets à venin était restée engagée dans le cuir. Ce fait est imprimé dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dans l'*Encyclopedie*, dans tous les écrits sur le venin du serpent. Mais je n'en garantis pas la vérité. « Comme il est naturel, dit le père « Labat, de retirer le bras ou la jambe où l'on se sent mordu, il est ordinaire « d'attirer à soi le serpent, parce que ses dents courbes, et la posture où il s'est « mis pour mordre ne se dégagent pas facilement des chairs ou elles sont entrées, « et il arrive qu'on arrache les dents par l'extrême violence qu'on fait en le « relevant. (Labat, page 164.) »

On dit même que des serpens sont restés accrochés aux personnes qu'ils avaient piquées, et, avant que de pouvoir se dégager, soit en retirant leurs crocs, soit en les laissant dans la place, ont été traînés à la distance de plusieurs pas.

Quoi qu'il en soit, si un croc, ou une portion de croc, est engagée dans la plaie de l'une des piqûres, cela doit se reconnaître aisément: il suffit de promener légèrement le doigt sur la plaie. Il n'est personne qui ne sache par expérience de quelle douleur ont est saisi lorsqu'une épine ou la pointe d'une aiguille étant engagée dans les chairs on vient à passer le doigt par dessus. Cette pression arrache des cris, et révélerait infailliblement la présence d'un croc.

On répète journellement que la piqûre d'une artère est une des circonstances les plus graves; qu'alors la blessure est sans miséricorde. Non seulement cela se dit, mais encore cela s'écrit. « En trois ou quatre jours au plus, dit le père Labat, « lorsqu'un homme est bien pansé, il est hors d'affaire, supposé que la dent du « serpent n'ait pas percé quelque *artère*; (1) car en ces cas les remèdes sont inu- « tiles et en douze ou quinze heures on paye le tribut à la nature. » Ceci est un langage entièrement vulgaire. Comme on entend dire souvent par les chirurgiens que les blessures des artères sont fort à redouter, il est problable qu'on a pensé qu'il en devrait être ainsi, à plus forte raison lorsqu'au danger ordinaire de la blessure viendrait s'ajouter celui de l'introduction du venin. Par ce simple énoncé, les médecins verront d'où vient l'erreur. Aussi n'est-ce pas à eux que j'adresserai aucune explication; mais, comme j'écris aussi pour des personnes qui ne sont point de l'art, j'espère qu'on m'excusera d'entrer dans les détails que l'on va lire. Les artères ne sont point disséminées par tous les points du corps, mais elles occupent des places particulières; aucune ne se trouve immédiatement sous la peau, toutes sont plus ou moins profondément placées. Or, nous avons constaté déjà que les plus longs crocs ne pénétraient guère au-delà d'un demi pouce, excepté l'artère radiale au poignet, l'artère brachiale au pli du coude, la temporale à la tempe et peut-être, la crurale au pli de l'aine, la poplitée au creux du jarret, et la tibiale au-dessous de la malléole interne. Il n'y a pas d'artère, même chez les personnes amaigries, qui ne soit placée à plus d'un demi pouce dans l'épaisseur des chairs.

Le premier phénomène auquel donnerait lieu la piqûre d'une artère serait une hémorrhagie; c'est pa là que cette blessure serait redoutable. Les artères étant composées d'un tissu très rétractile, sitôt qu'elles éprouvent une solution de continuité les deux bords de la plaie se rétractent et laissent une orifice béante par laquelle coule le sang jusqu'à ce que la mort s'en suive, si l'art de la médecine n'y porte remède. Or, ceux qui disent que la piqûre d'une artère par le croc d'un serpent est mortelle, n'entendent point qu'elle est mortelle par l'hémorrhagie qui en est le résultat. Si j'ai bien compris leur pensée, ils croient que c'est par l'absorption du venin qui se fait plus promptement par cette voie. Mais je leur dirai qu'aujourd'hui, après l'étude minutieuse que l'on fait depuis des siècles des propriétés de toutes les parties de notre corps, il est bien constaté, qu'entre les divers vaisseaux, les artériels sont les moins propres à l'absorption. En effet, par les artères le sang est poussé vers la périphérie des organes, et pour peu que la texture de ces organes offre une solution de continuité, le sang est chassé au dehors. Ainsi, loin de s'imprégner du venin et de le reporter au cœur, le sang artériel le repousserait au dehors et laverait la surface de la plaie où ce venin serait déposé. La blessure d'une artère serait donc une circonstance plutôt contraire que favorable à l'absorption du venin.

Pour que la piqûre d'une artère fut accompagnée de l'absorption du venin, il faudrait que le venin jouit de la propriété de coaguler le sang et de boucher par cette coagulation la plaie qui résulte de la piqûre. Or, comme nous le verrons plus tard, c'est tout le contraire qui a lieu, et, loin de coaguler le sang, le venin le rend extrêmement liquide, à tel point que le sang s'extravase à travers les pores naturels des vaisseaux qui le contiennent.

---

(1) *Il est remarquable que la plupart des fausses opinions qu'on a sur beaucoup de choses, même aujourd'hui à la Martinique, ont leur source dans le père Labat.*

Il y a, je crois, en tout cela erreur de mot, et ce que l'on dit des artères est plutôt applicable aux veines: ce sont des veines que l'on voit à la main, où elles portent le nom de Salvatelle, et aux pieds et aux jambes où on les nomme Saphènes. Ces veines, visibles à l'œil, sont par conséquent à la portée des crocs du serpent. En effet, on a vu quelquefois des hemorrhagies résulter de la piqûre de ces veines. M. le docteur Dutrouleau, dont le talent d'observation est bien connu, m'en à cité un remarquable exemple dont-il a été le témoin sur l'habitation de M. Guignod près du Fort-Royal. Dans ce cas, loin d'être une circonstance funeste, la sortie du sang parut être favorable à la guérison. Une hémorrhagie venant des veines n'est point ordinairement dangereuse, la moindre compression suffit pour l'arrêter. Il serait possible cependant qu'il n'en fut pas toujours ainsi à cause de la décomposition qu'éprouve le sang. J'ai déjà remarqué qu'après la mort le sang était très liquide. Je crois que cette liquidité existe déjà pendant la vie; car les petites piqûres saignent beaucoup, et donnent une quantité de sang que certainement ne donneraient point des plaies de la même dimension et qui seraient produites par une autre cause. Dans certaines épidémies de fièvre jaune, on a vu les petites piqûres de la saignée donner lieu à des hémorrhagies incompréssibles.

Je tiens de M. Juge, que dernièrement sur l'habitation de M. Buée, au Fond-Canonville, un nègre qui portait un ulcère considérable à la jambe, fut piqué par un serpent, à trois pouces environ au-dessus de cet ulcère: la piqûre du serpent fut pansée; mais, quelques momens après, la surface de l'ulcère se mit à saigner, sans que rien put arrêter cette hémorrhagie, et le malade y succomba.

Il ne serait donc pas impossible que l'hémorrhagie veineuse, par suite de la piqûre du serpent, donnât lieu à de graves embarras, mais je dis que ce n'est point encore cet accident qui est redouté. C'est plutôt l'absorption du venin qu'on suppose devoir se faire plus rapidement par cette voie. En effet, les veines sont des vaisseaux de retour, elles rapportent au cœur le sang qui en est exporté par les artères. Les expériences physiologiques ont constaté que les veines rapportaient au cœur non seulement l'excédant du sang arteriel qui n'a point servi à la nutrition du corps, mais encore toutes les substances qu'elles ont pu absorber sur leur passage. Les veines sont donc de véritables vaisseaux absorbans. Des expérimentateurs distingués ont constaté que des substances putréfiées, injectées dans les veines, déterminaient promptement tous les accidens des fièvres putrides. Il en est de même de l'introduction des médicaments: leur action par cette voie est plus rapide que par toute autre. Rien ne serait donc moins étonnant que la plus grande activité du venin, s'il arrivait qu'il pénètrat directement par les veines; le trouble de l'économie en pourrait être instantané et irrémédiable; mais je dis que, tel que je le présente ici, ce fait n'est encore qu'à l'état d'induction et d'analogie; personne ne l'a encore constaté *de visu*, régulièrement, et par un examen anatomique. C'est pourquoi j'engage tous les médecins, lorsque l'occasion se présentera à eux, d'examiner la piqûre d'une veine par le croc du serpent, de bien constater si la paroi de la veine à été percée, en quel état se trouvent les tissus, et quelles sont les altérations que présentent le calibre de la veine et le sang qui y est contenu.

Il ne serait pas impossible que la piqûre de la veine fut cause aussi des vastes phlegmons que l'on observe souvent à la suite de la piqûre du serpent: ce qui serait le résultat de la phlébite, c'est-à-dire, de l'inflammation de la veine. Tout cela a besoin de la vérification anatomique. Dans deux autopsies que je publierai on verra que les veines du membre piqué étaient parfaitement saines.

Jusqu'ici nous avons examiné qu'elle influence pouvaient avoir sur la piqûre : 1° la partie piquée, 2° le nombre des piqûres ; 3° leur profondeur ; 4° la présence d'un croc dans la plaie; 5° si c'est une artère ou une veine. Mais, outre ces conditions, il en est d'autres encore qui peuvent rendre les piqûres mauvaises. En première ligne nous rangerons la peur. « En général, dit M. Guyon, les person-« nes qui viennent d'être mordues par la vipère et qui en connaissent le danger « sont pales, froides, avec les yeux hagards, les traits décomposés. Chez elles, le « pouls est petit, concentré, la respiration lente, courte. Il en est qui éprouvent « des défaillances, des syncopes, des sueurs froides et abondantes. Ces accidents « se dissipent dès que le malade est pansé et qu'il se croit à l'abri du danger ! »

En peut-il être autrement quand on songe à l'horreur que l'idée seule du reptile imprime à toutes les imaginations ! C'est à tel point, qu'il n'est pas rare d'entendre dire aux hommes les plus fermes: si j'étais piqué par un serpent, je crois que j'en mourrais.

Dans les cas où la mort a eu lieu subitement, je crois que la peur a dû y contribuer plus encore que le venin. Le lecteur en jugera par l'un des exemples suivants, rapportés par M. Blot :

« M. Fonteny Gachet chassait sur les terres de Lorrain. Un des nègres qui l'ac-« compagnaient tomba tout d'un coup en poussant un cri épouvantable; on s'ap-« proche pour le relever, il n'était déjà plus, et le reptile, qu'on apperçut aussitôt « se sauvant dans les broussailles, indiqua assez quelle pouvait être la cause d'un « pareil accident. L'examen du corps ne fit découvrir que deux légères piqûres « sur le trajet du tendon d'Achylle, sans la moindre trace de gonflement. »

Est-il concevable que le venin ait eu une action aussi instantanée, aussi foudroyante ? Cela dépasserait tous les faits connus de labsorption la plus prompte ?

On m'a cité plusieurs cas de personnes qui sont tombées évanouies à côté même du serpent qui venait de les piquer; ce qui a été, pour le reptile, une occasion de répéter ses piqûres.

Il y a encore d'autres circonstances défavorables : tel est l'âge. Dans les expériences que j'ai faites, plus les animaux, poulets ou chiens, étaient jeunes, plus vite ils succombaient. Je ne sais s'il en est de même chez l'homme.

Il faut aussi tenir compte de la constitution des individus. Les chairs du nègre sont éminemment lymphatiques, prêtes à tomber en suppuration et à produire des abcès. Il y a des individus d'une susceptibilité morbide vraiment malheureuse :

Tout leur est Aquilon !

De la part de l'animal, on conçoit que certaines dispositions doivent rendre son venin plus ou moins actif. Quelques uns soutiennent que les piqûres des petits serpens sont presque insignifiantes; que la plupart du temps elles passent inaperçues et déterminent tout au plus de petits abcès dont les nègres qui en souffrent ne soupçonnent même pas la cause. Pour d'autres, la piqûre des très gros serpens est toujours mortelle, quoiqu'on fasse; je crois ce dernier pronostic beaucoup trop désespéré.

Sans doute encore la piqûre doit se ressentir de certains états où se trouve l'animal : 1° si il est à l'époque du rut : cela n'est appuyé sur aucune observation ni sur aucune expérience *ad hoc*, mais l'analogie est si générale qu'elle peut passer pour une preuve complète. C'est en ces momens que tous les animaux sont au *summum* de leur puissance; même les plus doux et les plus timides deviennent redoutables ;

2° Si l'animal est irrité : les chiens qui sont piqués dans les expériences, après que le serpent a été excité par toutes sortes d'attaques. succombent plus souvent que lorsqu'ils l'ont été dans les bois, à l'improviste, et pour ainsi dire par surprise, avant que la colère de l'animal eût échauffé le venin.

On dit qu'en Europe le venin de la vipère perd de sa force pendant l'hiver. A la Martinique on croit avoir remarqué que c'est vers la fin de l'hivernage qu'on cite un plus grand nombre d'accidens par suite de la piqûre du serpent. Cette saison est la plus chaude de l'année et c'est aussi, comme nous l'avons déjà dit, celle du *part* de ces animaux !

On dit encore, qu'en certaines années, les piqûres sont plus graves qu'en d'autres. Je ne sais jusqu'à quel point cette observation est vraie.

Mais ce qui est sûr, c'est que le danger est d'autant plus grand, qu'il y a plus long-temps que l'animal n'a piqué; que par conséquent le venin est plus anciennement secrété, plus cuit, plus *cohobé*, et aussi plus abondant. Ce fait est parfaitement constaté, et les nègres, preneurs de serpens, le savent bien. Aussi, avant de saisir l'animal, ont ils soin de le faire *voyer* plusieurs fois en lui présentant un corps quelconque: c'est afin qu'il se décharge d'autant de son venin.

Dans l'une de mes expériences, deux poules et un chien ayant été piqués par un gros serpent de 5 pieds, je fis piquer un troisième poulet auquel on n'appliqua aucun traitement. Les trois premiers animaux avaient été pansés par divers moyens, ils succombèrent en moins de 15 heures; le dernier poulet, dont la blessure était près de la tête, eut un gonflement assez fort; mais ce gonflement se dissipa et le poulet ne mourut qu'au 6e jour.

Je tiens de M. Roques, pharmacien de cette ville, que, s'amusant un jour à jeter à un serpent de gros rats, les quatre premiers qui furent jetés furent piqués et moururent presque instantanément; le cinquième se défendit vaillamment contre le reptile, et, quoiqu'il eut été piqué à plusieurs reprises, il parvint à s'échapper.

M. de Lacépède rapporte les expériences suivantes faites sur le *Boiquira* :

« Le capitaine Hall fit attacher à un piquet un serpent à sonnettes d'environ « quatre pieds. Trois chiens en furent mordus. Le premier mourut en 15 secon« des ; le second, mordu peu de temps après, périt au bout de 2 heures dans des « convulsions ; le troisième, mordu après une demi heure, n'offrit d'effets visibles « du venin qu'au bout de trois heures. Quatre jours après, un chien mourut en une « demi heure, et un autre ensuite en quatre minutes. Un chat fut trouvé mort le « lendemain de l'expérience. On laissa s'écouler trois jours, une grenouille, mordue, « mourut en dix minutes et un poulet de trois mois en trois minutes. »

Il est probable que si la piqûre, avant d'atteindre la peau de l'individu, passe à travers les bottes ou le pantalon une partie du venin sera absorbée et détournée par ces corps intermédiaires.

« Quelques chasseurs, qui les appréhendent le plus, prennent de grandes bottes « lorsqu'ils vont à la chasse pour se garantir de leurs morsures. Mais cela leur « sert fort peu puisqu'elles ne garantissent que la jambe et ne les défendent que « des serpens qui sont à terre et non pas des autres, qui sont perchés sur les branches « des arbres ou sur l'éminence de quelque rocher, les quels se dardent indiffé« remment sur toutes les parties du corps. Les deux derniers qui furent mordus « pendant mon sejour dans l'île le furent à l'épaule et au bras. (Dutertre.)

Je ne saurais dire si c'est par insouciance humaine ou parce que l'expérience en a réellement prouvé l'inutilité, mais il est certain qu'aujourd'hui personne,

dans la colonie, même à la chasse dans les grands bois, ne songe à s'entourer la jambe de bottes, chaussures ou autre chose qui préservent de la piqûre du serpent.

Tant est grande la misère de notre condition ! Tant sont étroites les limites de notre prévoyance, qu'il paraît aussi sage de se laisser aller au sort, que de s'ingénier à prévoir et à prévenir tous les accidens qui peuvent nous menacer et qu'à considérer le peu de bonnes chances que met de son côté la prudence humaine, elle ne vaut pas les peines qu'elle entraîne. *Plus vitam regit fortuna quam sapientia*!

Suivant les expériences de l'abbé Fontana (au nombre de plus de six mille), la morsure d'une vipère suffit pour tuer une souris ou un pigeon : mais il faudrait les morsures de plusieurs pour donner la mort à un bœuf ou à un cheval.

Nous n'avons point expérimenté à quelle dose le venin du *Trigonocéphale* peut tuer ; mais il est certain qu'il est mortel, même pour les plus gros animaux.

Observation rapportée par M. Guyon. — « Une vache, appartenant à Mlle. « Tinou, est mordue à l'un des pieds dans la matinée du 15 mai. L'animal « éprouve bientôt les plus graves accidens et avait cessé de vivre 13 heures après.

« Le reptile fut apporté au fort Bourbon pour en recevoir la prime : c'était un « individu de grande taille et dont le ventre était plein de vipereaux qui n'au- « raient pas tardé à voir le jour. »

Mais cet accident n'est pas fréquent. On entend rarement parler de gros animaux morts de la piqûre du serpent, quoiqu'on les laisse paître en liberté partout, et dans les plus épais halliers. J'ai même trouvé de vieux habitans qui croient que la piqûre du serpent est toujours sans effet sur le bœuf, sur le cheval et surtout sur le mulet. Cette fausse opinion sur l'innocuité de la piqûre du serpent chez les gros animaux est certainement l'une des causes qui ont contribué à accréditer cette énorme chimère des *empoisonnemens organisés à répétition ou en masse des bestiaux*, opinion qui est, à mon sens, un des fléaux de ce pays, et que j'ai cherché à combattre ailleurs. Il ne doit pas être difficile de vérifier si un animal a succombé à la piqûre du serpent ; dans tous les cas où j'ai eu l'opportunité de faire cette recherche, soit sur l'homme, soit sur les poules, ou sur les chiens, il y avait un gonflement considérable, *caractéristique*, emphysémateux, c'est-à-dire contenant du gaz, gonflement verdâtre et presque noir par suite de l'infiltration d'un sang décomposé dans les tissus cellulaires et musculaires. Je ne connais aucune substance dont l'introduction dans les chairs produise un pareil désordre ; mais ce n'est pas le lieu de nous étendre là-dessus davantage.

On peut établir, en thèse générale, que le venin du serpent est mortel pour tous les animaux. M. le docteur Guyon a fait, pour démontrer ce fait, des expériences fort curieuses, non-seulement sur les mammifères (bœufs, chevaux, chiens), mais sur les oiseaux et sur les reptiles. Nous allons faire connaître ces expériences. Suivant M. Guyon, les accidens produits chez les animaux ne diffèrent de ceux produits chez l'homme que par des circonstances qui tiennent à des différences d'organisation. « Je me rappelle, dit-il, une vache qui, par suite « de plusieurs morsures, se trouvait tellement ballonnée, qu'on eût dit qu'un « boucher l'avait soufflée. Parmi les phénomènes généraux, l'assoupissement est « celui qui frappe le plus. On observe, comme chez l'homme, des congestions « et des hémorrhagies pulmonaires. L'animal dont je viens de parler *respirait « difficilement et rendait par le museau une écume sanguinolente et parfois du « sang pur*, » Avec un examen superficiel et un esprit prévenu, n'aurait-on pas pu croire, dans ce cas, à un empoisonnement ?

On dit que les cabrits sont très sensibles à l'action du venin du serpent, et qu'ils en meurent promptement. Les moutons le sont un peu moins; mais ils succombent aussi. On m'a cité nombre de cas de chiens, de chats qui sont morts de la piqûre du *Trigonocéphale*.

Il n'est pas vrai, dit M. Guyon, que la piqûre du reptile soit, comme on le prétend dans le pays, sans action sur le cochon. Cette opinion s'est établie d'après la considération de l'enveloppe graisseuse qui entoure cet animal. « *En* « *effet, la graisse du cochon est différente de celle de tous les autres animaux* « *quadrupèdes, non-seulement par sa consistance et sa qualité, mais aussi par* « *sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'homme et des animaux* « *qui n'ont point de suif (comme le chien, le cheval, etc.), est mêlée avec la chair* « *assez également. Le suif, dans le bélier, le bouc et le cerf, etc., etc., ne se* « *trouve qu'aux extrémités de la chair; mais le lard du cochon n'est ni mêlé* « *avec la chair ni ramassé aux extrémités de la chair : il la recouvre partout* « *et forme une couche distincte, épaisse et continue entre la chair et la peau;* « *cette couche peut avoir plusieurs pouces d'épaisseur.* (Buffon.) » On a donc pensé que cette couche devait être inerte, impropre à l'absorption et capable d'arrêter et de neutraliser les effets du venin; mais on n'a pas songé que, pour arriver à cette couche, il faut traverser la peau qui est parfaitement organisée, très vasculaire et éminemment absorbante. Quoi qu'il en soit, M. Guyon a fait appel de tous ces raisonnemens à l'observation directe, et voici ce qu'il a vu :

« J'ai fait passer, le 20 février, à 8 heures du matin, dans la fesse gauche d'un « cochon, par 7 ou 8 piqûres, tout le venin contenu dans les vesicules de deux « vipères de 5 pieds, dont une femelle jaune encore pleine d'œufs. La quantité « du venin était considérable, et j'avais fait pénétrer les crocs dans l'épaisseur « des muscles. Peu après l'expérience, légère tuméfaction des parties piquées, « semblable à celle qui avait suivi l'expérience du matin; l'animal a un peu de « peine à marcher.

« 21, à 6 heures du matin : Gonflement de toute la fesse gauche, au-dessus « et au-dessous des piqûres, jusque sur l'abdomen et la poitrine, point de gon- « flement bien sensible à la fesse droite; derme des parties tuméfiées tout noir; « l'épiderme et le poil s'en détachent; une odeur infecte s'en exhale; extrémités « froides; pupille dilatée; mouvemens du cœur fort lents.

« L'animal mourut à 7 heures. » (Suivent les détails de l'autopsie, page 57.)

M, Blot rapporte que Russel a vu périr un cochon qu'il avait fait piquer par un *cobra de capello.*

Suivant les uns, le venin du serpent est si subtil, qu'il agit sur le serpent lui-même. On dit que, pressé par quelque danger inévitable, poussé dans ses derniers retranchemens et réduit au désespoir, il se perce de son croc, s'empoisonne, se suicide aussi résolument que Caton d'Utique. Il y a encore, à ce propos, une autre histoire : c'est que le serpent n'a pas de plus grand ennemie que la fourmi : celle-ci s'introduirait sous les écailles du reptile, et, par ses morsures continuelles, l'irriterait tellement, que le serpent, furieux, se piquerait lui-même, croyant atteindre son ennemie et s'en débarrasser. C'est, sous une autre forme, la fable du *moucheron vainqueur du lion.* Notre imagination se complait dans cette antithèse de la faiblesse venant à bout de la force (1).

(1) *Cette tradition existe aussi pour le scorpion. Lorsqu'on l'entoure d'un cercle de feu, et qu'il ne peut fuir, on dit qu'il se perce de son dard et se tue. M. Théophraste Raynal m'a dit en avoir fait l'expérience; mais qu'il n'a pas vu que le scorpion se soit tué ni piqué.*

Mais, lors même que la fourmie pénétrerait entre les écailles du serpent, celles-ci sont disposées de telle sorte, que la fourmi ne peut être jamais en contact qu'avec l'épiderme et qu'elle ne touche point aux chairs du reptile. On trouve, il est vrai, assez souvent de petits serpens rongés par les fourmis; cela prouverait que la fourmi est un des animaux destructeurs des petits serpens, comme elle l'est de presque tous les jeunes animaux : car on trouve des jeunes chats, des jeunes cochons, des jeunes chevaux dont les yeux ont été dévorés par les fourmis; mais cela ne dit point que les gros serpens vivans soient attaqués par les fourmis; que si parfois on rencontre le cadavre de gros serpens couvert de ces petites bêtes, il est probable que l'animal avait été tué préalablement par une autre cause. Les fourmis n'envahissent point les corps vivant des gros animaux ; mais elles ont un admirable instinct pour reconnaître quand la vie a abandonné ces corps. A peine le corps a-t-il expiré que les fourmis s'en emparent : leur présence dans ce cas est même un des signes de la mort.

Suivant une autre opinion toute contraire, le venin du serpent serait sans action sur l'animal lui-même. On cite en preuve que les gros serpens se battent entr'eux, et probablement se piquent sans se tuer.

Rien n'est moins démontré que cela. Qui a vu les serpens se battre, qui les a vus se piquer sans se tuer?

D'autres m'ont cité cette observation aussi contestable comme une des raisons qui leur expliquent comment, dans le combat de la couresse contre le serpent, la couresse restait vainqueur; étant un animal à sang-froid, la couresse, disent-ils, résisterait à l'action du venin, dont les effets ne seraient sensibles que sur les animaux à sang chaud.

Mais tout cela est encore dans les hypothèses.

M. Guyon a entrepris de vérifier par l'expérience qu'elle pouvait être l'action du venin sur les animaux à sang froid, et particulièrement sur le reptile lui-même. Des *anolis*, des *auguis lombricoides*, un *scinque* ont succombé ; mais le reptile seul a résisté à l'action de son venin. Voici l'expérience :

« Le 23 août 1823, à deux heures de l'après-midi, j'enfonce successivement dans la queue et dans le dos de deux vipères les crocs pleins de venin d'une vipère de cinq pieds de longueur tuée depuis quelques instans. 2 heures et demie: trois incisions sur la plus forte des deux vipères dont deux sur le dos et l'autre sur la queue. L'animal était furieux, il voulait s'élancer sur ma main à travers le vase de verre où il était renfermé.

« 24, matin : la piqûre et les plaies rendent une sérosité excessivement abondante qui a mouillé tout le sol sur lequel sont les reptiles.

« 25 : Les plaies faites par le bistouri tendent déjà à se cicatriser ; les deux reptiles paraissent ne pas souffrir. Aucun accident n'est survenu depuis. »

D'autres expériences n'ayant pas eu plus d'effet, M. Guyon arrête cette conclusion : que le venin de la vipère FER DE LANCE *exerce une action délétère sur tous les animaux vertébrés des trois premières classes, excepté sur le reptile lui-même.*

Mais, à ce résultat des expériences de M. Guyon, je crois devoir opposer les faits suivants rapportés par M. de Lacépède: « Le capitaine Hall (le même dont il « a été déjà parlé), ayant mis auprès du *Boiquira* un serpent blanc sain et vi-« goureux, ils se mordirent l'un l'autre ; le *serpent à sonnettes* répandit même « quelques gouttes de sang ; il ne donna aucun signe de maladie ; mais le serpent « blanc mourut en moins de 8 minutes. On agita le *Boiquira* assez pour le forcer

« à se mordre lui-même, et il mourut en douze minutes. Ainsi, ce furieux reptile « peut tourner contre lui ses armes dangereuses et venger ses victimes. »

Voilà des témoignages bien contraires. Il est vrai que dans les deux sortes d'expériences il y a eu des conditions différentes qui peuvent expliquer la contradiction. M. Guyon a expérimenté sur le *Trigonocéphale*, et le capitaine Hall sur le *Boiquira*. M. Guyon s'est servi du croc et du venin pris sur des serpens morts, le capitaine Hall a fait piquer le *Boiquira* pendant qu'il était encore en vie. Or, la diversité est tellement infinie dans les productions de la nature, qu'il n'est pas possible de conclure très exactement de la ressemblance d'une espèce à une autre, et, qu'entre des analogies très rapprochées, il y a encore place pour que l'erreur se glisse. « *Nature,* dit Montaigne, *s'est obligée à ne rien faire qui ne fut dissemblable* »; c'est pourquoi, je crois, qu'il faut laisser cette question dans le doute jusqu'à ce qu'un troisième expérimentateur nous apprenne si le venin du serpent agit ou n'agit point sur l'animal lui-même.

On disait aussi que le venin du serpent était mortel même pour les végétaux. Voici la tradition telle qu'elle est rapportée par M. Blot : « un nègre tranche d'un « coup de coutelas la tête d'une vipère; cette tête, dont les machoires sont ouver- « tes et menaçantes, va implanter ses crocs dans l'écorce d'un cafier qu'elle presse « avec force; le cafier meurt en peu de jours. »

M. Guyon a enfoncé des crocs de serpens et les y a laissés à demeure dans de jeunes orangers, dans des jasmins, dans des grenadiers, etc., il n'a jamais observé qu'un effet delétère ait succédé à ces expériences : les arbres ont continué de fleurir et de porter leurs fruits.

Plusieurs personnes m'ont affirmé qu'en faisant piquer par un serpent un bout de canne, d'autres m'ont dit même une tige de bananier, on voyait le venin monter comme par aspiration jusqu'au nœud le plus voisin, ou jusqu'à plusieurs pouces le long de la tige du bananier, à peu près comme l'eau monte dans un morceau de sucre qu'on met en contact avec elle. M. Cornette St.-Cyr m'a assuré qu'il avait répété l'expérience pour le morceau de canne et qu'il n'avait pas vu le phénomène signalé se produire.

Malgré le proverbe : *morte la bête, mort le venin*, beaucoup de monde persistait à croire que le venin du serpent, recueilli après la mort de l'animal et administré à un individu par la bouche et par l'estomac était un violent poison. Les savans n'étaient point d'accord sur ce point. Fontana soutenait que le venin ne perd point sa qualité vénéneuse; d'autres combattaient Fontana. M. Guyon a constaté, à n'en pouvoir plus douter, que le passage du venin dans les voies digestives est sans danger aucun; qu'il y est digéré. Mes expériences sur ce point sont tout à fait confirmatives des siennes.

Au contraire, M. Guyon reconnaît, comme beaucoup d'autres, que le venin recueilli et introduit dans le tissu cellulaire sous-cutanné par une solution de continuité, peut encore être très délétère. Mais toutes les expériences qu'il a faites là dessus l'ont été sur des animaux de petite dimension : tels que poules, pigeons, anolis, chiens ou chats. J'ai constaté, moi, que chez les gros animaux : bœufs, mulets, chevaux, introduit dans le tissu cellulaire sous-cutanné, le venin ne donnait lieu qu'à des symptômes locaux peu prononcés : gonflement et douleur de la partie piquée, et qu'il n'a jamais occasionné la mort.

Serait-il vrai encore, comme on a osé l'écrire, qu'une première piqûre habitue le corps à l'action du venin et nous met à l'abri des accidens que produiraient les

autres piqûres, de même que l'inoculation préserve de la variole : *remediis liberati, periculo vacant si postea admorsi fuerint* (Aldovrande). Je puis assurer qu'il n'y a point d'observation plus fausse. On voit fréquemment ici des nègres qui ont été piqués plusieurs fois et chaque fois, la piqûre a déterminé de graves accidens. Il y a des vérités mères d'une foule d'erreurs : telle est cette belle vérité de la vaccine ; à combien de fausses analogies n'a-t-elle pas donné naissance !

Après avoir exposé les différentes circonstances qui rendent la piqûre du serpent plus ou moins grave, après avoir reconnu que cette piqûre est grave pour tous les êtres de l'échelle animale, nous allons entrer dans le détail des effets qu'elle produit principalement chez l'homme, c'est-à-dire dans la *symptomatologie* déterminée par cette piqûre. Quoique j'exerce la médecine dans la colonie depuis neuf ans, et que j'y aie acquis quelque confiance pour la pratique des opérations chirurgicales, il ne m'est jamais arrivé d'avoir été appelé pour panser un individu piqué du serpent : on en verra plus tard la cause. Aussi, à défaut de mon expérience personnelle, j'ai eu recours à des écrivains oculaires, car c'est des travaux de MM. Blot et Guyon que j'ai emprunté les choses que l'on va lire.

En général, une douleur vive et subite annonce au blessé l'accident qui vient de lui arriver, à moins toutefois, comme je l'ai déjà dit, que le serpent ne soit si petit que sa piqûre passe inaperçue.

Tout récemment, M. B.... excellent panseur de serpent, s'éveille un jour avec le pied enflé : il croit à un rhumatisme ou à une *faiblesse*, et fait tremper son pied dans un courant d'eau froide ; mais l'enflure augmente, alors M. B.. ... se souvient que la veille au soir, au moment où il entrait dans sa sucrerie, il s'était senti piqué, mais si légèrement, qu'il en avait perdu le souvenir. Un examen plus attentif des parties a lieu, on reconnaît les piqûres de deux crocs, dont les dimensions indiquaient un petit animal. M. B..... se panse avec son remède et guérit promptement (1).

D'autres fois, la douleur qu'on éprouve à l'instant où l'on est piqué est si vive, que des personnes se trouvent mal. Mais je croirai volontiers avec M. Guyon que, dans ces cas, la syncope résulte autant de la frayeur que de la douleur.

---

(1) *Je suis étonné que la piqûre de la* bête à mille pieds, *scolopendre d'Amérique*, *scolopendra morsitans*, (Cloquet) *n'ait pas été prise plus souvent pour la piqûre du serpent. Cette piqûre est quelquefois extrêmement douloureuse. Entre plusieurs exemples que je pourrais citer, en voici un assez remarquable : la femme d'un jeune magistrat, récemment arrivée de France, se promenait vers les 8 heures du soir sur la place Bertin, lorsqu'elle se sentit piquée au pied. La douleur fut si vive qu'elle lui arracha des cris et Mme s'évanouit. On la porta chez elle, tous les moyens ordinaires furent employés sans aucun soulagement. Je fus appelé à minuit ; la souffrance paraissait intolérable ; j'essaie divers moyens : éther, huile, laudanum, indigo etc., sans succès. Il y avait une rougeur érythemateuse sur le coup du pied, très sensible au toucher, diffuse, avec un gonflement dont le siége paraissait être plutôt dans la couche superficielle du derme que dans le tissu cellulaire sous cutanné. Ce ne fut que vers les trois heures du matin que je parvins à engourdir la douleur en tenant le pied aussi rapproché que possible d'un brasier de charbons ardents; la malade eut un mouvement fébrile pendant les trente-six heures qui suivirent.*

Dans deux cas où M. Guyon vit des blessés presque au moment où ils venaient de l'être, il reconnut du *venin* qui sortait des plaies sous forme de petites gouttes de rosée.

Dans la grande majorité des cas, les premiers accidents sont entièrement locaux : la partie piquée enfle, se refroidit, prend une teinte livide. Suivant M. Guyon, sa sensibilité s'émousse et finit même par s'éteindre tout-à-fait ; mais les accidens, arrivés à ce point, peuvent s'arrêter. Le gouflement, quoique considérable, se résout sous l'influence des moyens de traitement en peu de jours, sans laisser aucune trace de suppuration, et dès le quatrième ou cinquième jour, les nègres peuvent retourner au travail. Ce sont là les cas légers, heureusement assez ordinaires.

Mais, avant d'aller plus loin, arrêtons-nous pour fixer un point important. Après combien de temps le venin donne-t-il des signes de son action et commence-t-il à produire les premiers accidens ? En d'autres termes, le venin agit-il instantanément, ou bien, comme toutes les substances délétères introduites dans le corps, exige-t-il un certain temps d'incubation avant que d'être absorbé? On conçoit qu'il faut ici abstraire les individualités, que l'apparition des premiers symptômes, ainsi que l'intensité de leur développement, varient suivant les combinaisons infinies qui résultent des dispositions particulières, soit de l'animal, soit des personnes piquées. Il faut prendre un terme moyen.

Suivant Fontana, les effets de la piqûre de la vipère sont visibles au bout de 15 ou 20 secondes; celles du *Bciquira* donnent la mort en moins de 8 minutes, ses premiers effets doivent être en raison de cette rapidité de la mort. L'absorption du venin du *Trigonocéphale,* dans la plupart des cas, a lieu aussi très-promptement. Dans les expériences que je faisais sur les chiens, le gonflement de la partie piquée était très sensible au bout de 5 à 6 minutes : j'ai vu de jeunes poulets mourir en moins d'une minute. Les moins clairvoyans voient déjà la conséquence de ce fait, c'est qu'il n'y a pas de temps à perdre, et le premier précepte du pansement sera de panser le plus promptement possible.

Voici une autre catégorie d'accidens : les choses ne se passent plus aussi béniguement. Le gonflement, d'abord pâle et borné aux environs de la piqûre, devient livide et s'étend à tout le reste du membre, au-dessous comme au-dessus de la piqûre ; une sensation pénible s'étend jusqu'à l'épigastre ; il y a un malaise indéfinissable, trouble général, et bientôt commencent des nausées qui sont suivies de vomissements ; lassitude inexprimable ; fréquens étourdissemens ; les idées s'embarrassent et le malade tombe dans une somnolence ou coma fort remarquable ce qui peut aller jusqu'à la mort.

Cette somnolence a été signalée depuis long-temps. En 1694, le père Labat dit, en parlant d'un nègre piqué du serpent, « *je le confessai et j'en fut fort content ;* « *il est vrai que pour l'empêcher de dormir je lui tenais une main que je remuais* « *souvent.* »

Et, en 1785, M. Bonodel : « *Ceux qui meurent ne paraissent pas éprouver une* « *agonie bien cruelle, et ils périssent dans une sorte de léthargie qui commence* « *aussitôt qu'on est mordu.* »

C'est pour combattre cette tendance au sommeil que quelques panseurs nègres, dans toute la naïveté africaine, n'ont imaginé rien de mieux que de faire battre du tambour jour et nuit autour du malade afin de le tenir éveillé.

Mais, en même temps que les symptômes précédens, le pouls se ralentit, la res-

piration aussi, il y a injection de la face, teinte plus ou moins sombre, plus ou moins bleuâtre de toute la surface cutanée, coloration que M. Guyon compare avec celle du choléra dans la période algide, ou bien avec celle de la fièvre jaune dans sa dernière période.

Les extrémités se refroidissent, le corps se couvre d'une sueur froide et visqueuse, les syncopes se répètent, et les malades succombent. J'ai ouï dire que dans ces cas la mort avait eu lieu deux ou trois heures après la piqûre. Il est certain que la mort de M. Picherie eut lieu en moins de 6 heures, et celle de M. Labat en moins de neuf heures. Des médecins, qui ont eu l'occasion de voir les malades à ces derniers momens, m'ont assuré que, sans les circonstances commémoratives, ils les auraient crus en proie aux derniers phénomènes d'une fièvre pernicieuse algide.

Il y a des malades qui accusent une chaleur extérieure parfois très vive, et c'est alors, surtout, qu'ils se plaignent de cette soif dont on a tant parlé et qui bien souvent parait être moins un produit du mal lui-même que du traitement suivi par le panseur. « D'un côté, dit M. Guyon, ils font suer le malade à outrance, et de « l'autre ils ne leur permettent pas de boire, prétendant que les liquides sont « contraires au mal. »

Quelquefois les phénomènes dont nous venons de parler n'entraînent point si rapidement la mort.

On a vu même des malades en revenir, je ne saurai dire en qu'elle proportion. « Dans ces cas de guérison, c'est ordinairement le quatrième jour, suivant Blot, « que le bien se manifeste; il s'établit des sueurs abondantes, l'assoupissement « diminue et le malade semble revenir à la vie. » D'autres fois, les phénomènes se prolongent; une fièvre plus ou moins aigue persiste, et bientôt apparaissent tous les signes d'une congestion pulmonaire : oppression, expectoration sanguine plus ou moins abondante. « Telle est même, suivant M. Guyon, la fréquence de cet « accident, qu'il est généralement reçu parmi les habitans que la morsure a tou« jours pour résultat une *fluxion de poitrine*. Nous l'avons observé trois fois : une « fois, le troisième jour, une fois, le cinquième; sur quoi je remarque que les « panseurs ne fixent l'époque de son apparition que du huitième au neuvième « jour, ce qui tient à ce qu'elle n'existe pour eux que lorsqu'ils voient apparaître « des crachats sanguinolens. (Guyon, page 10 et suivantes.) »

Les malades, dont parle M. Guyon et qui ont présenté ces signes de congestion pulmonaire, ont guéri; suivant la tradition populaire, la fluxion de poitrine, suite de la piqûre du serpent, serait plus souvent mortelle.

Ce passage de l'ouvrage de M. Guyon est tout ce que nous possédons de scientifique sur cette fameuse pneumonie, suite de la piqûre du serpent. Je ne sais si ceux qui ont écrit sur la piqûre du *Boiquira* et des autres serpens en ont dit davantage; mais, pour le *Trigonocéphale*, je suis sûr que c'est le seul document *écrit* et *positif* que nous ayons. Le sujet devient de plus en plus technique. Je prie ceux des lecteurs étrangers à la médecine, et qui ont eu la curiosité de me suivre jusqu'à ce moment, de m'excuser si je ne puis plus trouver aucune explication qui mette les choses à leur portée. Il s'agit ici d'une question d'*anatomie pathologique:* c'est affaire à régler entre les médecins. Je demanderai donc à ceux-ci si les signes rationels rapportés par M. Guyon, l'expectoration sanguine entre autres, leur paraissent suffisants pour admettre qu'il y a dans ces cas, *pneumonie véritable*, c'est à dire, cet état caractérisé par la lésion anatomique désignée sous le

nom d'*hépatisation pulmonaire*? Je dis, moi, qu'il faudrait la vue directe de cette *hépatisation* pour en pouvoir admettre l'existence, c'est à dire, l'autopsie des malades qui succombent, ou bien s'ils guérissent, il faudrait au moins la perception des signes physiques (*rale crépitant sec, souffle bronchique, Bronchophonie, matité du son*): établie par une auscultation consciencieuse; car c'est aujourd'hui la seule formule symptomatique bien exacte de la pneumonie et qui fasse foi: l'expectoration sanguine peut provenir de la bouche ou de la gorge, comme dans l'hydropbobie, ou bien d'une exudation bronchique, ainsi qu'on le remarque dans certaines maladies et particulièrement dans l'affection typhoïde. Il y a alors un état particulier qui tient plutot de l'*engouement* que de l'*hépatisation* et que les *anatomo-pathologistes* modernes ont désigné sous le nom de *splénification*. Or, autant qu'on peut parler *a priori*, je croirai que c'est plutôt à cet engouement, qu'à l'hépatisation véritable qu'il faut rapporter la fluxion de poitrine ou expectoration sanguine observée chez les personnes qui sont piquées par le *Trigonocéphale*. Ce sujet est donc entièrement neuf, digne d'être signalé à l'attention, et ce serait une gloire pour un médecin de donner là dessus à la science une belle série d'observations ! Quels enseignements ne tirerait-on pas de cette étude, puisqu'on pourrait suivre la maladie d'un bout à l'autre ? Depuis le moment où elle naît de quelques gouttes de venin jusqu'à celui où elle se terminerait soit en bien soit en mal. On sait que jusqu'à présent il a été impossible à la médecine de déterminer artificiellement l'inflammation spécifique de tel ou tel organe.

J'ai ouï préciser, par de ces personnes il est vrai qui croient que tout est explicable, les cas où cette fluxion de poitrine aurait lieu; c'est, disent-elles, les cas où l'ammoniaque ou tout autre remède chaud a été donné et que les malades ont éprouvé un refroidissement ; or voici l'explication qu'elles tirent de ce fait: l'ammoniaque détermine une transpiration abondante, et cette transpiration venant à être arrétée, de là pneumonie. On conçoit combien cette explication est donnée en l'air : je n'en parle aussi que comme d'une tradition populaire.

Jusqu'à présent, nous avons vu que les malades piqués du serpent mouraient 1° par le cerveau, c'est-à-dire à la suite d'accidents nerveux dont le cerveau est le point de départ ; 2° par les poumons. Voici un cas où le principe du mal paraîtrait avoir agi sur l'abdomen; la congestion se serait établie sur le tube digestif :

Le soldat Hautbois, piqué à la main droite, fut pansé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avec l'ammoniaque. Quelques heures après, il est pris de fortes douleurs à l'abdomen, avec sensibilité sur tous les points de cette cavité. Ces douleurs s'étendent jusque dans la région épigastrique : elles sont intolérables. Malgré des applications de sangsues, bains, cataplasmes, le malade ne cesse de crier : *mon ventre ! mon ventre !* Il meurt trente-six heures après la piqûre. A l'autopsie, on trouve que l'intestin grêle présente une teinte livide des plus foncées qui ne s'etend ni à l'estomac ni au gros intestin.

M. Guyon est disposé à attribuer la phlogose intestinale aux fréquentes doses d'ammoniaque que prenait le malade, doses qui n'ont pas été déterminées (Voyez pages 48 et suivantes) . Ce fait est unique.

Dans un plus grand nombre de cas, il semble que l'action du venin porte directement sur le cœur : c'est du moins ce qu'on en peut augurer par la promptitude de la mort. « Le *venin*, dit le père Dutertre, *lui gagne le cœur, les syncopes le prennent, et il tombe pour ne jamais se relever*, avant même qu'aucun phénomène local ait eu le temps de se manifester.

J'ai cité un de ces cas de mort subite rapporté par M. Blot ; en voici un autre extrait du même auteur :

« Une négresse, appartenant au sieur Caunes orfèvre à Saint-Pierre, aperçoit une énorme vipère en sarclant des cafés sur l'habitation de son maître ; saisie « d'épouvante, elle fait précipitamment un pas en arrière pour l'éviter ; mais le « reptile s'élance aussitôt sur cette femme et l'atteint au côté droit de la poitrine. « La malheureuse profère un seul cri en tombant, des nègres s'empressent de la « transporter à la maison distante d'une vingtaine de pas, elle expire dans le « trajet. »

J'ai déjà dit quelle part devait être attribuée à la peur dans des cas pareils.

Mais, pour être *subite*, la mort n'a pas besoin d'être instantanée, c'est à dire de succéder immédiatement à la piqûre. Il est venu à ma connaissance plusieurs cas de personnes piquées chez lesquelles aucun accident, même local, ne s'était d'abord manifesté et qui, quelques jours après, sont tombées mortes tout d'un coup au moment où on les croyait guéries: tel est le cas d'une négresse qui m'a été tout récemment communiqué par M. Blot. Je tiens encore de M. Eugéne Degage qu'un nègre de l'habitation de M. son père fut piqué sur les deux heures de l'après midi, au moment où il travaillait dans son jardin, par un serpent de très moyenne dimension: ce nègre vint se faire panser chez son maître, n'eut presque pas d'accident pendant deux jours, et se trouvait si bien qu'il voulait retourner au travail, lorsque, dans la nuit du troisième jour, il fut prit subitement d'accidens convulsifs, et mourut avant qu'on eut eu le temps de lui porter du secours.

Tels sont les accidens généraux déterminés par la piqûre du serpent, lorsque le venin agit sur l'un des principaux appareils organiques de l'intérieur.

Mais souvent cette action est entièrement locale : c'est à dire bornée à la partie piquée. J'ai déjà dit qu'elle déterminait un gonflement prompt à se dissiper.

Plus souvent l'irritation est assez forte pour produire un abcès plus ou moins considérable.

Souvent aussi, la suppuration, au lieu de se limiter en un abcès, s'étend à tout le membre, et, delà, *Phlegmon diffus, erysipélateux*, affection si redoutable que Dupuytren, dans ses salles de chirurgie, la considérait comme ne cédant en gravité à aucune des maladies internes les plus aiguës. Voici alors comme se passent les choses :

Le gonflement de la partie piquée s'étend de proche en proche, le membre devient triple de son volume ordinaire ; on y sent un empatement mollasse, gazéiforme, des phlyctènes se multiplient sous l'épiderme. « Il faut avoir vu, dit « M. Blot, ces membres tuméfiés et couverts de placards violets pour s'en faire « une idée; on dirait qu'il se fait une énorme infiltration sanguine, semblable à « celle qui résulterait d'une contusion violente » (on verra dans deux autopsies que nous rapporterons combien était juste cette induction de notre confrère) « la « suppuration s'établit en moins de deux ou trois jours, la peau se décolle, et, si « elle n'est convenablement incisée, tombe en gangrène ; alors des portions de « tissu cellulaire se détachent avec une sanie roussâtre, les tendons, les os sont mis « à nud, les articulations sont ouvertes, le sphacèle s'empare des parties, principalement des doigts, tout le membre, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, est disséqué vivant : la colliquation succède, et, si le malade ne succombe pas aux « accidens de la resorption purulente, il faut amputer le membre. » (Blot).

Quand la mort résulte des désordres produits par le phlegmon, elle a lieu de 15 jours à un mois après la piqûre. Chez les malades qui guérissent, il n'est pas rare qu'il reste des trajets fistuleux, des nécroses, des ulcères dont la guérison est interminable. Il est peu d'hôpitaux d'habitation qui n'offre un ou deux de ces invalides de la piqûre du serpent.

Quelques personnes m'ont parlé de faits qui pourraient faire croire à des gangrènes partielles, spontanées, semblables à celles que l'on dit avoir été observées à la suite de l'introduction dans le corps de certaines substances (du seigle ergoté par exemple). M. Jouques père ma raconté qu'un jeune nègre africain, nouvellement débarqué, croyant retourner dans son pays, s'était enfoncé dans les bois de la Montagne-Pélée; il fut retrouvé quelque temps après avec le bout d'un doigt de moins et fit entendre que cela résultait de la piqûre d'un serpent.

Je trouve dans la lettre d'un anonyme déjà cité cet autre fait « j'ai connu, il y a plus de quarante ans, un des messieurs De la Motte Groust, habitant du Gros-Morne; il avait alors une soixantaine d'années; depuis son enfance, il « s'était accoutumé à saisir les serpens de la main droite par la queue, en glis- « sant rapidement la main gauche le long du corps du reptile; il s'arrêtait tout « près de la tête qu'il comprimait, sans pourtant abandonner la queue et finissait « après ce jeu étrange par tuer le serpent. Mais voici ce qu'un jour il lui arriva : « sa main gauche ne s'étant pas portée avec assez de promptitude sur la tête du « serpent, celui-ci put la retourner et mordit M. De la Motte Groust au pouce de « cette main : il fut pansé, se crut guéri : il avait employé l'Alcali; mais au bout « de peu de temps, il éprouva au *gros orteil* du pied droit une douleur intoléra- « ble, une plaie vénimeuse se déclara, résista à tous les remèdes, la gangrène s'y « mit et M. De la Motte mourut au Lamentin chez M. Soudon de Ste.-Marie. Je « vous cite ce fait pour en avoir vu toutes les suites.

Passons à d'autres faits plus singuliers encore et surtout plus authentiques.

Ce sont ces *paralysies*, ces *Amauroses* qu'on observe assez fréquemment pour qu'il n'y ait point de medecin dans la colonie qui n'en ait un ou deux cas dans sa mémoire. MM. Blot, Guyon, Noverre en citent plusieurs; moi même j'en ai observé cinq ou six, et un grand nombre d'autres m'ont été rapportés. Ces singuliers accidens se dissipent quelquefois. Quelquefois aussi ils persistent toute la vie. Le même M. Guyon rapporte, qu'en 1820, il a vu chez Mme. Gaubert, mère du médecin de ce nom, une négresse aveugle depuis de longues années par suite d'une piqûre du serpent.

Deux cas d'amaurose, rapportés par M. Blot, sont d'autant plus remarquables qu'ils ont eu lieu à l'instant même de la piqûre.

Cet amaurose, comme je l'ai dit, peut se dissiper; M. Duchatel, m'en avait fait voir un dont il m'a depuis appris la guérison.

On cite des cas d'hemiplégie complète, ou bien seulement d'un bras ou bien de l'un des membres inférieurs seulement.

Feu le docteur Charles Scisson me fit voir, à mon arrivée en ce pays, un cas de *mutisme*, perte de la parole, qui avait succédé à la piqûre du serpent. La langue jouissait de tous ses mouvemens, et la perte de la parole ne pouvait être rattachée à aucune lésion appréciable.

J'ai vu, pendant long-temps sur l'habitation Beauséjour appartenant à Mme Desgucrre, une négresse qui se plaignait d'une hémicranie, suite d'une piqûre de serpent. Cette femme avait essayé de tous les panseurs et de tous les remèdes; elle avait fini par tomber dans un état d'hypochondrie. J'ai su qu'elle était guérie depuis.

Chose remarquable, je n'ai jamais ouï dire qu'aucun malade fut mort du tétanos, à la suite de la piqûre du serpent! que des esprits avantureux n'aillent pas induire delà que l'un de ces redoutables accidens pourrait être le remède de l'autre.

Ce tableau symptomatique terminé, nous voyons que la piqûre du serpent peut occasionner : 1° la mort subite instantanée ; 2° la mort subite quelques jours après l'accident ; mais sans manifestation de symptômes primitifs préalables ; 3° la mort à la suite d'un trouble nerveux considérable développé dès les premiers moments ; 4° la mort par une congestion pulmonaire ; 5° la mort par une action sur les intestins ; 6° la mort par la suite du phlegmon ; 7° que lors même que cette piqûre n'est pas aussi grave, elle peut donner lieu à des gonflemens, à des abcès, à des gangrènes partiels, des fistules, des nécroses, des paralysies des sens, des paralysies du mouvement, à la névralgie, au trouble de l'intelligence, à l'hypochondrie.

Quelle multiplicité ! quelle diversité d'effets ! pour une seule cause et si petite encore ! deux gouttes de venin ! qu'elle moralité tirerez-vous de tout cela, vous, ami lecteur qui n'êtes pas obligé d'y voir que des choses naturelles ! la singulière et piteuse machine, n'est-ce pas, que ce corps qui, né de deux gouttes de liquide, se trouble, se décompose, se détraque et meurt pour deux gouttes d'un autre liquide introduites sous son épiderme ! et voila la force de cette organisation à tant de rouages, à tant de ressorts, si artistement compliquée ?.. Oh merveille des merveilles ! n'est-ce pas à déconcerter, à révolter notre sagesse humaine ! encore si c'était une exception ; mais c'est la règle. Autant en font cent autres maladies, cent autres poisons ; et moins encore ; car qu'est-ce que les influences épidémiques ? au moins nous voyons, nous touchons ici les deux gouttes de venin ; mais ces influences impalpables, invisibles, impondérables ! Quelque chose, qu'avec nos sens, nos microscopes, nos réactifs nous ne pouvons saisir, que nous sommes réduits à nommer par des mots vagues, qui laissent entendre plus que nous ne pouvons concevoir, par des mots jetés dans l'inconnu. Un *miasme*, une *influence*, un *je ne sais quoi* qui ne se révèle à nous que par le mal qu'il nous fait, et dont le seul réactif est notre vie ! Le ciel est bleu comme par les plus beaux jours ; les vents sont doux comme des zéphirs ; l'air, analysé par les plus savantes mains, n'offre aucun changement dans ses élémens ordinaires, c'est partout 79 azote et 21 oxygène ; le sol est frais sous nos pieds ; tout est riant dans la nature, la fleur continue à s'épanouir, les feuilles à verdir, l'oiseau chante, tous les animaux s'ébatent dans la plaine et sur les monts ; l'homme seul meurt en ces temps d'épidémies et, par sa mort, il atteste que ce beau ciel, ce beau jour, cette belle nature, sont pour lui un ciel, un jour, une nature empoisonnés.

En vérité, lorsqu'on arrête sa pensée sur ces infiniments petits de la nature, sur ce *Maximus in minimis*, c'est à croire toutes les billevesées de l'homéopathie. Car ce qu'il y a d'insensé dans l'homéopathie, ce ne sont point ses atomes, ses billionièmes de grains ; vous venez de voir qu'elle peut nous renvoyer à la nature pour ces procédés là ; ce qu'il y a d'insensé dans l'homéopathie, c'est que, née d'hier, elle est venue, la tête levée, la parole haute, plus dogmatique que le vieillard de Cos, ayant solution pour tout et tranchant des questions que vingt siècles d'observations n'ont pu débrouiller. Mais où vais-je, grand Dieu ! dans les rapprochemens théoriques, dans les ironies philosophiques, dans les espaces imaginaires ! revenons, revenons à la pure et simple observation.

Quoi qu'en puissent dire certains esprits, pour excuser leur répugnance à ce genre de recherches (répugnance que dompte aisément un peu de goût pour la vérité), il est aujourd'hui généralement reçu que l'histoire d'une maladie n'est complète qu'autant qu'elle est accompagnée de la vérification anatomique ; si la

relation des symptômes aux lésions organiques n'est point toute la maladie, elle en est du moins un point capital, indispensable à connaître (1). Certainement il n'est personne dont la curiosité ne soit éveillée à l'idée qu'elle va voir les désordres que le venin du serpent produit dans les corps qu'il frappe de mort si rapidement; c'est pourquoi nous avons dû nous mettre en quête des *autopsies* que les annales de la science pouvaient avoir recueillies à la suite des accidens pareils. Nous n'avons trouvé qu'une seule observation qui soit entré là-dessus dans quelques détails, et nous sommes sûrs qu'il n'en existe pas d'autres. Celle-ci est due à notre confrère M. Pouvreau qui l'a communiquée à M. Guyon.

C'est l'observation du soldat Haubois (qui a été déjà citée) lequel est mort au commencement du troisième jour, après avoir éprouvé dans le ventre des douleurs intolérables. Voici ce qu'on trouva chez lui : « *Crâne* non examiné ; *thorax*, « les poumons n'offrent rien de remarquable ; *Abdomen*, à l'extérieur l'intestin « grêle présente une teinte livide des plus foncées et dont le siège est tout-à-fait « dans son plan musculeux. Cette teinte ne s'étend ni sur l'estomac ni sur le « gros intestin ; la muqueuse de l'estomac offre quelques rougeurs qu'on peut « considérer comme normales ; celle de l'intestin grêle, du jejunum surtout phlo- « gosée sur différens points ; le foie, la rate et les autres viscères *abdominaux* « sains ; tissu cellulaire de l'avant bras et du bras (où l'homme avait été piqué) « gorgé de sang noir ; même état des muscles de ce membre. »

M. Guyon regrette que cette observation soit aussi écourtée. Pour suppléer aux détails qui lui manquent, nous ajouterons les deux suivantes qui ont été recueillies par nous :

PREMIÈRE OBSERVATION.

Un jeune nègre de 25 ans, de l'habitation Desguerres, d'une constitution très forte, fut piqué le 21 juin 1839 par un serpent au moment où il coupait du bois entre 3 et 4 heures de l'après midi : le serpent était gros. Le siège de la piqûre à la partie antérieure et moyenne de l'avant-bras.

Le nègre s'empressa de revenir chez son maître ; en passant sur une habitation voisine, il prit une infusion alcoolique de plantes reputées bonnes pour la piqûre du serpent ; mais le panseur n'arriva qu'à 7 heures du soir.

---

(1) *Il n'est anatomo-pathologiste si exclusif qui ne convienne que lors même qu'on a d'une part les symptômes et de l'autre les lésions anatomiques, on n'a pas encore toute la maladie, il reste quelque chose d'inconnu: le* nescio quid divinum *d'Hippocrate, pour former l'appoint de ce qu'il faudrait savoir. Cela est frappant surtout dans ces affections, où le principe du mal, portant sur toute l'économie, il n'est pas nécessaire que le désordre se concentre sur un seul organe et en suspende assez le jeu pour expliquer la cessation de la vie (par exemple dans la piqûre du serpent). Mais on demande souvent* le plus *pour se dispenser* du moins; *on voudrait des solutions absolues. Quelques-uns ont même l'air de dédaigner les* autopsies, *parce qu'elles ne disent pas tout, parce qu'elles ne donnent pas le dernier mot de la maladie. A quoi bon, disent-ils, tant de peines? mais comme dans l'hypothèse où nous arriverions à connaître la vérité parfaite touchant les maladies, les résultats anatomiques doivent faire partie de cette connaissance; sachons ce que nous pouvons savoir et sachons le bien. Dans l'état actuel, les autopsies forment la moitié de la science médicale.*

La piqûre du serpent fut élargie et convertie en une plaie d'un demi-pouce de long sur 1 ligne 1|2 de profondeur; puis on fit plus de 60 scarifications sur tout le membre qui était dès lors très tuméfié. Ces scarifications très légères, faites avec la pointe d'une lancette, ne dépassaient pas l'épiderme : la tuméfaction du membre augmenta; le nègre se plaignait d'y éprouver d'insupportables douleurs; vers 8 heures, il éprouva un léger frisson auquel succédèrent des sueures froides très abondantes, du reste, aucun autre symptôme bien notable. L'intelligence resta toujours nette, point de toux ni de selles, aucune lypothimie. Vers 11 heures de la nuit, le malade vomît; à minuit il mourût sans presque d'agonie préalable. Ce sont là les détails que j'ai pu recueillir sur son compte dès le lendemain, n'ayant pas vu moi même le malade.

J'obtins d'en faire l'autopsie, le 22 à 3 heures de l'après midi : raideur cadavérique assez marquée, mais pas trop forte : aucune tuméfaction de la face ni des autres parties ; le bras et l'avant bras droits sont le siège d'un gonflement considérable ; les incisions qui ont été pratiquées ont fait disparaître les traces primitives de la piqûre des crocs que je n'ai pu retrouver ; ça et là l'épiderme est soulevé par de rares phlyctènes. *Le tissu cellulaire sous cutanné* de tout le membre est infiltré par une sérosité noirâtre sans odeur fétide. Je constate, à ne pouvoir en douter, que *l'aponévrose* antibrachiale est saine et n'a point été pénétrée par la piqûre : j'avais eu soin de racler tout le tissu cellulaire sous-cutanné, les *veines* sous-cutannées sont ouvertes dans toute leur étendue, elles contiennent un sang noir fluide, point de pus ni de caillot, il en est de même de la *veine* brachiale profonde et de l'*artère brachiale*, dont les parois ont seulement une légère coloration verdâtre.

Le *tissu musculaire*, dans ce membre, offre une coloration foncée ; mais il a aussi cette même coloration dans toutes les autres parties du corps ; aucune infiltration dans le *tissu cellulaire intermusculaire*.

Le *cœur* est d'un tissu ferme, il contient dans ses cavités un sang noir et fluide, sans caillot, ayant l'aspect et la fluidité d'un vin un peu foncé. On trouve une cueillerée de sérosité dans le péricarde; l'*aorte* et les gros vaisseaux n'offrent rien de remarquable ; leurs parois n'ont aucune coloration particulière : le sang est partout fluide, comme dans le cœur, et offre le même aspect.

Les deux *poumons* parfaitement sains ; les lobes inférieurs présentent à leur partie postérieure un peu d'engouement formé par la présence d'un sang noir; mais il n'y a rien là que de normal, et surtout rien qui ressemble à de l'*hépatisation pulmonaire*. Les *bronches* sont rouges, mais sans aucune exsudation sanguine. Les *plèvres* sèches, sans épanchement dans leur cavité. L'*estomac* est distendu par un liquide abondant, qui exhale une forte odeur alcoolique ; la membrane muqueuse est d'un gris-sale près du pilore; il existe des plis dans le grand cul-de-sac; ramollissement bien marqué de la membrane muqueuse, mais partout ailleurs celle-ci a une bonne résistance; aucune rougeur anormale.

La membrane muqueuse des *intestins grêles* offre ça et là, surtout dans le *jejunum*, des plaques d'une injection blafarde lie de vin ; injections irrégulières au niveau desquelles le tissu de la tunique muqueuse est ferme. Les *gros intestins* sont remplis par des matières dures.

L'appareil des glandes de Peyer et de Brunner n'a rien d'anormal. Les *glandes mésenteriques* sont doubles de leur volume ordinaire, mais fermes et ayant leur coloration et leur consistance naturelles.

Rate tout-à-fait saine; *reins* sains; *vessie* distendue à moitié par de l'urine un peu trouble.

Foie, volume ordinaire, contient dans ses vaisseaux du sang noir, consistance un peu molle; *bile* verdâtre, peu fluide, peu abondante.

Cerveau, contient un sang noir dans les vaisseaux arachnoïdiens, aucune infiltration séreuse, pas de sérosité dans les ventricules, les deux substances fermes un peu injectées, *sinus longitudinal* supérieur vide.

DEUXIÈME OBSERVATION.

M......, d'une bonne constitution, étant à la chasse le 3 novembre dans les grands bois qui couronnent les hauteurs de Saint-Pierre, fut piqué par un très gros serpent, vers midi environ. Il se traîna comme il put jusqu'à la case la plus voisine; mais plus d'une heure s'était écoulée avant qu'il pût être pansé: ce fut, comme dans l'observation précédente, M. Beausoleil qui appliqua son pansement. Jusqu'alors on s'était contenté de faire prendre au blessé quelques cordiaux alcooliques. M. Beausoleil multiplia les scarifications, ainsi que nous le dirons plus tard en faisant connaître son pansement, donna des soins assidus à l'infortuné M....; mais ses soins furent sans succès. M.... mourut à neuf heures du soir. Je n'ai point vu le malade; j'ai appris des personnes qui étaient auprès de lui qu'il s'était refroidi graduellement, était tombé dans des sueurs froides et abondantes, s'était beaucoup plaint du membre qui était le siége de la piqûre, qu'il avait eu un malaise épigastrique et précordial fort insupportable, des nausées et un ou deux vomissemens, des lipothimies vers la fin assez fréquentes; il disait qu'il lui semblait que le venin lui montait au cœur; point de selles, pas de toux, point de convulsions, aucune douleur autre que celle que nous avons indiquée. Il avait conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés intellectuelles.

M. Beausoleil m'a assuré que lorsqu'il pansa le malade, une heure après l'accident, le gonflement était considérable. Il avait constaté trois piqûres: 1° deux assez rapprochées; 2° une troisième distante des autres de près de 15 lignes. Ces piqûres saignèrent beaucoup; cependant le malade, qui était d'un grand courage et qui n'avait pas perdu ses sens au moment où il avait été piqué, assurait que le serpent ne s'était élancé sur lui qu'une seule fois.

Le 4 novembre, à midi, l'autopsie fut faite par moi et par MM. les docteurs Fazeuille et Lagrange. La raideur cadavérique est très prononcée; mais la face et presque toute l'habitude extérieure du corps sont parfaitement naturelles; les ecchymoses du dos et des parties déclives ne sont pas plus marquées qu'à la suite d'une mort ordinaire.

On reconnaît au premier coup-d'œil le membre qui est le siége de la piqûre: c'est la cuisse gauche; elle est énormément tuméfiée et présente une teinte bleuâtre sous-cutanée; çà et là il y a des plaques plus foncées que d'autres. Je constate soixante scarifications très superficielles ne dépassant pas l'épiderme, faites dans tous les sens, au-dessus comme au-dessous de la piqûre, et toutes longues d'un pouce environ. M. Beausoleil, présent à l'autopsie, me désigne les piqûres, lesquelles ont été aussi scarifiées, mais très légèrement; ces piqûres se trouvent à trois travers de doigt au-dessus du genou, à la partie interne de la cuisse: c'est d'abord une scarification un peu plus béante que les autres et emplie par un caillot noirâtre. (M. Beausoleil me dit que par cette scarification il

a réuni les deux piqûres qui n'étaient distantes que d'une ligne ou deux.) A quinze lignes de là, dans une direction oblique, se trouve l'autre piqûre; il en découle encore un sang fluide. Un stylet, introduit par cette ouverture, pénètre à un demi-pouce environ et semble suivre une direction oblique et courbe qui retrace la forme d'un croc. La peau du membre enlevée, tout le tissu cellulaire sous-cutannée mis à découvert est le siége d'une infiltration sanguine depuis deux pouces au-dessus de l'arcade crurale jusqu'à la racine des orteils. Le sang infiltré est plutôt noir que rouge, très fluide, ayant l'aspect et la consistance d'un liquide vineux; l'infiltration s'étend à tout le contour du membre, excepté à la plante du pied. L'*aponévrose crurale,* ainsi que la jambière mise à découvert avec le plus grand soin en raclant avec la lame d'un scalpel, nous constatons : au niveau des points piqués qu'il n'existe aucune piqûre qui puisse faire croire que cette aponévrose ait été pénétrée; cependant le *tissu cellulaire intermusculaire* offre une infiltration pareille à celle du tissu cellulaire sous-cutannée; mais l'infiltration est moins forte à mesure qu'on pénètre profondément et vers l'os du fémur. Beaucoup des fibres musculaires superficiels participent à l'infiltration; mais le centre même des muscles est rose et intact. Il n'est pas facile de distinguer les *glandes de l'aine* qui sont noyées au milieu de cette infiltration : leur volume n'est point augmenté. La *veine saphene*, bien disséquée partout, évidemment n'a pas été pénétrée, quoique les piqûres soient placées sur son trajet; elle est vide à l'intérieur, ses parois sont blanchâtres, on n'y trouve aucun caillot, en un mot, du haut en bas elle est parfaitement saine. L'*artère* et la *veine crurales* offrent un sang fluide noir, sans caillot, leurs parois sont aussi saines.

Le membre, dans son aspect général, paraît être le siége d'une vaste et profonde contusion : mais toutes ces altérations s'arrêtent d'abord à deux ou trois pouces en avant dans le tissu cellulaire de l'abdomen, au-dessus de l'arcade crurale et en arrière dans la partie inférieure de la fesse gauche. Le scrotum même du côté malade est intact, et l'autre membre est parfaitement naturel.

La *cavité cranienne* n'a pas été examinée. Le *pericarde* offre environ une cuillerée de sérosité claire : le cœur est flasque, mou, il contient du sang noir, sans aucun *coagulum*, liquide, ayant l'aspect déjà décrit : sa membrane interne est naturelle et n'offre sons elle aucune ecchymose. L'*aorte* et tous les gros vaisseaux n'offrent rien de particulier. Les *poumons* sont rosés, crépitans, sans adhérences, leurs lobes inférieurs sont légèrement engoués par un sang fluide; mais cet engouement n'est pas plus considérable que celui qu'on observe dans une foule d'autres cas. Les *plevres* vides et sèches, les bronches vides, naturelles, les *glandes bronchiques* infiltrées de sang, molles; les *glandes mésentériques*, au contraire, sont saines. *Le foie*, flasque, contient beaucoup de sang noir et fluide; la substance jaunâtre prédomine sur la rouge. *Bile* ordinaire assez claire et poisseuse; membrane interne de la vesicule biliaire saine.

Rate et *reins* sains; *vessie* vide.

Estomac très dilaté, contient beaucoup de liquide, reste des boissons administrées au malade. La membrane muqueuse offre une coloration générale d'un rouge vineux, résultant d'un pointile très fin et très serré, semblable à une éruption de *purpura*. Aucune arborisation distincte des vaisseaux : point de ramollissement, même dans le grand cul-de-sac,

L'*intestin grêle* offre quelques plaques d'un pointilé rouge, semblable à

celui qui a été décrit dans l'estomac; il n'y a aucune trace d'hémorrhagie interne : l'appareil des glandes de Peyer et de Brunner est à l'état normal : les *gros intestins* sont médiocrement distendus par des gaz, contiennent des matières fœcales dures; leur membrane interne est sans aucune altération.

Si, revenant sur nos pas, nous arrêtons notre attention sur les faits principaux contenus dans ces deux observations, le premier, et pour ainsi dire le seul qui nous frappe, est la lésion du sang. Ce sang est véritablement un sang décomposé; il a une couleur semblable à celle d'une solution de vin ou de rouille; il est plus fluide qu'il n'est ordinairement, il a perdu sa force de cohésion, et de là vient probablement qu'il s'est extravasé dans les tissus voisins, soit qu'il se soit échappé des pores des vaisseaux, ou qu'il ait coulé de leurs extrémités capillaires, il s'est mêlé au tissu cellulaire par une sorte d'imbibition, et il a produit ces énormes infiltrations dont les membres piqués sont le siége. Un pareil état du sang repousse toute idée de coagulation; on ne saurait donc dire, comme l'abbé Fontana, que l'action du venin sur le sang consiste à le *coaguler* : c'est plutôt un état contraire, état de *dissolution*, ainsi que le fait observer M. Guyon : car on ne trouve même pas de ces *caillots*, de ces *coagulum* qu'on trouve dans le cœur et dans les gros vaisseaux sur la plupart des cadavres, à la suite d'une foule d'autres maladies.

Personne ne regrettera plus que nous de ne point trouver ici l'*analyse de ce sang*, suivant les derniers procédés de la chimie médicale; nous aurions été curieux de le comparer avec les divers *sangs* analysés par MM. Andral et Gavarret, afin de voir quelle quantité de *globules* il contient, ou bien si sa fibrine est augmentée ou diminuée. Il nous semble que dans ce cas, tenant pour ainsi dire la cause en main, les résultats seraient encore plus curieux à connaître; mais il n'a pas été possible de nous livrer à cette recherche; il a fallu nous contenter d'un examen fait avec l'œil seulement. J'ai inoculé de ce sang à un chien et à un jeune chat : ni l'un ni l'autre ne s'en sont mal trouvés,

Après l'altération du sang, la modification anatomique la plus remarquable qu'aient présentée les organes était une consistance moindre que celle qui leur est ordinaire, un état de ramollissement ou plutôt de flaccidité visible, surtout dans le cœur et dans le foie, mais qui ne dépassait pas le degré où on l'observe dans un grand nombre d'autres maladies. — Suivant M. Guyon, le cadavre des animaux morts de la piqûre du serpent se putréfient rapidement.

Maintenant si quelqu'un me demande pourquoi, dans les deux observations citées, l'infiltration se borne aux membres piqués et ne s'étend pas au reste du corps, je répondrai que j'ai fait la même observation sur les animaux comme chez l'homme; mais excepté la raison de *proximité* qui fait que les parties les plus voisines du point où est déposé le venin en doivent éprouver la première force, je ne trouve aucune autre explication de ce fait, d'autant que le sang dans les autres membres et dans les autres cavités splancniques m'a présenté les mêmes apparences que dans le membre piqué.

Du reste, comme il n'y a aucun organe capital assez altéré pour que son trouble rende compte de la cessation de la vie, nous sommes amenés à admettre qu'il y a un empoisonnement du sang; que c'est le sang qui est frappé de mort. Mais quelle impression particulière le sang reçoit-il de son mélange avec le venin? quelle combinaison en résulte-t-il? est-ce une action *sceptique*, une action *putréfactive?* cette action porte-t-elle sur les fluides ou sur les solides? le sang

frappé de mort paralyse-t-il les organes du premier abord par son simple contact au moment où il leur arrive? ne leur fournissant pas leur stimulant physiologique, de sorte que la mort, promenée sur tous les organes, s'étendrait de la partie lésée au centre de l'organisation? ou bien le venin agit-il par intussusception en présentant à la nutrition en guise de particules animées et vivantes des particules paralysées et mortes? On peut résumer les faits dans l'une et dans l'autre hypothèse; on peut s'égarer dans ce dédale physiologique; on peut raisonner là-dessus sans fin et sans mesure. Pour nous, nous dirons comme M. Blot: « Nous connaissons les effets du venin comme nous connaissons ceux des « autres substances vénéneuses ou médicamenteuses; nous savons que l'opium « fait dormir, que la noix vomique produit des convulsions; mais nous ne sa- « vons pas quelle impression immédiate en ressentent nos organes. Nous énon- « çons le fait, nous ne l'expliquons pas. » Il n'est pas donné à l'œil de l'homme de pénétrer dans cette chimie profonde et mystérieuse; nous ne suivons pas jusqu'au bout ces dernières opérations: c'est le secret de la nature, ou, pour parler sans équivoque, c'est le secret de Dieu. (*Melius est sistere gradum quam progredi per tenebras.*)

Une autre remarque, c'est que les deux autopsies que nous avons recueillies se rapportent seulement à la forme symptomatique dans laquelle le système nerveux paraît être principalement affecté. Combien ne serait-il pas à désirer qu'on eut d'autres autopsies qui nous montrassent l'état anatomique des poumons dans les cas où la piqûre entraîne une fluxion de poitrine! L'état du cerveau daos ces cas d'hémiplégies ou d'amauroses si singuliers, etc.. etc. Le manque de toutes ces autopsies est une lacune considérable et qui laisse aux observateurs futurs un beau champ de recherches. L'histoire de la piqûre du serpent reprise et refaite, non point vaguement comme je viens de la faire avec des *ouï dire* des traditions et des généralités, mais avec une belle série d'*observations* bien exactes, bien détaillées, bien échelonnées, qui s'éclaireraient, se compléteraient l'une par l'autre, dont l'une dirait ce que ne dit pas l'autre, qui montreraient le sujet sous toutes ses faces et qui mèneraient à des conclusions fixes et certaines, une pareille histoire serait un monument qui vaudrait bien des monuments de marbre ou d'airain.

Si nous essayons de suppléer à ce qui n'a pas été vu chez l'homme par ce qui a été expérimenté sur les animaux, nous voyons qu'à la suite des expériences faites par M. Guyon *les viscères étaient d'une grande mollesse, que les gros vaisseaux internes paraissaient presque vides de sang, tandis que le membre piqué en était rempli, que partout ce sang était fluide, non évidemment altéré, qu'excepté cette altération du sang, il n'y avait rien de particulier; que M. Guyon n'a jamais vu l'hépatisation ni aucune autre lésion du poumon.* Dans l'examen d'un grand nombre de cadavres de chiens et de poules que j'ai eu aussi occasion de faire à la suite de mes expériences, j'ai fait les mêmes remarques que M. Guyon: c'est toujours le siége de la piqûre et l'altération du sang qui ont attiré mon attention. Je répète que ces deux lésions sont *sui generis* par leur aspect et ne permettent de confondre la piqûre du serpent avec aucune autre lésion. Ceci peut être capital dans certains cas de médecine légale, car beaucoup de prétendus empoisonnemens de bestiaux par *piqûres* peuvent n'être je le répète encore que des piqûres de serpens.

C'est assez parler en médecin. A la vue de ces deux hommes à terre, renver-

sés morts par un aussi vil animal, il me revient une pensée qui me revient souvent dans l'exercice de ma sombre profession : avec quelle prodigalité la nature répand la peine de mort ! pour la plus minime infraction à ses lois, la mort ! et il ne faut pas toujours pour cela des coups de tonnerre; un reptile! un peu d'eau bue trop froide! et voilà une pleurésie ou quelque autre furieuse maladie ; une joie trop vivement éprouvée amène l'apoplexie. La mort, partout la mort!! elle souffle sur nous des quatre points cardinaux ; nous ne pouvons rien regarder sans la voir; car elle est au fond de toutes choses ; elle sature l'atmosphère où nous vivons, nous la respirons, nous l'avalons ; elle entre en nous par tous les pores, si bien, qu'au milieu de tant de causes de destruction, mourir n'est pas ce qui est difficile, mais vivre, vivre sans cesse en lutte avec une législation physique aussi impitoyable. Les malheureux qui avaient imaginé d'inscrire sur tous les murs la menace de la mort : *La fraternité ou la mort, l'humanité ou la mort,* semblaient en cela avoir voulu imiter le code pénal de la nature,

Demens, qui nimbos et non imitabile fulmen
Ære et cornipedum pulsu simularat equorum!

Et avec quelle répartition se distribue cette terrible justice ! Aucune circonstance atténuante ; egalité, égalité réelle pour tous. La vertu et le mérite, ces deux exemptions les plus concevables, n'y font rien. Celui-là par son œuvre a reculé les bornes du génie humain, il en prend une fièvre cérébrale; cet homme bienfaisant, au sortir d'une maison où il vient de porter sa générosité et ses consolations, fait un faux pas sur quelque planche délabrée et se casse la jambe : il a manqué aux lois de l'équilibre. L'assassin couvert de sang et poursuivi par la justice humaine, qui saute d'un toit dans la rue, s'il a observé ces lois de l'équilibre, s'enfuira tout aussi vite après, et échappera à toute poursuite ! Que signifient, ô mon Dieu ! ces jeunes époux séparés au plus fort de leur tendresse, au plus dur moment de la séparation ? ces mères arrachées aux enfans qui tiennent encore à leurs mamelles ? cet homme nécessaire à un peuple d'orphelins et retranché comme s'il n'était bon à rien ? O mystère de la justice divine ! ô profondeur infinie ! et nous osons vous comparer avec la justice humaine ! et nous osons dire que l'une est à l'image de l'autre ! Mais au taux de la justice humaine, tous ces actes et bien d'autres encore seraient des crimes, des barbaries, des monstruosités. Non, j'ai trop vu les souffrances des hommes pour convenir que la vie humaine est une chose bonne en soi, parfaite en soi, quelque chose de complet et de définitif, un présent du ciel. Cet optimisme stupide est un contre-sens avec l'idée d'une sagesse infinie. C'est insulter Dieu. Si tout était dit ici-bas; il n'est homme si borné qui n'arrangeât les choses mieux qu'elles ne sont. Non, cette vie présente, cette vie que nous voyons n'est qu'une des phases de la grande existence humaine. La misère, l'incertitude, les inégalités, les injustices de notre condition actuelle, sont des preuves criantes qu'il y a quelque chose ailleurs : le désordre du monde est aussi éloquent que son bel ordre. Tout réclame le complément d'une autre vie !

DU TRAITEMENT DE LA PIQURE DU SERPENT.

« Lorsque j'arrivai à la Martinique, en 1814, avec le 26e de ligne, dit M. Guyon, « le traitement des morsures de vipères était abandonné, comme il l'est sans doute « encore, à des nègres connus sous le nom de *panseurs de serpent,* ou seule- « ment de *panseurs* (il en était de même à Ste.-Lucie, où j'ai fait un assez long

« séjour en 1816). C'était à ces *Psylles* du Nouveau-Monde que la garnison an-
« glaise, à laquelle nous succédions, avait recours toutes les fois qu'un militaire « venait à être frappé par la vipère. Les médecins du pays, à qui je m'adressai « pour avoir des renseignemens sur ce genre de blessures, ne purent m'en don- « ne que d'incomplets, la plupart n'en ayant vu que par hasard. Ceci n'éton- « nera point lorsque j'aurai dit qu'il est des habitans qui sembleraient crain- « dre que la présence d'un médecin fût préjudiciable au malade, en rompant ou « dérangeant le charme sous lequel ils supposent que le *Psylle* l'a placé. »

(GUYON; *Thèse inaugurale*, p. 23.)

Depuis que M. Guyon a écrit ces lignes, ainsi qu'il le prévoyait, aucun changement ne s'est fait dans les esprits : ce sont toujours les nègres, et surtout les *vieux nègres* qui jouissent du privilége de panser la piqûre du serpent. On les appelle toujours des *panseurs*. J'ai déjà dit que je n'avais jamais été appelé pour donner mes soins dans cet accident. Quand j'en ai manifesté le désir à quelque habitant de mes amis, ma demande a été accueillie avec cette urbanité qui caractérise la Martinique ; mais, pour toute réponse, je n'ai obtenu qu'un sourire plein d'incrédulité et de malice et un silence qui disait ouvertement : « Brisons « là-dessus ; c'est une affaire réglée ; cela est hors la compétence des médecins ; « cela appartient aux nègres. »

Or, dans le cours de cette ENQUÊTE, ainsi qu'on l'a vu, il m'a fallu souvent entrer en rapport avec ces *vieux nègres* pour y chercher des renseignemens. J'ai causé avec eux, je les ai questionnés, interrogés, examinés, et j'avoue qu'à chaque fois les bras m'en sont tombés ; j'ai été saisi d'un profond découragement, car j'avais une preuve de plus de l'espèce d'insouciance et d'abandon que la Providence laisse percer en tant de rencontres pour la vie humaine. Plaisante, terrible, inconcevable antithèse ! plus le nègre repousse les sens plus il attire l'imagination, plus il inspire de confiance. Qu'il soit couvert d'ulcères, hideux de malpropreté, déjà fétide, les plus délicats se laisseront toucher par lui. Moins il a de soins de sa personne, plus il semble en devoir prendre pour celle des autres. Qu'il n'ait pu apprendre aucun langage, qu'il ne sorte de sa bouche qu'un grognement sourd et informe, qu'on n'ose qualifier par crainte de philantropie qu'il soit impropre à toute œuvre intellectuelle, qu'il ne puisse retenir deux idées, qu'on n'ose lui confier la plus simple commission à rendre, qu'il soit ivrogne, fourbe, repris de justice, ce sont autant de degrés de plus ; avec cela s'il est borgne, bossu ou boiteux, s'il s'appelle compère *compère Tabac, compère Bouliqui* ou *compère Ginga*, et s'il est Africain (1), *omne tulit punctum*, il est complet, il ne laisse plus rien à désirer ; qu'il se déclare *panseur* de serpent, on lui confiera sa vie, et la vie plus chère encore de ceux que l'on aime. La croyance aux *vieux nègres* est ici quelque chose d'approchant la croyance aux *esprits malins*. C'est une supers-

(1) *C'est une grande erreur de croire que l'Africain saura mieux qu'un autre panser la piqûre du serpent, parce qu'il a pu apprendre en Afrique quelque secret particulier ; le* Trigonocéphale *n'existe point en Afrique : il paraît même qu'il n'y a aucun autre serpent venimeux. La collection du Jardin-des-Plantes ne présente aucun serpent de cette espèce qui vienne de l'Afrique. Ce fait m'a été confirmé par le brave commandant Julian, aujourd'hui notre compatriote, un des Européens qui connaissent le mieux l'Afrique par un séjour de quatorze années, et qui ne se contente pas d'être un beau et bon militaire, mais qui est encore une autorité en histoire naturelle.*

tition aveugle, susceptible comme toutes les superstitions, intraitable, sourde à tous les raisonnemens.

Il y en a qui m'ont laissé voir au fond de leur opinion une certaine crainte, motivée du moins; c'est la crainte du poison. Si nous enlevons cette industrie aux nègres, disent-ils, nous aurons chez nous le poison : entre deux maux, il faut choisir le moindre : cent serpens chez soi sont moins à redouter qu'un seul empoisonneur. J'ai essayé ailleurs de combattre cette opinion qu'on a des empoisonneurs, opinion que je ne crains pas d'appeler en toutes rencontres *une chimère*. Parviendrais-je à éveiller quelque doute, à provoquer quelques réflexions? je l'espère. Quand on défend la vérité, un peu plus tôt, un peu plus tard, on est sûr de réussir, il suffit d'avoir la conscience de la pureté de ses intentions. C'est une de ces questions que la publicité réduira à ses dimensions véritables; mais je ne me dissimule pas que le préjugé a de profondes racines. — Un de mes confrères, homme d'un mérite incontestable et qui a fait ses preuves, interrogé par moi sur la piqûre du serpent, me répondit qu'il ne s'en était jamais occupé. —Et pourquoi? lui dis-je. — Pourquoi? parce que je n'aurais pu avoir un seul cheval; les nègres me les auraient empoisonnés. Et comme je lui témoignais ma surprise : — On voit bien, ajouta-t-il, que vous ne pratiquez point à la campagne.

Quoi qu'il en soit, on peut donc dire que c'est aux nègres, ou bien à l'imitation de leurs pratiques (car, ainsi que nous le verrons, plus d'un blanc se pique là-dessus de rivaliser avec eux) qu'appartient encore, aux colonies, le pansement de la piqûre du serpent. Voyons donc sous le règne de ces panseurs comment se passent les choses, c'est-à-dire quels sont les résultats de leurs pansemens, quels en sont les avantages, les inconvéniens? combien de morts, combien de guéris? car c'est là qu'il faut toujours en venir, à la reddition des comptes. Comptons donc sans plus de discours.

Mais, dans une société rudimentaire comme la nôtre, son *bilan*, le livre de la vie et de la mort, le registre de l'état-civil (pour l'appeler par son nom) n'est point tenu avec assez de perfection pour qu'il réponde à toutes les questions; les sociétés les plus accomplies n'en sont pas encore arrivées là (1). Ce n'est donc pas à

---

(1) *Toute ville éclairée du monde sent la nécessité de se rendre compte de la mortalité de ses habitans. (Comment! nous avons le budget des écus, et non celui des hommes que nous dépensons.) Le parlement anglais a organisé par un* bill exprès *la statistique des naissances et des mortalités pour toute l'Angleterre et pour toutes les possessions anglaises. Cela a déjà donné lieu à de magnifiques travaux. Voici ce qui existe dans le canton de Genève: Il y a deux cahiers copiés sur les registres de l'état-civil qui indiquent le nom, l'âge et le sexe des décédés, ainsi que la date du décès. Dans un de ces cahiers, le nom de la maladie qui a causé la mort est inscrit pour chaque décès par le médecin chargé de la visite des morts, après un interrogatoire suffisant des alentours. L'autre registre est porté à domicile par un employé du conseil de santé chez chacun des médecins qui ont soigné les décédés inscrits, et qui fournissent sur ce second registre tous les renseignemens qui sont à leur connaissance. Ces deux cahiers se contrôlent l'un l'autre. Chaque année, une commission est nommée pour dresser la table des naissances et des mortalités d'après ces deux sortes de documens; un rapport en est fait imprimé et distribué. Chacun peut savoir les chances de vie et de mort qu'il y a pour lui dans le lieu qu'il habite. Tout cela se fait ad-*

cette source qu'il nous sera possible de puiser notre statistique ; mais peut-être que par d'autres voies détournées, par inductions, par approximations; que nous soumettrons toujours au jugement du lecteur, peut-être parviendrons-nous à approcher de la vérité, et suppléerons-nous autant que possible à des réponses directes et positives.

Ainsi, messieurs les curés, dans chaque paroisse, sont des points centraux auxquels doit aboutir la connaissance des accidens occasionnés par la piqûre du serpent, soit à cause des sacremens qu'il faut administrer aux malades, soit à cause de la sépulture des morts. La particularité des faits éveille la curiosité et en rend la mémoire plus sûre et plus distincte. J'ai donc interrogé plusieurs de ces messieurs; je leur ai demandé à combien ils portaient dans leur paroisse la mortalité par la piqûre du serpent. Quelques-uns l'ont estimée au moins à une personne par année, la plupart à deux, d'autres même à trois, d'après leurs souvenirs des années les plus rapprochées.

J'ai aussi consulté des maires, des habitans-propriétaires, des géreurs d'un bon jugement dans leur profession, leurs réponses ont été à peu près les mêmes que celles de messieurs les curés.

Si donc nous nous arrêtons au minimum de cette approximation, à une personne par année et par paroisse, et si nous comptons 25 paroisses dans l'île, nous serons conduits à admettre que la piqûre du serpent coûte au moins 25 personnes par an à la colonie.

Je dis *au moins*, car, pour mon opinion particulière, d'après le détail des renseignemens que j'ai recueillis, je suis porté à croire que ce nombre est double; et un respectable habitant avec qui je causais de cette approximation, m'a assuré que M. Boutarel, chirurgien distingué, qui a laissé de bons souvenirs au Lamentin, estimait que la piqûre du serpent, de son temps, enlevait soixante personnes à la colonie. C'est aussi l'opinion de M. Edmond Fabrique, qui s'est occupé avec le zèle le plus louable de ce sujet et qui m'a fait parvenir la copie de plusieurs mémoires adressés par lui à diverses époques à MM. les gouverneurs pour la destruction du serpent.

Voici une note qui m'a été communiquée par M. Brière de l'Isle : « Quant au « nombre des victimes, il est vraiment effrayant. Le comte d'Ennery, gouver- « neur de la Martinique et de Ste-Lucie; en 1765, avait recommandé aux com- « mandans et aux curés des différentes paroisses des deux colonies de tenir un « registre exact des mortalités causées par la piqûre du serpent. Eh bien! le « chiffre a été si haut, qu'il jugea prudent de le cacher pour ne pas trop effrayer « les esprits. »

« La vipère *Fer-de-lance*, dit M. Guyon, est une véritable calamité pour les « îles qui en sont affligées; car il ne se passe pas un jour qu'elle n'y fasse des « victimes. Les nègres qui succombent à sa morsure donnent annuellement un « chiffre assez élevé. Ainsi sa destruction serait, pour ces contrées, un bienfait « non moins grand, je ne crains pas de le dire, que la découverte de Jenner « pour le monde entier. »

Mais, arrêtons-nous à 25 morts par année. Je dis que ce chiffre est assez ef-

---

ministrativement; on cherche ainsi à connaître et à combattre les causes de destruction qui nuisent le plus aux hommes. Nous serait-il permis de désirer une pareille sollicitude pour la ville de St.-Pierre?

frayant pour qu'on y prenne garde ; car ce sont ordinairement des adultes qui sont exposés à cet accident, c'est-à-dire des hommes faits et en plein rapport pour la société.

Maintenant, si on prend en considération que la mort n'a pas toujours lieu immédiatement, mais qu'elle arrive quelquefois vingt jours, et plus, après l'accident par le phlegmon, par la gangrène; etc. (voyez un des articles précédens), alors que toutes les curiosités sont calmées, et celle du curé, et celle du maire, et celle de toutes les personnes qui peuvent fournir des renseignemens, à l'exception pourtant de celle du médecin qui se rappelle plus d'une mort de ce genre ; si, dis-je, on considère que la cause première des accidens, la piqûre du serpent, étant perdue de vue, ce n'est plus elle que l'on accuse au cimetière ou dans le public ; alors on m'accordera que le chiffre de la mortalité par la piqûre du serpent, étant porté à 25, a été coté au plus bas.

Pour bien faire, il faudrait pouvoir donner ici le chiffre général des personnes qui sont annuellement piquées du serpent; mais on conçoit que cela est impossible. En portant la mortalité à une mort sur cent personnes piquées : je crois approcher de la vérité. Mais les piqûres les plus légères exigeant trois ou quatre jours de repos, quelle perte de temps pour le travail, et, par conséquent, pour le bien-être du pays ! !

Mais lors même que les accidens consécutifs n'entraînent point la mort, ils laissent assez souvent de graves désordres : des ulcères, des fistules, des nécroses, maladies interminables qui exigent des amputations, c'est-à-dire la perte d'un membre, l'annulation d'un homme, quand surtout cet homme est un ouvrier qui ne vaut quelque chose pour la société que par ses membres. J'ai pratiqué deux fois de grandes amputations pour cette cause et dans la seule année 1842. Je connais trois amputations de membres pour des cas pareils dans le seul ressort de l'arrondissement de St-Pierre.

Si, enfin, à ce tableau nous ajoutons les amauroses, les paralysies des membres ou de la langue, les céphalées opiniâtres, accidens qui, quoique moins communs, ne laissent point que d'ajouter au chiffre total du mal, on concluera que la piqûre du serpent, traitée comme elle l'a été jusqu'à présent, est un des plus redoutables fléaux qui pèsent sur cette colonie.

Les résultats obtenus par le pansement des nègres ne sont donc pas si satisfaisans qu'on ne doive plus y toucher et qu'il ne soit pas permis de rechercher une manière de panser autre et plus efficace. L'esprit humain, en toute chose, ne se perfectionne qu'à la condition de remettre sans cesse en question les choses en apparence les mieux établies. Rien n'est fixe sous le soleil ; *Deus tradidit mundum disputationibus*, La meilleure définition qu'on ait encore donnée de notre nature est celle d'une perfectibilité indéfinie. Les vieux nègres ne se fâcheront donc point si nous en usons avec eux comme on en a usé avec Newton, avec Descartes, avec Cuvier, si nous remettons leurs œuvres en question, et si nous osons soumettre à l'examen leurs *pialles* et leurs *kimbois*.

En regard des résultats obtenus par les *vieux nègres*, plaçons maintenant ceux que peut fournir la science ; osons courir le danger de cette comparaison. M. Guyon est le seul médecin que sa position ait mis à même de panser le serpent sur un assez grand nombre de sujets pour que son expérience puisse être mise en regard de celle des *vieux nègres*.

« Des instructions, dit-il, page 23, furent données pour que tout militaire qui...

« serait atteint par la vipère se rendît chez moi sur-le-champ, après s'être appli-
« qué, la nature de la partie le permettant, une forte ligature sur la blessure.
« C'est ainsi que j'eus occasion de voir la plupart des militaires qui ont été mor-
« dus par la vipère pendant mon séjour aux Antilles. J'ajoute que j'ai été assez
« heureux dans le traitement de ce genre de blessures pour n'avoir perdu aucun
« des malades à qui j'ai donné mes soins, et chez la plupart desquels les accidens
« locaux ont même été prévenus. »

Ainsi, les résultats de M. Guyon ont été positifs, incontestables ; *tous ses malades ont guéris.* Ordinairement, dans l'appréciation des moyens de guérir, dans le choix à faire entre deux remèdes également préconisés, ce qu'il y a de difficile, c'est que l'un et l'autre offrent des succès et des insuccès. Il faut établir une balance, une comparaison; le rapport du plus au moins n'est pas toujours très distinct; l'esprit reste incertain. ici point d'hésitation possible; je le répète, tous les *malades ont guéris.* Les accidens locaux ont été prévenus, on n'a été obligé de faire aucune amputation, il n'est resté ni ulcères, ni fistules incurables; un, même, qui fut atteint d'amaurose, guérit aussi. Ce compte est clair; quelle preuve plus décisive veut-on donc encore?

Je dois ajouter que tous les médecins qui ont eu l'occasion, par hasard, de panser dans les premiers momens les personnes piquées du serpent, m'ont affirmé qu'ils avaient eu le bonheur de les sauver. Je suis heureux de pouvoir m'appuyer, dans l'attaque audacieuse que je me permets aujourd'hui, du nom et de l'autorité de mon spirituel et savant confrère, le docteur Girardon, de la Basse-Pointe, dont voici quelques lignes :

« Mon cher confrère,

. . . .

« Ne nous étonnons donc pas si l'obscurité la plus complète enveloppe tout ce qui concerne l'histoire du serpent. Il est si aisé, si commode de croire tout ce qu'on débite, expérimenter serait trop pénible. Vous attaquez des préjugés enracinés : vos preuves, vos raisonnemens seront regardés comme non avenus, et la parole d'un nègre sur cette matière aura l'importance d'un article de foi.

« N'ayant rien de positif à vous répondre, ma première lettre ne pouvait être que très insignifiante : je ne voulais pas vous écrire toutes les absurdités dont on m'avait régalé.

« Depuis, il m'est arrivé de panser deux nègres mordus le même jour, sur la même habitation Pécoul, dans la même pièce de cannes, à la main gauche, et par un serpent gris de la même grosseur à peu près.

« Par elles-mêmes, ces observations n'offrent rien de bien remarquable ; mais comme il est rarement donné au médecin de traiter de semblables morsures, je n'ai pas négligé de les consigner dans mes notes. Ce qui suit est l'expression de l'exacte vérité. Vous en tirerez les conséquences selon votre manière de voir.

« Un nègre d'assez chétive apparence, âgé de 50 ans environ, fut mordu à l'indicateur de la main gauche, le 23 janvier 1844, en ramassant des pailles dans une pièce de cannes qu'on coupait. Un messager me rencontra en route, en sorte que le malade reçut mes soins 20 ou 30 minutes après son accident.

«Le nègre, assis dans sa *cabane,* s'agitait, se lamentait, parlait de sa mort prochaine et certaine. Il me montra sa main tuméfiée, engourdie, froide ; du sang coulait par les deux ouvertures que les crocs du serpent avaient faites. Au pli du bras, je vis une ligature d'un effet puissant. (Deux brins de *pied-poule,* et cependant le patient n'était rien moins que rassuré.)

« Je lui conseillai d'abord de sucer fortement son doigt mordu, et de rejeter la salive, puis j'incisai sur les morsures. Quand le sang eut coulé en abondance, je frictionnai la plaie avec un citron, ensuite avec de la charpie imbibée d'alcali : sur tout le membre on pratiqua des frictions avec du tafia, de l'huile d'olive, de l'alcali et du jus de citron. Ce même liniment fut pris à l'intérieur par petits verres à liqueur, six en deux fois, à une heure de distance. On lui donna pour boisson une décoction d'écorce de quina. Les progrès de la tuméfaction furent lents, et deux ou trois jours après le membre était revenu à son état naturel. En un mot, le nègre ne courut aucun danger.

« Un autre nègre plus jeune, plus robuste, plus grand, fut mordu presqu'au même moment par un serpent irrité qui s'élança et l'atteignit à l'annulaire de la main gauche. Ce nègre affectait un grand courage, mais au fond sa frayeur était extrême; il regardait son camarade comme un homme perdu pour avoir été pansé par un blanc, et surtout par un blanc médecin.

« Il était mordu depuis près de quatre heures quand je le pansai ; sa main, son avant-bras étaient tuméfiés énormément. Depuis le moment de son accident, il avait son membre lié fortement avec un mouchoir de poche.

« Son pansement fut le même. De plus, il lui fut donné trois petits verres d'une liqueur spécifique dont M. Duchamp, de la Rivière-Blanche vous donnera la recette, si vous en êtes désireux.

« Les suites furent autrement graves; car malgré le remède infaillible, la main, l'avant-bras, le bras, le cou et le côté gauche de la poitrine se tuméfièrent d'une manière effrayante. Le malade en fut quitte pour une belle peur. Au bout de deux jours, l'empâtement diminua, et aujourd'hui la tuméfaction est à peine sensible : on pouvait craindre des abcès. Cette terminaison fâcheuse a peut-être été prévenue par les frictions longtemps continuées et répétées.

« Observez que le serpent était plus animé que le premier qui avait mordu, et que de plus il y avait quatre heures d'écoulées avant l'administration des secours.

« Dans tout ce qui précède, je ne vois rien de plus que dans la morsure de la vipère d'Europe. Le traitement est celui qu'on emploierait en France. Les deux serpens avaient environ 1 mètre de longueur, ils étaient plus gros que le goulot d'une bouteille, et pour vous donner une idée de la véracité du nègre, il le croyait gros comme son bras, tant la peur grossit les objets! —

. . . .

« Lundi 20 du mois dernier, une vieille négresse de M. Pécoul fut encore piquée dans sa case avant que d'aller au travail. Elle ne vit pas le serpent, resta pendant huit heures sans se plaindre et exposée à une pluie continuelle. Enfin son pied se tuméfia tellement que la malheureuse fut obligée d'entrer à l'hôpital. Pour ne pas me déranger, le géreur pansa lui-même, comme il m'avait vu faire, et la femme allait au mieux deux jours après, quand on me la montra. Il faut dire aussi que le serpent retrouvé et tué n'était pas plus long d'un pied et gros comme le canon d'une plume de cygne.

« Si je voulais vous ennuyer plus longtemps, je vous raconterais l'étonnement de chacun en apprenant que j'avais pansé des morsures de serpent. Je vous dirais aussi avec quelle curiosité on me demandait des nouvelles de mes malades, s'attendant à apprendre qu'ils étaient morts. On me demandait où j'avais appris, si j'avais un secret, et alors chacun de me donner un conseil, un mode de pansement qui réussissait toujours. »

Nous allons maintenant entrer dans l'exposition des différens modes de pansement en usage dans le pays, et en donner le formulaire. (Ce sera une autre manière de les juger.) Par déférence pour les lieux et pour les temps, nous commencerons par les pansemens dits des *vieux nègres,* quoique la main qui les applique ne soit pas toujours noire.

N° 1.

Poivre-de-Guinée, racine de trèfle (pour boisson), poivre-de-Guinée, sel, racine de l'envers (pour pansement externe) ; scarifications, bois immortel, pour les pansemens subséquents ; racine de citronnier, de verveine bleue, malnommée rouge pour tisane des jours suivants : Cataplasme de pain bouilli, vin et suif contre le phlegmon, bois immortel et eau-de-Luce contre la fluxion de poitrine; mouron contre la gangrène; Lotions avec une décoction d'herbes grasses et de feuilles de bananes sèches contre l'enflure.

«D'abord, faites boire dans un petit verre de tafia, 7 à 8 grains de poivre-de-Guinée pilé et un demi dé à coudre de racine de trèfle gragée. Ensuite vous pilerez ensemble un demi pouce racine de trèfle, 5 grains de poivre-de-Guinée, deux gros grains de sel blanc et de l'envers. Vous ferez bouillir le tout, infusé dans du bon tafia, dans un vase plat (1). Quand le remède aura acquis un degré de chaleur supportable, vous frictionnerez, toujours du haut en bas, la partie enflée qui aura dû, d'abord, être incisée autant que faire se peut sur toute l'enflure. Pareil pansement se renouvellera vingt quatre heures après, en ayant soin d'inciser encore, non seulement la partie incisée la veille, mais celle qui sera nouvellement enflée. A ce second pansement, au lieu de racine de trèfle, vous mettrez un morceau d'écorce de bois immortel long et large comme deux doigts, qu'on pilera avec le poivre-de-Guinée (5 grains) et les 2 gros grains de sel blanc. Les pansemens qui suivront, et qui seront continués tant qu'il y aura de l'enflure, ne seront composés que de l'envers, du sel et du tafia, à chacune des incisions qui auront été pratiquées; on aura soin de tenir un réchaud allumé auprès de la partie malade pour entretenir une chaleur convenable.

«Tisane. — Long comme le doigt de racine de citron fendue en quatre, mais dont on n'emploiera que trois morceaux; long comme le doigt de racine de verveine bleue fendue en quatre, mais dont le quatrième morceau ne sera pas non plus employé ; un demi pouce racine de trèfle: long et large comme deux doigts d'écorce de bois immortel et une bonne poignée de malnommée rouge; sur le tout vous viderez de l'eau bouillante. Les mêmes ingrédients serviront trois et quatre jours, temps que l'on doit prendre cette tisane en vidant tous les jours de l'eau bouillante dessus : cette tisane doit se prendre chaude. En cas de dépôt, vous emploierez la moitié d'un pain bouilli dans une demi bouteille de vin avec du suif et un gros grain de sel blanc.

«En cas de fluxion de poitrine.

(1) *Si vous êtes appelé après le vomissement survenu, il faut, aussitôt que le malade aura vomi, lui donner à boire le remède; il arrêtera le vomissement Un traiteur, qui a exercé avec succès, enseigne que si l'on n'a pas ce qu'il faut pour composer la boisson ci-dessus, il suffira de faire boire aussitôt qu'on aura été piqué du tafia avec du jus de citron.*

«Large comme la main d'écorce de bois immortel dépouillé de sa première peau que vous faites bien bouillir dans une quantité d'eau suffisante pour pouvoir donner deux ou trois tasses de quart d'heure en quart d'heure. Dans chaque tasse vous mettrez deux doigts de tafia et deux gouttes d'eau-de-Luce, et vous ferez boire toujours chaud, en ayant soin de bien couvrir le malade pour le faire suer.

«Dans le cas où l'on aurait à panser un malade quelques jours après la piqûre, et qui aurait déjà la gangrène, on emploierait une bonne poiguée de mouron pilé avec de l'envers, qui servirait pour le cataplasme et la friction.

«Si, aprés le guérison, la partie blessée conservait de l'enflure, vous la laveriez avec de l'herbe grasse bouillie avce de la feuille de figue-banane sèche et un peu de tafia: le tout chaud.»

Ce remède est le remède du pays par excellence; car il n'y entre que ce que l'on nomme ici des *simples*. C'est un mélange d'herbes tirées de familles très différentes: le poivre-de-Guinée (*Amomum Grana-Paradisi*), et l'envers (*Maranta arundinacea*), le bois immortel (*Erythrina cirallodendrum*), et le trèfle (*Aristolo chia triloba.*)

Pour en admettre l'efficacité, il faut se contenter de l'expérience brute : *Il guérit.* Cette explication est sans doute la meilleure, et ce n'est pas moi qui irai contre. Mais je ferai observer que ce mélange de *simples* est fort *composé.* Aujourd'hui, pour bien apprécier les vertus d'une drogue, on tâche, autant que possible, de l'isoler, de l'employer seule ou bien unie avec des congénères, de le *simplifier* véritablement. On craint, non sans raison, que dans ces *farragos*, qui étaient fort dans le goût de la médecine ancienne, il ne se glisse des élémens hétérogènes, contraires, et qu'une chose ne combatte l'autre.

Mais cette forme de remèdes composés d'ingrédiens divers, plaît partout à l'imagination populaire. C'est toujours le *vulnéraire suisse* tel qu'il est débité en Europe par les charlatans : *recueilli des herbes balsamiques sur les montagnes des Alpes.* Pour nous, nous n'y voyons que l'application de l'axiome homeopathique *: similia similibus*, simples traîtés par d'autres simples. Depuis que le monde est monde, aucun bon remède n'est sorti d'un pareil assemblage. Notons déjà en passant, pour y revenir plus tard, que le tafia est l'excipient de toutes les infusions prescrites dans ce pansement, même dans le cas de *fluxion de poitrine. Dans chaque tasse, vous mettez deux doigts de tafia et deux gouttes d'eau-de-Luce!!* Notez encore qu'il faut donner deux ou trois tasses de ce tafia de quart-d'heure en quart-d'heure. J'avoue qu'une telle médication fait frémir un médecin, et je ne crains point de trop m'avancer en affirmant qu'une telle ordonnance est contraire aux principes enseignés dans n'importe quelle faculté de médecine.

Je me hâte de prévenir que dans l'exposition de ces remèdes, j'ai pris le parti de conserver la rédaction originale des formules telles qu'elles m'ont été transmises, ne corrigeant que les obscurités de langage qui pourraient en altérer le sens. Cela entraînera à quelques longueurs; mais je préviendrai ainsi les réclamations des auteurs qui conservent une sorte de superstition pour certains détails sacramentels, tels que la nécessité de faire l'infusion dans un *vase plat, de pratiquer les frictions de haut en bas, de fendre la racine de citron en quatre, mais de ne pas employer la quatrième partie,* détails que j'aurai pu

omettre involontairement, ne leur accordant point toute l'importance qu'on leur prête.

Dans ce mode de pansement, les scarifications sont prescrites d'abord dés le début. La partie enflée doit être incisée autant que faire se peut sur toute l'enflure: et, comme l'enflure occupe souvent tout un membre, nous avons déjà vu dans les observations citées à quelles pratiques barbares cette prescription a donné lieu.

Vingt-quatre heures après, on recommande encore de revenir aux scarifications, *ayant soin* d'inciser non-seulement la partie incisée la veille, mais celle qui sera encore récemment enflée.

Scarifier encore 24 heures après l'accident! Mais à quoi bon? Ce ne sont plus les accidens primitifs, mais les consécutifs, c'est-à-dire la suite de la résorption et le phlegmon qui sont à craindre. Comme j'ai l'intention de revenir plus tard sur cet article des scarifications, je n'en parlerai pas plus longuement ici.

Ce remède, tel que je l'ai rapporté, m'a été donné par M. Gravier Ste.-Luce, qui le tient de M. Germon. Il est complet et comprend non-seulement le pansement immédiat, mais les modifications qui sont nécessaires pour les suites de la piqûre.

Ainsi, lorsque l'enflure persiste les jours suivans, on continue les frictions excitantes avec le sel, le tafia et l'envers. On tient des réchauds autour du malade. Je crois cette pratique mauvaise: j'aimerais mieux employer alors les huileux, les émolliens afin de calmer la douleur ou de circonscrire, autant que possible, l'inflammation. Ce sont ces excitations qui favorisent le développement du *phlegmon*, accident aussi à redouter que la fluxion de poitrine.

Ce remède est fort en usage dans les hauteurs de St.-Pierre et dans les quartiers du Carbet et de la Case-Pilote. Après la critique que je me suis permis d'en faire, je dois ajouter que les personnes qui en font usage citent des milliers de guérisons obtenues par son administration.

Parmi les plantes employées dans la composition de ce remède, il faut remarquer le mouron, déjà recommandé par le père Dutertre. « *Les malades prendront*, dit-il, *le poids d'un ecu de mouron dans du vin blanc ou dans de l'eau,* » et la malnommée rouge, dont il dit des choses admirables. Voici ses paroles :

« Il croist dans toutes les habitations de ces isles une herbe qui a quelque rapport avec la pariétaire: mais elle est plus trapue et plus basse, ses feuilles sont petites, dentelées, velues, d'un ver naissant, deux à deux le long de leurs petites branches; entre deux feuilles il croist un petit umbel de petites fleurs vertes et rouges, toutes velues; et c'est ce qui lui a fait donner un vilain nom: les plus discrets l'appellent poil de chat, d'autres l'appellent la malnommée; elle se sème de soi-même et perd entièrement les jardins, si l'on n'est soigneux de la sarcler. C'est un thrésor qui n'a été que trop longtemps caché, particulièrement aux habitans de la Martinique, dont plusieurs sont péris faute de secours, foulant tous les jours aux pieds l'antidote contre le venin qui les fesait mourir; car cette plante est toute remplie d'un lait qui coule à la rupture de ses branches et qui tue les serpens. Le R. P. Feuillé m'a assuré qu'il en avait vu faire l'épreuve sur un petit serpent qu'une seule goutte de ce lait fit mourir à l'instant. La plante broyée et appliquée avec son suc sur la morsure, attire le venin et guérit absolument la playe; et si le cœur était atteint du venin, un peu de poudre de cette plante sèche, le fortifie et lui rend les forces qu'il a perdues par le venin. »

N° 2.

Poivre de Guinée, trèfle, liane-de-serpent, pistache bâtarde, mouron-pigeon, émétique.

« Prenez une bonne cueillerée de poivre de Guinéé pulvérisée, — long et gros comme le pouce de racine de trèfle ou racine de liane-de-serpent pulvérisée. Ces deux objets seront ajoutés à la bouteille après que la décoction des simples ci-après y aura été mise : — Bonne poignée de pistache bâtarde, racine et feuilles; bonne poignée de mouron-pigeon, racine et feuilles; bonne poignée de pirète, racine et feuilles, le tout pilé séparément. Melez ensuite dans un vase, faites infuser vingt-quatre heures dans une bouteille de bon tafia ou tout autre alcool. Vous remuerez le tout avec les mains plusieurs fois durant ce délai, afin de bien détacher le suc de ces plantes; après quoi vous presserez et vous retirerez le gros marc et viderez le reste dans la bouteille.

« Un verre à madère de ce remède sera donné au malade de quart-d'heure en quart-d'heure, dans le cas où le pouls serait faible. Dans le cas contraire où il serait ordinaire ou frequent, vous ne donneriez le second coup qu'après une heure d'intervalle du premier, et un troisième une heure après le second.

« Après le premier coup de ce remède, vous frictionnerez la plaie, sans inciser, avec le remède, et vous la couvrirez du marc, et ensuite d'une feuille de tabac vert passée au feu, ou bien d'une feuille de palmachristie.

« Trois heures après le troisième coup, vous donnerez quatre cueillerées d'huile d'olive; et vingt-quatre heures après la piqûre, vous purgerez avec de l'huile de palmachristie.

« Si, après ce traitement, le malade se trouvait plus mal, se tracassait et n'avait pas de position, vous lui passerez de l'émétique comme seul et dernier moyen.

« L'enflure, dans ce cas, n'est pas un mauvais symptôme : vous la faites disparaître avec de la feuille de figue sèche bouillie, dont vous enveloppez la partie. et vous faites suer par le moyen d'une fumigation faite avec la racine de trèfle. Il faut éviter tout contact avec l'air.

« Au préalable et au moment même, s'il se peut, de la piqûre, vous mettrez sur la langue du blessé une bonne prise de racine de trèfle pulvérisée avec du poivre de Guinée, dans le cas où vous manqueriez de tafia pour les dissoudre.

« Vous donnerez deux autres prises de cette poudre une heure après, si ce délai s'écoulait avant de pouvoir se servir du précédent remède. »

Ce pansement n'est qu'une variété du précédent, mais il n'est pas aussi compliqué.

Il contient deux herbes qui ne se trouvent point dans l'autre : l'*arachis hypogea,* dite ici *pistache bâtarde,* et l'*aristolochia anguicida,* autrement dite *liane-à-serpent.*

Les scarifications n'y sont pas jugées nécessaires. Sous ce rapport, ce remède serait préférable au précédent, car il permettrait une guérison plus prompte. Les scarifications, pour être efficaces, doivent être faites un peu profondément, et pénétrer au moins au-delà de la peau. Par conséquent, elles condamnent au repos le malade sur lequel elles sont pratiquées, surtout si elles sont faites sur les jambes, siége le plus ordinaire des piqûres. C'est à la suite des pansemens sans

scarifications que les malades peuvent retourner au travail dès le lendemain ou le jour même de la piqûre. Cet avantage est considérable. Si donc il venait à être prouvé que les pansemens sans scarifications sont aussi efficaces que les autres, ils seraient, je le répète, de beaucoup préférables. Mais, n'oublions point un principe fondamental en thérapeutique et qu'il faut avoir sans cesse présent à l'esprit, lorsque l'on essaie un remède quelconque : C'est que tout semble concourir quelquefois à nous induire en erreur ; que pour établir un jugement définitif sur l'efficacité d'un remède, il faut en multiplier, en varier, en surveiller attentivement l'emploi et ne jamais se hâter de fermer l'expérimentation. Ainsi il paraît résulter de l'observation qu'une certaine rencontre de circonstances est nécessaire pour que chez l'homme la piqûre du serpent ait de la gravité, que beaucoup de piqûres guérissent par tous les moyens, et quelquefois, suivant l'opinion de quelques vieux habitans, sans l'emploi d'aucun. Il n'y a donc qu'une longue expérience qui puisse faire juger de la bonté d'un remède, et si l'on s'en tenait aux deux ou trois premiers venus cas où le pansement est appliqué, notre jugement dependrait du hasard, suivant que ces cas auraient été favorables ou défavorables.

La présente recette a pour elle une expérience séculaire ; elle m'a été fournie par M. Darrigan, qui la tenait de M. Courtois, respectable vieillard, habitant les hauteurs de la Case-Pilote, où ce remède est en usage de temps immémorial.

Les personnes étrangères à la médecine croient en général que rien n'est plus facile que de constater l'efficacité d'un remède, qu'il suffit de l'administrer, et que l'effet bon ou mauvais qui suit cette administration doit lui être attribué, *post hoc, ergo propter hoc.* Mais en toutes choses cette manière de raisonner est une des plus fréquentes causes d'erreurs. Notre organisation est si compliquée, tant d'influences agissent sur elle, influences d'ailleurs inconnues pour la plupart, qu'il est impossible d'analyser ce qui revient à chacune. Il n'y a donc peut-être pas dans les sciences humaines de problème plus complexe que l'essai des remèdes. De là vient qu'il y en a tant qui, après avoir été vantés, préconisés, exaltés, sont tombés dans le plus profond oubli. Une dame demandait au médecin Bouvart ce qu'il pensait d'un remède très vanté par les gazettes, les vieilles femmes, les compères et les commères, toutes ces voix de la renommée médicale. — Hâtez-vous de le prendre, lui dit Bouvart, pendant qu'il est à la mode.

O peuple ! sachez que les bons remèdes sont aussi rares que les bons amis, et que le soin, la patience, le temps, que Sydenham appelait le plus grand de tous les médecins, l'amour de l'ordre et de la règle, la résignation et l'horreur de toutes les extravagances, sont les meilleures drogues que Dieu nous a données contre ces affreuses épreuves que l'on nomme les *maladies.*

Parmi les plantes qui entrent dans cette formule, nous trouvons la pistache bâtarde, qui ne fait partie d'aucune autre tisanne du pays ;

Le poivre de Guinée et le trèfle, sur lesquels nous reviendrons plus tard.

J'ai retrouvé dans quelques autres formules la recommandation de l'émétique, qui est ici prescrit comme moyen extrême. «*Si, après le traitement, le malade* « *se trouvait plus mal, se tracassait et n'avait pas de position, vous lui passe-* « *rez de l'émétique.* » L'emploi de l'émétique dans des cas pareils n'est point le résultat d'une induction rationnelle ; c'est plutôt l'une de ces inspirations désespérées sur la valeur desquelles il faut s'en rapporter entièrement à l'expérience.

Toujours du tafia, et en quantité !

N° 3. — *Liane-à-serpent.*

La liane-à-serpent, qui entre aussi dans la formule précédente, a été ainsi nommée, parce que depuis les premiers temps de la colonie, elle a toujours passé pour un des meilleurs remèdes contre la piqûre du *Trigonocéphale.* Voici ce qu'en dit le père Labat :

» Cette liane est trop utile pour ne pas la connaître : elle vient en quantité et » sans culture dans toutes les haies, lisières et halliers de nos îles, et surtout de » la Martinique.

» On pile la racine et le bois de cette liane, et on en fait une tisane avec deux » tiers d'eau-de-vie que l'on fait prendre à celui qui a été mordu d'un serpent, » et on applique le marc sur la blessure. Le marc attire le venin au dehors, et » la tisane a la vertu d'empêcher qu'il ne gagne et qu'il ne corrompe les parties » nobles. »

C'est sans doute de cette même liane-à-serpent dont le père Dutertre a écrit ces merveilleuses lignes : « Le *bois des couleuvres* est si utile dans ces îles, à " cause de la quantité de serpens, que je ne puis me dispenser d'en parler. La " plupart des arbres lui servent d'appuy, comme le chêne fait au lierre : cette " plante se plait dans les lieux humides, et lorsqu'elle y rencontre des arbres, " elle s'y attache par des petites chevelures de racines et s'élève en serpentant " jusqu'au haut. Son bois, qui n'a pour l'ordinaire qu'un pouce ou deux de " grosseur, est vert en quelques endroits : en d'autres, il est gris mêlé de noir, " tortu, et si semblable à une couleuvre, que ses trouçons jetés dans un lieu " obscur font peur, parce qu'on les prend pour des serpens. Ses feuilles sont " grandes comme celles de la serpentine, elles n'ont au commencement aucune " découpure ; mais il s'y fait de petites cicatrices comme si on les avait percées " d'un couteau, lesquelles venant à s'augmenter, divisent les bords de la feuille. " Son nom seul, *bois des couleuvres*, témoigne assez les propriétés admirables " desquelles Dieu l'a douée. Tous les auteurs qui ont ecrit sur cette plante as- " surent qu'il y a une telle antipathie entre elle et les serpens, qu'ils la fuyent " et qu'ils ne mordent jamais ceux qui la portent en la main ou sur eux. et qu'ils " crevent et meurent si tôt qu'ils en sont touchés : que sa racine broyée et bue " avec de l'eau-de-vie, est un remède prompt et assuré contre les morsures de " toutes sortes de serpens.

" En effet, il me souvient d'avoir vu au pied d'un arbre tout couvert de cette " plante, sur le bord de la rivière du Fort (St.-Pierre), dans l'isle de la Martini- " que, sept ou huit serpens de différentes grandeurs, dont quelques-uns étaient " aussi gros que le bras, morts sur les tiges de cette plante : ce que je fis voir à " un chirurgien nommé l'Auxergnat et à quelques autres personnes, qui depuis " en ont fait telle estime, que non-seulement ils en conservaient dans leur mai- " son, mais même en portaient toujours sur eux pour s'en servir au besoin. "

J'ai rapporté les paroles mêmes du père Dutertre, ainsi que celles du père Labat : le lecteur en croira ce qu'il voudra. Mais ne se pourrait-il pas que l'arbre dont parle le père Dutertre, et sur lequel il a vu *sept ou huit serpens morts* fût un de ces arbres comme on en trouve sur presque toutes les habitations, et sur lesquels on se plaît à suspendre en épouvantail tous les serpens tués dans le voisinage : c'est un usage assez général dans l'île. On m'a cité un de ces arbres sur l'habitation Pécoul, et qui est couvert de plus de trois cents serpens. Cela est hideux à voir. Si le lecteur adopte mon explication, celle du père Dutertre serait

curieuse. Mais ce n'est pas la seule fois dont les voyageurs ont ainsi parlé des colonies. A Dieu ne plaise que je sois assez maladroit pour m'attaquer à la gloire de l'Hérodote des Antilles. On ne saurait avoir trop de vénération pour ces hommes vraiment extraordinaires qui, au milieu des labeurs de la colonisation, trouvèrent assez de liberté d'esprit et assez de courage pour songer à la postérité et pour lui conserver des souvenirs qui sans eux auraient été perdus. Oui, sans le père Dutertre et sans le père Labat les premiers temps civilisés des Antilles seraient couverts des mêmes ténèbres que leurs temps de sauvagerie. Ce sont des historiens pleins de bonne foi et de bonne volonté, qui écrivaient sincèrement pour instruire. Mais si nous rendons justice à leur mérite, il faut aussi reconnaître qu'ils se montrent souvent d'une crédulité singulière. Ils ont admis les choses telles qu'on les leur présentait dans la conversation, sans s'inquiéter qu'elles fussent vraies ou fausses : ils semblent ne tenir qu'au talent de conteur et au mérite de voyageur qui a vu des contrées lointaines. Mais il faut dire à leur décharge que cette crédulité est en rapport avec le temps où ils vivaient et peut-être aussi avec l'habit qu'ils portaient. Au 17e siècle la critique historique était inconnue; d'ailleurs surtout dans les sciences physiques le progrès est incontestable. On a eu le temps de voir et de revoir, d'éclaircir bien des points, un premier défrichement ne pouvait avoir la perfection des cultures successives.

Mais peut-on dire : les remèdes rapportés par nos premiers historiens doivent être les bons, car de qui les tenaient-ils? des premiers colons : et ceux-ci? des caraïbes; et les caraïbes? de l'instinct, c'est-à dire des mains de la Providence qui pourvoit à la conservation de son œuvre en mettant partout le remède à côté du mal. Je sais que ce raisonnement est sans réplique pour certains esprits; après qu'ils vous l'ont jeté à la tête, ils tournent le dos et ne veulent plus rien entendre. Mais il est hasardeux pour l'homme de se mettre ainsi au point de vue de la Providence, et de dater ses décisions du ciel. Ces sortes de solutions par les *causes finales*, ainsi qu'on les appelle, sont rejetées comme trop ambitieuses et impossibles à vérifier. Mais, appliquez à la réalité des choses existantes cette antithèse de l'instinct du sauvage avec la raison des peuples civilisés, et voyez ce qui en sort. La rareté des populations sauvages, leur diminution journalière, leur aspect misérable, attestent la faiblesse de leurs moyens de défense contre les causes de destruction qui nous assaillent. Qu'est-ce que des peuplades éparses comparées avec ces nations civilisées, si denses dont les habitans se comptent par milliers! Je sais tout ce que l'on a dit de la découverte du quinquina; mais sans remonter à la question d'origine toujours ténébreuse, toujours falsifiée par l'imagination d'un chacun, prenons les faits tels qu'ils sont aujourd'hui. Les Indiens de la région moyenne des cordillières, au milieu des forêts de quinquina, continuent à être rabougris, infiltrés, décimés par les fièvres intermittentes. Les sauvages du Pérou achètent des Européens le sulfate de kinine. (Voyez Lebloud.)

Quant à cette autre banalité qui se débite pour emplir les vides de la conversation, à savoir que dans la nature le remède est à côté du mal, j'ai déjà dit que c'était peut-être une des illusions de l'homme. En effet, il suffit de jeter les yeux autour de soi pour voir combien l'expérience a peu justifié cette assertion. Les fièvres intermittentes désolent toutes les parties de la terre, autant l'Asie que l'Afrique, autant l'Europe que l'Amérique, et le quinquina n'existe qu'au Pérou; le syphilis infecte le monde, il n'y a de mercure qu'en certains lieux ; c'est de l'Orient qu'est venue la petite vérole, et c'est en Angleterre que la vaccine a été

découverte. C'est rapetisser l'homme que de le réduire, comme un végétal, aux avantages d'une localité; la terre est le domaine de l'homme, il y fouille, il y puise, il prend et déplace tout à son gré. La nature fournit la matière première, peu importe où, au génie de l'humanité appartient la main-d'œuvre.

La liane-à-serpent est aujourd'hui bien déchue de son ancienne réputation; elle ne constitue plus à elle seule un remède spécifique, mais elle entre comme ingrédient dans plusieurs composés. Voici une formule que j'ai trouvée dans un vieux cahier de recettes de l'habitation Decasse:

De la liane-à-serpent. — " Le remède à serpent se compose d'autant de liane-à-serpent que peut contenir la main, infusée dans un poban de tafia. Plus le remède est vieux, meilleur il est.

" Lorsque le nègre a été piqué, on commence par lui faire boire un petit verre de cette liqueur, dans laquelle on ajoute une bonne pincée de poivre Guinée bien pulvérisée. On scarifie la piqûre, que l'on frotte avec du citron roti, et on met dessus un emplâtre de thériaque. On continue toutes les heures à donner un petit verre du remède, dans lequel on ajoute toujours une forte pincée de poivre Guinée. Si l'enflure gagnait, on récidiverait les doses toutes les demi-heures, surtout si des vomissemens survenaient; on peut aller jusqu'à un poban et demi. Il faut tenir le malade bien chaudement, s'il a soif, on lui fait boire une décoction de malnommée: on a bien soin de ne pas le laisser dormir. Après les vingt-quatre heures, s'il y a beaucoup d'enflure, on fait des fumigations avec toutes sortes d'herbes aromatiques; après quoi on enveloppe bien la partie enflée avec du petit mouron bien pilé et des herbes à femme passées au feu. On purge le quatrième ou cinquième jour avec une prise de jalap ou des poudres d'Aillaud. Il faut surtout porter la plus grande attention aux dépôts, et s'il en survenait, avoir sur-le-champ recours à un médecin expert.

N° 4. — *Remède de M. Beausoleil.*

« Je fais boire aussi promptement que possible une infusion de trèfle-femelle et de poivre de Guinée dans environ un petit verre de tafia.

« Je fais des scarifications sur toute l'étendue de la partie enflée, je les multiplie autant que je les juge nécessaires: j'en ferais deux cents si deux cents me semblaient nécessaires.

« Je maintiens la partie piquée constamment chaude avec un grand réchaud allumé et placé au-dessous. J'applique sur les piqûres des crocs et sur les parties voisines des cataplasmes faits avec la racine de l'envers, les feuilles de semencontra, l'écorce de bois immortel et un pied-poule, le tout bien chaud, et je fais frictionner la partie, toujours en descendant, avec cette décoction.

« On continue ce pansement jusqu'à parfaite guérison.

« Au bout de six jours, s'il y a enflure, posez un cataplasme avec pain, vin et suif.

«S'il survient une fluxion de poitrine, donnez une tisane faite avec de la malnommée rouge et des écorces de bois immortel, en ajoutant une cuillerée de tafia et six gouttes d'eau de Luce dans chaque tasse. On donnera une tasse tous les quarts-d'heure et l'on mettra des vésicatoires au côté.

« S'il survient de la paralysie, écrasez trois gousses d'ail dans une tasse de vinaigre et faites rincer trois fois la bouche sans avaler.

« S'il y a de la gangrène, pansez avec le mouron, l'arada et la racine de citronnier. »

Ce traitement m'a été dicté par M. Beausoleil, panseur très renommé dans les hauteurs de St.-Pierre. On en a vu l'application dans les deux observations du nègre de l'habitation Deguerre et de M....., citées précédemment.

Ce pansement est à peu près le même que ceux des n°s 1 et 2 ; seulement on y trouve quelques changemens dans les herbes.

Le pied-poule, l'arada, le semen-contra, la malnommée rouge, sont ajoutés ; d'autres ingrédiens, au contraire, sont supprimés ; mais au fond ce sont les mêmes principes.

On ne saurait trop réprouver, je le répète, ces scarifications faites à tort et à travers. Le moindre bon sens suffit pour en faire sentir non-seulement l'inutilité, mais la barbarie. C'est un précepte médical mal compris, mal exécuté. On conçoit qu'il est nécessaire de scarifier la piqûre des crocs pour favoriser la sortie du venin ; mais à quoi sert de picoter, par conséquent d'irriter tout un membre de haut en bas ! Par l'irritation de ces incisions, si légères qu'elles sont, n'est-ce point provoquer l'afflux des liquides, par conséquent souffler sur le feu, et augmenter la matière du phlegmon érysipélateux, qui est un accident très redoutable.

D'ailleurs, la multiplicité de ces piqures chez un sujet nerveux peut déterminer une excitation extrême. On trouve dans la science des exemples de morts survenues à la suite des piqûres multiples faites par des guêpes ou par des abeilles.

Cependant M. Beausoleil m'a assuré que sur plus de deux cents personnes pansées par lui, il n'avait perdu que les deux que j'ai citées, et il faut encore ajouter que ces deux personnes avaient été pansées tardivement, ce qui est pour quelque pansement que ce soit la circonstance la plus défavorable.

N° 5. — *Remède de M. Duchamp.*

« Prenez : *Mouron, une once. — Poivre de Guinée, une once. — Chardon benit, demi-once. — Bon tafia, une bouteille.*

« Pilez le mouron et le chardon bénit dans un mortier de marbre, introduisez-les dans la bouteille de tafia avec le poivre de Guinée réduit en poudre, bouchez bien la bouteille et conservez pour l'usage. Avant d'employer le remède, il faut avoir soin de bien remuer la bouteille.

« La dose est, pour la morsure d'un gros serpent, de trois petits verres à liqueur administrés de demi-heure en demi-heure.

« Pour la morsure d'un serpent ordinaire, d'un à deux petits verres.

" Lorsque la morsure est grave, on applique à trois pouces au-dessus de la plaie un vésicatoire d'un pouce et demi de large et d'une longueur convenable pour entourer le membre. »

La grande estime dont jouit M. Duchamp rejaillit sur tout ce qui s'attache à son nom. Ce remède est très recherché dans les environs de St.-Pierre. Je tiens de M. Duchamp lui-même qu'après l'avoir employé pendant longtemps et sur un grand nombre de personnes, à peine s'il se souvient de quelques mortalités.

Ce remède ne diffère de ceux des n° 1, 2 et 4 que par la présence du chardon béni, qui est considéré dans le pays comme un puissant sudorifique.

M. Ducbamp recommande aussi l'usage d'un vésicatoire au-dessus de la piqûre. L'expérience seule peut prononcer sur la valeur de cette pratique.

N° 6. — *Remède employé sur l'habitation Lajus, au Carbet; communiqué par M. Baquié.*

« Prenez : *Trèfle mâle.* — *Bouton d'or* (pyrhètre du pays). — *Mouron :* de chaque plante entière trois onces. — *Poivre de Guinée, une once.* — *Bon tafia, une bouteille.*

« Après avoir nettoyé les plantes, réduisez-les en pâte dans un mortier, introduisez-les dans un vase avec le poivre de Guinée, ajoutez le tafia, bouchez bien, laissez infuser pendant quinze jours en ayant soin de remuer de temps en temps, passez à travers un linge serré, exprimez et conservez pour l'usage.

« La dose est de trois verres à liqueur pris de demi-heure en demi-heure. On frictionne la partie blessée avec la même liqueur plusieurs fois par jour, en ayant soin de ne cesser de frotter que lorsque la peau est redevenue bien sèche. Les frictions doivent être longues et fortes.

« On a soin de conserver dans un vase à part le marc, auquel on ajoute une once de poivre de Guinée en poudre et suffisante quantité de tafia. On s'en sert pour appliquer des cataplasmes sur la plaie. »

M. Baquié se loue extrêmement de l'usage de ce remède. Le soin qu'il porte à tout ce qu'il fait doit contribuer à ses succès.

N° 7. — *Remède du nègre de M. Louis Lalung.*

« Prenez : *une cuiller à bouche de poivre de Guinée pulvérisé.* — *Six vieilles pipes réduites en poudre très fine.* — *Une once de racine de trèfle.* — *Six cuillerées de poudre à canon ou quatre cuillerées de poudre fine.* — *Une bouteille de bon tafia.*

« Coupez en petits morceaux la racine de trèfle, mêlez-la lorsqu'elle sera réduite en pâte, mélangez-la avec les autres substances, et introduisez le tout dans un vase avec le tafia. Après avoir bien bouché la bouteille, laissez infuser au soleil pendant quinze jours.

« La dose de ce remède est de six onces (ou douze bonnes cuillerées) à prendre par petits verres de demi-heure en demi-heure. Il faut avoir soin de tenir le malade chaudement ; on applique sur la blessure une compresse imbibée de cette liqueur ; on frictionne la partie blessée avec ce remède, en ayant soin de diriger les frictions de manière à ramener le venin vers la blessure. c'est-à-dire que les frictions supérieures à la blessure se feront de haut en bas et celles au-dessous de bas en haut.

« Quand la piqûre parait dangereuse, on applique une ventouse et on fait frictionner la partie avec un liminent composé de : *Huile d'olive, trois onces.* — *Sel de cuisine en poudre très fine, une once.* — Ce liminent s'emploie aussi chaud que le malade peut le supporter. »

Je tiens ce remède de l'obligeance de M. Peyraud, auquel M. Louis Lalung a bien voulu le communiquer. Le nègre qui s'en sert en a fait longtemps un secret. Ce nègre est très recherché au Prêcheur pour le pansement des piqûres de serpent, et en fait pour ainsi dire profession. On dit qu'il peut aussi les charmer et les prendre sans danger. (Je reviendrai plus tard sur ces sortes de Psylles.(

L'emploi de la pipe culottée commence à paraître dans ce remède. Nous la retrouverons dans d'autres formules. Est-ce un de ces ingrédieus bizarres auxquels les nègres ajoutent foi à cause de leur bizarrerie même, ou bien la pipe culottée agit-elle par le tabac qui l'imprégne. C'est ce que je laisse à décider au jugement du lecteur.

Je n'en finirais pas si je voulais rapporter toutes les variétés de ce genre de remède, variétés qui résultent de l'addition ou du retranchement de quelques plantes. Ainsi, M. de Lagardelle ajoute la racine du papayer et lui croit des vertus particulières ; d'autres l'ayapana, d'autres l'herbe à charpentier, ou le mahot, ou le gingembre, etc., beaucoup quelqu'autre herbe cachée et dont ils font un secret. Toute la *flore des Antilles* y passerait.

Observons que le poivre de Guinée, qui est aujourd'hui la substance en honneur, celle qui entre comme *principale* dans toutes ces formules n'est point indigène à la Martinique et n'y vient même que difficilement. Ce n'est autre chose que la *maniguette*, substance bannie de la matière médicale et qui n'est employée en Europe que comme épicerie.

Quant à la mal nommée, au mouron, à la liane-à-serpent, autrefois si préconisés, ce ne sont aujourd'hui que des succédanés. On ne se sert plus de chacun d'eux séparement, comme de *specifiques :* on les réunit, on les associe, pensant qu'elles s'entr'aideront et que la vertu de l'une ajoutera à la vertu de l'autre. Ces amalgames sont assez dans le goût, et si je puis parler ainsi, assez dans la marche de l'esprit humain. L'homme commence par essayer des choses séparement, et souvent dès les premiers essais s'y abandonne avec enthousiasme : revenu de son premier entraînement, il tombe dans une incertitude qui est encore un reste d'attachement pour l'objet de son abandon ; il ne peut pas croire qu'il se soit trompé du tout au tout; à la longue les mécomptes et les incertitudes s'amassant, on les rassemble, on les mêle, on en fait un bloc qui est essayé de nouveau en masse. C'est alors dans la pensée que chacune des substances ayant un peu de vertu, toutes réunies formeront un ensemble plus efficace, ou que la nature, mieux instruite, choisira dans cette masse ce qui lui convient, de même qu'elle sait puiser dans le fumier les élemens nécessaires aux végétaux. C'est toujours la théorie de la thériaque qui était arrivée à se composer de 75 substances, et cela n'est qu'un acte de désespoir de la part de l'esprit humain. C'est sous une autre forme l'histoire de ce peintre qui, ne pouvant reproduire l'écume du chien, lança contre son tableau une éponge imprégnée du résidu de toutes les couleurs dont il s'était servi dans le jour, et réussit à représenter l'image qu'il n'avait pu obtenir jusqu'alors.

Voici une série de plantes autres que celles qui précèdent : c'étaient des excitants et des sudorifiques : voici des émolliens, des spécifiques, des acides, des purgatifs. etc., etc.

N° 8. — *Du Tabac.*

Tabac vert (nicotiana tabacum.) — *Herbes grasses* (commelina.) — *Herbes puantes* (cassia occidentalis.)

« Vous commencerez par interroger le malade pour savoir s'il y a longtemps qu'il a mangé, ce qui est indispensable, car le remède pourrait troubler la digestion, ce qui serait une complication. Il faut donc attendre pour donner la potion intérieure ; mais cela n'empêche pas de panser extérieurement avec le cataplasme indiqué ci-après.

« Vous prenez une poignée d'herbes grasses ; une poignée d'herbes puantes ; une poignée de feuilles de tabac vert.

« Vous pilez le tout ensemble dans un mortier, vous en pressez le jus à travers un linge, vous mettez deux doigts de ce jus dans un verre ordinaire avec un peu de tafia, suivant l'habitude de l'individu ; s'il boit d'ordinaire, vous mettez au moins le tiers en sus du liquide. Dans le cas que le malade n'en userait pas, vous ajouterez fort peu de tafia, et vous ferez boire un seul coup pour tout remède.

Pansement extérieur. — « Prenez le marc de ces différentes plantes, mettez le tout dans un vase que vous arroserez de tafia pour bien humecter ce cataplasme. Vous le mettrez entre deux linges que vous appliquerez sur la partie malade. De temps à autre vous arroserez avec un peu de tafia pour tenir le cataplasme humecté, car il se dessèche par la chaleur de la peau. Vingt-quatre heures après, vous ferez bouillir des feuilles de figue-bananes sèches et des cordes et feuilles de patates de bord de mer. Lorsque le tout sera bien consommé, vous laisserez refroidir, et avant de mettre la partie malade dans ce bain, vous y ajouterez une bouteille de tafia en plus, suivant la quantité de liquide que le bain de la partie malade exige ; car s'il fallait tremper une main, il n'en faudrait pas plus d'une demi-bouteille.

« Je frotte la partie avec du citron pour bien connaître le mal.

« Je mets le malade à une diète rigide pendant un ou deux jours, et ne le laisse boire pour toute tisane que de la malnommée adoucie avec du gros sirop.

« Cette recette contre la piqûre du serpent est efficace pour tous les endroits. Vous n'avez pas besoin de donner le remède chaud, lorsque vous ajoutez une partie spiritueuse : il convient de tenir la partie chaudement. Vous pouvez laisser dormir s'il convient au malade ; en général l'inquiétude le tient éveillé.

On répète plusieurs fois les bains.

Si l'enflure est considérable on peut employer un cataplasme, avec aloës à froid battu dans du sel et coupé par tranches. Il suffit d'étendre ce cataplasme sur tout le membre enflé. »

Ce remède est un de ceux qui se présente avec le plus d'autorité. Il m'a été envoyé par beaucoup de personnes dont le témoignage mérite la plus haute considération; je tiens de source certaine que c'était ce remède dont fesait usage au Vauclin sur son habitation le grand père de MM. de Tascher, il est encore très en

vogue dans ce quartier. M. Peter Maillet s'en sert au St.-Esprit, MM. Brière de l'Isle et Monérot au François; M. Aubin au Simon; M. Décasse, l'employait sur son habitation du Carbet. Toutes ces personnes s'en louent extrêmement. M. P. Maillet dont le bon esprit est apprécié par tous ceux qui le connaissent, m'a affirmé que sur un très grand nombre de nègres pansés par lui-même, il n'en avait jamais perdu un quoiqu'il y en eut qui fussent dans un état déplorable et même des négresses en état de grossesse!

Ce remède est un composé d'émolliens, à l'exception du tabac vert, et par là, il diffère un peu des précédents.

Il est vrai que dès l'origine de la colonie, le tabac a été vanté contre la piqûre du serpent. *Il faut appliquer dessus* dit le père Dutertre *des feuilles de petun verd.*

Le tabac est considéré par quelques-uns comme répulsif du serpent. J'ai ouï dire par des nègres fumant sur les grandes routes, qu'ils le faisaient pour chasser les serpens. Peut-être la lumière autant que l'odeur du *bout* produit cet effet. J'ai tué un gros serpent en lui mettant quelques pincées de tabac dans la gueule; d'après ces faits, je pensais que les serpens pouvaient fuir les champs plantés de tabac. J'ai fait prendre des renseignemens à Ste.-Marie et au Macouba, où le tabac est cultivé, j'ai appris qu'il n'en était pas ainsi, et que les pièces de tabac avaient des serpens.

On m'a assuré qu'un médecin du Lamentin ne traitait la piqûre du serpent que par l'usage des émolliens, je regrette de n'avoir pu me procurer son pansement.

N° 9. — Autre formule du même remède.

Recette pour le pansement de la morsure du serpent à la Martinique, telle qu'elle est pratiquée au quartier du Simon, en la commune du François.

« De Tabac vert une poignée, d'Herbe puante une poignée, d'Herbe grasse une poignée. On écrase le tout; on en exprime le jus, on en donne la moitié d'un verre, (à toast,) qu'on remplit de tafia. Si le malade vomit cette première dose, on lui en donnera une seconde, on arrose le marc de tafia, et on l'applique sur la plaie, qu'on a légèrement scarifiée et frottée de jus de citron et de cendre, pendant qu'on préparait le remède. Si la partie mordue est charnue on y applique une ventouse. On laisse cet appareil sur la plaie durant vingt-quatre heures, on fait alors un bain de feuilles de figuier, bananes sèches et de feuilles de patates du bord de mer; on y ajoute une bouteille de tafia, on trempe la partie malade dans ce bain tiède, pendant le premier jour, et froid pendant les jours suivants, tant que durera l'enflure, le troisième ou quatrième jour, on évacuera le malade par une dose d'huile de ricin, autrement dite palma-christi.

« S'il survient une inflammation aux poumons, on la traite comme il est d'usage; si le pouls devient plus faible, si les sueurs surviennent, on donnera au malade quelques doses de quinquina, avec quelques gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac liquide autrement dit alcali volatil, suivant que le cas l'exigera, jusqu'à ce que le pouls se soit relevé, et que les fonctions de la peau se soient rétablies et mises à l'état naturel.

" Certifié conforme à la recette à moi donnée par madame Brière de l'Isle.
" Saint-Pierre-Martinique, le 29 avril 1844.

" AUBIN BELLEVUE."

N° 10. — *Remède indiqué par M. E. Tiberge, par le* Coton-Pierre (*Gossypium Guyanensè vel Brasiliense.*)

" Prenez, racine de Coton-Pierre 4 onces ; bon tafia une bouteille.

" Broyez bien la racine de Coton-Pierre, introduisez-la dans la bouteille de tafia, bouchez avec soin et laissez infuser pendant quinze jours avant de vous en servir.

" La dose est d'un petit verre à liqueur à prendre de quart d'heure en quart d'heure, pendant la première heure, on continue à administrer la même dose d'heure en heure, jusqu'à ce que les symptômes inquiétans ayent disparus.

" On applique sur la plaie, un cataplasme, fait avec de la patate du pays, rôtie et de l'huile d'olives. S'il survient du gonflement, on frictionne la partie tuméfiée avec le liniment suivant : ail réduit en pate fine deux gousses, huile d'olives deux onces.

" On donne à boire au malade pendant le traitement, une tisane composée de ma'nommée rouge, fougère de murailles, pyrèthre. Une poignée de chaque plante entière, que l'on fait bouillir dans trois pintes d'eau, jusqu'à réduction du tiers.

" La racine de citronnier s'emploie de la même manière. "

Ce remède m'a été communiqué par M. Peyraud, qui le tient de M. Tiberge.

N° 11. — *Autre formule du remède précédent,*
(*par M. Prevoteau.*)

" Je panse en plein air, deux et même trois heures après la piqûre, cela ne fait rien a la chose, mon remède réussit toujours.

" Prenez une racine du gros Coton ou Coton-Pierre, d'un pied de longueur environ et d'un pouce de diamètre, grattez en la première pellicule noire, absolument comme on gratte la pellicule du manioc. Pulvérisez ensuite le bois et ajoutez trois doigts de tafia, mêlez et broyez bien le tout, et faites ensuite avaler au malade.

" Séparez ensuite le marc en deux, faites chiquer une partie, et avaler à mesure le suc qui en est exprimé et avec l'autre, frotez le membre de haut en bas et appliquez sur la plaie, faites des frictions pendant deux heures en ayant soin de renouveller ce tafia sur le marc a mesure qu'il est épuisé. "

M. Prevoteau m'a assuré qu'il avait pansé à la Rivière-Salée plus de 500 personnes, sans en perdre une seule. Et, que ce remède était fort en usage dans les communes de Sainte-Luce, de la Rivière-Salée, et de leurs environs ; il tenait ce remède de M. Charles Chassin, ancien habitant qui lui même l'avait eu d'un caraïbe.

Je ne sache pas que la racine du cotonnier, dans la médecine du pays soit employée à d'autres usages.

N° 12. — *Pansement par l'Acacia.* (*Acacia Farnesiana.*)

" Vous faites des scarifications, vous appliquez des ventouses, ou vous faites sucer la plaie, comme dans tous les traitemens ; puis on prend un morceau d'é-

écorce d'acacia de six à huit pouces de long, et d'un pouce à un pouce et demi de large a peu près. On dépouille cette écorce de sa pellicule verte. Si le malade a de bonnes dents, on lui donne cette écorce à macher et on lui fait avaler le jus et par dessus, un bon conp de tafia ; ou bien on extrait le jus on le mêle au tafia et on fait avaler le mélange, environ un verre à toast. Si le serpent est gros on donne aussi deux ou trois doses. On met ensuite sur la piqûre le marc qui reste, mêlé avec du tafia et du sel.

" Pour tisane, si le malade a soif, eau et tafia. Quand le malade est mordu à la jambe ou au pied, les nègres lui mettent un jarretière avec l'écorce d'acacia.

" Le pansement se fait à froid, "

Ce remède m'a été envoyé par M. Duchatel, qui le désigne sous le titre de traitement *Caplaou*, parcequ'il est en usage sur son habitation parmi les nègres ainsi nommés. M. Duchatel, ajoute, qu'il en a toujours vu de bons effets.

L'Acacia à fleurs jaunes, est un arbrisseau fort commun à la Martinique. M. Levacher, *dans son Guide des maladies de Sainte-Lucie*, le donne comme un bon antiseptique qui déterge la surface des ulcères les plus sordides, arrête la gangrène, etc., etc. Non seulement quelques personnes s'en servent comme d'un remède curatif de la piqûre de serpent ; mais quelques unes me l'ont vanté comme un préservatif contre cet accident. C'est l'écorce d'acacia, qu'employait cet homme dont *les Antilles* ont parlé dans le temps et qui se donnait pour un preneur de serpent: il savait disait-on les charmer, les engourdir, s'en faire obéir, on en citait des merveilles, plusieurs fois il avait réclamé de l'autorité municipale une récompense en retour de son secret ; quelques uns s'indignaient qu'on attendit si lungtemps pour faire une aussi précieuse acquisition. Je fis venir cet homme, et en présence d'un grand nombre de personnes, je le mis en face d'un très moyen serpent gris déjà affaibli par plusieurs jours de captivité. G. après s'être fait *arranger* par un camarade, se présenta dans l'arène, il machait d'une herbe que nous reconnumes pour être l'écorce d'acacia; il en cracha le jus à plusieurs reprises sur le serpent (absolument comme au temps de Lucrèce). Cria, gesticula, fit enfin toutes sortes *de grands mouvemens*: mais n'osa jamais toucher à l'animal, malgré le rire de toute l'assemblée. Enfin notre spirituel compatriote Auguste de Maynard, ennuyé de toutes ces jongleries, sauta sur le serpent, le saisit par le cou et se tournant vers G. qu'il fit reculer, il lui montra que de la hardiesse avec un peu d'adresse, aurait pu le tirer d'affaire et pouvait être un très bon talisman même contre le serpent. *Ab uno disce omnes.*

L'acacia est très employé à Ste-Lucie.

N° 13. *De l'Epineux blanc.*

Chardon béni (argemone mexicana). — *Ecorce Epineux blanc* (clavalier des Antilles, Zanthoxylum.)— *Poivre de guinée.* — *Tafia et Vin rouge.*

" Prenez un gros 1|2 de graines chardon béni ; un gros 1|2 poivre de guinée un morceau comme le doigt d'écorce épineux blanc, le tout bien pulvérisé, et mis dans une bouteille de bon tafia. Vous donnerez un petit verre à liqueur selon l'age de l'individu mordu.

" S'il y a vomissement on récidivera les doses jusqu'à ce que le vomissement soit rentièrement passé, s'il y a du froid également, on donnera pour une piqûre ordinaire deux ou trois coups, pour appareil, on imbibera une compresse avec le

remède l'on aura soin de la mouiller de temps en temps, ou bien on se servira de l'alcali avec l'huile d'olives !

" Pour tisane, on mettra une cuiller de tafia et un verre de vin rouge, dans une bouteille d'eau. "

La base de ce remède est l'épineux blanc, plante que nous n'avons point vu figurer jusqu'à présent : mais le véhicule est toujours du tafia.

Ce remède m'a été communiqué par M. le pharmacien Bernard Carbouère comme étant fort en crédit au Lamentin. J'ai su aussi que depuis longtemps l'épineux blanc était employé au Gros-Morne par MM. Duvalon père et fils, et qu'ils ont en lui une grande confiance.

L'épineux blanc à feuilles de frênes pour le distinguer de l'épineux jaune, est un zanthoxylum de la famille des therebinthacées, son écorce est aussi employée dans quelques tisanes, comme febrifuge et comme antisiphilitique.

N° 14. — *Remède par le trèfle* (aristolochia triloba), *de M. E. Cottrell, du Macouba.*

« Faites infuser une poignée de racines de trèfle du pays dans une bouteille d'esprit de tafia ; ajoutez des cendres de pipe.

« Faites prendre à la personne mordue un petit verre de cette infusion ; il est rare qu'on soit obligé de donner deux verres.

« Prenez du chardon béni, des pavots du pays et de la malnommée, de chaque, une poigné, un citron coupé ; faites bouillir le tout dans un vase d'eau, pilez et ajoutez un peu d'esprit de tafia, faites avec ce mélange un cataplasme, et mettez sur la plaie.

« Je ne donne aucune tisane particuliere ; je fais observer un régime sans sel, je tiens le malade couché, et lorsqu'il est sur le point de sortir de l'hôpital, je lui donne une médecine. »

M. E. Cotterell m'a assuré qu'il avait pansé ainsi un très grand nombre de personnes, et qu'il n'avait perdu aucune d'elles. Non-seulement il considère le *trèfle du pays* comme l'antidote de la piqûre du serpent, mais il croit cette plante antipathique au serpent. — Ayant remarqué, me dit-il, que les lieux où le trèfle se trouve en abondance avaient peu de serpens, j'en ai fait planter dans le jardin potager qui entoure ma maison, et où j'avais habitude de tuer beaucoup de serpens : depuis que je suis ainsi gardé par le trèfle, je n'ai plus tué un seul serpent.

J'ai trouvé cette opinion sur le trèfle chez plusieurs autres personnes. Je signale ce fait à l'attention des observateurs, mais je ne garantis rien.

N° 15. — *Remède par la calebasse d'herbes.*

« Il faut commencer par poser sept ventouses sur la partie piquée et plus haut, et dire à chacune d'elles : — Venin, arrête ton cours ! — Comme Judas a trahi Notre Seigneur, les sept ventouses sont à l'honneur des sept plaies qu'a souffert Notre Seigneur Jésus-Christ : puis, un *pater* et un *ave* à chaque ventouse.

« Prenez de la poudre de pipe (un dé à coudre, — neuf feuilles de calebasse d'herbes, — neuf petits paquets de pied-de-poule, — neuf paquets herbe à cou-

teau, — neuf paquets bouton d'or, — neuf paquets de malnommée rouge. — un morceau d'écorce de la racine de bois immortel.

« Ceci fait, on y ajoute un *muce* de tafia, et l'on purge trois doigts de ce jus, que l'on fait avaler à la personne piquée. Ensuite, vous enveloppez avec grand soin toute la partie enflée de feuilles de calebasse d'herbes, que vous avez soin de faire passer au feu.

Pour tisane. — « Trois feuilles de calebasse de bois, — un morceau de lierre fendu en sept, — une poignée de malnommée rouge, — un morceau de la racine de bois immortel, que vous fendez également en sept; il ne doit être que de la grosseur d'un pouce et pas plus long, — sept brins de pied-de-poule, — sept brins d'herbe à couteau, le tout bouilli dans deux tiers d'eau et un tiers de tafia, Le premier jour, on donnera de quart-d'heure en quart-d'heure une tasse de tisane au malade; le second jour, on lui donnera une tasse par demi-heure.

« Si le malade n'a plus de fièvre après les vingt-quatre heures, ne lui donnez plus de tisane; mais continuez le traitement indiqué plus haut. »

Outre deux plantes nouvelles, la calebasse d'herbes (*curcurbita lagenaria*) et l'herbe à couteau (*carex*), nous trouvons ici pour la première fois la recommandation d'une prière. Ces pratiques superstitieuses accompagnent toujours le pansement lorsque le pansement est fait par un nègre. Si je rapportais toutes les bizarreries qui m'ont été racontées à cette occasion, cette enquête dépasserait toute mesure. Ainsi le nègre de M. L. Lalung, dont j'ai donné plus haut le remède, commence par s'informer si le nègre piqué du serpent s'est livré à certains actes, depuis vingt-quatre heures, et comme ce'a a lieu presque toujours, le panseur, avant de donner le remède, se rend à la rivière la plus prochaine, la passe et repasse à plusieurs reprises, y lave sa chemise, etc., etc., et tout cela de l'air le plus sérieux du monde, tout comme un homœpathe ou un magnétiseur, et ce n'est qu'après qu'il s'est livré à toutes ces momeries qu'il revient auprès du malade.

Le plus ordinairement le panseur n'opère que dans le secret, hors de la vue du maître, et surtout des médecins, dont la présence détruirait le charme. Un panseur ne doit point toucher au pansement fait par un autre panseur.

On m'a dit et je n'ose le redire, tant la chose me paraît une épigramme faite à plaisir, qu'il y a des panseurs qui ne touchent point à la piqûre même, mais qui se contentent *d'arranger,* c'est-à-dire de panser le membre du côté opposé.

La présente recette m'a été procurée par M. Henri Des Rioux qui la tient d'un nègre de son habitation du Prêcheur. Ce nègre était, il y a quelques années, très renommé comme preneur de serpens. M. de Saint-Hilaire, qui l'avait vu opérer, en ayant parlé à M. le comte de Bouillé, alors gouverneur de l'île, celui-ci eut le désir de voir par lui-même. On fit donc venir notre homme, avec ses serpens; il les prit, joua avec eux, les passa autour de son cou, fit cent tours pareils et avec une telle audace, que tout le monde en fut émerveillé; mais un des assistans ayant tué un des serpens, on découvrit que les crocs que le nègre avait d'abord fait voir n'étaient pas les crocs *montés*, les crocs de service, les véritables crocs, (ainsi que nous le verrons plus tard), que ceux-ci avaient été arrachés et que les serpens n'avaient que leurs crocs de rechange, crocs rudimentaires, et sans action. Le fourbe reçut un chatiment, mais il ne perdit pas sa réputation, il en revint comme reviennent les charlatans de toute publicité, avec un

peu plus de renom. Mais ce qu'il y a de plus sérieux, c'est qu'il a été piqué deux fois du serpent, tout *Psylle* qu'il est, et que de la dernière fois il conserve une ankylose du poignet.

La calebasse d'herbes employée dans cette formule est suivant le père Labat de la même espèce *que la calebasse d'herbes d'Europe, d'ou selon les apparences on en a apporte des graines*, (voyez tom. III page 265) cette plante est administrée quelquefois comme purgatif. J'en ai moi même fait usage et je lui ai trouvé des effets drastiques.

L'herbe à couteau est une graminée assez insignifiante.

Le pied-poule (*Elusine*), que nous avons vu déjà dans quelques formules précédentes est aussi une petite graminée qui pousse entre les pavés des rues surtout le long des ruisseaux. On lui croit à la Martinique des vertus très puissantes, c'est un vrai *reveil-mort*, me disait une garde malade, aussi est-il administré *in extrémis* a tous les malades.

Quant à cette recette dans son ensemble, il faut qu'elle ait eu des succès car elle n'existe point qu'au Prêcheur, elle s'est propagée dans différents quartiers de l'île notamment à Ste-Marie ainsi qu'on le verra par la formule suivante.

N° 16. — *Autre formule du remède précédent.*

Premier pansement. — Pour boisson une cuillerée à café de thériaque, dans un petit verre de rum où il y a de la racine de trèfle. Si le malade se plaint, il faudra lui donner une seconde dose de la boisson susdite, mais ce ne sera qu'une heure après la première. Il faudra faire trois incisions de chaque côté de la piqûre et y appliquer les ventouses; après cela frictionnez l'endroit de la piqûre avec un peu d'huile tiède toujours en descendant vers les extrémites des articulations, appliquez sur la piqûre un emplâtre de gingembre, de sel et de rum un peu tiède, sur une feuille de calebasse d'herbe et ensuite un vésicatoire au haut de la piqûre. Toutes les deux heures une prise de quinquina, pendant les premières 24 heures.

Second pansement. — Vingt-quatre heures après, levez l'appareil et mettez sur la plaie, moitié écorce bois immortel, moitié gingembre, un peu de sel et du rum, le jus de six citrons ; et cela, après avoir bien frotté la plaie comme dans le premier pansement.

Tisanne. — Deux racines pied-poule, un petit morceau de bois immortel, quatre branches de mal nommée rouge, toujours tiède. Si le malade se tourmente, il faut lui donner 3 cuillérées d'huile de palmachristi, 3 cuillérées verveine, 3 cuillérées ortie que l'on fait bouillir pour être clarifiée et une cuillérée vinaigre: cela se donne de quart d'heure en quart d'heure à la dose d'une cuillérée. Quatre, jours après la piqûre une médecine d'huile.

Pour la gangrène. — L'herbe à ble dans l'huile d'olive un peu tiède, pour l'enflure, herbe mouron qui lève sur le fumier.

Pour les femmes enceintes : au lieu du rum on donne de la thériaque dans l'eau de gombo, mais on emploie les mêmes remèdes.

Pour la rétention d'urine. — Une tisanne faite avec un petit morceau de la racine d'herbe à panache, dans laquelle on ajoute une pincée de sel de nitre.

Voici quelques lignes dont M. L. Littée a bien voulu accompagner l'envoi de cette recette :

« Mon vieux camarade.

« J'ai lu dans le journal *les Antilles*, plusieurs recettes pour le pansement de « la piqûre du serpent consignées dans votre *Enquête*, je vous en envoie une qui « m'a été donnée il y a plusieurs années par ma cousine Mme Littée-Amelin, qui « s'en servait avec succès ; elle la tenait du nègre Barthélemi qui jouissait au « Gros-Morne, d'une grande réputation pour la piqûre du serpent. »

En effet nous trouvons dans cette recette l'emploi de la calebasse d'herbe, mais il est combiné, avec l'emploi de beaucoup de plantes précédemment indiquées, en outre il y en a d'autres qui n'ont point encore paru telles que *l'ortie, l'herbe à ble, l'herbe a panache*, etc. J'ai déjà dit que l'énumération de toutes les herbes employées dans les recettes contre la piqûre du serpent serait une flore complète de la Martinique. Non seulement dans chaque quartier, mais dans chaque habitation, le pansement présente quelque modification. Je cherche à donner une idée de cette variété, en rapportant les formules qui offrent le plus de différences mais on conçoit que j'ai du négliger celles ou la diversité ne consiste que dans un ou deux ingrédiens différents. C'est pourtant à ces légères différences de leur remède que les auteurs d'ordinaire attribuent son efficacité.

N° 17. — *du Citron.*

Vous donnez trois doigts de jus de citron dans un verre, une heure après une pareille dose ; ensuite on laisse un intervalle de deux heures pour la troisième dose, on continue les doses de cette manière jusqu'au moment ou les douzes heures sont écoulées.

On scarifie la plaie, ensuite on y met un cataplasme composé du marc des citrons, de la poudre et du sel, l'on frotte doucement la partie mordue de citron afin de faire le suc du citron entrer dans les pores.

Si l'enflure continue quelques jours sans danger de dépot, on la fera cesser en la bassinant dans une décoction d'herbes à charpentier bien bouillie, dans laquelle on ajoutera du tafia. Il faut que le bain soit tiède.

J'ai parfaitement réussi à enlever l'enflure avec le remède du docteur Havard savoir : Une grosse poignée patatte du bord de mer, une idem feuilles figues bannanes sèches, une poignée pied-poule ; faites le tout bien bouillir, laissez refroidir et trempez la partie enflée dans cette eau, après y avoir ajouté une bouteille de tafia et faites tremper a froid trois fois le jour, la même décoction sert pour trois ou quatre jours en y ajoutant du tafia tout les jours.

Si la fièvre ou la fluxion de poitrine, ou enfin le dépot se manifestait, il faut laisser de côté les remèdes pour la piqûre du serpent et s'occuper de la maladie.

Remède du docteur Havard, pour la fluxion de poitrine.

Si la fluxion de poitrine se fait sentir, faites vomir de suite avec l'émétique, posez un large vessicatoire sur le point, donnez beaucoup de lock d'huile palmachrystie et kermès toutes les heures pour tenir le ventre libre.

Remède pour faire tomber la chair morte et guérir la Gangrène.

Une cuilliérée d'huile d'olives, une idem gros sirop, deux idem vin, un jaune d'œuf, un peu de farine de froment pour donner de la consistence, passez le tout au feu pour le faire cuire et en faire une bouillie.

J'ai choisi cette formule entre un grand nombre d'autres dans lesquelles l'emploi du citron est recommandé. Elle m'a été donnée par M. le docteur Cornette de St.-Cyr, qui la tient de M. Huyghes Deshetages, du Marin. De tous les remèdes indiqués jusqu'à présent, le citron est celui qui me parait le plus répandu, tantôt il est général a tout un quartier, tantôt particulier à une habitation, quelquefois il est employé seul; d'autres fois il entre dans le remède comme élément, en même temps que d'autres plantes, ainsi qu'on l'a pu voir dans plusieurs des recettes précédentes; il m'est venu de tous les côtés, de Ste.-Anne et de la Basse-Pointe.

Voici ce que m'en écrit l'anonyme Jean-Joseph, déjà nommé (et qu'à sa malice de bonne compagnie j'aurais du déjà reconnaître pour M. de C**) «Le but de « cette longue lettre est de vous parler du citron, c'est d'après mon expérience « (l'auteur si je ne me trompe a bien près de 80 ans). Le premier de tous les « remèdes de *serpent*. Je ne l'ai jamais vu faillir et je l'ai employé pendant trente « ans dans mon atelier dont près de la moitié a subi la morsure du serpent, « quelques uns, deux ou trois fois. Je n'ai vu d'accident qu'une fausse couche.

N° 18.

« Voici la manière de s'en servir : si l'on a le malheur d'être mordu du serpent il faut aussitôt manger quelques citrons, graines et pulpe, frottez ensuite la plaie avec plusieurs autres. laissez faire des scarifications sur les piqûres des crocs, si vous vous en sentez le courage, et couvrez ces plaies avec des tranches de citron, puis d'heure en heure pendant les premieres douze heures, avalez un verre a toast de jus de citron, puis éloignez les verres de jus de citron de deux en deux heures et de trois en trois heures; continuez de renouveller les tranches de citron sur la plaie; et arrosez même tout le membre avec du jus, le plus souvent possible, A moins de ces morsures contre les quelles tout remède est inutile soyez sûr que le malade guérira. »

« La plupart de mes nègres; ajoute l'auteur, savent administrer un remède aussi simple, un d'eux qui fait commerce de vers palmistes, et qui pour en avoir, est obligé d'aller couper les palmistes nains, au milieu des bois, ne marche jamais sans porter quelques citrons sur lui et bien lui en prend, car dans une de ces excursions, ayant été mordu par un serpent, il se pansa sur le champ et vint achever son traitement dans sa case.

« Il y a cinq ou six mois, le même jour, un de mes nègres, un nègre de la Grand-Anse, un de l'Ajoupa-Bouillon et un homme de couleur libre, de mes environs furent piqués du serpent, il y eut aussi un cheval du médecin M. *** qui le fut également. Le nègre de l'Ajoupa-Bouillon, celui de la Grand-Anse, pansés par des remèdes différens moururent, l'homme libre resta longtemps paralysé, le cheval même du médecin est mort; mon nègre pansé avec le citron était au travail après dix jours, encore trois ou quatre jours avaient-ils été accordés de générosité, pour la convalescence.

« Vous n'êtes peut-être pas sans curiosité de savoir comment le pansement par le citron, s'est indroduit à la Martinique? un jeune homme nommé M. Lartigues qui depuis est mort de la fièvre jaune en causant au père Cairéti une frayeur épouvantable, avait habité Ste.-Lucie, où le citron était employé, se trouvant un jour chez Mme. de T. au moment ou l'on portait à l'hôpital une négresse piquée du serpent, il parla de l'efficacité du citron avec tant de conviction, qu'on lui confia la

négresse sous la surveillance de M. Dariste aîné, médecin de l'habitation. Celle-ci fut guérie comme l'avait promis M. Lartigues en peu de jours. Mais ce qui acheva le triomphe du citron. C'est que Mlle de C. aujourd'hui en France Mme de C., nièce de Mme de T., vint un livre à la main nous montrer que le remède n'était pas si nouveau qu'on le pensait, car le livre qu'elle tenait de ses belles mains, n'était autre que les *Georgiques* de Virgile, traduites en vers par M. l'abbé Delile, et elle nous fit lire dans la préface que sous l'empereur Auguste, de condamnés à mort par la piqûre des vipères, étant conduits au supplice, un d'eux, tourmenté de la soif, mangea de quelques citrons. Or, celui-ci fut le seul qui résista à l'action du venin des vipères, la chose ayant été rapportée à l'empereur il ordonna de répéter l'expérience sur d'autres criminels, et il fut dèslors constaté que le suc de citron préservait des effets du venin du serpent.

« M. de C. père de Mlle. de C. était tellement pénétré de cette vérité qu'il avait soin de faire conserver du jus de citron sur son habitation de la Basse-Pointe, afin d'en avoir sous la main, au moment du besoin, et même lors que la saison ne permettait pas d'en avoir de frais. »

Je n'ai point une traduction des *Georgiques* de Delile, pour vérifier le fait cité par M.C** je prie le lecteur qui possède ce volume, d'en faire la recherche pour moi. Mais ce qui me paraît certain d'après cette histoire, c'est que nos dames créoles lisent Virgile. Or d'après Quintilien (*ille se profecisse sciat, cui Virgilius valde placebit.*) Que celle-là sache qu'elle est femme d'esprit, qui se plaît à la lecture de Virgile. Comme j'ai l'honneur de connaître Mme de C. je puis joindre mon sentiment à celui de Quintilien.

Voici en faveur du citron une autre grave autorité, un habitant des gorges de la Montagne Pelée, 84 ans passés dans les bois! mais une vigueur de corps, une vigueur d'esprit, à nous faire envie à tous, même aux plus jeunes, même aux plus forts, le vers de Virgile droit et courant. *Cruda dei viridisque senectus!* Le doyen des hommes de cœur! le type du vieil habitant créole, *du Planteur* comme l'imaginerait un Walter Scott ou un Cowper, dans toute la poésie des souvenirs, au temps qu'il fallait se battre contre les Caraïbes, les Nègres, les Hollandais, les Anglais, les Serpens, les Ouragans, contre la nature toute entière; celui qui pourtant dans sa longue vie, n'a connu d'autre ennemi, que le puceron destructeur des caliers! M. Filassier, cher à tous ses amis? il est pour le citron. Voici le pansemant qu'il a bien voulu me dicter.

N° 19. — *Pansement de M. Filassier,*

« J'incise les emplacemens des crocs, fortement avec une lancette, je fais saigner mes incisions en meurtrissant les parties d'alentour. Je fais une ventouse avec une petite calebasse et du tafia, et je mets sur les incisions, deux et trois ventouses si cela est nécessaire: je laisse ces ventouses tomber d'elles mêmes, j'obtiens ainsi assez de sang.

« Je fais passer des citrons au feu, et je frotte 4 ou 5 citrons sur les plaies, après j'applique dessus une compresse imbibée d'alcali.

« *Pour tisane.* Trois feuilles calebasse des bois, deux brins mal nommée, un pied de pied-poule, le tout bouilli dans envi on deux bouteilles d'eau.

« Pour le lendemain, même tisane et frottez le membre avec huile, sel et tafia, et le marc des plantes qui ont servi à la tisane. Au troisième jour, purgez avec le jalap. Immédiatement en arrivant je donne un verre d'huile d'olives, dans lequel j'ajoute sept à huit gouttes d'alcali. »

M. Filassier a pansé ainsi une foule de personnes avec le plus grand succès! Enfin ce que le citron a encore pour lui, ce qui doit le faire préférer à bien d'autres remèdes, c'est qu'il n'exige aucune préparation, qu'il est à la portée de tous. Car c'est ici une plante des champs et des bois, qui vient sans culture? Il ne faut pas le chercher longtemps; lorsqu'on est obligé de faire quelque course périlleuse, on peut s'en procurer, sans embarras. Ce n'est pas un lourd fardeau dans la poche du chasseur; et cependant telle est l'incurie humaine, que je ne connais personne ici qui prenne cette simple précaution!

Hors de cette colonie, (si jamais ces lignes vont jusque là) on s'étonnera de me voir répéter aussi souvent que tel remède est employé par M. un tel, que tel autre porte le nom de celui-ci, l'autre le nom de celui-là. On se demandera si ce peuple était donc un peuple de médecins et que signifie cet étrange traité de matière médicale? que l'étonnement s'accroisse encore, qu'on sache que ces noms, sont les noms de riches habitans, de propriétaires, occupés de soins nombreux, de pères de famille, de belles dames, oui de belles dames qui souvent quittent affaires, plaisirs, sommeil, tout pour aller même au loin porter secours à quelque nègre souffrant! rien de plus commun ici, que ce rôle de la *dame de charité*, si respecté en Europe. On sait que dans une habitation le soin de l'hôpital est en première ligne. La maîtresse du logis en est la première et la meilleure hospitalière. Or sous la hutte du nègre, il n'est pas rare de voir un homme superbe, une dame hautaine qui fléchissent les genoux, qui oublient toutes les fausses délicatesses du salon et du boudoir pour se livrer aux soins les plus repoussans, tout s'ennoblit sous leurs mains. On se croirait au temps d'Homère! C'est Nausicaa la princesse, ou Podalyre le héros, ni cette gangrène horrible, comme je vous l'ai dit, ni tous ces souffles de mort, ne leur font peur. C'est la main d'un ange et le nez d'un vieux médecin. Je dis que la bible elle même n'offre rien de plus beau? Est il encore une scène plus touchante, que cette scène journalière en ce pays, d'une dame préparant la layette de ses négresses. Qu'elle soit attentive! voyez comme elle compte toutes les pièces, comme elle craint d'en oublier une seule, même la plus superflue; comme elle s'assure que tout est propre, que rien ne manque, on dirait que c'est elle qui va être mère. O vous dont je ne puis nommer les noms, vous que j'ai vues avec attendrissement livrées à ces nobles soins, recevez le tribut de ma respectueuse admiration. En vérité, en vérité ceux qui rêvent pour cette terre, une transformation meilleure, seront fort embarrassés à remplacer certains traits de sa vie patriarchale. Il y aura des souvenirs, et des regrets.

N° 20. — *Pansement de M. Beaucé.*

«Voici la manière de panser la morsure du serpent; je la donne comme l'ayant employée avec le plus grand succès.

1° Faire une ligature à deux ou trois pouces au-dessus de la blessure;

2° Donner au malade un petit verre à liqueur, moitié rhum, moitié jus d'orties piquantes,

3° Ouvrir verticalement les blessures avec un rasoir ou bistouri, les ventouser pour retirer le venin qui sort ordinairement avec le sang. Si l'on ne peut appliquer une ventouse, il faut faire sucer les blessures par quelqu'un qui n'ait point de mal à la bouche;

4° Retirer avec des pinces les croes du serpent qui se cassent souvent dans la plaie, par l'effet du saisissement qu'éprouve la personne mordue :

5° Macérer dans du rhum de l'herbe pied-poule avec du sel et du piment, laver la plaie et y appliquer un cataplasme avec les mêmes matières ;

6° Envelopper le malade avec des laines pour le faire transpirer, et lui donner au besoin un second petit verre de rhum et de jus d'orties :

7° Donner pour boisson ordinaire du grog, c'est-à-dire du rhum et de l'eau, faire diète.

Si le pansement est bien fait, aussitôt que le malade a transpiré, il est guéri, et peut travailler vingt-quatre heures après. Néanmoins il faut éviter de le faire sortir à l'humidité.

Le venin du serpent pris intérieurement n'empoisonne pas, mais il s'inocule comme le vaccin. La personne qui suce la blessure et crache le venin n'a rien à craindre, à moins qu'elle n'ait mal à la bouche.

On peut au besoin remplacer l'herbe pied-poule par des feuilles de plantin, ces deux plantes coupent parfaitement la gangrène.»

(*Extrait d'une notice sur l'île de Ste-Lucie, Paris* 1840.

N° 21 — *Remède par la Liane-Laiteuse* (Père Labat).

»Voici encore un autre remède pour la morsure des serpens. C'est une liane qu'on appelle Laiteuse, et qu'il ne faut pas confondre avec le bois laiteux, dont j'ai parlé ci-devant.

Ceux qui ont été mordus d'un serpent sucent le lait de cette plante, bois et feuilles tout est bon, et après avoir un peu ratissé la première écorce, ils machent la seconde avec le bois pour appliquer le marc en manière de cataplasme sur la morsure qu'il faut avoir soin de scarifier légèrement. Ce marc attire le venin que l'on voit comme une matière verdâtre et virulente sur le cataplasme, quand on le leve pour en mettre un autre, ce qu il faut faire de six en six heures ; observant que ce soit le blessé qui mâche l'écorce et le bois dont il est composé. On fait encore avec le même bois légèrement pilé, une tisane dont on lui donne à boire à discrétion. J'ai remarqué que tous les remèdes qu'on applique sur les morsures des serpens, peuvent être employés pour guérir les ulcères de quelque nature qu'ils soient. On prétend que le suc de cette liane est souverain pour ces sortes de maux.

(*Nouveau voyage aux Iles p. 232.) L'auteur ajoute une description de la Liane-Laiteuse pour la distinguer des autres lianes.*

Outre le remède précédent, outre celui par la *liane-à-serpent* déjà indiqué et encore un autre que nous donnerons plus tard en son lieu ; le père Labat dans un chapitre particulier, résume ainsi la manière de panser de son temps, la piqûre du serpent.

N° 22. — *Pansement rapporté par le père Labat.*

On vint me chercher pour confesser un nègre de monsieur Roy à la grande rivière, qui venait d'être mordu d'un serpent. M. Michel eut l'honnêteté de m'y accompagner.

Il faut que j'avoue que l'état où je trouvai le nègre me fit compassion, il avait été mordu trois doigts au dessus de la cheville du pied, par un serpent long de

sept pieds, et gros à peu près comme la jambe d'un homme ; on l'avait tué, et on me le fit voir. On espérait que le serpent étant mort, le venin agirait avec moins de force sur celui qui avait été mordu (1). J'en demandai la raison qu'on ne me pût dire. J'appris seulement qu'ils prétendaient avoir une longue expérience de ce qu'ils me disaient, fondé sur la sympathie, je ne sais s'ils connaissent cette vertu. Ce pauvre garçon était couché sur une planche au milieu de la case entre deux feux, couvert de quelques blanchets, c'est-à-dire, de gros draps de laine, où l'on passe le sirop dont on veut faire du sucre blanc. Avec tout ce feu et ces couvertures, il disait qu'il mourait de froid, et cependant il demandait sans cesse à boire, assurant qu'il sentait en dedans un feu qui le dévorait avec une envie prodigieuse de dormir. Ce sont les symptômes ordinaires du venin qui arrêtent le mouvement et la circulation du sang, et cause ainsi ce froid extraordinaire dans les parties éloignées du cœur, et en même temps cet assoupissement involontaire, pendant que tous les esprits retirés au dedans y excitent un mouvement violent, cause de la chaleur interieure et excessive qui l'obligeait de demander si souvent à boire. Je voulus voir sa jambe que je trouvai liée très-fortement au dessous, et au dessus du genou avec une liane ou espèce d'ozier qui court comme la vigne-vierge : la jambe et le pied étaient horriblement enflés, et le genou malgré les ligatures, l'était un peu ; je le confessai, et j'en fus fort content ; il est vrai que pour l'empêcher de dormir, je lui tenais une main que je remuais sans cesse ; il était âgé de dix-neuf à vingt ans, et assez sage. Son père et sa mère, et ses autres parens qui entrèrent dans la case après que j'eus fini ma fonction, témoignaient bien du regret. Je fis appeller le nègre qui l'avait pansé, et je lui demandai en particulier son sentiment sur cette morsure : il me dit qu'il y avait du danger, et qu'on ne pouvait rien décider qu'après vingt-quatre heures, quand on lèverait le second appareil ; que cependant il en espérait bien parce que la ventouse qu'il avait appliquée sur la morsure, avait attiré quantité de venin.

Je lui demandai de quelle manière il traitait ces sortes de plaies, et de quels remèdes il se servait, il s'excusa de ne pouvoir me dire le nom de toutes les herbes qui entraient dans la composition de son remède, parce que ce secret lui faisant gagner sa vie, il ne voulait pas le rendre public. Il me promit de me traiter avec tout le soin possible si je venais à être mordu, je le remerciai de ses offres, souhaitant très-fort de n'en avoir jamais besoin.

A l'égard du traitement, il me dit que dès qu'on est mordu, il faut se lier ou se faire lier fortement le membre mordu sept ou huit doigts au dessus de la morsure, et que quand il se rencontre quelque jointures, il faut encore lier au dessus, et marcher au plutôt pour se rendre à la maison sans s'arrêter et sans boire, à moins qu'on ne veuille boire de sa propre urine, qui dans cette occasion est un puissant contre-poison. Il est vrai, me dit-il, que quand on est mordu à une

(1) *Le temps a dissipé cette superstition ; à sa place, il en existe aujourd'hui une contraire. Quelques-uns des Psylles, panseurs et preneurs de serpens, croient qu'il est dangereux pour eux de tuer un serpent ; que leur charme et leur pouvoir s'en ressentiront, et qu'à la première occasion ils ne manqueront pas d'être piqués. Ce préjugé existait aussi du temps du père Labat, car on lit dans une autre partie de son ouvrage, que pour rassurer les esprits des nègres de sa paroisse, il voulut en leur présence tuer lui-même un serpent et le fit brûler.*

jambe on a bien de la peine à marcher, parce que dans un moment elle s'engourdit et semble être devenue de plomb ; mais pour lors il faut tirer des forces de sa raison et rappeler tout son courage. Pour lui, la première chose qu'il faisait quand on lui présentait un blessé, c'était d'examiner si les deux crocs du serpent étaient entrés dans la chair, ou s'il n'y en avait qu'un.

Quand les trous des deux crocs sont assez près l'un de l'autre, et dans un endroit où une ventouse les peut couvrir tous deux, on n'en applique qu'une; quand cela ne se trouve pas, on en applique deux; mais avant de les appliquer, on a soin de faire des scarifications sur les morsures. Après que la ventouse a fait son effet, on presse fortement, et on comprime avec les deux mains les environs de la partie blessée pour expulser le venin avec le sang. Il arrive souvent que l'on réitère deux ou trois fois l'application des ventouses, selon que celui qui traite voit la sortie du venin abondante ou médiocre.

On a soin sur toute chose de faire prendre au blessé un verre de bonne eau-de-vie de vin ou de cannes, dans lequel on a dissous une once de thériaque ou d'orviétan : on broye cependant dans un mortier une gousse d'ail, une poignée de lianne brûlante, du pourpier sauvage, de la malnommée, et deux ou trois autres sortes d'herbes ou racines dont on ne voulut pas me dire le nom (1) ; on y mêle de la poudre de tête de serpent avec un peu d'eau-de-vie, et on fait boire ce suc au blessé après l'opération des ventouses ; on met le marc en forme de cataplasme sur la blessure, et on a soin de tenir le malade le plus chaudement que l'on peut, et sans lui permettre de dormir, au moins pendant vingt-quatre heures, sans lui donner autre chose à boire qu'une tisane composée du suc de ces mêmes herbes, avec de l'eau, du jus de citron et un tiers d'eau-de-vie.

On lève le premier appareil au bout de douze heures, on y met un second cataplasme semblable au premier que l'on lève douze heures après, et pour lors on juge de la guérison ou de la mort du blessé par la diminution ou augmentation de l'enflure, et par la quantité de venin que le cataplasme a attiré (2). En trois ou quatre jours au plus on est hors d'affaire. Supposez que la dent du serpent n'ait pas percé quelque artère, quelque tendon ou veine considérable ; car en ces cas les remèdes sont inutiles, et en douze ou quinze heures on paie le tribut à la nature. .

Il y a une autre manière de traiter les morsures de serpent, qui est plus expéditive, et que j'approuverais fort si le danger était moins grand pour ceux qui s'exposent à guérir le blessé. Elle consiste à se faire sucer la partie blessée jusqu'à ce qu'on en ait tiré tout le venin que la dent du serpent y aurait introduit.

Ceux qui ont assez de courage ou de charité pour s'exposer à faire cette cure, se gargarisent bien la bouche avec de l'eau-de-vie; et après avoir scarifié la plaie, ils la sucent de toute leur force, ils rejettent de temps en temps ce qu'ils ont dans la bouche, et se la nettoyent et gargarisent à chaque fois, observant de caresser fortement avec les deux mains les environs de la partie blessée. On a vu de très bons effets de cette cure, mais elle est très dangereuse pour celui qui

---

(1) *On voit que dès le temps même du père Labat, on était déjà réduit à mêler ensemble les prétendus spécifiques, dans l'espoir que la vertu de l'un ajouterait à la vertu de l'autre. (Voyez ce que j'ai dit précédemment de ces amalgames page 80.)*

(2) *Cette observation est à vérifier; elle peut servir à établir le pronostic sur la gravité d'une piqûre.*

la fait; car s'il a la moindre écorchure dans la bouche ou qu'il avale tant soit peu de ce qu'il retire, il peut s'attendre à mourir en peu de momens, sans que toute la médecine le puisse sauver.

Après que j'eus consolé ce pauvre nègre blessé, je dis à l'économe de l'habitation de m'envoyer avertir le lendemain matin de l'état où se trouverait le malade, afin que je puisse l'assister selon le besoin qu'il en aurait.»

N°23. — *Pansement recommandé par le père Dutertre. — Remède contre les morsures de toutes sortes de serpens.*

« La première chose qu'on fait pour panser les personnes atteintes de ces vénéneuses morsures, est de lier promptement la partie blessée au-dessus de la plaie, prenant toutefois garde de ne pas trop serrer, d'autant que cela peut nuire au blessé. Puis, on applique une ventouse sur la plaie, et l'ayant ôtée, on fait trois ou quatre scarifications dessus, après quoi on applique de rechef la ventouse jusqu'à trois ou quatre fois, et cela attire le venin. Cela fait, on met un emplâtre de thériaque sur la plaie. Cependant, il faut avoir soin de faire prendre du thériaque ou quelqu'autre potion cordiale au malade, et de le tenir chaudement: car tous les esprits se retirent au cœur et laissent toutes les parties du malade fort froides et disposées à la corruption.

Il faut prendre garde, en faisant la ligature au-dessus de la plaie, de ne pas serrer avec autant de violence qu'on le peut, ainsi que le recommande le sieur de Rochefort, parce que la partie supérieure s'enflammant, attire nonobstant la ligature, le venin qui, trouvant une partie enflammée, y cause des désordres irrémédiables. Un avis qui est encore très salutaire, c'est de dilater le plus que l'on peut la plaie, et en tirer beaucoup de sang: et si le sang n'en sortait pas, il y faudrait appliquer le feu, ou même couper l'endroit de la morsure, avant que le venin ait gagné plus avant. Quelque ardeur aussi que ressente le blessé, il ne faut pas qu'il passe dans l'eau ni qu'il en boive; mais qu'il se serve de tisanne faite avec du gros mil et du jus d'orange.

Quelques-uns se mêlent de sucer les morsures, et d'en tirer le sang et le venin tout ensemble. Quoique cela soit bon, c'est une chose si dangereuse, que je ne conseille à personne de s'en servir; qu'au défaut de tout autre remède, — car si celui qui suce a la moindre égratignure autour des gencives ou dans la bouche, ou qu'il avale la moindre goutte de sa salive envenimée, il est certain qu'il en mourra sur-le-champ, comme il arriva à un nègre de M. le gouverneur de la Martinique, qui, voulant secourir un sauvage mordu d'une couleuvre, en lui suçant le venin de l'épaule, s'envenima le cœur et tomba mort à ses pieds en lui sauvant la vie. «

(Extrait du P. Dutertre, tome II.)

J'ai rapporté les textes mêmes du père Dutertre et du père Labat. J'ai pensé que le lecteur me saurait gré de lui en épargner la recherche et de lui faciliter la comparaison des divers remèdes, en les plaçant à la suite les uns des autres. D'ailleurs les ouvrages de ces deux historiens commencent à être rares et ne sont pas sous la main de tout le monde.

Comme dans des réflexions générales je reviendrai sur les scarifications, les ventouses et autres pratiques empruntées à la médecine, je n'en dis rien ici.

Quant aux *simples* recommandées, on voit que ce sont les mêmes que ceux énoncés dans les remèdes précédents, à l'exception de la tête du serpent et de la thériaque dont nous parlerons plus tard.

Mais un point sur lequel je désire arrêter un moment l'attention: c'est l'opinion qu'on doit avoir de la succion de la plaie par une autre personne ou par l'individu lui-même. On a vu que M. Beaucé donnait cette pratique pour être sans danger. Le père Dutertre et le père Labat disent le contraire et citent des faits incontestables à l'appui de leur opinion. « Il faut bien, disent-ils, se garder de sucer les piqûres lorsque l'on a quelque plaie ou ulcère à la bouche. » Mais comme les personnes qui sont dans ce cas doivent être rares, je crois que le précepte de sucer la piqûre, comme précepte général et lorsque la chose est possible, est un excellent précepte : la succion est la meilleure de toutes les ventouses; il n'en est aucune qui pompe et attire autant le venin ; en même temps elle presse les parties voisines par le mouvement des lèvres et lave la plaie par la salive. Quant aux effets du venin dans les voies digestives, j'ai déjà rapporté les expériences faites par M. Guyon et par moi page 49, et qui démontrent que ce passage est tout-à-fait sans danger. Le venin est décomposé et digéré par les sucs gastriques. (Voyez la partie pathologique.)

N° 24. — *Remède recommandé par M. Thibaut de Chanvalon.* (Voyage à la Martinique, 1751.)

« On sait aujourd'hui dans toute l'isle la façon de traiter leur piqûre. Parmi divers remèdes, le plus simple de ceux que j'ai éprouvés est celui du *caapeba*, que l'on connait à la Martinique sous le nom de *liane-a-serpent*, ou mieux encore sous celui de *liane à glacer l'eau.* On lui donne ce dernier nom parce qu'elle est si mucilagineuse, qu'elle épaissit l'eau dans laquelle on l'écrase. Cette eau épaisse forme une espèce de gelée; elle paraît alors figée. Il faut prendre cette plante, en faire boire le jus au malade de temps en temps et appliquer le marc sur la morsure, après en avoir frotté la plaie. Cette plante ne vient point dans tous les terrains; à la Martinique on ne la trouve point dans cette partie de l'isle appelée la Montagne-Pelée. »

Je ne sais si la lianne-à-serpent dont il s'agit ici est la même dont nous avons déjà donné la recette, d'après le père Labat, ou si c'est l'*ophiorizza mungos* dont nous allons parler tout-à-l'heure, et qui signifie aussi, en grec, *racine de serpent.* Je serai tenté de croire que c'est de cette seconde plante dont il s'agit; car l'auteur, qui est postérieur au père Labat, ajoute: « Cette recette si simple est inconnue aux îles, quoique cette liane entre dans la composition de quelques-unes de celles qui sont usitées. Sur le témoignage de Marcgrave et de Pison, je l'appris à diverses personnes qui l'ont éprouvée avec succès. »

N° 25. — *Autre remède du même auteur.*

« J'ai sçu que les Indiens de la Guyane avaient appris aux habitans de Cayenne un remède à peu près semblable. Ils prennent des feuilles d'*ouangue* ou *ouangle*, après les avoir pilées, ils en font boire le jus au malade et en appliquent le marc sur la morsure.

« La plante que l'on connaît à Cayenne sous le nom d'*ouangue* est celle que l'on appelle *gigiri* à la Martinique. C'est le *digitalis sesanum dicta, rubello flore,* du père Plumier ; le *sesanum foliis ovato oblongis, integris.* (Linnée.)

« Je tiens ce remède de M. de Préfontaine, officier de Cayenne. Comme le *caapeba* n'est pas très-commun à la Martinique, on aura plus facilement le gigiri. Les nègres le cultivent pour sa graine que l'on mange.

« Thibaut de Chanvalon. »

J'avoue que j'aurais été étonné de trouver le *gigiri* au nombre des plantes recommandées contre la piqûre du serpent, si je ne savais, comme je l'ai déjà dit, que quelques personnes traitent cette piqûre uniquement par les émolliens, car le *gigiri* est une des plantes les plus douces et les plus mucilagineuses qu'on puisse avoir. Dans la thérapeutique du pays, on s'en sert contre les angines et contre les ophthalmies, c'est-à-dire dans les cas où il faut calmer une vive irritation.

---

n° 26. — *Remède recommandé par M. Levascher.* (Guide médical des Antilles, 1840.)

« Il existe aussi dans les Antilles quelques plantes ignorées et qui nous offrent des principes d'une rare activité. La racine d'une de ces plantes, connue des anciens caraïbes et maintenant de quelques nègres africains, possède la merveilleuse propriété d'enivrer ou de calmer à tel point la vipère de ce pays, qu'après s'en être frotté les mains, on peut aborder ce dangereux reptile, le prendre et le replier en tous sens sur lui-même, sans éprouver de sa part ni résistance ni colère.

« Une racine aussi précieuse, et que je suppose être celle de l'*ophiorizza mungos,* n'est malheureusement encore que le secret de quelques hommes, qui se refusent obstinément à nous le faire partager. »

Il est à regretter que M. Levascher, médecin à Ste-Lucie, écrivant un guide médical pour les habitans, n'ait dit que ces quelques mots sur la piqûre du *Trigonocephale*, fléau particulier à cette colonie et à la Martinique.

M. Levascher suppose que la racine dont les nègres font un secret est celle de l'*ophiorizza mungos;* mais il est probable qu'il en a parlé d'après les auteurs et non d'après des recherches faites par lui-même. « Kampfer, dit M, de Lacépède à l'article *naja*, prétend que l'on a un remède assuré contre la morsure venimeuse de ce serpent dans la plante que l'on nomme *mungo* ainsi qu'*ophiorizza*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde, et que l'on a employé non-seulement contre la morsure des reptiles et des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés. L'on disait, suivant ce même Kempfer, que l'on avait découvert ses vertus anti-venimeuses, en en voyant manger à des mangoustes ou ichneumons mordus par des Nasas, et que c'était ce qui avait fait appliquer à ce végétal le nom de *mungo* donné aussi par les Portugais aux mangoustes. »

Malgré des renseignemens recherchés auprès des personnes qui s'occupent de la botanique locale, il ne m'a pas été possible de savoir si l'*ophiorizza mungos* est une plante indigène à la Martinique ; M. Artaud la croit exotique ; M. Eugène Cottrel dit qu'on la trouve dans les terrains gras du François et du Robert.

Comme nous ne sommes pas si pauvres en remèdes à serpent, ainsi qu'on a pu le voir par leur dénombrement, qu'il nous faille en aller chercher jusqu'au bout du monde, dans l'Inde ; comme l'analogie est un guide peu sûr dans la recherche de la vérité ; comme il est rare que deux choses se ressemblent par le côté qui veut qu'on en profite, et que bien d'autres remèdes reputés infaillibles contre la morsure des serpens exotiques, ont été trouvés impuissans contre celle du *Trigonocéphale*, ne nous occupons pas plus longtemps de l'*ophiorizza*, malgré sa renommée dans les livres, et laissons-en les obscurités aux botanistes.

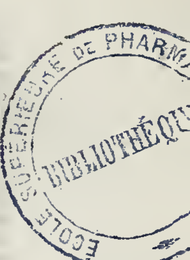
Quant aux prétendus secrets des nègres et des caraïbes, ce sont des croyances qu'on a pu admettre dans leur nouveauté, alors qu'elles n'avaient été l'objet d'aucun contrôle, alors que les nègres, les caraïbes et tous les sauvages du monde pouvaient jouir du prestige des choses inconnues, *omne ignotum pro magnifico est* : alors, en effet, on put soutenir, en pleine Europe, devant toutes les académies, que l'état sauvage est vraiment l'etat de nature de l'homme, que l'instinct est au-dessus de la raison, et que c'est à retourner dans les bois que doivent tendre tous nos efforts. Mais aujourd'hui que les voyageurs ont porté partout les lumières de la civilisation, de pareils paradoxes seraient dangereux à soutenir et motiveraient l'admission dans une maison de fous de celui qui oserait les tenir, sérieusement. Toute merveille rapportée des pays sauvages doit être suspecte ; il y faut croire comme au diable et aux revenans, sous benéfice d'inventaire.

N° 27. — *De l'emploi du suc de bananier.*

M. l'editeur du *Palladium de Ste-Lucie* a eu la bonté de me faire parvenir quelques numéros de son journal, dans lesquels sont relatés quelques-uns des remèdes en usage à Ste.-Lucie, contre la morsure du serpent. De ces remèdes, les uns ont été déjà donnés par nous, d'autres le seront plus tard. Au nombre de ceux dont nous n'avons pas encore fait mention, se trouve le suc de bananier.

« Un des remèdes, dit l'auteur de l'article, que j'ai vu maintes fois appliqués avec succès par un habitant de Ste-Lucie, qui pendant trente ans a fait profession de panser les personnes mordues du serpent sans en perdre une seule (1), est le suc de bananier. Du moment que le blessé lui était amené, il scarifiait les plaies, prenait environ le tiers d'une grosse racine de bananier, la lavait pour en retirer la terre qui y adhérait, la broyait dans un mortier, en extrayait le suc et fesait prendre de ce suc au blessé environ un verre à *claret*, toutes les 10 ou 20 minutes, observant de faire boire chaud, si le malade était en transpiration, autrement il laissait boire froid. Le marc de cette racine de bananier était appliqué sur la plaie, après qu'on avait eu le soin de frotter fortement et longtemps les scarifications, on laissait ce cataplasme pendant vingt-quatre heures ; les pansemens suivans étaient faits avec l'onguent supuratif ordinaire. M*** répétait

(1) *C'est la prétention de tous les panseurs de ne perdre aucune des personnes pansées par eux. On sait ce qu'il faudrait penser d'un médecin qui, dans une épidémie, se vanterait de n'avoir perdu aucun malade, c'est qu'alors l'épidémie aurait été fort peu grave, et cela arrive plus souvent qu'on ne croit. Rien n'est plus variable que les épidémies d'une même affection sous le point de vue de sa gravité, temoin la rougeole, la scarlatine, la dyssénterie, etc. qui sont tantôt benignes, tantôt d'une malignité désespérante*



la dose du suc du bananier cinq ou six fois, et après douze heures, il regardait le malade comme hors de tout danger. »

Dans la partie physiologique de cette enquête, j'ai déjà dit que le P. Feuillée avait guéri avec le suc du bananier son chien de chasse mordu à plusieurs reprises et avec fureur par un énorme serpent. Le remède date de loin, car le P. Feuillé est antérieur au P. Dutertre.

Le suc du bananier est très astringent au goût; cependant il ne paraît pas contenir du *tanin*. Les réactifs qui révèlent la présence du tanin n'y ont produit aucun effet, on sait vulgairement que ce suc laisse sur le linge qui en est imprégné des taches indélébiles qui peuvent simuler des taches de sang. Lucien, assassin du sieur Lapeyronie, avait voulu profiter de cette ressemblance pour cacher son crime; il soutenait que les taches trouvées sur son linge étaient produites par le suc du bananier. Il suffit aux experts (MM. Fazeuille, Morin et moi) de démontrer que les taches de sang s'en allaient par le lavage, et telles étaient celles qui se trouvaient sur le linge de l'assassin. Le suc du bananier ne parait pas renfermer un acide, il ne rougit pas la teinture de tournésol.

Après le règne végétal, le règne animal a eté mis à contribution, à commencer par le serpent lui-même, comme si, semblable à la lance d'Achille, il devait guérir les blessures qu'il faisait. Sa tête, son cœur, sa rate et son fiel servent de base à un remède célèbre.

N° 28. — *Tête, cœur, rate et fiel de serpent.* (Remède du P. Dutertre.)

« Le dernier et le plus assuré de tous les remèdes, selon l'avis des plus fameux médecins de la faculté de Paris, auxquels je l'ai communiqué, est d'user tous les mois d'une poudre composée de rate et de cœur de serpens ou vipères, en prenant le poids de 15 ou 20 grains dans un bouillon ou dans quelque autre liqueur; car s'il arrive que celui qui se sert de cette poudre soit mordu de ces dangereuses bêtes, le venin n'aura aucun pouvoir sur lui (1). Pour le regard de ceux qui pourront s'assujettir à user de ce souverain remède tous les mois, si par malheur ils viennent à être mordus, ils en doivent prendre incontinent le poids d'un escu, et c'est le plus assuré contre-poison qui soit au monde. » — Et ailleurs le même auteur dit: « Il faut couper la tête à la couleuvre, la broyer et l'appliquer sur la plaie. Ce remède est pour ceux qui sont mordus dans les bois; il est si assuré que Mathiole le tient pour le plus certain. »

Voici une autre formule du même remède, plus détaillée, et qui a été longtemps très recherchée.

N° 29. — *Recette pour la composition de la poudre des dames Ursulines, de St-Pierre, pour panser la piqûre du serpent.*

« Prenez la tête et le fiel d'un serpent ordinaire, placez la vésicule du fiel dans la gueule du serpent, afin qu'elle ne se crève pas, et opérez à feu lent la calcination de la tête et du fiel dans un vase vernissé. Quand le tête du serpent com-

---

(1) *Singulière opinion sur la vertu préservative du remède! il agirait comm un talisman.*

mence à répandre un peu d'odeur, que la calcination est à moitié opérée, ajoutez-y neuf morceaux de racine de lierre du pays, de la longueur d'un doigt et coupés en tranches, neuf morceaux d'égale longueur d'herbe à couresse hachés également, et neuf citrons de la grosseur d'une olive, aussi mis en tranches. Quand toutes ces substances sont à peu près calcinées, on y ajoute une cuillerée à bouche de sel de cuisine, et on achève de calciner le tout jusqu'à ce que l'on puisse facilement en obtenir une poudre très fine, en pilant la tête du serpent et les autres substances dans un mortier de marbre. On passe la poudre dans une gaze, S'il restait quelque chose qui ne fût pas assez calciné pour être réduit en poudre dans le mortier, on repasse ce qui reste a une seconde calcination, jusqu'à ce qu'elle soit complète. On conserve la poudre dans une fiole bien séchée et bouchée hermétiquement.

« On reconnait que la poudre ne vaut plus rien quand elle se met en boules, alors elle a contracté de l'humidité. Elle peut se conserver quinze et dix-huit mois, mais il vaut mieux la renouveler plus souvent.

Manière de panser avec cette poudre.

« A l'instant où l'on opère le premier pansement de la personne qui a été piquée, il faut bien visiter la partie blessée et s'assurer autant que possible si l'une ou l'autre des extrémités des crocs du serpent ne sont point restées dans les piqûres en se rompant, ce qui arrive quelquefois. On s'en assure facilement en appuyant le doigt sur les piqûres et demandant à la personne blessée si elle ne sent pas une piqûre intérieure : si elle l'éprouve, on essaie alors d'extraire les morceaux de crocs qui sont restés dans les piqûres ; dans le cas contraire, il suffit de faire une légère incision sur chaque piqûre, pour faire écouler le sang, et l'y fixer ; ensuite on y applique une pincée de la poudre que l'on y fixe par un bandage. On doit en faire prendre intérieurement et de suite au malade. La dose pour une personne ordinaire est ce que peut contenir un dé à coudre ; elle est moindre pour un enfant. On la délaye dans une quantité suffisante de tafia pour que le malade puisse en boire facilement. On renouvelle le pansement deux fois après ; cela suffit.

» Comme l'effet du remède est d'occasionner une transpiration très abondante, il faut avoir soin de tenir le malade dans un lieu chaud ; il faut également l'empêcher de dormir dans l'intervalle du premier pansement au second.

« Il arrive quelquefois qu'après les deux pansemens prescrits pour l'entière guérison du malade, la partie blessée conserve du gonflement ; dans ce cas, on y applique un cataplasme de gombeaux et d'herbes grasses pilés ensemble et bouillis dans du tafia, que l'on renouvelle deux fois par jour, jusqu'à parfaite guérison. On donne pour tisane et pour boisson, après le second pansement, de l'eau et du vin. Le malade ne doit point manger pendant cet intervalle. »

Cette poudre était préparée et distribuée par les dames ursulines, communauté religieuse établie à St-Pierre. On y avait grande confiance.

Galien dit (*au livre de la thériaque ad Pisonem*) que « l'on attire le venin « d'une morsure à vipère en y appliquant une teste de vipère sur la plaie; autres « y mettent la vipère entière bien pilée. » (Voir Ambroise Paré.)

Si l'on se reporte au temps où ce remède a été en vogue, on trouvera dans la matière médicale de cette époque, pour les autres maladies, une foule de pres-

criptions semblables. Le *pied d'Helland*, l'*album græcum*, ou fiente de chien, etc., etc., tout cela allait bien de compagnie : c'étaient les remèdes à la mode, L'esprit humain expérimentait dans ce sens, tous les détritus des animaux y passèrent. C'est ce qui avait fait de la matière médicale, suivant l'expression d'Alibert, *un étable d'Augias;* il a fallu tous les prodiges de la chimie moderne pour nettoyer cet étable et pour en faire le temple que l'on voit aujourd'hui. Lorsque l'on considère au milieu de quelles épaisses ténèbres l'homme est obligé de marcher, de combien d'obstacles et de retardemens le fabricateur souverain a hérissé notre voie,

Pater ipse colendi,
Haud facilem esse viam voluit,

on ne s'étonne ni de la lenteur avec laquelle l'homme s'avance ni des écarts qu'il fait à droite et à gauche, avant de marquer un pas dans le chemin de la vérité. Ce qui surprend plutôt, c'est qu'il finit toujours par se trouver en route, comme s'il devait un jour atteindre le but définitif.

Aujourd'hui, à la Martinique, la poudre des têtes et rates de serpens n'est employée que comme ingrédient et non comme substance principale. Pendant que j'expérimentais sur des chiens quelques-uns des remèdes en renom, M. A. B*** me pria de le laisser essayer d'une poudre.—cadeau précieux,—disait-il, qui lui avait été donné par un nègre marron, non-seulement comme un remède curatif, mais comme un moyen préservatif des piqûres du serpent. M. A. B***, ayant frotté de cette poudre un jeune poulet, le présenta au serpent qui servait aux expériences. Non-seulement le serpent piqua le poulet sans hésitation, sans répugnance, mais ce poulet qui était fort jeune, mourut en moins de cinq minutes, quoiqu'il eût été imbibé de la poudre avant et après la piqûre.

J'ajoute ici deux formules qui me sont parvenues, comme étant encore aujourd'hui en usage.

N° 30. — *Recette communiquée par M. Edmond.*

« Prenez une tête de serpent, faites-la sécher et griller, puis, réduisez-la en poudre. Prenez une poignée de piments dits *d'oiseaux*, faites les sécher, pulvérisez-les. Prenez des petits citrons, faites aussi griller et pulvériser, ainsi qu'une poignée de mouron.

« Infusez le tout dans du bon tafia, scarifiez les piqures, donnez à boire de l'infusion, appliquez sur les plaies des compresses trempées dans cette infusion.

M. Edmond est très connu dans St-Pierre pour sa dextérité en toutes choses. Il tient ce reméde d'un vieux nègre de Ste-Marie, et lui-même a pansé un grand nombre de personnes sans en perdre une seule.

On voit dans cette recette l'emploi des piments dits *d'oiseaux. Les Antilles* ont, dans le temps, donné ce remède, envoyé par M. Bichet de la Grasserie, comme le meilleur qui fut employé dans les campagnes de la Nouvelle-Orléans contre la piqûre des serpents à sonnettes.

N° 31. — *Recette donnée par M. Dussausay-Beaumanoir.*

« Procurez-vous un gros serpent, auquel vous couperez la tête jusqu'au ras du cou, puis, prenez le foie et le fiel, faites frire ces parties de l'animal dans une

casserole qui n'aura point servi; vous introduirez dans cette friture la racine de lierre réduite en poudre. Quand toutes ces substances seront calcinées, vous les ferez broyer dans un mortier jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre.

« La personne qui fait le traitement mettra cette poudre dans une fiole, pour éviter les inconvéniens de l'humidité. Elle prendra une bouteille de bon tafia, dans laquelle elle ajoutera un morceau de cette même racine de lierre, de la grosseur du pouce. Elle laissera exposer la bouteille au soleil pendant vingt-quatre heures.

Pansement. — « On fera des scarifications à la personne piquée; on lui donnera aussitôt la piqûre un verre a madère de ce tafia, dans lequel on a laissé infuser le lierre. On prendra cette poudre, qu'on semera sur un linge imbibé de tafia, lequel on posera sur la blessure. De 24 heures en 24 heures on renouvellera le pansement.

« Avant l'expiration des neufs jours, on fera trois pansemens par jour au malade, en lui faisant prendre trois petits verres du même liquide.

« L'auteur de ce remède prétend avoir traité plus de cinquante personnes piquées et qu'aucune n'y a succombé. »

N° 32. — *De quelques autres remèdes.*

« Voici les remèdes ordinaires, dit le P. Dutertre; mais la charité m'oblige, pour la consolation des habitans de cette isle et pour m'acquitter en partie des obligations extrêmes que je leur dois, d'en coucher quelques autres ici plus faciles, et desquels un chacun se pourra servir, sans avoir recours au chirurgien.

« Un autre, très assuré, est de plumer le derrière d'un gros poulet, et après avoir fait l'incision, si l'on veut l'appliquer immédiatement sur la plaie, il attirera tellement le venin par le fondement, qu'il mourra entre les mains de celui qui l'appliquera; celui-là mort, il faut en remettre un second, et ainsi consécutivement jusqu'à ce que le poulet ne meure plus. » (P. Dutertre.)

Ce singulier moyen, cette bizarre ventouse n'est pas un fruit de l'imagination locale; l'honneur en doit être rapporté, comme pour beaucoup de nos préjugés, à la Métropole, car on lit dans Ambroise Paré à propos de la vipère: « *On pourra* « *aussi mettre sur la playe, et entre autres, le cul des poulailles qui ponnes,* « *ou en lieu d'icelle, prendre des coqs ou poules d'Inde, parce qu'elles ont plus de* « *vigueur d'attirer que les communes et si elles meurent en remettre d'autres. Si* » *on veut, on pourra fendre lesdites volailles toutes vives, lesquelles d'un discord na-* « *turel résistent au venin, parce que les poulailles sont de nature fort chaude.* « *Qu'il soit vray, elles mangent et digèrent les bêtes venimeuses, comme cra-* « *peaux, vipères, aspics, scorpions et autres: et consomment pareillement les* « *plus sèches graines qui soient, mesme des petites pierres et sablons. Parquoy* « *appliqués dessus, ont grande force, d'attirer le venin en lieu d'icelles, on* « *prendra des petits chiens ou chatons, lesquels estant fendus, seront appliqués* « *tout chauds sur la playe et sur les scarifications, les y laissant jusqu'à ce* « *qu'ils soient refroidis, puis on en remettra d'autres, tant qu'il en sera besoin.* »

On conçoit que ce ne peut être qu'à la curiosité de mes lecteurs que j'offre aujourd'hui de pareils remèdes; ce ne sont plus que des pièces pour servir à l'histoire de l'esprit humain. Je ne sais si l'avenir aura un jour à relever dans

le temps présent des bizarreries pareilles : il est vrai que le magnétisme, l'homéopathie et la phrénologie sont de belle force, sans compter bien d'autres merveilles vantées à la 4e page des journaux.

Suite des remèdes. — 1° La chaux-vive mêlée avec l'huile et le miel et appliquée en forme d'emplâtre sur la plaie, est encore un excellent remède.

(Dutertre.)

La chaux-vive peut être un bon remède, mais suivant la remarque de M. Blot, c'est en neutraliser l' action que de la mêler avec l'huile et le miel.

2° Il faut en dire autant de la cendre de sarment de vigne délayée dans l'huile mat et vantée encore par le P. Dutertre.

3° Deux ou trois gousses d'ail pour manger et quelques autres broyées et mises en forme d'emplâtre sur la morsure.

4° Le poids d'un escu de mouron, pris dans du vin blanc ou dans de l'eau.

5° Le feu de la betoine, le bouillon de toutes sortes de poulliot ou de tin, les feuilles de moutarde broyées et appliquées sur la blessure.

D'Aléchamp, ajoute le P. Dutertre, donne plus de cent sortes de remèdes.

En voici d'autres encore tirés d'Ambroise Paré :

Et partant les ails, ognons, poreaux sont utiles, parce qu'ils sont vaporeux, fumieux et de tenue substance.

Autre : Prenez farine d'orge, délayée avec vinaigre; miel, crottes de chèvre, et appliquez dessus en forme de cataplasme.

Autre : Tout promptement on doit laver et fomenter la plaie avec vinaigre et sel et un peu de miel, le plus chaud que l'on pourra endurer et de ce, on frottera la plaie assez rudement.

Autre : Pareillement la moutarde délayée dans l'urine ou vinaigre est bonne. De ma part dit encore A. Paré, je conseille de prendre promptement de l'urine et en frotter assez rudement la plaie et y laisser un linge trempé dessus, il faut laver aussi fortement que le malade pourra endurer.

Je transcris patiemment tous ces remèdes afin d'être complet et plutôt pour l'amusement que pour le profit des lecteurs; par là, ils verront à quels misérables tatonnemens l'homme est condamné même lorsqu'il s'agit d'une chose aussi importante pour lui que la conservation de sa vie, puisqu'il lui faut aller frapper à toutes les portes de nature, pour demander du secours. Jamais satyrique, moraliste ou prédicateur ont ils imaginé quelque trait plus poignant pour peindre la misère de notre condition que ce *cul des poulailles* ! O vicissitudes de l'esprit humain ! c'est ce même homme pourtant qui a trouvé tant de sciences, c'est lui qui s'appelle Homère, Newton, Bossuet ! Encore si cette prescription : « *et il faut leur mettre un grain de sel dedans le cul et leur clorre le bec* » était de quelque vieux nègres, mais elle est d'Ambroise Paré, chirurgien de trois rois de France, espèce de demi Dieu dans l'histoire de son art. O mystérieux assemblage de bassesse et de grandeur !

En résumé la multiplicité des remèdes prouve autant la facilité que la difficulté de la guerison, car là ou tout est mauvais il est indifférent d'employer tel ou tel remède, de même que là ou tout est bon, tout doit réussir. Dans l'espèce présente je dis que le grand nombre des remèdes doit nous rassurer, parcequ'ils montrent la variété de nos ressources, car pour avoir acquis quelque crédit il a fallu que chacun de ces remèdes ait réussi au moins quelque fois. Le soin que l'on met a s'en servir, la promptitude surtout de l'application font autant que la nature

du remède, et expliquent les alternatives de succès et d'insuccès. L'emploi de l'urine doit fixer notre attention, ce liquide que nous portons en nous même peut-être toujours à notre service, immédiatement, a volonté, nous savons qu'il entre en sa composition de l'anmoniaque, ceci est assez pour faire croire à son efficacité. Mais n'oublions pas le conseil d'Ambroise Paré, qu'il faut frotter rudement la partie afin que l'urine s'insinue dans la piqûre, et quelle délaye et décompose le venin.

Ayant épuisé les ressources de la botanique locale, malgré l'axiome que le remède croit toujours à côté du mal, on s'est adressé aux plantes étrangères, on a quitté l'observation directe, pour l'analogie. On a pensé que les plantes réputées bonnes contre la piqûre des reptiles exotiques le seraient aussi contre celles du *Trigonocéphale.* Nous avons déjà vu ce qu'il fallait croire des merveilles attribuées par Kampfer à l'*Ophiorriza mungo*, nous allons maintenant examiner ce qui est resté de toutes les espérances que firent concevoir à l'annonce de leur découverte, le Guaco, le Gombo musc, le Nandhiroba et le Polygala Seneka, quatre des plus célèbres plantes *antiophiotiques.*

N° 33. — Bejuco ou Vejuco de Guaco.

Mikania opifera, Mikania Guaco, Eupatorium Guaco.

Cette plante vient surtout dans la Nouvelle-Grenade, dans le Venezuela, à la Trinidad.

Je crois ne pouvoir mieux la faire connaître qu'en transcrivant ici les extraits, publiés dans le n° 73 des *Petites-Affiches de St-Pierre* de deux ouvrages qui parurent lors de l'annonce de la découverte de sa propriété ; de ces deux ouvrages l'un est le traité de *Thérapeutique* d'Alibert, l'autre la *Notice du docteur Vargas :*

« On a jetté dit Albert, beaucoup de merveilleux sur l'histoire des remèdes propres à combattre les accidens qui se manifestent après la morsure des Serpens vénimeux. Quoi de plus fabuleux que ce qu'on a écrit sur la pierre renfermée dans le corps du *Naja*, et à laquelle on attribue une telle sympathie pour le venin, qu'elle le suce à la manière des ventouses ! *Redi*, du reste, a déjà démontré le ridicule d'une pareille assertion. Je ne reproduirai pas non plus ce que Kampfer a publié sur la plante appelée *Mungo*, laquelle croit avec abondance dans les contrées brûlantes de l'Inde. Je m'abstiendrai pareillement de prononcer sur les vertus attribuées au *Polygala Seneka*, et à beaucoup d'autres plantes des pays chauds. Toutefois, la correspondance particulière que j'entretiens avec M. Zéa; naturaliste de l'Amérique méridionale, ne me permet point de passer sous silence les détails qu'il ma communiqués relativement au *Guaco.* Cette plante forme un genre nouveau, auquel doivent se rapporter les *Cacalia, Lauri-Folia* et *Cordi-Folia* de Linné.

« C'est surtout au Choco, si célèbre par le *Platine*, dont il est la patrie, que se rencontrent les serpens les plus venimeux; et c'est là que depuis longtemps on employait le *Guaco* pour en guérir les morsures. Quelques nègres se transmettaient ce secret, auquel ils mêlaient des prières, des cérémonies et autres actes superstitieux. Aussi le vulgaire frappé des effets dont il ignorait la cause, croyait qu'il y avait de la magie.

M. Mutis à force d'adresse, parvint à le découvrir. Il le communiqua à quelques amis, qui étaient réunis à sa maison de campagne, près de Mariquita, à

30 lieues de Santa-Fé. On fit appeler le nègre Pio, esclave du cultivateur Dom-Joseph Armero, pour tenter l'expérience. Celui-ci s'y rendit en portant avec lui un des Serpens les plus venimeux du pays. Ce fut dans la matinée du 30 mai 1788, que l'esclave dont il s'agit, en présence de Messieurs Mutis, Dom Diego Ugaldo, aujourd'hui chanoine à Cordoue, en Espagne, Dom Anselme, Albarez, bibliothécaire à Santa-Fé, Dom Pedro Vargas, corrégidor de Zipaquira, et devant plusieurs autres savans et artistes, commença les essais. Le corrégidor Vargas, voyant que le nègre prenait le Serpent entre ses mains, qu'il le tournait et l'agitait sans que l'animal marquât la moindre inquiétude et envie de mordre, soupçonna que ses dents venimeuses lui étaient enlevées, et en fit lui-même l'expérience. Assuré qu'il les avait, et ne doutant plus de l'efficacité du *Guaco*, il voulut lui-même subir l'opération par laquelle le nègre s'était rendu invulnérable aux Serpens. Son exemple fut suivi par plusieurs autres personnes entre lesquelles on remarqua Dom Francis Zavarain, secrétaire de M. Mutis, et Dom Francis Matis, un de ses meilleurs peintres. Les nouveaux initiés prenant tour à tour le Serpent, le pressant, et lui donnant des secousses, parvinrent à l'irriter: il mordit le peintre Matis jusqu'au sang. Tout le monde fut alors dans la consternation, excepté le nègre, qui rassura l'assemblée. Il frotta la morsure avec les feuilles du *Guaco*, et Matis alla comme à l'ordinaire faire le dessin des plantes.

« Le Corrégidor dressa procès-verbal, et redigea un mémoire intéressant que M. Mutis fit imprimer dans le Journal de Santa-Fé. On en a donné un abrége dans le *Semanario d'Agricultura* de Madrid. Feu M. Cavanilles fait aussi mention du *Guaco* dans ses annales de *Ciencias Naturales*. La connaissance de cette plante s'est répandue rapidement dans le Royaume de la nouvelle Grenade; et les Curés secondant les effets de M. Mutis pour en propager l'usage, on a réussi à rendre nul le seul fléau de ce pays charmant. *Personne ne meurt à présent de la morsure des serpens*, écrivait M. Mutis à M. Zea. en 1798: les Chevaux les Moutons etc., guérissent tous comme les hommes, quand on est à portée de leur faire boire le suc de *Guaco*. Les essais que le hasard a mis à même de faire sont si nombreux, ajoute M. Mutis, qu'on en remplirait plusieurs volumes. Il est bien malheureux pour le genre humain, que la Real Audiencia, ou haute Cour de justice, siégeant à Santa-Fé, ait refusé à M. Mutis la permission de faire quelques tentatives, qui eussent été très intéressantes sur les criminels, condamnés à la mort, malgré les ordres répétés de S. M. Catholique le Roi d'Espagne, de ne rien épargner pour multiplier les observations, et leur donner toute la certitude possible. M. Mutis voulait rechercher si l'inoculation de *Guaco* rend l'homme inaccessible à la morsure des Serpens pour toute la vie, ou seulement pour quelque temps, comme les Nègres le prétendent.

« Quand on veut se prémunir contre la morsure des Serpens, et acquérir la faculté de porter impunément sur soi ces animaux, les Nègres procèdent de la manière suivante: ils font six incisions, deux aux mains, deux aux pieds, et une à chaque côté de la poitrine. On exprime le suc des feuilles de *Guaco*, qu'on verse sur les incisions, comme lorsqu'on veut inoculer la Petite Vérole. Avant l'opération, on fait prendre deux cuillerées de suc à celui qui va être initié, on l'avertit qu'il doit prendre le même suc chaque mois, pendant l'espace de 5 à 6 jours. Car s'il néglige de le faire quelque temps sa vertu s'évanouit, et il aura besoin d'une nouvelle inoculation. C'est à cette précaution, que M. Mutis et le savant Corrégidor de Zipaquira attribuent les effets préservatifs du *Guaco*. Toutefois l'usage le plus ordinaire est de porter sur soi des feuilles de cette plante, dans les lieux in-

festés de Serpens, pour s'en délivrer, car l'odeur leur imprime un état de stupeur ou d'étourdissement."

(Alibert, *Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale.*)

Le *Philosophical Magasine*, vol. 12, page 36, rapporte quelques observations de Dom Pedro d'Orbiès y Vargas, sur cette plante précieuse dont il assure que les Indiens d'Amérique se servent pour se garantir de la morsure des *Serpens* venimeux; voici ces observations :

« Le grand nombre des Serpens venimeux qui abondent dans les parties brûlantes de l'Amérique, à mis les malheureux Indiens et les Nègres qui fréquentent les bois, presque toujours les pieds nus, dans la nécessité de chercher les moyens les plus propres à combattre les effets funestes que produit la morsure de ces Reptiles. De tous les remèdes connus, il n'en est point qui puisse être comparé au suc de la Plante rampante appelée *Vejuco* ou *Bejuco de Guaco*. En effet, ce suc guérit, non-seulement les maux que cause la morsure des Serpens, mais garantit encore de tout fâcheux accident, ceux qui en avalent avant d'être mordus; de là vient que les Nègres et les Indiens, qui connaissent cette Plante, saisissent les Serpens les plus venimeux sans le moindre inconvénient. Ils en firent d'abord si grand mystère qu'ils en acquirent beaucoup d'importance et retirèrent beaucoup d'argent, tant des personnes mordues par les Serpens, que de celles que la curiosité portait à les voir manier ces animaux dangereux.

« J'avais souvent entendu citer, dans le Royaume de Santa-Fé, où j'ai pris naissance, la grande habileté de ces Nègres, que mes Compatriotes appellent *Empiriques*; mais élevé dans la capitale, située dans un district assez frais, et qui ne fournit point de Serpens venimeux, il me fut impossible de rencontrer de ces Empiriques avant l'année 1788.

« Etant alors à la Mariquita, j'entendis parler d'un Esclave invulnérable à la morsure du Serpent et qui jouissait en conséquence d'une grande réputation. Ce Nègre appartenait à un Habitant de l'endroit même où je me trouvais. Déterminé à m'assurer de la vérité du fait, je suppliai le Maître de m'envoyer l'Esclave muni d'un nombre suffisant de Serpens, ce qui me fut accordé sans difficulté.

« En mai de la même année, le Nègre se présenta chez moi avec un des Serpens les plus venimeux que fournisse le pays. L'animal était renfermé dans une calebasse: je témoignai à l'Empirique combien je désirais qu'il me montrât un échantillon de ses talens, à quoi il répondit que ma curiosité serait bien vite satisfaite, et tirant le Serpent de l'espèce de bouteille qui le renfermait, il le mania avec tant de confiance et de tranquillité que je ne pus m'ôter de l'idée qu'il avait préalablement dégarni la bouche de ce reptile de ses armes dangereuses; mais ouvrant celle ci il me la fit voir parfaitement intacte, et dès lors je ne doutai plus qu'il ne possédât le secret d'endormir, en quelque sorte, sa méchanceté, car il paraissait aussi apprivoisé et aussi doux que l'animal le plus innocent.

« A la suite d'une longue conversation que j'eus avec le Nègre, qui répondit à toutes mes questions de la manière la plus satisfaisante, je lui donnai à entendre combien je serais flatté de posséder, ainsi que lui, l'art de manier les Serpens avec sécurité, et le voyant peu éloigné de m'accorder cet avantage, j'achevai de le gagner par l'offre d'une récompense, dont il eut l'air d'être fort satisfait.

« Le jour suivant il se présenta devant moi avec les feuilles de la plante de *Bejuco*, qu'il humecta et pila en ma présence pour me faire avaler deux grandes cuillerées de leur suc exprimé.

« Il introduisit ensuite le même suc dans trois incisions qu'il pratiqua entre les

doigts de chaque main, il répéta cette espèce d'inoculation, aux deux pieds ainsi que sur la partie droite et gauche de la poitrine, puis me présentant le Serpent m'invita à le saisir sans crainte. Je crus devoir lui faire quelques observations sur les conséquences funestes qui pouvaient en résulter pour moi; mais le voyant toujours plein de confiance en son art, je m'emparai hardiment du reptile, qui ne fit jamais le moindre mouvement pour me nuire, quoique je l'eusse alternativement lâché et repris plusieurs fois. Il arriva cependant qu'un des Asistans ayant voulu courir les mêmes hasards fut mordu par le Serpent, à la seconde épreuve, mais cette morsure ne produisit qu'une très légère inflamation de la partie mordue.

« Deux de mes valets, qui avaient aussi subi l'inoculation, encouragés par ces essais, furent parcourir la campagne et en rapportèrent d'autres Serpens, non moins venimeux, sans en recevoir la moindre atteinte.

« En un mot, j'ai depuis cette époque, pris dans mes mains plusieurs de ces reptiles, après avoir simplement bu un peu du suc exprimé du *Bejaco de Guaco*, et ces épreuves ayant été souvent répétées, soit sur ma personne, soit sur mes domestiques, toujours avec le plus heureux succès, je résolu en 1791, de publier un mémoire sur cet antidote remarquable, qui fut inséré dans une feuille périodique, publiée chaque semaine à Santa-Fé. J'y joignis une description de la Plante et tout ce qui me parût propre à rendre publique et générale une découverte qui promet de si grands avantages à l'humanité. On trouvera dans ce papier, en date du 30 septembre 1791, le détail exact de toutes mes expériences, ainsi que le nombre et les noms des personnes qui y assistèrent.

« Je me permettrai de joindre ici la tradition répandue parmi les Indiens et les Nègres de la Vice-royauté de Santa-Fé, sur la manière dont fut faite la découverte des vertus de cette Plante : un Oiseau de l'espèce du Milan, décrit par Catesby, sous le nom de *Faucon-Serpent*, ne vit principalement que de Serpens dans les régions chaudes et tempérées de cette partie du Nouveau-Monde. Cet Oiseau a un cri monotone, souvent très désagréable par sa répétition qui imite la prononciation du mot *guaco*, ce qui lui a fait donner ce nom par les Indigènes, qui prétendent qu'il attire par ce cri les Serpens, sur lesquels il exerce une espèce d'empire. Ils joignirent à cette tradition une infinité d'autres fables : mais il est de fait que le *Guaco* poursuit ces reptiles partout où il peut les découvrir, et les Indiens et les Nègres qui vivent presqu'entièrement dans les forêts et les champs, assurent que pour s'en saisir avec plus de sûreté, cet Oiseau commence par manger quelques feuilles de la Plante de *Bejuco*. La chose est possible : ils peuvent avoir ainsi découvert, et fait un heureux usage des propriétés de cette Plante; ici, comme dans bien d'autres circonstances, l'instinct des Animaux nous a conduit à une découverte importante et utile. »

Notice sur le Guaco Orbies y Vargas.

Dans un autre imprimé que j'ai sous les yeux, la fable de la découverte du guaco est rapportée tout au long, sous forme d'une *nouvelle :* « Un esclave marron dans les environs de Guyana, sur les bords de l'Orénoque, aurait vu l'oiseau appelé *guaco* livrer un combat à un serpent des plus venimeux. (Suivent tous les détails du combat.) L'oiseau resta vainqueur grâce aux feuilles de guaco qu'il allait becqueter à mesure qu'il se sentait blessé. L'esclave, ayant répété sur lui cette audacieuse expérience, n'hésita pas à se présenter au gouverneur de Caraças (il y a de cela, dit-on, environ 50 ans) ; il fit des essais publics et reçut pour livrer son secret une récompense de 50,000 dollars. »

Est-il possible de préciser davantage un fait : comment douter encore après

une pareille publicité? Mais cette historiette est probablement controuvée, c'est une invention de quelque journaliste pour remplir les colonnes de son journal. Le docteur Vargas n'en dit aucun mot, et certes il n'aurait pas oublié une circonstance aussi solennelle, aussi favorable au remède qu'il voulait préconiser. Suivant lui, cependant, c'est toujours l'observation de l'antipathie d'un oiseau contre le serpent qui auraient révélé les propriétés du guaco. Nous avons déjà vu qu'une semblable origine avait été attribuée par Kampfer à la découverte de l'*ophiorizza mungos*. Dans l'histoire de tous les arts, on trouve des traditions pareilles; et sans sortir de la médecine, ne dit-on pas que l'usage de la saignée nous a été appris par le cheval qui, chaque printemps, se frotte et s'écorche aux épines des buissons pour se tirer un trop plein de sang. C'est la cigogne qui nous aurait enseigné les effets des *clystères* qu'elle s'administre elle-même. Une foule de médicamens purgatifs nous seraient révélé par les animaux, etc., etc. Est-ce humilité à l'homme de se mettre ainsi en lesse de la bête pour trouver les choses qui lui sont nécessaires, et de croire que l'instinct aveugle est un meilleur guide que la raison. Mais n'est-ce pas aussi un beau spectacle de représenter l'homme au centre de la création l'œil et l'oreille aux aguets, interrogeant le moindre bruit, le moindre mouvement, les étoiles du ciel, la feuille qui tombe, le vent qui siffle, l'oiseau qui vole, le moindre pas des animaux, pour en tirer ces inductions hardies qui élargissent le cercle où il est emprisonné?

Une découverte si précieuse ne pouvait rester bornée au lieu où elle avait été faite. Comme la Martinique est connue dans le monde pour être le repaire du *Trigonocéphale*, on s'empressa d'y apporter le guaco. La gazette du pays répéta les éloges d'Alibert et du docteur Vargas; chacun voulut avoir du guaco chez soi, puisque grâce à cette plante *on ne mourrait plus de la piqûre du serpent*. MM. de Schack. Badollet et Houdeleck, en répandirent l'usage; on en plantait partout. Je ne sais combien de temps dura cette vogue, mais déjà en 1823 le guaco avait perdu de sa renommée, et M. Blot écrivait ces lignes :

« On a donc naturalisé le guaco aux îles de la Martinique et de Ste-Lucie; on « a répété les mêmes essais contre la vipère fer-de-lance, et malheureusement « toujours sans succès. A quoi tient cette différence dans les résultats? à la « différence des espèces de serpens, à des circonstances qu'on n'a pas appré- « ciées. S'en était-on laissé imposer dans les premières expériences? les a-t-on « faites dans des cas où les blessures ne devaient pas être graves? Cependant « les témoins étaient des hommes difficiles à tromper; ils s'étaient assurés que « l'animal avait ses crochets, que son venin n'avait pas été épuisé. M. de Hum- « bold lui-même, dont on ne peut révoquer en doute ni la bonne foi ni l'atten- « tion nécessaires en pareille occasion, a vu un serpent très venimeux, *coluber* « *corallinus*, détourner la tête à l'approche d'une baguette imprégnée de *guaco*. « D'un autre côté, M. Guyon vient de me communiquer le fait suivant : Il a « renfermé dans un cylindre de verre une jeune vipère, et lui a présenté, à l'ex- « trémité d'un bâton, des feuilles broyées de *guaco*; bien loin de détourner la « tête, l'animal y enfonça ses crocs avec fureur. Répétée avec d'autres vipères, « cette expérience a toujours eu le même résultat (BLOT, page 27.) »

En 1835, M. Guyon répéta dans sa thèse la même opinion sur le guaco. Aujourd'hui, mars 1845, on peut dire qu'à la Martinique personne ne se sert du guaco. Quelques personnes me l'ayant pourtant signalé comme l'une des plantes les plus efficaces contre la piqûre du serpent, j'ai fait venir d'Angostura une fiole d'extrait de guaco, préparée par M. Vallée, pharmacien de cette ville, et j'ai fait l'expérience suivante :

Un chien assez fort a été présenté à un serpent de cinq pieds, qui l'a piqué à l'épaule. Immédiatement, j'ai rasé les poils, j'ai incisé toute l'épaisseur du derme au niveau des piqûres des crocs, et j'ai frotté les plaies avec de l'extrait du guaco; j'en ai fait boire quatre grandes cuillerées à l'animal. Une demi-heure après, le chien était triste tremblait, traînait la pate; l'épaule était le siége d'un gonflement considérable, l'animal est mort à minuit. Le tissu cellulaire de l'épaule et du cou offrait l'épanchement noirâtre dont j'ai parlé.

Une autre expérience n'a pas été plus heureuse.

M. Canezza, qui possédait un gros morceau de liane de Guaco, prépara lui-même une infusion avec du rum, fit piquer vers midi un jeune chien, le pansa lui-même: à quatre heures l'animal était mort.

Je ne crus pas devoir poursuivre davantage mes expériences sur le guaco, ma conviction était faite.

Quant à la propriété qu'on lui suppose d'écarter les serpens, aux faits déjà rapportés par M. Blot, j'ajouterai celui-ci: M. Touin, notaire en cette ville, m'a affirmé qu'au temps où le guaco était à la mode, M. son père en ayant planté au Morne-Rouge, quelque temps après, lorsque la liane était en pleine végétation, on tua sous son feuillage un serpent qui avait cherché cet abri pour s'y endormir paisiblement.

Je ne puis terminer cet article sur le guaco sans arrêter l'attention quelques instans sur cette autre propriété neutralisante ou même répulsive du venin des serpens, qu'on suppose à l'inoculation de son suc dans les chairs de l'homme. On a vu ce que le docteur Vargas dit de cette pratique, le guaco préserverait de la piqure du serpent comme le vaccin préserve de la petite vérole.—Quelle précieuse découverte, si elle était vraie! Nous n'avons rien de mieux à souhaiter que des spécifiques comme le vaccin; c'est le dernier mot, le *nec plus ultrà* de la médecine humaine! Avec cinq ou six préservatifs comme cela, l'humanité changerait de face. Mais hélas! au milieu des maux innombrables auxquels nous sommes en proie, la vaccine est unique en son genre, c'est une de ces vérités que la Providence nous jette à ronger de temps en temps, pour nous faire prendre patience et nous empêcher de trop désespérer. Mais cette vérité a été la mère de beaucoup d'erreurs, de beaucoup de mécomptes, par les fausses applications auxquelles elle a donné lieu. Il est à craindre que la prétendue vertu préservative du Guaco ne soit de ce nombre. Dans une des lettres qui m'ont été envoyées pour me vanter le guaco je trouve le fait suivant:

« La gazette officielle de Curaçao publiait dernièrement un article relatif à « l'inoculation du guaco. Un habitant de la province qui s'était inoculé le guaco, « avait un énorme serpent à sonnettes bien apprivoisé. L'homme jouait avec « l'animal comme avec un enfant, lui faisait des caresses qui lui étaient rendues; « au dîner le serpent montait sur la table et mangeait dans les plats; il faisait « cent autres gentillesses semblables qui montraient évidemment l'efficacité de « l'inoculation du Guaco, car on ne pouvait les attribuer au bon naturel de l'a- « nimal. Cela dura six ans. Mais un jour on oublia de donner à manger à ce « serpent. Le maître, à son retour des champs, voulut se livrer à son divertisse- « ment ordinaire; mais cette fois le serpent le mordit si fort, qu'il en coula du « sang, et cinq minutes après, le pauvre homme tomba comme frappé d'une « attaque d'appoplexie foudroyante.

« *Signé* JAMMES, ayant habité longtemps différentes provinces de la « Côte-Ferme. »

A Ste.-Lucie, le guaco ne parait pas avoir fait meilleure fortune qu'à la Martinique : car dans l'article du *Palladium* de Ste.-Lucie déjà cité, l'auteur de cet article reproche aux habitans de n'en pas faire usage :— *And yet tho this day we are not aware that the least effort had been made to introduce it here, where it is so greatly wanted.*—A la Martinique, malgré la première importation, le guaco manquait entièrement. Un officier distingué de la marine, M. Bedel Dutertre, en a rapporté dernièrement quelques plants de la Trinidad ; jen ai planté dans mon jardin : il vient mal. Suivant le *Palladium* de Ste-Lucie, on trouverait encore du guaco dans cette colonie, à l'Anse-Cleret, près de la rivière (1).

Le lecteur a maintenant sous les yeux toutes les pièces relatives à cette plante, si vantée dans le temps. Qu'il juge.

N° 34. — Ambrette *ou* gombo-musc *ou* musqué (*Hibiscus abel moschus* ou *moschatus*.

C'est à Ste-Lucie, en 1814, que le R. P. don Manuel Sedent y Badia, curé à la Soufrière, ancien missionnaire de la Côte-Ferme, fit connaitre le *gombo-musc.* Il avait appris des Indiens de Venezuela et de Santa-Fé l'emploi de cet antidote. « Un Indien vient-il, disait don Manuel, à être piqué du serpent, il se panse lui-même sur-le-champ et continue sa course et son travail sans accident. » Ce récit, fait par un ecclésiastique respectable par son âge et par sa qualité, encouragea les habitans de Ste-Lucie à en faire l'épreuve, et leurs succès ont pleinement confirmé la vérité de l'assertion. De 1814 à 1821, plus de cent cures ont été obtenues par MM. H, de Bernard, du Vieux-Fort, Mac-Dianet, de Laborie, et Taillasson, du Grand-Cul-de-sac de Castries, et par plusieurs autres habitans. (Extrait de la *Gazette de la Martinique*, du 29 septembre 1824.)

Le remède fut apporté à la Martinique par un anonyme qui le fit connaitre dans la gazette de cette époque, par des notes à la date du 12 mai 1821 et 29 septembre 1824. Voici la composition qu'il donne du remède ainsi que la manière de s'en servir :

Composition du remède.— « Prenez des graines de *gombo-musqué* (*Ambrette*) bien sèches, pulvérisez-les et passez-les par un tamis très-fin : mettez de cette poudre dans une bouteille de pinte jusqu'au tiers de ladite bouteille environ, puis remplissez-la de bon tafia ou rum blanc : une livre de poudre divisée en cinq doses égales, sert à faire cinq bouteilles de ce remède. Chaque bouteille étant pleine de la composition ci-dessus, on la bouche et la tient en réserve pour l'usage.

Pansement.—« Lorsqu'il arrive qu'un individu ou qu'un animal a été mordu du serpent, on agite fortement le composé, et lorsque le liquide est bien mêlé avec le marc, on en fait de suite avaler au malade un verre à toast (environ 3

---

(1) *Dans les notices que j'ai sous les yeux, le guaco est recommandé contre un grand nombre de maladies, principalement contre le rhumatisme chronique, les faiblesses intestinales. C'est un vermifuge, un tonique, un febrifuge, etc., etc. M. le docteur Verteuil, à la Trinidad, s'en loue beaucoup; les docteurs Carteau et Lordat en ont composé un sirop. Mais la préparation la plus usuelle est une teinture à la dose de 1 à 3 gros par jour. On s'en sert aussi comme application externe.*

à 4 cuillérées à bouche). On fait ensuite quelques légères scarifications à l'endroit mordu, on frictionne la plaie avec un linge imbibé du liquide, ensuite on l'applique en compresse, et à mesure qu'elle sèche on l'arrose : six à huit fois suffisent. Demi-heure après le premier pansement, on administre une deuxième dose du spécifique, pareille à la première, et le traitement est terminé.

« S'il s'est écoulé quelque temps depuis que la morsure a eu lieu, le pansement se fait comme ci-dessus, si ce n'est qu'il faut activer l'action du remède en faisant avaler au patient trois verres de quart-d'heure en quart-d'heure. Si par un plus long retard encore, le vomissement avait commencé ou survenait, on ne cesserait de faire boire au malade un verre du liquide immédiatement après chaque vomissement, jusqu'à ce qu'il soit arrêté, et dans ce cas, dès qu'il se serait écoulé 20 ou 25 minutes sans vomissement, on donnerait une dernière dose, et le traitement sera terminé : bien entendu que dans tous les cas possibles, il ne faut jamais négliger la scarification de la plaie et l'application des compresses imbibées du remède. »

Depuis cette époque, le gombo-musc est resté en usage à la Martinique : beaucoup d'habitans n'emploient pas d'autres remèdes, et la plupart des pharmaciens en vendent de tout préparé. Voici la recette que M. Morin joint à sa préparation :

Traitement de la piqûre du serpent par la liqueur du gombo-musc.

« Aussitôt qu'un individu a été piqué du serpent, on lui fera prendre le plus tot possible un verre a vin plein de liqueur de gombo musc, on pratiquera une scarification cruciale sur la piqûre, après quoi on appliquera une ventouse. Immédiatement après, on bassinera avec de la liqueur de gombo musc, à laquelle on ajoutera une quantité égale d'alcali volatil, et on posera des compresses imbibées de ce même mélange qu'on renouvellera toutes les demi-heures. Toutes les heures on donnera un verre à liqueur de gombo musc, qu'on alternera avec une tasse de café très-fort, dans laquelle on aura ajouté 5 à 7 gouttes d'alcali volatil. Le malade sera tenu très chaudement, et on cessera l'administration du remède lorsque la transpiration sera devenue abondante.

" Durant quelques jours, on ne donnera qu'une nourriture légère, et ensuite on purgera avec une médecine de manne, sel et rhubarbe. "

On voit que dans cette formule on a jugé convenable d'ajouter à l'action du gombo-musc, l'aide de l'alcali et du café. C'est qu'avec le temps le gombo-musc a perdu de son premier crédit, et il lui est arrivé ce qui est arrivé à tous les remèdes précédens : il est tombé dans les amalgames. C'est un fait remarquable dans l'histoire de la thérapeutique, que cette réussite des premiers essais d'un remède ; l'histoire des modes les plus frivoles n'est pas plus variable. On dirait que le sort conspire à nous induire en erreur, ou plutôt n'est-ce pas un effet de cette précipitation avec laquelle l'homme se jette dans le nouveau et se voue à l'inconnu. Tant le point acquis reste toujours imparfait !

N° 35. — *De la noix de serpent et du Nandhiroba.*

" Je vais décrire un arbre dont le fruit guérit parfaitement les morsures des serpens les plus dangereux, et dont la vertu n'est contestée de personne. J'en puis parler comme témoin oculaire, m'en étant servi pour guerir un negre de notre habitation de la Martinique, qui avait été mordu à la jambe par un serpent très

gros. L'arbre qui porte ces fruits vient de l'isthme de Darien. On trouve dans cet endroit-là des serpens extrêmement venimeux, qu'on appelle serpent à sonnette, parceq'ils ont au bas de la queuë une peau roulée, séche comme un parchemin, qui fait du bruit pour peu qu'ils se remuent, ce qui sert à les faire découvrir. Nonobstant cet avertissement, plusieurs flibustiers qui traversaient cet isthme pour gagner la mer du Sud où ils allaient faire la course, furent mordus par ces serpens, et seraient péris infailliblement, si les Indiens qui les accompagnaient ne leur eussent fait connaître le remède unique qu'on peut apporter aux morsures de ces sortes de serpens, dont le venin est si puissant et si vif, qu'il tue en moins de trois ou quatre heures ceux qui en sont infectés.

" Je ne sais pas comment les Indiens appellent cet arbre, ni si le P. Plumier ou quelque autre botaniste l'a baptisé et enrôlé dans quelque régiment d'arbres suposés de même espece. Pour nous autres qui ne cherchons pas tant de façons, sans nous embarasser du nom de l'arbre, nous nous contentons d'appeler son fruit *noix de serpent*. On ferait peut-être bien mieux de les appeler *amandes de serpent*. On verra par la suite de mon discours si j'ai raison.

" Je n'ai vû à la Martinique que deux ou trois arbres de cette espèce, dont les graines avaient été apportées par nos flibustiers. Ils étaient à peu près de la grandeur de nos abricotiers de France.

" Dès qu'on se sent mordu, il faut casser la coque pour en tirer l'amande, la mâcher et appliquer le marc sur les trous que les dents du serpent ont faits, et s'ils sont éloignés, en mâcher deux et les appliquer sur les trous, après en avoir legerement scarifié les environs. On enveloppe ensuite la partie blessée, et au bout de deux heures, on leve l'appareil et on met un second cataplasme mâché et accommodé comme le premier. Ce marc fait élever de petites vessies qui sont remplies du venin comme une eau claire et roussâtre. On les perce pour l'en faire sortir ; et on applique ce même cataplasme jusqu'à ce qu'il cesse de faire élever des vessies. Pour l'ordinaire, il n'est pas besoin d'un troisiéme appareil. On met sur les scarifications un emplâtre d'onguent rosat ou divin pour refermer les petites blessures, et on se trouve parfaitement guéri. J'ai vû l'expérience de ce que je viens d'écrire, et elle m'a été confirmée par tant de témoins ocu'aires, qu'il faudrait être pirrhonien déclaré pour en douter.

" J'ai dit dans ma première partie qu'il fallait empêcher de dormir ceux qui ont été piqués ou mordus des serpens. Le remède que je donne ici exempte de ce soin, car cette amande mâchée par le blessé lui excite un si grand picottement dans la bouche, avec une si abondante salivation, qu'il n'a pas le tems de songer à fermer les yeux. Le négre que je fis traiter avec cette amande fut en état de travailler au bout de trois jours. J'ai goûté de cette amande, la chair est blanche et ferme ! mais je doute qu'il y ait rien au monde de plus amer et de plus cuisant. " (P. Labat, pages 234 et suivantes.)

Quelques botanistes ont cru reconnaître que la noix à serpent était la même plante que *nandhiroba* ou *randhiroba*. Ce nandhiroba a éte vanté par le docteur Ricord-Madiana comme un excellent contre-poison du jus de manioc, du suc du mancenillier et de quelques autres plantes toxiques.

Il y a quelques années, une polémique assez vive eut lieu à la Guadeloupe entre le docteur Raiffer et M. Lerminier, pharmacien, et M. Darboussier, habitant, pour savoir à qui reviendrait l'honneur d'avoir découvert le nandhiroba dans cette colonie. Je ne sais si cette plante existe à la Martinique, je ne déciderai

pas si c'est la même que la noix à serpent, mais ce qu'il y a de certain, c'est que parmi le grand nombre de remèdes en usage aujourd'hui, je n'ai trouvé ni nandhiroba ni noix à serpent, malgré le passage du P. Labat.

Le grand nombre de synonimies du nandhiroba doit en rendre la recherche très difficile.

N° 36. — *Du polygala seneka.*

Cette plante existe dans quelques états du nord de l'Amérique. Tennent, médecin écossais, qui le premier le fit connaître en Europe, dit avoir guéri avec, des personnes mordues par le boiquira et déjà atteintes de la fluxion de poitrine : il tenait ce remède des Indiens. Je ne sache pas qu'on ait essayé de cette plante contre les piqûres du trigonocéphale. Comme la pneumonie est aussi désignée comme un des accidens les plus redoutables de ces piqûres, et comme il n'existe contre elle aucune médication établie, je crois qu'on pourrait, en pareils cas, essayer du *polygala*, puisqu'il a un commencement de réputation.

Voici cependant le jugement qu'en portent MM. Delens et Merat dans leur *Dictionnaire de matière medicale* ;—Nous pensons qu'il n'est guère possible de croire à la prétendue vertu de cette racine contre la morsure des serpens a sonnettes, qui cause une mort si prompte, malgré les assertions des auteurs dont la confiance explique celle des naturels qui en portent la poudre dans leurs voyages pour en couvrir la morsure des serpens. Le polygala pourrait être employé à la dose de 4 à 8 grammes en infusion dans 1000 grammes d'eau, ou à la dose de 125 grammes dans une potion.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES REMÈDES PRÉCÉDENTS.

J'ai fini, ou pour parler plus exactement, je m'arrête dans cette énumération des plantes réputées bonnes contre la piqûre du serpent. S'il fallait ne rien omettre, je n'en finirais pas ; hier encore on me désignait comme étant dans le livre de M. de la Cornillère, ce secret que je poursuis et qui m'a échappé jusqu'à présent : ce serait la racine du citronnier !!!

N° 37 — *Racine du Citronnier.*

“ Quelques noirs, dit l'auteur; les prennent à la main *(les serpens)*. Une simple précaution, que des faits nombreux sont venus confirmer leur donnent cette assurance. M. B. du Prêcheur, m'a expliqué ce fait par des avœux qu'il obtint d'un de ses nègres, hardi chasseur de serpens : il prit de *la racine du citronnier*, qu'il macha quelque temps, s'en couvrît les mains et saisit plusieurs serpens, sans *qu'aucune piqûre detruisit l'efficacité de ce préservatif.* M. B. s'assura de la réalité de ce fait par une expérience encore plus complète. Un chien frotté avec cette espèce d'enduit, fut enfermé dans un boucaut avec un serpent, qui plein d'horreur et de crainte, s'élançait dans toutes les directions, frappant les parois de cette prison trop étroite, pour fuir son compagnou empoisonné. Je livre à toute discussion, ce fait trop peu connu, que je me garderai bien d'analyser ou d'expliquer. » *(La Martinique en 1842, par M. le comte E. de la Cornillère.)*

8

Je dois prévenir que dans les nombreuses expériences auxquelles je me suis livré, j'ai été plusieurs fois surpris de voir que des serpens, même les plus gros, refusaient de s'élancer sur les animaux, n'importe lesquels qu'on leur présentait, et qu'ils ne les piquaient point à quelque excitation qu'on les soumit. Pareille observation a été faite par M. le docteur Dutrouleau. Cela est inexplicable, à moins que ce ne soit une hypocrisie de plus; mais cela peut induire en erreur ceux qui arrêtent leur jugement après une seule expérience.

Mais me voici arrivé au bout, à l'endroit difficile. Il n'y a plus moyen de reculer, il faut conclure, il faut faire un choix : qui du Poivre de guinée ? du Trèfle ? du Citron ? du Tabac ? du Guaco ? ou de quelque autre l'emportera ? Je suis dans la position de l'Ane philosophique, placé entre des *paquets d'herbes* d'égale attraction. Ne sachant où me porter. Je crois voir plus d'un lecteur approuvant la comparaison s'élever devant moi, impérieux comme un point d'interrogation ? et me crier : Oui, concluez ? conluez ? la cloture ? la cloture ?

Si du moins dans le nombre de ces plantes il en était une ou deux qui réunissent l'unanimité des témoignages ! sur la vertu desquelles on s'entendit ; qui n'eussent même qu'une *majorité relative ;* ou si toutes étaient de la même famille qu'elles eussent une action identique sur nos organes ; ou qu'elles fussent de familles analogues de façon que les unes pussent être prises pour succédanées des autres.

On aurait un motif de détermination, une raison pour incliner plutôt à droite qu'à gauche ?

Mais la diversité est extrême, les unes sont toniques, les autres excitantes, émollientes, acides, les propriétés les plus opposées aboutiraient donc à un même effet la neutralisation du venin ! Cela n'est point admissible.

Si enfin l'une de ces plantes se présentait avec une de ces renommées thérapeutiques, comme le quinquina, de qui on peut tout attendre, et a qui on peut faire appel dans tous les cas désespérés ; mais aux plus efficaces à peine peut on reconnaître une vertu légèrement diaphorétique ?

Resouvenez vous encore, que tous ces pansemens, recettes, remèdes, traitemens, se présentent avec l'autorité de noms recommandables avec l'assurance de guérison nombreuses, infaillibles, par centaines ! Encore une fois que resoudre ? qui choisir ? j'avoue que si j'étais obligé de me prononcer d'ores et déjà j'aimerais mieux me déclarer incompétent et malgré les huées et les risées des lecteurs, rentrer dans mon obscurité, en leur jettant pour toute conclusion :

Devines si tu peux et choisis si tu l'oses.

(Conclusion, refrain, finale, qui terminerait avec autant d'à propos, bien d'autres énumérations thérapeuthiques.)

Parlons plus sérieusement:

Une verité, facheuse sans doute, mais qui ressort de cette enquête et qui est aujourd'hui démontrée pour moi, et j'espère pour plus d'un lecteur aussi. C'est qu'il n'existe point à la Martinique de spécifique contre la piqûre du *Trigonocéphale*, c'est à dire qu'il n'existe pas, ou qu'on n'a pas encore trouvé un moyen, qui dans tous les cas, à tous les instans guérisse quels qu'ils soient les accidens déterminés par la piqûre du serpent. Non que je nie la possibilité d'une pareille chimère. Après l'imprimerie, après la foudre expliquée et domptée, après les merveilles de la vapeur, je conviens que le mot *impossible* est rayé du langage humain;

ni hil mortalibus arduum est; mais je dis seulement qu'on n'a pas encore trouvé le contre-poison du serpent; et qu'aucune des plantes soumises à notre examen n'a présenté les caractères d'un spécifique.

Ce que voyant quelques-uns et considérant néanmoins le grand nombre de guérisons obtenues par chaque moyen, ils sont prêts à admettre que le meilleur remède est celui qu'on a le plus promptement sous la main, dont on a l'habitude et que le succès dépend de la promptitude et du soin de l'application; d'où ils tirent comme *corollaire*, que le meilleur panseur de serpent est *soi-même*, parce qu'on est plus que personne à même de se secourir sur le champ. Que vieux et jeunes, hommes ou femmes, nègres ou blancs, tous doivent se pénétrer de cette vérité là (1) qu'il ne faut pas perdre de précieuses minutes à attendre, *occasio preceps*, et souvent à aller quérir au loin un *panseur*; lequel venu, au lieu de se hater, au lieu d'éteindre le venin dans son foyer, au point de départ, laisse l'absoption se faire, le mal se développer et perd le temps à chercher des herbes, à les piler, à les bouillir dans un *canari neuf*, à les enchanter par des prières et autres singeries dignes de l'Afrique, mais non d'hommes civilisés.

---

(1) *M. Guyon page 24, admet que les négres* pourraient être utiles si leurs maîtres, leurs fesaient donner quelques instructions. *Je sais que la loi même leur reconnait cette capacité (déclaration du 1e janvier 1743), qu'ils sont* panseurs *de droit, qu'ils peuvent en cela aller de pairs avec nous, et que personne ne pourrait les empêcher d'exercer leur industrie, la loi est pour eux, en voici le texte :*

« *Avons fait et faisons défenses à tous esclaves de l'un et de l'autre sexe, de composer et distribuer des remèdes en poudre, ou en quelqu'autre forme que ce puisse être, et d'entreprendre la guérison d'aucuns malades*, à l'exception de la morsure du serpent : *voulons même que les esclaves, qui sous prétexte de faire des remèdes pour la morsure des serpens, en auraient composé ou distribué, qui n'y seraient pas propres, et qui ne pourraient servir que pour guérir d'autres maux, soient condamnés aux peines portées par ces présentes. (Code de la Martinique, page 462).*"

Ainsi cela est positif; mais moi aussi, je reconnais que les nègres peuvent panser la morsure du serpent, puisque je dis que tout le monde sans distinction doit y être apte; *que je ne conçois pas qu'il en soit autrement dans ce pays. Ce sont les lenteurs, les négligences du pansement et les superstitions, causes de ces lenteurs que je combats. Quelques habitans éclairés m'ont répondu: " Nous ne " croyons pas, vous le sentez bien à toutes ces jongleries; mais nos nègres " y croient, cela suffit, il faut s'y prêter. En médecine calmer l'imagination n'est " pas un de vos moins bons préceptes : en grande comme en petite politique, il " faut respecter les usages, les mœurs, les coutumes, cela est fondamental : on " en a fait un éloge classique pour les Romains." Mais si sage que puisse paraître ce raisonnement, je ne m'y rends point et je dis que si un homme ferme, donnait à son attelier (et il y en a plusieurs qui le font) l'exemple de faire panser méthodiquement la piqûre du serpent, son attelier suivrait cet exemple. Nous sommes ici les* moniteurs *de la civilisation, c'est notre plus beau titre. D'ailleurs il est certain que ces panseurs* premiers venus, *ne peuvent convenir que pour les premiers soins, les premier pansemens*; *trop souvent il ne tarde pas à se déclarer des accidens consécutifs, locaux ou généraux qui exigent l'intervention du médecin. Or je le dis franchement, sans fausse modestie pour ma profession, la*

D'autres fesant abstraction des plantes, et trouvant au fond de toutes les recettes, le tafia, comme véhicule, inclinent à penser qu'au tafia appartient tout l'honneur des guérisons, que par le lavage de la plaie, il décompose le venin et qu'administré à l'intérieur, il reconforte le cœur, excite les organes, est l'antidote de la peur, et produit une réaction salutaire contre les effets de l'absorption. J'ai entendu de respectables personnes professer cette opinion.

Je ne vais pas aussi loin, et je suis disposé à reconnaître qu'une infusion de quelques-unes des plantes, soit le poivre de guinée, soit le trèfle, soit le guaco, peut ajouter aux propriétés excitantes du tafia; mais je dis que cela n'est point constaté comme il faut, que la ou une observation bien éveillée, défiante, *ad hoc* serait nécessaire, je ne trouve que des bruits populaires, un engouement sans raison. En médecine, nous avons malheureusement trouvé bien d'autres réputations infidèles, le doute laisse au moins le champ ouvert aux vérifications, tandis qu'une affirmation positive et dogmatique interdit toute recherche et clot la science.

Je crois que voici le lieu de repondre à diverses lettres, où l'on me gourmande vertement de mon incrédulité sur la vertu des simples *en qui sont,* me dit-on la seule médecine vraie et naturelle. Il faut s'entendre: ceux qui m'ont adressé ce reproche, sachant que je suis médecin et *médecin de faculté* accordent sans doute que je crois à l'opium, au quinquina et à d'autres remèdes encore; que s'ils me rangent au nombre de ces *esprits forts* qui se rient de la médecine et qui n'y croient pas tout en la professant, ils me font une cruelle injure, je ne connais pas de qualification trop sévère pour un médecin qui se laisserait aller à la sottise d'une pareille opinion. Nier les effets de la médecine, c'est tout bonnement nier que le soin, l'attention, la concentration des esprits sur un même sujet pendant une longue suite de siècles, tout ce qui contribue au perfectionnement des autres connaissances humaines, puisse servir à quelque chose, appliqués à la conservation de la santé. C'est nier la raison à l'endroit de la médecine. Que si au contraire on entend que je ne crois point indistinctement à toutes les plantes, que je ne reconnais point à chaque brin d'herbe une vertu médicale, que je voudrais modérer cette soif *de tisanes* qui ne font que fatiguer l'estomac, et négliger souvent des médications efficaces pour des formalités insignifiantes, on ne s'est pas trompé. Voilà ma pensée, et que j'avoue hautement. *Medicus sum,* disait Sydenham, *non vero formularum medicarum prescriptor.*

Je ferai observer en passant que les Anglais, les Allemands et d'autres nations encore ne se servent point de *tisanes* sans nombre comme les Français. Qu'ils vont droit aux médications *établies.* Si, comme on me le réptète sans cesse *là où est le mal, là doit être le remède,* les habitans des pays du nord, du Spitzberg, par exemple, ou même ceux des hautes montagnes du centre du monde, ne devraient pas avoir beaucoup de maladies, car ils n'ont guères d'*herbes et de simples* chez eux. La considération sentimentale des causes finales est le romantisme de

Martinique possède en ce moment une élite de jeunes chirurgiens presque tous ses enfans, pleins de savoir, de zèle et d'humanité, qui justifient tous les jours sa confiance dans le traitement de maladies aussi graves que la piqûre du serpent et qui se font devoir et gloire de se rendre à tout appel. Il y a peu de département en France, qui offrirait un personnel médical aussi éclairé, aussi distingué que celui de cette colonie en cette année 1845. *Pourquoi donc ne pas leur confier le traitement de la piqûre du serpent?*

la science. Il faut en être très sobre, c'est un abime ou glissent facilement, ceux qui ne s'occupent des sciences naturelles pour ainsi dire que du bout de l'œil et en amateurs.

Cette prétention de ne traiter les maladies que par les simples, n'est pas nouvelle, il y a longtemps qu'elle tente l'esprit humain (et il faut avouer qu'elle est beaucoup moins dangéreuse que la prétention contraire), il y a eu en Europe, dans les siècles passés des *simplicistes* comme il y a aujourd'hui des *hygienistes*. Galien appelle Dioscovide le prince des simplicistes. *Terra medicas fundit;* dit Pline, mais le temps a passé là comme ailleurs avec son crible, les bonnes choses seules sont restées. Sur 100,000 plantes total le plus approximatif, suivant le savant Decandolle, de la Botanique du monde, deux mille au plus, prises par toute la terre, sont notées comme médicamens par MM. Merat et Delens dans leur grand *dictionnaire de matière medicale!* et encore dans ce nombre combien de leur aveu ne figurent que pour mention !

En France, longtemps, le traitement de la piqûre des vipères à consisté et consiste peut être encore dans beaucoup de villages dans l'emploi des simples. Une note citée par M. de Lacepède nous apprend que la laitue, la casse, le castoreum, la rue, la graine de lin, la gentiane, les centaurées, les aristoloches, la feuille de frêne, toutes les herbes de la St.-Jean comme on dit, les espèces les plus disparates, exactement comme ici, étaient également vantées. Il a fallu les expériences de Fontana pour regulariser un peu le traitement de cet accident.

La principale cause de cette multiplicité indéfinie, de cette confusion inextricable, vient de ce que le traitement de la piqûre du serpent était abandonné aux inspirations désordonnées des imaginations effrayées, on s'accrochait a tout ce qui tombait sous la main, on se vouait à toutes les herbes, on peut dire ici de la peur ce que les poëtes ont dit de la colère, *furor arma ministrat,* tout devient arme pour la colère, tout devient remède pour la peur; de là, aucune distinction des cas aucune étude préalable des indications, l'empirisme le plus aveugle, le plus grossier, l'ignorance la plus absolue des circonstances qui peuvent influer sur la gravité des piqûres, c'est à dire l'absence la plus complète de la vraie médecine.

Ainsi comme je l'ai déjà dit, dans la partie pathologique, mais j'y reviens parce que la chose est des plus importantes; la grosseur des serpens influe singulièrement sur les suites des piqûres, quoique j'entende répéter vaguement tous les jours, que les piqûres des petits serpens sont d'autant plus *traitres* qu'elles n'attirent pas l'attention, et peuvent passer inapperçues sans provoquer aucun soin ; depuis plus d'un an que je tiens ce sujet en observation, que je le suis avec intérêt, j'ai interrogé toutes les personnes qui venaient à me parler de quelque cas de piqûre et surtout de piqûre mortelle ; jamais on ne m'a cité un cas de mort qui fut le résultat de la piqûre de petits serpens; toujours le serpent, assassin était d'une certaine dimension. A quelle point commence, cette dimension fatale (1) c'est ce que j'ignore et c'est ce qui est digne d'être recherché? si donc, pour apprécier

(1) *Il n'est jamais difficile de distinguer les piqûres d'un petit serpent d'avec celles d'un gros, (voyez la partie pathologique): les dimensions des piqûres faites par les crocs, leur distance l'un de l'autre, l'écoulement du sang, toujours très abondant si le croc est fort, sont des mesures d'appréciation qui ne trompent pas. D'ailleurs dans le cas du plus léger doute, agissez comme si le serpent était gros, Je ne parle pas de la vue même de l'animal, la peur le fait voir souvent plus gros qu'il n'est.*

un remède on se contente de dire qu'il a guéri 100 ou 500 cas, cela ne suffira point, il sera nécessaire de dire, si les piqûres ont été faites par de gros ou par de petits serpens. En général rien n'a plus contribué à embrouiller la thérapeutique, que l'indistinction des cas, le *distingo* est aussi souvent de mise en médecine qu'en philosophie.

Une autre circonstance bien constatée par tous les expérimentateurs pour son influence sur le danger des piqûres. C'est l'*age* du venin, je ne trouve point dans ce moment d'expression plus propre à rendre ma pensée; je veux dire qu'il faut que le venin ait été préparé d'avance, tenu en réserve depuis quelque temps, et qu'il ne soit point de recente secrètion (voyez les expériences faites la dessus page 45). Or, le serpent très craintif, lorsqu'il est pris à l'improviste, dépense son venin à tors et à travers, aussi bien sur la branche d'arbre qui tombe à ses côtés, que sur l'animal qui le réveille et qui passe à portée de son jet. Cette circonstance est peut être une de celles qui expliquent comment beaucoup de piqûres guérissent par tous les moyens, tandis qu'il en est quelques unes contre lesquelles le traitement le mieux appliqué est sans succès, c'est que dans le premier cas, le venin trop *nouveau*, secreté peut-être sur le champ, et lancé directement de la glande sans avoir séjourné dans la vésicule, n'est pas aussi actif qu'il pourrait être, tandis que dans les autres cas, vieilli, cuit, cohobé par son séjour dans la vésicule, Il est porté pour ainsi dire à son plus haut degré toxique. Cela est assez conforme a la plupart des opérations physiologiques, qu'on observe dans l'économie animale, cela ne pourrait guère être prévu et pris en considération pour le traitement, mais j'en note l'observation, parce que cela est vrai (1).

La saison, l'année même, peuvent influer ainsi que je l'ai dit sur la piqûre on me rapporte de tous côtés, que pendant cette année 1845, dans quelques quartiers de l'île, notamment dans le sud, les piqûres se sont multipliées beaucoup et sont plus graves qu'à l'ordinaire. Voici l'extrait d'une lettre de M. Auguste de Venancourt (2).

« Dans le travail dont vous vous occupez sur le reptile qui désole notre malheureux pays, vous avez porté, je crois par approximation, le nombre des décès occasionnés par la morsure, à *deux* annuellement par commune. Or, voilà que

---

(1) *Quand on repasse la vie du serpent, quand on voit sa digestion si longue et si pénible, son sommeil profond, sa timidité extrême, on arrive à croire, que sans ces circonstances le nombre des accidens, quoique considérable le serait encore d'avantage. Qui de nous, dans les routes, dans les promenades, dans nos demeures même, n'a été plus d'une fois sans le savoir exposé aux atteintes de ce cruel animal. L'autre jour au centre de la ville, dans la boulangerie de M. Hyacinthe Fournier, quelqu'un va dans la cour, et se trouve face-à-face avec un serpent de 4 ou 5 pieds. Comment était-il là? on a fait mille conjectures? mais il était là.*

(2) *On se plaint aussi cette année dans la campagne, d'une prodigieuse multiplication de rats, malgré l'antagonisme qui dit-on existerait entre eux et les serpens. Beaucoup de pièces de cannes, qui promettaient 12 et 15 barriques au caré n'en rendront que 3 et 4, tant les cannes sont* ratées. *Où serait donc l'utilité des serpens; en vérité la présence du* Trigonocéphale *à la Martinique, est un problème bien fait pour exercer les esprits qui se plaisent dans la considération des causes finales.*

dans l'espace de moins de sept mois, j'ai déjà, en ma qualité d'officier de l'état-civil de ma commune, rédigé l'acte mortuaire de *dix-huit personnes* qui ont succombé victimes des morsures de serpent.

« Depuis quelque temps, toutes les morsures sont mortelles ici, et il en est de même dans les quartiers voisins. Le docteur Clerville disait ces jours derniers à mon beau-frère, A. de Beauregard, qu'au Vauclin presque toutes les personnes mordues succombaient aussi. Il semble que l'horrible reptile veuille donner un démenti formel à tous ces remèdes prétendus infaillibles. A quelle cause attribuer les nombreuses mortalités de cette année? jusqu'alors on avait remarqué généralement que le plus grand nombre de piqûres et les plus graves avaient lieu aux époques de la canicule; cependant cette époque est déjà loin de nous, et les mortalités continuent. »

C'est donc encore un point que j'indique à l'observation publique, que cette influence des saisons et des années sur la piqûre du serpent. Le venin aurait comme une foule d'autres causes morbifiques, rougeole, scarlatine, coqueluche, etc., des recrudescences inexplicables. Quelle analogie! quelle perspective! plus tard on pourra consulter de nouveau l'opinion du pays et avoir sur ce point-là des données plus positives. Il est certain qu'en Europe les piqûres de la vipère sont moins graves en hiver que pendant l'été. Dans nos régions intertropicales, quoique les saisons soient en apparence confondues, qu'il semble régner un été perpétuel, que la feuille ne soit pas plutôt tombée qu'elle repousse, que les arbres soient toujours verts, les jours égaux, le soleil toujours chaud, toujours radieux, que le thermomètre ne descende jamais au-dessous de 17 ou 18 degrés Réaumur, on peut dire que tout ceci n'est qu'un masque : au-dessous, les opérations de la nature restent les mêmes. Le principe, le fond de la vie universelle est modifié et non pas changé. Je tiens d'un jeune botaniste, qui est venu faire ici des expériences, qu'à certaines époques la sève s'endort dans les végétaux tout comme en Europe. Les fleurs comme les fruits ont leurs mois : Mai est toujours *floréal* par toute la terre; les cannes de mars ne sont plus comme celles d'août; les animaux ont aussi leurs amours fixes; les maladies même suivent la loi universelle et ont des retours déterminés, périodiques,

Non animum mutant, dit le poète, *qui trans mare currunt.*
Ceux-là ne changent pas d'esprit qui vont au delà des mers.

Et moi comme médecin, je dis :

Non animum, non corpus mutant.
Ils ne changent ni d'esprit ni de corps.

La nomenclature pathologique est la même partout; la vallée des larmes et des maladies s'étend de Paris au Japon et du Japon à Paris, et la Martinique est au beau milieu de cette vallée. C'est pourquoi le *trigonocéphale* doit être soumis aux mêmes changemens que la vipère de France.

Je n'ai dit jusqu'à présent que quelques circonstances qui peuvent exercer de l'influence sur la piqûre du serpent; il en est d'autres relatives au serpent et à la personne piquée, par exemple l'époque de changement de peau ou de *mûe* de l'animal, la brisure accidentelle des crocs et leur remplacement encore non achevé, quelques maladies de l'animal et d'autres choses encore que l'observation révélera. (Voir la partie pathologique.)

Le pansement surtout est capital. Il est certain qu'un pansement fait trop tard ne peut arrêter aussi efficacement le développement du mal, le venin étant passé dans le torrent de la circulation. L'omission de panser toutes les piqûres,

lorsqu'il y en a plusieurs, peut entraîner ce danger. On sait que c'est une omission pareille qui a contribué à la mort de M. A*** de P***. Piqué dans sa cour. il fut pansé par un panseur des environs, qui ne pansa que la piqûre d'un seul croc. Le blessé continua de souffrir à l'endroit de l'autre piqure; on négligea de relever l'appareil, on remit au lendemain de nouvelles recherches. Au lendemain! mais quelques heures après le mal était fait, et 36 heures après le malade succomba.

En résumé, à défaut de spécifique, je dis que la médecine rationnelle, la médecine tirée des indications nous reste, et c'est ce qu'on verra dans le chapitre suivant.

Traitement médical ou rationnel de la piqûre des serpens.

La recherche des spécifiques est un des buts de la médecine, un des meilleurs sans doute, un des plus souhaitables à atteindre; mais ce n'est pas toute la médecine. Lorsque l'homme n'a pas trouvé le spécifique d'une maladie (1), il n'y a pas encore lieu pour lui de se desespérer, car il lui reste la médecine rationnelle, la médecine proprement dite, la médecine fondée sur l'étude des maladies, sur les indications curatives qu'on en peut tirer, et sur les tâtonnemens de l'expérience pour remplir ces indications.

Voyons donc quelles sont les indications qui ressortent de l'étude de la piqûre du serpent.

1° Après que le venin a été injecté dans les chairs par la piqûre de l'animal,

---

(1) *J'entends par* spécifique *ce que peut entendre un médecin : un médicament qui, à certain temps d'une maladie, abstraction faite des complications, guérit cette maladie ou bien en arrête les progrès par une vertu particulière, inexplicable, et que n'ont point les autres médicamens. Loin de nous d'entendre ce mot dans son acception la plus étendue, et par conséquent de courir après cette chimère poursuivie par le vulgaire d'un médicament* absolu, *dans lequel on peut avoir une confiance illimitée pour guérir sûrement et toujours une maladie, sans que cette puissance curative puisse être diminuée par aucune circonstance. La reflexion et l'expérience repoussent l'existence de pareils spécifiques.*

Mais hélas! aux meilleurs raisonnemens, le peuple répondra toujours comme le coq de la fable :

Un bon *spécifique* ferait bien mieux mon affaire.

Voilà pourquoi il est toujours la dupe des charlatans.

On ne saurait dire que la découverte des spécifiques tels que l'entendent les médecins soit le résultat du hazard; c'est une conséquence de l'esprit de recherche naturel à l'homme. Que fait l'homme? il va sans cesse s'appliquant, se mesurant à toute la nature, il essaie la combinaison de son corps avec les autres corps, à peu près comme les chimistes qui, pour connaître une substance, la combinent avec les autres substances. Les corps encore non essayés offrant plus de chances de quelque découverte, ceux-là ont pour l'homme plus d'attrait, c'est à eux qu'il s'adresse de préférence, au fur et à mesure qu'ils se presentent. C'est pourquoi on peut dire du quinquina que lorsqu'il a été découvert, ça n'a pas été l'effet du hazard; c'est que son tour était arrivé d'être essayé. L'observation, aidée du raisonnement, nous sert beaucoup dans cette fouille *de la nature.*

il est reconnu qu'il y a un certain temps durant lequel ce venin ne révèle sa présence que par les signes de toute lésion de continuité : douleur et écoulement de sang. Le mal est circonscrit au point piqué ; c'est ce que l'on appelle son temps d'incubation. Il était bien important de déterminer la durée de ce temps d'incubation : nous avons vu que chez les animaux il était de 5 à 10 minutes ;

2° Dans la grande majorité des cas, les effets du venin s'étendent de proche en proche, on en peut suivre la marche par la rougeur, la tuméfaction et la sensibilité des parties, à mesure qu'elles en ressentent l'atteinte. Mais on peut encore considérer le mal comme local, comme étant borné aux chairs, l'économie entière n'est pas infectée, et le pis qui peut arriver est un phlegmon diffus ;

3° Enfin l'absorption est faite, le venin a passé des chairs aux organes ; un trouble plus ou moins varié se déclare, les grandes fonctions se dérangent, la mort est menaçante.

De là trois indications :

1° Agir le plus promptement possible, ne pas attendre plus de 5 à 10 minutes, chercher à neutraliser, à éteindre le venin dans le lieu même où il a été déposé, de même qu'on prévient un vaste incendie en mettant le pied sur l'étincelle qui le produirait ;

2° Arrêter le venin là où il est parvenu, empêcher l'absorption de s'étendre aux organes essentiels de la vie, et combattre les effets produits par l'infection des chairs déjà atteintes :

3° Employer les remèdes que l'expérience ou que l'analogie nous apprennent être les meilleurs pour combattre les effets du venin sur le sang et sur l'économie entière.

Nous allons maintenant passer en revue les différens moyens propres à remplir ces trois indications, et nous les présenterons dans l'ordre pour ainsi dire naturel de leur emploi.

I. — *Moyens pour remplir la première indication.*

DE LA LIGATURE.

Aussitôt qu'on vient à être piqué du serpent, la première chose à faire est d'appliquer une ligature au-dessus de la partie piquée, afin de gêner l'absorption du venin. La meilleure ligature est celle qui se présente la première : elle ne doit être ni trop forte ni trop légère. Il ne faut pas serrer le membre avec une corde ou bien avec une ficelle au point d'arrêter la circulation et de produire une gangrène par strangulation des parties : il ne faut pas non plus pratiquer la ligature avec un brin de *pied-poule* ou tout autre lien aussi dérisoire, la nature de la ligature ne fait rien à l'affaire. Les meilleures ligatures, quand la forme des parties en permet l'application seraient un mouchoir plié en cravate, ou bien une bretelle en tissu élastique. On peut alors serrer convenablement. Si la piqûre a lieu au tronc ou à la tête, une forte pression avec les deux mains autour de la piqûre peut suffire. « Quel que soit le mode de compression, dit » M. Guyon, il faut en continuer l'emploi durant le pansement, et même quel» que temps après, sans perdre de vue les inconvéniens qui peuvent en résulter. »

DE LA SUCCION.

La ligature mise, on sucera ou l'on fera sucer les piqûres. (Voir ce qui a été dit de la succion, pages 96.) Par précaution, la personne qui se livrera à la succion devra, à différentes reprises, se rincer la bouche avec un peu de tafia.

La ligature et la succion doivent être pratiquées pour ainsi dire simultanément, sur le champ, en un clin-d'œil. Ce ne sont que des moyens préparatoires et auxiliaires, dans l'attente du moyen principal et vraiment efficace, qui est la cautérisation (1).

DE LA CAUTÉRISATION.

Cautériser une partie, c'est la brûler, la désorganiser afin d'être sûr de détruire le venin en détruisant avec lui les parties qui en sont imprégnées et qui pourraient servir de réceptacle à la moindre particule suspecte. Il y a diverses manières de cautériser : on cautérise avec les métaux chauffés jusqu'au rouge blanc, qui est le dernier degré de calorification à l'état solide; c'est ce que l'on appelle le cautère actuel. Parmi les métaux, on préfère le fer et le cuivre, qui sont les plus usuels et qui entrent le plus difficilement en fusion. Un excellent cautère actuel serait un de ces petits cautères dont se servent les dentistes : c'est celui que je choisirais. Mais ici le précepte de prendre le corps le plus tôt prêt doit encore trouver son application ; c'est pourquoi on pourra se servir de l'extrémité d'une clef, de tout morceau de fer un peu long et pointu qui peut s'accommoder à la forme de la piqûre. L'instrument si commun ici appelé *fer à tuyotter*, pour plisser le linge, réunit toutes les conditions des cautères dont l'art fait usage.

Quel que soit l'instrument dont on fasse usage, il faut se rappeler les préceptes suivans :

1° Le cautère doit être toujours incandescent ;

2° Il vaut mieux cautériser un peu plus que pas assez ; souvent l'escarre formée par la brûlure des parties les premières atteintes par le cautère, forme une croûte qui préserve les parties sous jacentes et arrête la continuité d'action du cautère. Dans le cas où l'on soupçonnera que le croc a pénétré profondément, on incisera ces escarres une ou deux fois, et chaque fois on reportera le cautère au fond de la plaie. Nous avons vu (partie pathologique) que les plus longs crocs ne devaient guères entrer dans les chairs au-delà d'un demi-pouce ; ceci peut servir de guide pour l'application des cautéres ;

4° Le cautère entre des mains inexpérimentées est moins dangereux que l'instrument tranchant. L'avantage du cautère actuel en particulier est de pouvoir être manié commodément : on ne brûle que les parties que l'on veut brûler ; son

---

(1) *C'est aussi en attendant la cautérisation qu'on pourra employer en frictions, ou en lotions, quelques-uns des remèdes du pays, soit l'urine, le citron ou quelqu'une des infusions indiquées. (Voyez chacun des articles qui leur ont été consacrés.) L'emploi préalable de ces remèdes ne s'oppose point à l'emploi de la cautérisation ou de tout autre moyen ; car une erreur répandue par les panseurs, sans doute à dessein, c'est que le pansement d'un panseur est neutralisé par le pansement d'un autre panseur. Il suffit de considérer un seul moment la nature de ces pansemens pour reconnaître la fausseté de cette opinion, car une infusion de poivre de Guinée, par exemple, ne peut détruire les effets d'une infusion de tabac,* ab uno disce omnes. *Les fourbes parlent ainsi pour s'assurer de leurs malades, pour empêcher qu'ils ne passent à d'autres ; mais rappelez-vous que quelle que soit la* lotion *dont vous fassiez usage, il faut* frotter rudement la partie, *afin que le liquide s'introduise dans les plaies et détruise le venin, car c'est en détruisant le venin qu'il agit, et non par aucune vertu particulière et mystérieuse.*

action est instantanée; 15 secondes seulement, en appuyant le cautère sur les chairs aussi fortement que possible, donnent une escarre convenable. La douleur n'est très vive qu'au moment même de l'application et fort supportable après. Le cautère actuel n'a d'autre inconvénient que d'effrayer et de rebuter les sens; on peut dire qu'il y a des personnes qui préféreraient se laisser mourir plutot que de s'y soumettre.

Si, par une cause quelconque, on ne peut recourir au cautère actuel, on le remplacera par les caustiques.

Le meilleur caustique, suivant l'abbé Fontana, est la *potasse-caustique*, *potasse à la chaux*, *pierre à cautère;* on en prendra de petits morceaux d'une ligne carrée environ, et on les fera foudre dans les piqûres en appuyant fortement, afin d'insinuer le caustique aussi profondément que le venin. On pourra, suivant le cas, faire deux ou trois applications sur chaque piqûre. Comme la potasse-caustique a pour inconvénient de se fondre et de couler sur les parties voisines, ce qui en porte l'action au delà de ce que l'on voudrait, il faudra préserver les parties en les couvrant avec un morceau de sparadrap de diachylon ou bien avec un linge ou une feuille trouée au milieu, vis-à-vis les piqûres, ne laissant que la place nécessaire à l'action du caustique. On essuiera ce petit appareil au fur et à mesure que la potasse se fondra.

Le *caustique de Vienne,* qui n'est qu'une autre manière de préparer la potasse (5 parties de potasse, et 7 parties de chaux-vive), n'était pas connu du temps de Fontana; il offre tous les avantages de la pierre à cautère sans en avoir les inconvéniens, on le manie facilement; il suffit de le délayer avec un peu d'alcool, on en forme une pâte qu'on divise à volonté, et dont l'action peut être circonscrite: c'est le caustique que je recommande; son action est complète au bout de 10 à 12 minutes.

La pierre à cautère et le caustique de Vienne doivent être conservés dans des flacons bouchés à l'émeri, et si l'on prend soin de ne pas les exposer à l'air et de boucher les flacons à mesure qu'on retire ce dont on a besoin, ces deux caustiques se conservent indéfiniment sans altération: mais si on les laisse absorber par l'humidité et l'acide carbonique de l'air, ils passent à l'état de sous carbonates et deviennent presque inertes.

Le caustique auquel M. Blot donne la préference est le *beurre d'antimoine* ou *chlorure d'antimoine.* Voici la manière dont il recommande de s'en servir: — On trempe un morceau de charpie effilée dans le chlorure, qui est presque toujours liquide à cause de sa grande solubilité à l'air; on en fait pénétrer quelques gouttes dans les piqûres, qu'on agrandit si elles sont trop étroites, et si l'on n'a pas l'assurance de ne pouvoir atteindre sans cela jusqu'à leur fond; on applique ensuite un petit tampon de charpie imbibée du caustique, puis par dessus d'autre charpie, mais sèche, et on entoure le tout d'un bandage convenable.

Le beurre d'antimoine a encore plus que la pierre à cautère l'inconvénient d'étendre son action sur les parties saines, à cause de sa grande solubilité; c'est ce qui en rend l'usage plus restreint dans la chirurgie. On a essayé de remédier à cet inconvénient en le solidifiant au moyen des préparations suivantes imaginées par le docteur Canquoin:—Chlorure de zinc et d'antimoine, 1 once.—Farine de froment, 3 onces.—Eau distillée, 60 gouttes.

Cette pâte, au bout de quelques heures, donne une escarre de deux lignes de profondeur; son action serait peut-être un peu lente pour le cas pressent, mais on pourrait en essayer.

A défaut des moyens précédens, on se servirait des acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique. Mais l'abbé Fontana regarde ces acides comme moins efficaces que la pierre à cautère.

J'ai lu que dans quelques parties de l'Amérique on se contentait d'appliquer sur la piqûre du *boiquira* du souffre en poudre ou de l'alun pilé.

Ici, il y a des personnes qui font usage de l'arsenic : je citerai entr'autres M. Dérivery, du François ; il m'a dit qu'en mettant une pincée d'arsenic sur les piqûres, il en avait guéri beaucoup sans accidens. Mais l'arsenic est une substance difficile à manier, son absorption à l'intérieur est toujours à craindre, et comme c'est l'instrument favori du crime, on ne saurait trop en restreindre l'usage et l'éloigner des mains du peuple. Dans plusieurs contrées de l'Europe, il est aujourd'hui sérieusement question de le bannir entièrement du commerce.

Enfin je suis persuadé que le nitrate d'argent (dit si improprement *pierre infernale*) taillé en crayon et enfoncé dans la plaie suffirait dans un grand nombre de cas, surtout dans les cas de piqûres de petits serpens.

Mais tous les caustiques dont j'ai parlé jusqu'à présent ne sont point des objets usuels, et qu'on peut se procurer à volonté ; il faut les avoir à l'avance, car on peut être pris à l'imprévu. Dans ces cas, plutôt que de ne point cautériser, il vaudrait mieux se servir de l'huile bouillante, de l'eau bouillante, du tafia bouillant qu'on verserait sur les piqûres au moyen d'un entonnoir fortement appuyé et qui en circonscrirait le pourtour. de manière à garantir les parties voisines.

C'est encore dans ces cas qu'on pourrait recourir, faute d'autre, à la cautérisation de M, Mayor, qui est un marteau ordinaire plongé dans l'eau à l'état d'ébullition et appliqué ensuite sur les parties.

Je suis si convaincu de l'efficacité de la cautérisation, que je ne me lasse pas d'énumérer tous les moyens qui peuvent en faciliter l'usage. Dans les expériences faites par moi avec diverses substances et déjà rapportées çà et là dans cette enquête, je n'ai sauvé que deux fois les animaux et ceux-là avaient été cautérisés. Fontana, qui s'est livré, comme je l'ai déjà dit, à plus de mille expérimentations, s'est arrêté à la pierre à cautère comme au seul moyen efficace. M. Blot exclut tous les autres pour la cautérisation ; M. Guyon qui a guéri tous ses malades, les a tous cautérisés. On peut voir en effet dans ses observations qu'il cautérisait *promptement* et *réellement*.

« *C'est le seul moyen,* dit-il en se résumant, *sur lequel on puisse compter ;*
» *mais on sent qu'il doit échouer si on y recourt trop tard : lorsque le venin est*
» *déjà absorbé, le succès dépend de la promptitude de son application.* »

Enfin les médecins sont unanimes : l'analogie vient encore à l'appui de cette opinion. On a obtenu les meilleurs effets de la cautérisation contre la morsure des animaux enragés, contre toutes les piqûres faites avec des instrumens imprégnés de substances putrides, contre toutes les causes de gangrène.

Cautérisez donc les piqûres des *trigonocephales*, cautérisez promptement, et non point pour la forme, par acquit de science et de conscience, pour dire que vous avez fait ce que la médecine ordonne, et que néanmoins vous n'avez pas guéri, mais cautérisez *réellement* pour sauver, vous et les vôtres. Que vos économes, vos commandeurs portent sans cesse sur eux, au jardin même, soit le caustique de Vienne, soit tout autre des caustiques indiqués, et que le nègre piqué soit pansé *sur le champ de la piqûre*, avant d'être porté à l'hôpital. Hélas! si comme moi vous suiviez attentivement les ravages du monstre, tant de mutilés, tant de morts (18 en cinq mois dans un seul quartier!), vous seriez étonnés de

votre résignation, ô vous! exposés en première ligne aux coups d'un pareil animal!

Le seul reproche raisonnable qui puisse être fait à la cautérisation, c'est de laisser à sa suite des plaies dont la guérison entraine la perte de plusieurs semaines; tandis que présentement avec les *remèdes du pays*, ou guérit beaucoup de piqûres en cinq ou six jours; mais dans les cas ou de promptes guérisons ont eu lieu après l'emploi de ces pansemens vulgaires, il est loin d'être prouvé que l'honneur leur en doive être rapporté. Nous avons assez insisté sur ce point acquit par l'observation et par les expérimentations, qu'il y a beaucoup de piqûres même sans pansement, qui guérissent sans accident, et comme ce sont les nègres qui jusqu'à présent ont pansé les piqûres de serpent (1), ils ont du avoir plus d'une fois de ces rencontres, ils ont profité du bénéfice de cette indistinction et s'en prévalent. Mais par cela même, qu'ils agissent indistinctement, ils ont du laisser passer aussi bien des cas graves. Or, c'est précisément a cause de cette indistinction, dans laquelle nous vivons présentement, des cas graves, d'avec les cas légers, qu'il faut pour le moment cautériser tous les cas indistinctement, une expérimentation régulière et générale de la cautérisation, apprendra a en diriger et a en modérer l'emploi, et, l'on arrivera à exclure les cas où l'on pourra s'en passer. Presque tous les soldats, cautérises par M. Guyon, avaient repris leur rang, au bout de cinq semaines ou un mois.

Je n'ai point parlé jusqu'à présent d'un mode de cautériser, tout particulier, et qui a été ici plus souvent employé que les autres, c'est la déflagration de la poudre à canon, sur et dans les piqûres. « Le docteur Delabusquière, dit le *Palladium de Ste.-Lucie*, après avoir incisé les piqûres, remplit les incisions d'autant de poudre qu'elles peuvent contenir et enflamme cette poudre, après quoi il applique sur la plaie un cataplasme de *pied poule*. Il n'a jamais perdu personne ». La poudre à canon est aussi employée de la même manière à la Martinique, cela plait aux imaginations fanfarones, à qui il faut en tout du bruit et de l'éclat, et qui veulent au moins tirer parti de leur souffrance en la tournant au profit de leur réputation de bravoure; mais évidemment ce mode de cautériser doit être le moins préférable de tous, il agit plutôt en superficie, qu'en profondeur, produit une plaie large comme celle d'un vésicatoire, mais n'atteint pas le venin dans la chair. M. Guyon, dit qu'on peut aussi reconnaitre dans la déflagration de la poudre, l'action d'une ventouse, à cause du vide qui est produit, je trouve cette explication un peu subtile. Enfin voici le jugement que portent de ce mode de cautérisation MM. Olivier d'Anjers et Marjolin. *(dictionnaire de médecine, art cautérisation)* « on n'emploie plus la poudre à canon comme moyen de cautériser, sa déflagration est trop rapide et les escarres qui en sont l'effet ont trop peu de profondeur, pour qu'on puisse accorder quelque confiance à ce moyen, dans le traitement des morsures envenimées.

Mais jusqu'à quel moment, la cautérisation, quelque soit le moyen dont on se serve, est-elle encore applicable avec esperance de succès? La solution de cette

---

(1) *Sur beaucoup d'habitations on a remarqué que lorsqu'il y avait un panseur* attitré, *retribué pour le pansement de chaque piqûre. Les cas de piqûre ne tardaient pas à se multiplier. Et comme le diagnostic c'est-à-dire la constatation de l'accident, est abandonné aussi bien que sa cure au panseur, les pansemens et les retributions aussi se multipliaient; ce qui a fait juger par beaucoup de propriétaires, qu'il y avait entre les piqués et le panseur une* entente très cordiale. *La crainte de la cautérisation mettrait à l'abri de cette supercherie.*

question est sans doute fort importante, mais dans l'état actuel de nos connaissances sur les accidens, suites de la piqûre du *Trigonocéphale*, elle ne saurait être établie avec précision, une étude attentive nous pourra désormais donner des règles meilleures. Dans les observations rapportées par M. Guyon, nous voyons que la cautérisation faite une fois trois quart d'heure après la piqûre, a été suivie de succès.

De l'ammoniaque ou alcali volatil.

Appliquée sur la peau, l'ammoniaque, suivant son degré de concentration et la durée de son contact, produit ou la rubéfication, ou la vésication, ou la cautérisation : c'est donc un caustique comme les précédens, et qui devrait avoir sa place parmi eux. Mais la grande renommée dont l'ammoniaque a joui dans le traitement des piqûres envenimées mérite que nous lui consacrions un paragraphe particulier; car ce n'est pas seulement à cause de son action locale et comme médicament externe que l'ammoniaque a été préconisée, mais c'est aussi administrée à l'intérieur, à cause d'une vertu sudorifique ou même spécifique qu'on lui a supposée dans les cas de piqûres venimeuses.

Cette grande renommée de l'ammoniaque remonte à une guérison opérée en 1747 par le célèbre Bernard de Jussieu qui, dans une herborisation, pansa et guérit avec l'*eau de Luce*, préparation où entre l'ammoniaque, un étudiant en médecine mordu à la main en trois endroits par une vipère. Cette guérison fit un bruit extraordinaire dans le monde, probablement à cause du grand nom de l'auteur *Habent sua fata, medicamenta quoque.*

D'autres observateurs, Sonnini, Sage, Mangili, citèrent des faits à l'appui de celui de M. de Jussieu.

Je ne sais à quelle époque l'usage de l'ammoniaque passa à la Martinique : mais on a vu que dans plus d'un des remèdes dont j'ai donné la formule, l'alcali volatil entrait comme élément; et que sur beaucoup d'habitations il constituait à lui seul le traitement de la piqûre du serpent. Au temps où écrivait M. Guyon, on en faisait un grand abus, et ce médecin rapporte plusieurs cas dans lesquels l'usage immodéré de l'ammoniaque a pu être considéré comme une des causes de la mort.

Mais telle est l'incertitude des vogues thérapeutiques, qu'aujourd'hui on est bien revenu de cette confiance illimitée accordée à l'ammoniaque. Voici le jugement qu'en porte le dernier des dictionnaires de médecine publiés (article AMMONIAQUE) : « Quant à la réputation, même populaire, que l'ammoniaque a acquise « dans le traitement des piqûres envenimées, elle se fonde sur le fait célèbre de « Bernard de Jussieu, fait si mal observé et si mal jugé. Vainement Fontana, le « toxicologiste, le plus logicien, l'expérimentateur le plus ingénieux et le plus « habile, a-t-il démontré la puérilité de l'observation de Jussieu; vainement « a-t-on constaté mille fois que la morsure de la vipère et que les blessures « faites par la plupart des insectes venimeux ne causent presque jamais la mort, « on n'en a pas moins persisté à croire que l'eau de Luce et l'ammoniaque em- « pêchent de mourir le petit nombre de malades à qui on les administre. Quant « à moi, je n'ai jamais vu l'usage externe ou interne de l'ammoniaque modi- « fier en quoi que ce fût les symptomes de l'empoisonnement causé par les bles- « sures des animaux venimeux, et loin de partager l'opinion de Mangili, de « Sonnini, de Sage, je me range au contraire à celle de Fontana et de Gaspard;

« qui pensent que l'ammoniaque et ses combinaisons, telles que l'eau de Luce, « etc., sont nuisibles ou tout au moins inutiles. »

C'est aussi l'opinion de M. Guyon : « *On s'étonne,* dit-il, page 26, *de voir « encore l'ammoniaque présentée comme le spécifique du poison des reptiles.* » Quant à moi, en face d'opinions si contraires, je ne sais trop à quoi m'arrêter. Plusieurs fois, entre mes mains, sur des animaux, l'ammoniaque a été sans succès : une seule fois j'ai réussi, mais l'animal avait été piqué à l'oreille. Peut-être le siége de la blessure, qui est une partie du corps si isolée des autres, diminua-t-il la gravité du mal. Quoi qu'il en soit, après les autorités qui sont contre l'ammoniaque, on doit aujourd'hui être fort réservé sur son emploi, et ne plus s'y confier aveuglément, mais en surveiller les résultats (1).

Lorsque l'on administre l'ammoniaque à l'extérieur, il ne faut pas en verser sans mesure, à tors et à travers, de manière à laisser son action s'étendre sur les parties voisines, puisque cette action peut aller jusqu'à cautériser. On en versera sur les piqûres goutte à goutte, et on aura soin de frotter à mesure les parties, de manière à insinuer le liquide dans les piqûres : après quoi on appliquera par dessus des compresses imbibées d'eau et d'ammoniaque, dans des proportions qui ne laissent à l'ammoniaque que sa propriété vesicante.

Voici une autre manière assez commode pour employer l'ammoniaque : on taille une compresse pliée en 8 ou 10 doubles, on la taille de la forme et de la grandeur que l'on veut, on l'imbibe d'ammoniaque à 22°, on l'applique sur la plaie, puis, de minute en minute, et à mesure que l'ammoniaque s'évapore, on en verse une nouvelle quantité de manière à tenir la compresse toujours imbibée. Un quart-d'heure suffit pour obtenir la vésication : il faut plus de temps si l'alcali est faible. — Autre manière : On imbibe d'alcali volatil une rondelle d'amadou, *agaric officinal :* on applique sur la peau le côté mou et spongieux, l'imperméabilité de l'autre surface empêche que le gaz s'échappe. Administré à l'intérieur, on peut donner de 8 à 10 gouttes d'ammoniaque par verre d'une boisson légèrement diaphorétique, soit une infusion de feuilles d'oranger, de feuilles de corossolier : la boisson doit être tiède ; on peut administrer ainsi l'ammoniaque jusqu'à concurrence d'un gros dans l'espace de 4 à 6 heures.

Comme cette façon de doser l'ammoniaque n'est pas très commode, il vaut mieux étendre au préalable cette quantité de 1 gros dans une potion de six à huit onces (20 grandes cuillerées environ d'une des infusions précitées), et on donnera une cuillerée de cette potion de 20 en 20 minutes.

L'*eau de Luce,* qui est un composé de l'ammoniaque et de l'acide succinique (esprit de sel ammoniac succiné), s'emploie comme l'ammoniaque.

Mais je le répète l'ammoniaque administrée témérairement, tumultueusement (comme cela a lieu souvent ici) par des mains ignorantes, peut produire de grands désordres. C'est pourquoi M. Perraud, pharmacien en cette ville, a pro-

---

(1) *L'ammoniaque est un remède dangereux : beaucoup de médecins ont signalé des cas où elle a déterminé des asphyxies mortelles chez des personnes à qui on l'avait fait respirer pour les faire revenir de syncopes prolongées ; sa vapeur très volatile avait cautérisé les membranes muqueuses des voies respiratoires. Ingéré dans l'estomac, l'alcali a produit des inflammations gastro-intestinales, et même son administration à des doses supportables, mais trop répétées, a déterminé une sorte de décomposition de sang. L'ammoniaque ne doit donc être maniée que par des personnes qui en connaissent les inconvéniens.*

posé dernièrement de substituer à l'ammoniaque son acétate, dit *Esprit de Mindererus*, qui est aussi un sudorifique, mais qui peut être porté sans danger jusqu'à la dose de 2 gros à demi-once dans une potion, ce qui en rend l'usage plus maniable.

Mais n'oubliez pas que l'ammoniaque perd promptement son activité, à cause de la rapide volatilisation du gaz ; il faut la tenir bien bouchée, et par précaution la renouveler de temps en temps. Pour agir convenablement, elle doit être à 18°.

DES SCARIFICATIONS.

J'ai déjà parlé en divers endroits des scarifications (voyez pages 56 et 72) : il n'y a qu'une seule voix sur leur utilité dans le pansement de la piqûre du serpent ; tout le monde s'accorde à les recommander. Je suis pourtant convaincu que beaucoup de personnes qui se servent de ce mot n'en savent pas au juste la valeur.

La scarification est une légère incision faite avec une lancette ou un bistouri promené légèrement sur la surface de la peau et qui en entame à peine l'épaisseur. Or, les personnes qui parlent de scarifications entendent des incisions pratiquées sur les piqûres mêmes pour les élargir. Ces incisions, pour être efficaces, doivent être faites avec hardiesse, elles doivent pénétrer plus profondément qu'il ne faut plutôt plus que pas assez, afin d'atteindre tout le venin, elles doivent être au moins aussi profondes que la longueur des crocs. Il faut pour cela intéresser la peau, le tissu cellulaire sous-cutanné, souvent dans des régions délicates où les gros troncs artériels et nerveux, les gaînes des tendons peuvent être lésés, comme par exemple à la malléole, au poignet, au jarret, à l'aine. Nous autres chirurgiens, lorsqu'il nous faut conduire le fer dans ces parties, nous ne procédons qu'avec la plus grande circonspection ; comment donc des personnes étrangères à l'anatomie peuvent-elles avoir la témérité de porter la main sur leurs semblables ?

« Mon père, dit M. Blot, qui a exercé longtemps la médecine à la Martinique, « a vu des nègres débrider, inciser sans ménagement sur des artères considé« rables, diviser ces vaisseaux et les malades expirer d'hémorrhagie (1). »

Mais le plus ordinairement les scarifications ne produisent pas l'effet qu'on en attend, parce qu'elles sont faites comme le mot le veut, légèrement ; on ne met pas à nu le fond de la piqûre, l'opération est insuffisante. Ce n'est donc pas d'une dispute de mot dont il s'agit ici, le mot mal entendu a produit un grand mal. De là ces pratiques sauvages, absurdes, signalées déjà, et dont l'ignorance a des conséquences si graves, qu'elle est criminelle et motiverait une répression judiciaire.

DES VENTOUSES.

On a vu que l'emploi des ventouses était recommandé dans un bon nombre des

---

(2) *J'aime à citer textuellement ; j'ai plaisir à pouvoir répondre avec des paroles qui ne sont pas de moi au reproche de critique continuelle qu'on me pourrait faire. C'est un appui que je cherche, j'ai besoin de l'approbation des autres. Outre qu'il est difficile de vouloir refondre une pensée et de la représenter avec d'autres termes que ceux de l'auteur, puisqu'il n'y a qu'un seul mot propre, et qu'à la rigueur on peut dire qu'il n'y a point de synonymie. C'est pourquoi cette petite opération de citer les auteurs est très hazardeuse et expose tous les jours à des réclamations. Que d'auteurs se plaignent de n'avoir pas été compris !*

pansemens dits du *pays*. C'est un moyen emprunté à l'art par le vulgaire, toujours enclin à faire de la médecine, tout en critiquant les médecins. Théoriquement parlant, la ventouse paraît devoir remplir l'indication d'aspirer le venin au dehors. En effet, si la forme de la partie permet l'application d'une ventouse, on conçoit que ce moyen puisse être de quelque utilité : mais toutes les parties ne permettent pas l'application des ventouses : cela est impossible aux doigts, aux orteils, aux malléoles, qui sont les parties les plus exposées ordinairement aux piqûres. En outre je ne crois pas, quelle que soit la force attractive d'une ventouse, qu'on puisse compter sur cette force pour retirer le venin déjà imprégné dans les chairs ; tout au plus suspendrait-on ainsi l'absorption. Je dis que persister à se confier aux bons effets de cette pratique, c'est peut-être s'abuser.

Et quand je parle ainsi, j'entends parler des ventouses appliquées par l'art, avec la pompe pneumatique ou bien avec des verres dans lesquels un vide réel est produit au moyen de la combustion de l'alcool ou de l'éther. Que sera-ce des ventouses appliquées par les nègres ? espèces de petites calebasses creuses dont ils recouvrent une mèche allumée, laquelle est mise sur le point où la ventouse doit être appliquée ; le vide se fait lentement et très incomplètement, et la preuve, c'est que les petites calebasses adhèrent à peine aux chairs. Je dis que les ventouses-nègres ne sont qu'une des momeries du pansement des panseurs.

La science aussi s'est occupée d'expérimenter régulièrement l'action des ventouses dans le traitement des plaies envenimées, et voici la conclusion à laquelle on est arrivé : « *C'est que la ventouse étant restée appliquée une heure et même « plus, lorsqu'on vient à la retirer la mort arrive aussi promptement que si on « n'avait pas fait le vide.* (Voyez *Journal des progrès,* tomes 8 et 12.)

Peut-on compter sur un pareil moyen ? Je le répète encore : la meilleure ventouse, c'est la succion.

DE L'AMPUTATION.

Amputer, c'est retrancher une partie du corps pour le salut du reste. On conçoit que pour beaucoup de cas de piqûres un pareil moyen de guérison n'est point proposable ; mais si le siége de la piqûre est aux doigts, aux orteils, si l'on considère les accidens du phlegmon qui seront la suite tant de la piqûre que des moyens du traitement, l'ankylose, la destruction des tendons qui peuvent succéder à la guérison, je dis que le retranchement, une bonne fois soit du doigt, soit de l'orteil, toute affreuse que l'idée en paraisse au premier abord, n'est pas tant à repousser ; mais le sacrifice étant extrême, une longue et judicieuse observation pourrait seule en déterminer la nécessité.

En résumé, ligature, succion, lotions, frictions, cautérisation par le fer rouge ou par les caustiques avec ou sans incision des piqûres, avec ou sans application préalable des ventouses, amputation même des parties dans certains cas, tels sont les moyens que je conseille pour remplir la première indication dans le traitement de la piqûre du *Trigonocéphale.*

Il y a des personnes qui, par-dessus les plaies scarifiées, ventousées, cautérisées, conseillent de mettre encore un vésicatoire, afin de déterminer là une fluxion centrifuge et de continuer à *haler* le venin en dehors. M, Guyon agissait ainsi, et nous avons vu, dans une autre partie de cette enquête, que M. Duchamp en donne aussi le conseil.

Enfin, quand votre malade aura été bien pansé, mettez-le dans un lit, tenez-le

chaudement sans cependant clore toutes les fenêtres et sans tenir un réchaud de charbon allumé dans l'appartement; faites boire, si vous voulez, quelques verres d'une des infusions en renom dans le quartier, ou bien un verre de vin de Madère; mais n'allez pas jusqu'à l'ivresse. Poussez à la sueur par une tisane légèrement diaphorétique, soit une infusion de feuilles d'oranger, ou de feuilles de corossolier, ou de l'ayapana (1).

Si le piqué est un nègre, donnez-lui quelques bonnes paroles, énumérez-lui vos histoires de guérison,

Sunt verba et voces quibus lenire dolorem
Possis et magnam morbi deponere partem.

« Il y a des paroles efficaces, des maximes salutaires qui calment la douleur. »

Si c'est un lettré, ordonnez-lui par dessus votre pansement une ode d'Horace ou quelques pages de Montaigne,

Quæ
Ter purè lecto poterunt recreare libello.

Et à Dieu le reste!

II. — *Moyens pour remplir la deuxième indication.*

Si le premier pansement n'a pas eu de succès, ou si faute de pansement dans les premiers momens, le venin a étendu son action sur les parties voisines du point piqué, sans cependant aller jusqu'aux organes, le malade est menacé d'un phlegmon diffus et de tous les désordres qui en sont la suite. Dans ce cas, il faut bien se garder, comme on le fait que trop souvent ici, de continuer à frictionner le membre avec des infusions alcooliques jusqu'à enlever l'épiderme; évidemment, c'est souffler sur le feu, c'est irriter le mal et faire tout ce qu'il faut pour obtenir ce qu'il faut prévenir, la *suppuration*!! Nous avons vu que quelques-uns mieux avisés employaient des cataplasmes émolliens, des lotions avec une décoction de feuilles de bananier ou de patates du bord de mer. Des émolliens! en effet, des émolliens à grandes doses, voilà ce qui convient à cette période. Fontana a constaté que le meilleur topique pour diminuer la douleur et l'inflammation, dans les piqûres de vipères, était l'huile tiède ou bien l'eau pure tiède ou mêlée d'un peu de chaux; il y plongeait les membres des heures entières. Mais si rien n'a pu empêcher la suppuration, ce que l'on reconnait à la tuméfaction, à la tension des parties, à cette mollesse connue sous le nom de fluctuation, alors il n'y a plus à hésiter, la main d'un médecin est indispensable: car il faut ouvrir de larges et de nombreuses incisions qui laissent le pus couler au dehors, plutôt que de s'insinuer entre les muscles, sous les aponévroses, et d'aller désorganiser ces parties. C'est dans des cas pareils que j'ai été assez souvent appelé pour voir des individus piqués du serpent. En suivant la pratique que je conseille, j'ai eu le bonheur de soulager plus d'un. Dernièrement, un nègre de M. Verger m'est amené du Carbet, au septième jour d'une piqûre: les douleurs insupportables empêchaient tout repos. Je pratiquai neuf incisions de deux pouces chaque, tant sur l'avant-bras que sur la main: du pus sortit abondamment; deux heures après, le malade sommeillait, et au bout de six semaines, il avait repris sa houe.

(1) *Nos anciens recommandaient la thériaque comme cordial; on pourrait en donner une demi-once dans huit onces de vin. (Voyez pansement du père Dutertre.)*

Quant à l'amputation consécutive à la suite des désordres du phlegmon, amputation qu'on a été, ainsi que je l'ai déjà dit, assez souvent dans la nécessité de pratiquer; si la peau du membre est détruite dans une trop grande étendue pour espérer qu'elle puisse désormais resservir de tégument, si les articulations sont ouvertes, que les os soient baignés de pus, un chirurgien expérimenté n'hésitera pas. Mais rappelons-nous toujours que les ressources de la nature sont infinies, et tant qu'il reste un peu d'espoir qu'elle puisse suffire à réparer les désordres, ayons pour règle de ne point sacrifier un membre, de ne point mutiler un homme.

Il y a dans le vulgaire, pour ces cas de phlegmon diffus, une pratique affreusement inepte, dont j'ai été plus d'une fois le témoin, et que je dois signaler à la réprobation du public, c'est l'usage de pratiquer des injections au milieu des tissus enflammés. Tous les médecins de St-Pierre et du Fort-Royal ont vu ce capitaine marseillais piqué par un serpent et pansé par un nègre panseur : La suppuration n'ayant pas été prévenue, le panseur n'imagina rien de mieux que de pratiquer des injections de tafia sous la peau; celle-ci gangrenée pendait en lambeaux, les muscles étaient disséqués, l'articulation tibio-tarsienne ouverte, tout le membre offraît l'aspect le plus déplorable : on fut obligé de pratiquer l'amputation. Pareille barbarie a eté vue encore par moi sur une négresse de l'habita-M***. On ne saurait dire dans ces cas quelle est la plus malfaisante bête du serpent ou du panseur !

III. — *Moyens pour remplir la troisième indication.*

Les accidens auxquels il faut alors parer sont si nombreux et si divers (voyez partie pathologique), qu'il est impossible de donner des règles là-dessus; quoique le nombre de gens qui succombent soit considérable, il n'y a rien d'établi. En général, lorsque le mal empire, on se contente d'augmenter et de rapprocher les doses des infusions alcooliques; on les varie, on les entasse jusqu'au rebut de l'estomac, on ramasse tous les panseurs à la ronde,—c'est un véritable *sauve qui peut* général; — chacun y met son grain de sel, absolument comme au thé de Mme Gibou. Je demande pardon de me servir d'une pareille comparaison dans un sujet aussi triste; mais elle représente si bien ce qui se passe alors. L'axiôme *melius anceps quam nullum* est appliqué par l'entourage du malade dans sa plus grande acception (1).

Si il y avait une forte réaction, mouvement fébrile après les premiers accidens, M. Guyon conseille de recourir à la saignée, « autant, dit-il, pour obvier aux congestions qui tendent à se former que pour diminuer la somme du venin, en diminuant le sang qui en est le véhicule. » (Voyez les expériences de M. Leuret, *Journal des progrès.*) En effet, j'ai ouï dire par des habitans et même par quel-

---

(1) *Une personne présente à l'une de ces déplorables scènes me l'a ainsi racontée : c'était à l'occasion de la piqûre de M. de P.... Trois panseurs s'étant rencontrés auprès du malade, ils demandèrent à se consulter, donnant pour raison qu'ainsi bien faisaient les médecins; on les introduisit dans le salon. Voyez-vous d'ici en face l'un de l'autre ces trois augures Africains ? O Molière, ils ont été plus forts que toi!*—Ça ou fais, compère? *dit celui-ci à celui-là.*—Moin bali bagage moin (*je lui ai donné ma chose*).—Et ou, compère? (*et vous, compère*)—Moin bali ta moin (*je lui ai donné la mienne*).—Et bin à présent, *reprit*

ques médecins, que dans les cas de fluxion de poitrine, ils avaient eu de bons effets de la saignée.

Il y en a qui donnent l'émétique comme sudorifique; peut-être serait-ce dans les cas de pneumonie une occasion de l'employer à haute dose, suivant la méthode du docteur Rasori. Je rappelle aussi que c'est dans le cas de pneumonie, suite de la piqûre des serpens à sonnettes, que le *polygala seneka* a été préconisé en Amérique.

Enfin, quand il y a refroidissement général, sueurs collantes, syncopes répétées, que le tableau offre une grande ressemblance avec le dernier accès d'une de ces fièvres pernicieuses si communes en ces climats; quelques personnes, témoins des bons effets du sulfate de kinine dans ces fièvres, pensent que ce sel doit être le remède de cette extrémité. Plusieurs lettres m'ont été écrites pour me le recommander. Oui, sans doute, le sulfate de kinine et toutes les préparations de quinqina pourront être employées. C'était la pratique du vénérable médecin Gaubert, dont le souvenir est encore dans bien des mémoires à la Martinique; Je m'en suis assuré en feuilletant les cahiers de recettes de quelques habitations qu'il assistait; mais M. Gaubert employait le sulfate de kinine avec méthode, avec tâtonnement, par gradation, comme doit l'employer un médecin, jamais sans mesure, à plein poing, en versant dans le creux de la main, sans balance, jamais dans des lavemens de rum, etc., etc. J'ai souvent entendu préconiser cette médecine *chevaleresque*, j'y ai assisté en baissant la tête, par concession d'état et qu'on m'arrachait; par désespoir, par aveu de mon impuissance, mais sans complicité, d'esprit du moins. J'ai trop bien gravé en moi cette parole du philosophe St-Martin : *La main de l'homme gâte tout ce qu'elle touche sans prudence.*

Qnant aux cas d'amaurose, paralysie, hypochondrie, etc., qui, comme nous l'avons vu, succèdent quelquefois à la piqûre du serpent, leur opiniâtreté les fait rentrer dans le domaine de la médecine ordinaire et laisse malheureusement tout

---

le consultant, laissez moin ba li ta moin (*laissez-moi à présent lui donner mon remède à moi*).—*C'est ainsi qu'ils se passèrent la casse et le séné, tout comme des D. M. P. Malheureuse profession celle qui prête a de pareilles parodies !*

Ne vaudrait-il pas mieux, dans des cas pareils, abandonner le malade à la nature. Voici ce qu'on lit dans l'une des dernières gazettes médicales (26 *avril*) *à propos de la piqûre de la tarentule, étudiée par M. Gazzo* : « *Quand la ma-* « *ladie est abandonnée à elle-même, elle augmente pendant trois jours au point* « *de simuler l'apparence de l'affection la plus grave, du choléra ou du tétanos. A* « *partir du quatrième jour, elle décroît et se termine* toujours favorablement *au* « *quatorzième ou au quinzième. Les symptômes les plus constans sont les suivans :* « *respiration anxieuse, toux convulsive, voix agitée, rauque et ténue, cardial-* « *gie, vomituritions, contraction des muscles abdominaux, suppression de la* « *sécrétion urinaire, constipation, crampes et spasmes des membres supérieurs* « *et inférieurs, froid glacial et sueur visqueuse sur tout le corps, cuisson et* « *douleurs très vives dans la partie mordue, douleurs répandues par tout le* « *corps et convulsions.* »

Est-il piqûre de trigonocéphale qui offre un développement de symptômes plus redoutables? et tout cela, après trois ou quatre jours, rentre dans l'ordre par l'emploi de quelques boissons diaphorétiques! On ne meurt pas! comment pouvons-nous connaître toutes les ressources de la nature si nous nous hâtons de troubler ses opérations par des médications à tort et à travers.

le temps d'essayer contre elles de toutes les médications établies. Il faut seulement ne point passer trop rapidement d'une médication à une autre, sans prendre le temps de s'être assuré de l'insuffisance de celle que l'on a quittée. Le temps a fait souvent des cures que beaucoup de drogues et beaucoup de médecins n'avaient pu faire ; la persévérance conserve ici ses avantages comme en toutes choses de la vie; et malade qui change souvent de remèdes et de médecins, mauvais signe.

Résumé du pansement conseillé par l'auteur de cette enquête.

1° Aussitôt qu'on est piqué par le serpent, sur le champ même, sans faire un pas de plus, placer une ligature à un pouce au-dessus de la piqûre, avec une cravate ou une bretelle, serrer convenablement;

2° Examiner les plaies, en reconnaitre le nombre, juger par l'intervalle qui sépare l'empreinte des crocs de la grosseur du serpent, retirer les crocs, s'il y en a qui sont cassés dans les plaies :

3° Essuyer la plaie, la sucer soi-même ou la faire sucer fortement à plusieurs reprises pendant cinq ou six minutes;

4° Frotter les plaies avec du citron ou de l'urine, ou des chlorures ou bien avec toute autre des infusions qu'on aura sous la main : mais frotter rudement, de manière à insinuer le liquide dont on fera usage au plus fond des piqûres;

5° Cautériser avec le fer rouge ou bien avec un des caustiques indiqués, surtout avec le *caustique de Vienne* ou la *pierre à cautère*, après scarification des plaies ou sans scarification, après application d'une ou deux ventouses ou sans cette application;

6° Coucher le malade chaudement, lui faire prendre une des infusions recommandées et relever ses esprits, s'il est effrayé;

7° Essayer de prévenir le phlegmon par des applications émollientes résolutives; si la suppuration n'a pu être évitée, ouvrir une issue au pus par des incisions multipliées et bien placées;

8° Dans les cas d'accidens graves et généraux, s'abandonner à son médecin.

J'ai reçu ces jours-ci la visite de M. le comte de Goertz, jeune voyageur allemand, chargé par son compatriote, le docteur Lenz, d'expérimenter les effets de l'*eau de chlore* sur la piqûre du trigonocéphale. Le docteur Lenz, qui s'est beaucoup occupé des serpens, et principalement de la vipère d'Allemagne, a trouvé que le traitement par l'*eau de chlore* était le plus efficace contre la piqûre des vipères. M. de Goertz a fait, au Jardin des Plantes de cette ville, quelques essais sur des pigeons et sur des lapins; après avoir scarifié les piqûres faites par le trigonocéphale, il a frotté avec l'*eau de chlore*, il en a même administré à l'intérieur à ces petits animaux, à la dose d'une cuillerée à café mélangée à une grande cuillerée d'eau. Quelques-uns de ces essais ont réussi.

Déjà, dans ce journal, M. Peyraud avait proposé de panser la piqûre du trigonocéphale avec la *solution de chlorure d'oxide de sodium*, telle qu'on en vend dans les pharmacies.

« Le docteur Schlegel, conservateur du musée des Pays-Bas, qui a publié sous » le titre de *Physionomie des serpens*, un très savant ouvrage, recommande les » chlorures. Suivant lui, les antidotes de la morsure des serpens peuvent en » grande partie être relégués dans le chapitre des préjugés et des fables. Il con- » sidère comme des charlatans tous les charmeurs et les guérisseurs; il ne croit

» qu'aux médecins qui recommandent de bien laver la partie mordue, de la scarifier, de la ventouser ; il préconise les ligatures au-dessous et au-dessus de la » plaie, pour prévenir la propagation du poison dans la circulation ; il prétend » enfin qu'il faut administrer des sudorifiques a haute dose, du chlorure de potasse » intérieurement et des frictions avec l'huile d'olive.

(Extrait de la *Revue britannique.*)

Ces expériences sur le chlore et sur les chlorures méritent d'être poursuivies, car ce serait un grand avantage dans le traitement de la piqûre des serpens d'avoir un médicament aussi efficace que la cautérisation, mais qui n'en aurait pas les inconvéniens et qui donnerait de plus promptes guérisons.

Prophylaxie de la piqûre du serpent.

Mais le meilleur moyen de ne point mourir de la piqûre du serpent ne serait-ce pas de commencer par détruire les serpens, afin qu'ils ne piquent plus personne ? J'espère que cette vérité ne trouvera point de contradicteurs, pas même ***, et que d'emblée elle pourra prendre rang au nombre des axiomes de M. de Lapalisse. Mais les moyens, les moyens de détruire le serpent !!! *Hoc opus, hic labor est !* Eh bien ! précisément ce sont ces moyens que j'ai l'intention de vous soumettre, ami lecteur, sous ce mot grec et pédant de *prophylaxie.* Par prophylaxie on entend en médecine l'ensemble des Moyens dont on se sert pour se préserver d'une maladie ; par prophylaxie de la piqûre du serpent, nous entendrons l'examen des moyens qu'on peut employer pour se préserver de cette piqûre.

Ces moyens sont plus nombreux et plus variés qu'on ne le croirait au premier abord. Un jeune avocat de cette ville, M. Jaham de Volinières, a eu déjà l'idée de les résumer et de les classer suivant le règne de la nature, où on les pouvait prendre (voyez le *Journal officiel* du 24 juillet 1844). Nous adopterons sa division, et pour commencer, nous commencerons par le règne végétal. Il semble, en effet, que si ce précieux secret existe, par une sorte de convenance et d'harmonie de la nature, ce doit être au sein de quelque plante que la main paternelle de Dieu l'a déposé.

Dans le cours de cette enquête vous avez vu que diverses plantes avaient été présentées comme ayant la vertu d'écarter les serpens, soit des lieux où croissaient ces plantes, soit des personnes qui s'en frottaient ou qui s'en inoculaient les sucs. Ainsi agissaient le *trèfle du pays (aristolochia triloba),* ainsi le *tabac, l'accacia, la racine du citronnier, le guaco, l'ophiorizza mungo* (1). (Voyez les chapitres dans lesquels il a été traité de chacune de ces plantes en particulier.) On m'a écrit que le rocou jouissait aussi de cette propriété merveilleuse, et que si les caraïbes s'en servaient, c'était moins par vain ornement de leur toilette sauvage que pour se préserver de la piqûre des serpens et des autres insectes. Mais il suffira de faire observer que les caraïbes

---

(1) *Pline dit que les serpens aiment beaucoup le genevrier et le fenouil, mais qu'on n'en trouve point sous la rue la fougère, le trèfle, le frêne, et que la bétoine les fait mourir. On ne les trouve point dans les vignes à l'époque de la floraison. Beaucoup d'autres plantes sont signalées encore comme antipathiques au serpent ; la viperine, qui a ses semences faites comme des têtes de vipère, leur donne la mort, etc., etc.*

des îles où n'existe pas le trigonocéphale, avaient aussi la coutume de se peindre avec le rocou. Quant aux autres plantes antiophiotiques, nous avons vu que les faits que l'on citait en preuves de leur vertu étaient loin d'être authentiques, qu'ils étaient combattus par des faits contraires et non moins graves, de manière à laisser dans une terrible incertitude ceux qui voudraient tenter sur eux-mêmes de ces hasardeuses expériences. On cite dans le pays plus d'une personne à qui cette témérité a été fatale ; on parle encore au Lamentin du géreur Lacase, qui, s'étant laissé persuader par un nègre de faire usage d'un secret de cette sorte, fut piqué et mourut de la piqûre. M. Guyon fait mention de cette histoire, qui s'est passée de son temps : elle m'a été confirmée par M. Girardin de Mongérald et par d'autres.

J'ai, dans les pages précédentes, rappelé plusieurs autres faits semblables arrivés à des preneurs de serpens. Les expériences tentées par moi sur les animaux ne sont pas plus engageantes ; que l'animal eût été frotté avec le guaco, avec le trèfle ou avec le tabac, il n'en était pas moins toujours piqué. J'ai même essayé des odeurs les plus repoussantes pour notre odorat ; du *sulfure de potasse*, de *l'assa fœtida*, elles n'ont pas été répulsives pour le serpent : le trigonocéphale s'élançait avec la même fureur sur les chiens ou sur les poulets qui en avaient été imprégnés préalablement.

Mais, me dira-t-on, vous ne pouvez nier qu'il y ait des nègres preneurs de serpens, de véritables jongleurs, aussi hardis que ceux qui, dit-on, existent dans les grandes Indes, lesquels jouent avec les serpens, font cent tours dans les foires et dans les fêtes de paroisses, à la vue de tout le monde : il faut qu'ils aient pour cela quelque secret.

« Il y a dix-huit mois environ, un nègre appartenant à M. Poulet, du Lamentin, vint au bourg de cette commune avec quatre serpens qu'il faisait mouvoir » en tous sens ; ils étaient de belle grosseur, le nègre les mettait sur sa tête, autour de son cou, en sautoir, accompagnant tous ces tours d'une chanson de sa » façon. Plusieurs fois, le plus gros des serpens se repliant sur lui-même, vint » lui mettre la tête dans la bouche, puis lui lécher les lèvres. Le lendemain, ce » nègre vint chez moi répéter devant ma famille son spectacle de serpens ; je lui » demandai s'il voulait me donner son secret moyennant récompense, il y consentit et me promit de me le faire connaître. Je voulus m'assurer que les crocs » n'avaient pas été arrachés ; le nègre ouvrit la gueule des serpens et me fit voir » les crocs, je lui demandai encore si en payant les femelles pleines 5 fr. et les » mâles gros ou petits 1 fr, il ne serait pas possible d'organiser des compagnies » avec les paresseux et les vagabonds du pays, pour détruire les serpens, il me » répondit qu'oui, et que dans deux ans cette peste maudite (les serpens) pourrait être ainsi détruite. Comme je partais ce jour-là pour la Trinité, je lui dis » de revenir la semaine suivante, afin d'aller avec moi dans les bois, à la chasse » des serpens ; que s'il prenait ceux que nous trouverions, parce que je me défiais de ceux qu'il avait déjà apprivoisés ; j'irais sur le champ trouver le général pour lui proposer une mesure si utile au pays. Le soir même je préparai » un petit mémoire dans ce but. Mais à mon retour, j'appris que le pauvre » diable, en voulant initier un habitant à son secret pour un doublon, alla dans » une touffe de bambous où se trouvaient des serpens et en prit d'abord un avec » la main droite : mais ayant étendu la main gauche pour en saisir un autre, il fut » mordu, eut des accidens très graves et perdit trois doigts de cette main. Le » bruit courut alors qu'il avait négligé de frotter sa main gauche avec l'herbe

» qu'il mâchait ordinairement, herbe grasse et ligneuse que je n'ai pu reconnaître, parce qu'elle était déjà triturée, et parce que le nègre la cachait avec soin. A quelque temps de là, ce même nègre, passant sur mon habitation, me dit que c'était un autre nègre sorcier qui lui avait joué ce tour-là en le désenchantant ou en le *démontant* (*monter* et *démonter* sont des termes de leur argot). Ce nègre n'en continua pas moins son métier de jongleur : mais il n'est pas venu se soumettre aux épreuves que j'exigeais avant de faire des démarches auprès de l'administration. » (Lettre de M. Duchatel.)

Il m'a été raconté plus de cent faits semblables. Les témoignages, je ne les nie pas, qui déposent de la hardiesse de ces psylles sont infinis, incontestables, dignes d'être pris en considération ; aussi l'opinion publique s'en est-elle ressentie. On peut dire qu'à la Martinique il y a là dessus pour beaucoup de monde force de chose constatée et jugée, et ce serait se montrer d'un scepticisme intolérable que d'aller à l'encontre. On cite même des personnes notables qui possèdent ces secrets, on m'a désigné M. Dert fils et M. Baudeduit, officier au premier régiment de marine ; je les nomme ici afin de les adjurer de dire ce qu'il en est véritablement (1).

Pour moi, je l'avoue, ces faits ne sont pas de la même évidence et me paraissent susceptibles d'une autre explication. D'abord il est extraordinaire qu'un secret connu de tant de personnes et à toutes les époques, depuis l'origine de la colonie, soit encore secret aujourd'hui : cela est contradictoire avec les habitudes de l'esprit humain ;

2° Ce secret ne serait point identique partout, et l'on pourrait dire de ces herbes préservatives ce qui a été démontré pour les prétendues *herbes curatives*, qu'elles varient suivant chaque quartier et peut-être même suivant chaque habitation : là c'est le trèfle, ici l'accacia, etc., etc. :

2° De toutes ces plantes prétendues secrètes, celles qui ont été signalées et que nous avons pu soumettre à des expériences authentiques et publiques (voyez *passim*) n'ont jamais justifié leur mystérieuse réputation ;

4° Tous les psylles célèbres, soit le nègre des Rioux, soit le nommé Gros, finissent par être piqués, succombent ou bien restent estropiés, comme le nègre dont parle M. Duchatel. Comme on n'est jamais à court d'une raison quelconque, on dira que c'est parce que ce jour-là ils avaient négligé de se frotter ou bien

---

(1) *Vulgairement, on croit que rien n'est plus facile à constater que l'existence d'un fait :*— J'ai vu, j'ai entendu, *et tout est dit. Il faut croire si vous êtes poli et pas entêté,*—c'est un fait,—*mais voulez-vous avoir une idée de la difficulté qu'il y a à établir la vérité du fait le plus simple? voyez ce qui se passe devant les tribunaux. Après maints procès-verbaux, certificats, enquête et contre-enquête, instruction volumineuse, témoins ouïs séparément et confrontés contradictoirement, chambre d'accusation, débats oraux, réquisitoire du procureur du Roi, avocat de la défense, débats de cinq ou six jours, résumé du président sur ce point :* Un tel a-t-il volé en plein midi, sur la place publique, devant cent personnes assemblées? *Il peut encore rester des doutes ; l'affaire peut n'être pas claire! si bien que la loi, sortant de toutes ces ambages, tranche le nœud gordien, fait un appel à la conscience et demande au juré de se décider d'après le sentiment de la vérité et non d'après les preuves. Si donc les faits scientifiques, avant de passer dans la science, avaient à subir de pareilles vérifications, combien peu recevraient le verdict d'admission!*

parce qu'ils avaient été *désenchantés* ou *démontés*. C'est au lecteur à voir s'il peut se contenter de pareils faux-fuyans :

5° Enfin tous ces preneurs de serpens sont prêts à livrer leur secret pour une récompense, comment ne se serait-il pas trouvé dans la colonie quelqu'un d'assez généreux pour acheter un secret qu'il est tant de l'intérêt de tous de connaître. On a vu que le nègre de M. Duchatel vendait le sien à un habitant pour un doublon.

J'ai dit que j'avais à donner, de la hardiesse de ces psylles, une explication autre que celle d'un secret inexplicable, et cette explication, la voici :

Le serpent n'est à craindre que lorsqu'il vous surprend. « Serpent vu, serpent perdu, » dit un proverbe nègre. Pourvu toutefois qu'on ne se tienne pas maladroitement à la portée de son jet, cet animal, je le répète, nous fuit au moins autant que nous le fuyons. Or, si par courage naturel ou par habitude on n'est pas effrayé de la vue du serpent, lorsqu'on vient à en rencontrer un, il suffit d'appuyer sur son corps un long bâton, on arrête tous ses mouvemens, ce qui donne le temps de placer un autre bâton derrière la tête, et il est dès lors très facile de le saisir à la nuque, sans s'exposer à aucun danger. J'ai vu exécuter cette manœuvre par plus d'une personne, et en moins de temps que je ne mets à vous la décrire; moi-même je l'ai faite plus d'une fois. J'avais un jeune domestique fort poltron en tout le reste, mais qui, à force de voir des serpens au temps où je faisais mes expériences, s'était tellement familiarisé avec eux, que sans precaution il sautait dessus et les saisissait avec une hardiesse qui me faisait frémir; ce fut là une des causes qui me firent cesser ces expériences. J'avais peur que ce jeune imprudent ne s'oubliât un jour et ne fût piqué, car le serpent, lui, ne s'oublie jamais et vous saisit toujours au défaut de votre prudence.

Lorsque le serpent a la nuque pressée, il ouvre de lui-même sa gueule et laisse voir ses crocs; rien n'est plus facile que de couper ces crocs au raz de leurs racines avec des ciseaux ordinaires, car ces crocs sont aussi friables que le verre; on laisse en place les crocs non montés, lesquels sont innocens, n'ayant aucune communication avec les vésicules à venin, et ce sont ceux-là que les charlatans font voir au public.

De la hardiesse, avec adresse, voilà donc, je le répète, tout le secret de ces prétendus psylles. Celse l'avait dit longtemps avant moi : *Nequem hercules scientiam præcipuam habent hi qui psylli nominantur, sed audaciam usu ipso confirmatam* (ceux que l'on nomme psylles n'ont aucune science particulière, mais de l'audace fortifiée par l'habitude). Chaque fois que j'ai été à même de mettre à l'épreuve nos psylles martiniquais, j'ai toujours découvert en desous quelque fourberie. C'est ici une guerre d'anecdotes que nous allons ouvrir, car c'est sur des anecdotes que repose toute l'autorité de ces psylles, anecdotes racontées le plus souvent en l'air, sans critique, légèrement, pour remplir les heures si vides des soirées coloniales, qu'on ne donne pas d'abord pour plus qu'elles ne valent, mais qui de bouche en bouche se convertissent par la suite en preuves indubitables.

I. On voit souvent dans les rues de St-Pierre un grand coquin (je ne puis me servir d'une autre expression) appelé *Dic y Dac*, esclave de l'habitation Larochetière, hommes aux allures délibérées, haute taille, voix forte, grands gestes tatoué et Africain, comme il en faut à l'admiration populaire. Il fait commerce de serpens morts et vivans, les porte par la ville dans des bocaux ou quelquefois tout simplement à la main; toujours il est suivi par la foule. De temps en temps, Dic y Dac s'arrête, objecte les serpens à son cortége : celui-ci de reculer

avec effroi, les enfans crient, les femmes aussi, les Européens qui passent s'arrêtent étonnés; il y a bruit, tumulte, tapage, toute la pompe d'un charlatan, et Dic y Dac est un grand sorcier! Cet homme vint un jour me vendre un serpent artistement lové au fond d'un panier, et qui n'y était retenu, disait-il, par d'autre lien que par la force de sa volonté. (Peut-être Dic y Dac est-il magnétiseur.) A chaque fois que je voulais m'approcher du panier: — Prenez garde, criait Dic y Dac en me retenant, — prenez garde, il va *voyer* sur vous.... Puis, saisissant l'animal par la nuque, il l'entortillait autour de son bras, et pressant sur les glandes de la mâchoire, il faisait jaillir le venin à distance. — Voyez, ajoutait-il, voyez comme il est en colère! — Mais la docilité de l'animal et même certaine odeur de putréfaction, ayant éveillé mes soupçons, je saisis un moment pour renverser le panier d'un coup de pied, et l'on vit alors que le serpent était mort, et peut-être même depuis plus d'un jour! *jam fœtebat!* Tant est grande l'audace de ces charlatans, tant ils comptent sur la crédulité populaire. Je ne suis pas bien sûr que Dic y Dac ait perdu de son crédit, même aux yeux de beaucoup de ceux qui furent témoins de cette scène.

II. Une autre fois, c'est un autre qui me fait éveiller à cinq heures du matin, tant il est pressé de me vendre un secret contre la piqûre du serpent. — Très bien, lui dis-je, un peu contrarié de mon sommeil troublé, vous arrivez à propos, nous allons faire sur le champ l'expérience, j'ai là deux serpens: troussez votre pantalon, et nous ferons piquer votre jambe. — Lequel faut-il apporter? me dit mon domestique, comprenant ma pensée; est-ce le jaune qui n'a pas piqué depuis huit jours? — Oui, fis-je, ce jaune-là. — Pas la peine, pas la peine, reprend le psylle, ce n'est pas ainsi que je l'entends. Et là dessus il prit son chapeau et court encore.

III. A un autre qui me proposait, au nom de l'autorité municipale, d'assister à des expériences qu'il faisait sur des serpens à lui, je lui ai proposé à mon tour de nous rendre dans une pièce de cannes en coupe ou de se jeter dans quelque hallier et de saisir le premier venu serpent qu'on signalerait. Je ne l'ai plus revu.

IV. Feu M. Lacombe fils, ayant trouvé près de la maison de campagne qu'il habitait aux bords de la rivière, une peau de serpent, fit marché avec des preneurs de serpens pour rechercher le propriétaire de cette dépouille suspecte, qui, suivant les habitudes de l'animal, ne devait pas être éloigné. Deux voisins, MM. Montès et Merlande, voulurent assister à cette recherche; M. Montès remarqua bientôt que l'un des nègres gardait toujours son chapeau et semblait craindre de le laisser tomber à chaque fois qu'il se baissait. A plusieurs reprises, M. M... l'engagea à se débarrasser de cette gêne, et comme il n'en fit rien, M. M..., frappé de cette obstination, du bout de sa canne fit sauter le chapeau, et à l'instant il en sortit un gros serpent qui y était caché. M. M... de faire un saut de surprise. — Rassurez-vous, rassurez-vous, maître, lui crie le nègre en fuyant, il n'a pas ses crocs!

Il n'a pas ses crocs! voilà donc tout le secret. O vous qui désormais assisterez à de pareilles jongleries, assurez-vous que les vrais crocs existent et que les crocs que l'on vous présente ne sont pas les crocs supplémentaires ou de rechange. (Ces crocs de réchange sur un serpent de moyenne taille sont ordinairement au nombre de 7 à 8; leur dimension est très variable, il y en a qui ont presque la longueur des crocs véritables, les autres vont en décroissant, jusqu'à navoir qu'une ligne au plus. Ces derniers sont cartilagineux. Tous ces crocs sont couchés au fond d'une poche séreuse placée en avant et en dedans de la vésicule, ils ne

sont point fixés dans l'alvéole, ils ne tiennent au serpent que par un petit repli de la membrane d'enveloppe, en forme de mesentère, ils n'ont par conséquent aucune communication avec la poche à venin, et sont innocens. Nous reviendrons plus tard sur la description de cet appareil dans la partie pathologique.)

Et pourtant, malgré toutes ces recherches infructueuses, toutes ces expériences décourageantes, toutes ces promesses trouvées fausses, toutes ces fourberies dévoilées, il me reste une arrière espérance, une foi obstinée, rebelle à toute démonstration contraire, une foi de peuple. Je ne puis me résoudre à croire que Dieu, ce grand *donneur*, comme l'appelle Montaigne, qui nous a donné tant de choses, et tant de choses superflues, nous ait laissés désarmés, sans défense contre les surprises d'un animal aussi vil que le serpent ; il y a, oui, il a y sans doute dans quelque coin de la nature une herbe bienfaisante pour l'homme et antipathique au serpent; c'est à nous à la trouver. On sait qu'entre certaines plantes et certains animaux, il y a une action répulsive ou attractive fort remarquable ; cette analogie suffit pour entretenir nos espérances. Ainsi, le persil est mortel aux perroquets, le poivre est funeste aux sangliers et aux cochons, la valériane attire les chats, etc., etc. (Voyez dans la botanique de M. Virey l'énumération de ces diverses antipathies.) Il y a des plantes pour enivrer les rivières, et les lois sur la pêche fluviale ont été obligées d'interdire la pêche qui se fait par les plongeurs avec certains appâts qui attirent les poissons jusque dans leurs mains, tant cette pêche est destructive. Pourquoi donc n'existerait-il pas quelque chose de semblable contre le serpent? donc il faut chercher, mais chercher avec ordre, avec suite, avec critique, et ne point s'endormir dans une fausse sécurité sur la foi du charlatanisme.

L'art d'enchanter et de prendre les serpens est un art qui a existé en Egypte, dans l'Inde, comme une véritable profession : c'est le *fond du sac* de tout jongleur : beaucoup de savans en ont longuement écrit. Les jongleurs de l'Egypte formaient une caste à part et se vantaient d'être les descendans des psylles qui habitaient l'ancienne Lybie ; cet art était aussi familier aux Marses, peuple de l'ancienne Italie : il y avait dans la Grèce des *ophigenoi*. L'esprit se résout difficilement à admettre qu'un art aussi général, aussi public, n'ait été que mensonge et jonglerie, et qu'il ne repose sur aucun fondement (1).

---

(1) *Au risque d'encourir le reproche de bavardage, j'ai préféré rapporter des anecdotes locales, qui sont plus particulières au trigonocéphale, mon sujet ; j'aurais pu disserter plus longuement sur les psylles (voyez, si vous en êtes curieux,* Schlegel, Physionomie des serpens, — Geoffroy, Description de l'Egypte, — Pline, Elien, Lucain, — et l'écrit de M. Spalding, intitulé : *Sur les enchantemens des serpens*, — mémoires de l'académie de Berlin) ; *j'aurais pu me livrer à des rapprochemens, à des analogies sans fin, remanier des généralités rebattues, faire parade d'une érudition facile. Parmi les raisons qui m'en ont détourné, je rappellerai ces paroles de Mme de Staël : « Rien ne l'ennuyait autant (M. Necker) que les idées générales lorsqu'elles étaient communes. — Oui, me disait-il une fois, j'aimerais mieux qu'un homme vint m'apprendre le plus petit fait, m'apprendre de quelle couleur est la voiture qu'il vient de rencontrer dans la rue, que de venir comme ce monsieur de l'autre jour me dire :* « Je ne « sais pas si vous êtes de mon avis, Monsieur ; mais je crois que l'amour-propre « est le mobile de toutes nos actions, » *ou toute autre maxime aussi rabattue. En effet, les événemens, quelque peu importans qu'ils soient, sont moins fades,*

Mais ici c'est seulement des psylles martiniquais dont nous avons à nous occuper; plus tard nous verrons le parti qu'on en pourrait tirer.

Si du règne végétal nous passons au minéral, nous pourrons y rapporter l'examen de ces terres où, dit-on, de mémoire d'homme on n'a jamais rencontré de serpens: tels sont l'ilet Duchaxel et la pièce de cannes de l'habitation Séguin, à Ste-Marie (voyez la partie physiologique), si toutefois c'est dans la nature du terrain et non dans quelque herbe ou dans quelque chose de plus mystérieux encore que gît cette propriété. Mais avant de passer à cet examen il y aurait une expérience préalable et indispensable à faire, ce serait de constater si des serpens portés dans ces lieux meurent ou bien s'en éloignent et n'y peuvent séjourner; autrement on s'exposerait à réaliser l'apologue de la *Dent d'or*, sur la nature de laquelle on disputa longtemps, et qu'on reconnut être un conte lorsqu'on voulut en constater l'existence.

Au règne minéral, nous rattacherons aussi (ceci pour l'ordre adopté) (1) les piéges, appâts, embûches que l'on peut tendre aux serpens; car dans ces piéges et dans ces appâts il entre toujours du fer et des poisons qui sont tirés du règne minéral.

En effet, le serpent, tout rusé qu'il est, l'est encore moins que l'homme. Il y a quelque temps, M. Mougenot m'envoya un serpent vivant et *pris à la ligne* comme un poisson. Le fer de l'hameçon sortait du ventre de l'animal à peu près au niveau de l'estomac; il était impossible qu'il eût été introduit là par aucun artifice, il fallait qu'il eût été avalé par le serpent. Voici ce qui me fut raconté; M. M***, ayant eu un jeune poulet piqué, s'en servit comme d'un appât et lui passa un hameçon à travers le corps, puis il laissa le piége dans le voisinage du lieu où il soupçonnait que devait être le serpent. En effet, l'animal père de la ruse s'y laissa prendre, et le lendemain on put arriver jusqu'à lui en suivant la ligne attachée à l'hameçon. Le fait est aussi authentique que possible. J'ai su

---

reveillent une réflexion plus nouvelle dans la tête que les pensées communes. Rien n'est si froid, si privé de vie que de telles pensées, car ce qui est commun en tout genre est répété par tout le monde et n'est senti par personne. Le goût que je connaissais à mon père pour l'observation des faits et des hommes m'avait accoutumé à n'avoir point de distraction en ce genre, et je n'apprenais rien, je ne remarquais rien que je n'y joignisse l'idée de lui raconter ou de lui écrire.»

(Mme DE STAEL, *Eloge de M. Necker.*)

J'ai pensé que le public serait du goût de M. Necker, et j'ai pensé aussi que la rencontre ici de cette page de Mme de Staël serait pour lui comme celle d'une rose au milieu d'un hallier.

(1) *Il ne faut pas oublier le feu: c'est une très vieille observation, que les serpens en ont peur,* ab ignè aborrhere apud eardanum habemus, *et voici ce qu'en dit le P. Dutertre: — Lorsque les habitans savent qu'il y a une mauvaise couleuvre dans leur case, ils font du feu dans le milieu de la case et disent pour raison qu'elles fuyent lorsqu'elles le voient. Mais cela leur sert de peu, car elles se fourent sous les coffres, dans les recoins de la case, dans des paniers, dans des barils et dans d'autres choses semblables.— On sait que dans la coupe des cannes, lorsque l'on reconnaît qu'il y a beaucoup de serpens dans une pièce, il est d'usage de réserver un bouquet au milieu pour que les serpens s'y amassent, et on finit par y mettre le feu. La plupart des serpens sont alors brûlés ou asphyxiés, et ceux qui assaient de fuir sont tués par l'atelier.*

depuis que cette manière de *pêcher* le serpent était connue dans plusieurs quartiers; pourquoi donc ne s'en sert-on pas plus souvent? est-ce donc encore un des effets de l'incurie africaine, cette rouille si fatale à ces belles contrées?

Je disais, dans la première partie de cette enquête, qu'il serait à souhaiter qu'on pût reconnaître quel est l'aliment favori du serpent, afin qu'on s'en servît pour empoisonner cette malfaisante bête, comme on empoisonne les rats et toutes les espèces nuisibles; mais j'ajoutais que malheureusement le serpent réduit en captivité refusait toute nourriture et rendait impossible toute expérience. Voici un fait qui est depuis parvenu à ma connaissance: M. Barillet, le nouveau directeur de notre Jardin-des-Plantes, conservait un serpent en cage; l'animal refusait tous les alimens qu'on lui présentait, lorsque M. B*** eut l'idée de mettre du lait devant lui: aussitôt le serpent en but avec avidité. Ne serait-il donc pas possible de mettre à profit cette observation?

Il restait à chercher quelles sont les substances qui peuvent être des poisons pour le trigonocéphale: on m'avait indiqué le tabac. En effet, quelques pincées de tabac en poudre versées dans la gueule d'un gros serpent, l'ont tué en moins de quelques minutes. Mais à moins que la *tabacomanie* du siècle ait gagné même le serpent et qu'il soit aujourd'hui priseur ou peut-être fumeur, il n'est pas à espérer qu'il se laisse prendre par un aliment accommodé au tabac, fût-ce même du lait. Il a donc fallu chercher ailleurs, et j'ai pensé que l'arsenic, si trompeur et si funeste pour toutes les espèces animales, ne devait pas perdre sa force contre le serpent; que dans cette lutte des deux poisons, le minéral l'emporterait encore sur l'animal. En effet, dix grains d'arsenic, versés dans la gueule d'un gros serpent, l'ont tué au bout de deux heures; l'estomac offrait les mêmes altérations que chez les autres animaux tués par ce poison, c'est-à-dire cette coloration *rouge cuivrée* si caractéristique (voyez mon mémoire sur les empoisonnemens pratiqués par les nègres). Voilà donc d'une part un aliment et d'une autre un poison dont nous pouvons nous servir contre le serpent; il ne reste plus qu'à réunir les deux termes du problème et à faire l'expérience en grand, en plein champ. Ceci regarde MM. les habitans.

Sans doute il doit exister beaucoup d'autres substances délétères pour le serpent; mais en possédant une aussi commode que l'arsenic, nous n'avons pas besoin de nous engager dans d'autres recherches.

Evidemment, c'est dans le règne animal que l'homme trouve ses meilleurs auxiliaires contre le serpent. Ceci paraît être un effet de la loi de justes représailles qui régit le monde; car c'est surtout aux animaux que le serpent est hostile. En outre de cette considération, comme le but de la création entière, jugé de notre point de vue terrestre, paraît être de faire tout concourir à la convenance et à l'utilité de l'homme, c'est une pensée de la plus haute antiquité; que la nature oppose par rapport à nous, les êtres les uns aux autres:

Omnia duplicia unum contra unum, et non fecit quid quam deesse.

(Chaque chose a son contraire, l'une est opposée à l'autre, et rien ne manque à l'œuvre de Dieu.—(Ecclesiaste.)

Aussi l'homme a-t-il su tirer le plus grand parti de ces oppositions naturelles. Sans parler des services qu'il a obtenus contre les espèces qui lui sont nuisibles, soit du cheval, soit du chien, soit du chat et de tant d'autres, pour nous en tenir aux serpens, nous voyons que dans les pays où ils sont à redouter, l'homme a toujours recherché contre eux quelque alliance animale. Dans la Thessalie, les Cigognes étaient sacrées parce qu'elles mangeaient les serpens; l'ibis

était adoré en Egypte pour la même cause; dans beaucoup de contrées, les aigles, les vautours et les corbeaux sont, en retour du même bienfait, religieusement épargnés. On lit dans Ælien que ce furent des cochons qui délivrèrent la Campanie d'une certaine espèce de serpens très dangereux.

Les habitans de notre belle Martinique devraient chercher à s'appliquer le bénéfice de cette prévoyance divine, eux si souvent exposés aux atteintes du cruel trigonocéphale. L'animal dans lequel ils ont cru reconnaître ce caractère d'opposition au serpent, est la couresse du pays, *coluber cursor*.

J'ai déjà soumis au lecteur, dans la partie physiologique de cette enquête, les raisons qui m'empêchaient de partager sur ce point l'illusion générale. Depuis, il m'est parvenu des renseignemens qui m'ont ébranlé : M. Duchatel, feu le docteur Cornette de St-Cyr et d'autres m'ont écrit pour m'affirmer qu'ils avaient été témoins des combats qui se livrent entre la couresse et le serpent, et dans lesquels la victoire reste toujours à la couresse. M. Blot, ayant jeté un petit serpent de 11 pouces dans un puits où se trouvait une couleuvre de 2 pieds, a vu la couleuvre happer le serpent derrière la tête et le tenir sous l'eau jusqu'à ce qu'il fût noyé ; il m'a même envoyé le serpent, que j'ai disséqué, et j'ai pu reconnaître à la nuque les traces des morsures de la couleuvre.

Je ferai remarquer que MM. Duchatel et Saint-Cyr n'ont point indiqué les dimensions des combattans dans les combats dont ils avaient été les témoins : que dans celui vu par M. Blot, la couleuvre était beaucoup plus forte que le serpent. Car si on peut admettre que les couleuvres l'emportent sur les serpens d'une certaine grosseur, il restera toujours comme chose inconcevable que les couleuvres, dont la dimension ordinaire ne dépasse pas 2 pieds et demi, puissent venir à bout de serpens qui ont souvent 5 et 6 pieds. Dans la première partie de cette enquête, je regrettais de n'avoir pu opposer, dans une expérience faite exprès, et sous mes yeux, ces deux animaux l'un à l'autre; j'ai pu depuis me donner cette satisfaction. J'ai mis en présence d'un serpent de 5 pieds et demi deux couleuvres des plus fortes qu'on puisse trouver (2 pieds et demi) ; d'abord ce fut dans une cage de fer : les couleuvres, dans une attitude qui exprimait la frayeur, fuyaient au plus haut de la cage, s'y blotissaient et se tenaient aussi loin que possible de la portée du serpent. Celui-ci, impassible, n'avait pas l'air de s'en apercevoir et n'exprimait que le dédain. Je les ai mis ensuite en liberté sur le gazon, toujours les couleuvres s'éloignaient, et chaque fois que je les obligeais à passer près du serpent, si celui-ci faisait mine de s'élancer, les couleuvres hâtaient leur fuite. Il n'y eut aucun abordage ; enfin je les ai laissés ensemble les uns et les autres plusieurs jours dans la même cage, et j'ai toujours observé entre eux la plus parfaite intelligence. Cela, avec les autres raisons déjà exposées ailleurs, m'empêchent de revenir de ma première opinion, malgré les respectables autorités qui me sont contraires.

Le seul quadrupède agreste que possède la Martinique est le manicou (rat musqué ou sarigue). Nous avons vu qu'il servait souvent de pâture aux serpens ; mais cela ne paraît pas se passer toujours sans combat : M. Filassier, ayant rencontré un manicou étendu mort dans un champ de manioc, au gonflement noirâtre dont la cuisse de l'animal était le siége, il reconnut qu'il avait succombé à la piqûre d'un serpent. A quelques pas de là, il trouva un serpent mort aussi, et tout lacéré de coups de dents; il était clair qu'un duel avait eu lieu, et comme il convient à gens de cœur, les deux combattans étaient restés sur le terrain.

M. le docteur Dutroulau m'a écrit que M. Lisenson, chirurgien de marine au camp des pitons du Fort-Royal, a eu occasion d'observer *au naturel* un combat

entre un rat et un serpent, et que la victoire est restée au rat. Cependant, on trouve bien souvent des rats dans l'estomac des serpens; mais cela prouve que si le serpent est hostile à toute la nature, toute la nature le lui rend bien et ne se laisse pas opprimer en victime obéissante.

Mais le secours que nous pouvons espérer des animaux sauvages est trop éventuel pour que nous puissions y compter, et nous n'en faisons mention ici qu'à titre d'encouragement pour montrer que le serpent n'est pas un ennemi si terrible qu'on n'en puisse triompher.

C'est encore à nos fidèles *garde-de-corps*, le chien et le chat, que nous pourrions faire un plus sûr appel contre cet ennemi. J'ai déjà parlé du chien du père Feuillée, qui le préserva de l'atteinte d'un énorme serpent; M. Filassier, le même déjà cité, m'a raconté qu'il avait un chien qui *arrêtait* les serpens et qui savait très-bien les prendre sans se laisser mordre: le chien saisissait le moment où le serpent voulait s'élancer, sautait en arrière pour esquiver le coup, et happait le serpent près de la tête, avant que celui-ci eût le temps de se relever. Tout le monde connaît l'histoire du chevalier Dieudonné de Gozon, qui délivra l'île de Rhodes d'un énorme serpent, au moyen de chiens dressés par lui. Il y a dans les histoires d'autres faits semblables.

On lit dans Buffon, article CHAT, que des moines de l'île de Chypre avaient dressé des chats à prendre les serpens. Voici ce que j'ai vu :—J'avais un jeune chat en qui j'avais reconnu la précieuse qualité de détruire non-seulement les rats, mais tous les insectes, même l'immonde ravet. Un jour il arriva au milieu de mon salon tenant à la gueule une forte couleuvre qu'il rapportait d'un morne voisin. Mes domestiques m'appelèrent pour être témoin de ce spectacle; je vis que c'était surtout par la tête que le chat avait saisi et tenait cette couleuvre, qu'il s'acharnait sur sa proie, et ne la céda qu'avec peine lorsqu'on voulut la lui retirer. Quelque temps après, ce chat revint au logis avec la gueule et la tête enflées; je reconnus sur les alvéoles de sa mâchoire inférieure deux ecchymoses, résultat évident de quelque morsure. Mais il était impossible de reconnaître si l'animal qui avait mordu était une couleuvre, une scolopendre ou un serpent.— Pourquoi les chats ne sont-ils pas dans nos campagnes plus nombreux qu'ils ne le sont?

Mais voici une autre sorte d'aides, meilleurs et plus sûrs que ceux que nous venons d'énumérer: ce sont les oiseaux. En général, tous les oiseaux des colonies servent par leurs cris à nous faire découvrir les retraites des serpens. On n'a pas oublié qu'au premier rang figurent le *rossignol* et la *gorge blanche*. M. Martineau père raconte qu'attiré un jour par les cris d'une gorge blanche, le long d'une lisière, il tua un petit serpent; aussitôt l'oiseau de voler sur une autre branche et de continuer ses cris, autre serpent trouvé et tué pareillement; l'oiseau vole à une troisième branche et conduit à un troisième serpent. Ainsi, de branche en branche, suivant ses indications, M. M*** parvint à tuer sept petits serpens. N'y a-t-il pas là de quoi déclarer la personne de ce charmant oiseau inviolable, même à nos petits garçons ? On dit que les canards sont très avides de la chair des serpens et en général de toutes les plantes vénéneuses. Ceux du royaume de Pont acquéraient par ces alimens tant de vertus, que Mithridate employait leur sang dans ses fameux contre-poisons. J'ai fait avaler à un canard de longs crocs d'un trigonocéphale avec les vésicules pleines de venin; le canard a très bien digéré et les crocs et le venin. Quelques faits me portent à penser que nous pourrions bien enrôler aussi contre le serpent ce bel oiseau à bec jaune

au plumage noir à reflets bleux, et qui porte sur sa tête une aigrette si martiale, le *paoui* ou *hocco*, qui nous vient de la Côte-Ferme, et dont la Martinique possède quelques échantillons, seulement par curiosité. Le paoui mange les anolis, je l'ai vu dévorer un petit serpent que je lui avais jeté. (Je dois dire que ce petit serpent était mort.) La multiplication du paoui à la Martinique serait une véritable conquête, car cet oiseau est aussi domestique que le pigeon ; il voltige pendant le jour dans le voisinage, mais il revient chaque soir à la maison du maître. On dit que sa chair, quand il est jeune, est aussi bonne à manger que celle du dindon. Que de raisons pour le cultiver !

« Il existe à la Trinidad, dit M. Guyon, une sorte de corbeau qui fait la guerre » aux reptiles, dont il se nourrit en partie. Le respect que lui portent les chas- » seurs l'ont rendu familier ; on le voit se promener par bandes dans les villes et » les villages ; c'est même sur lui que les habitans se reposent pour l'enlèvement » des immondices des rues, dont ils n'ont pas à s'occuper du tout. Cette opéra- » tion est faite chaque jour et à des heures tellement fixes, qu'on peut dire que » jamais ordonnance de police n'a été sous ce rapport plus ponctuellement » exécutée.

» En 1821, l'abbé Legaulfe, qui habitait la Trinidad, après avoir fait un long » séjour à la Martinique, eut l'heureuse idée d'opposer à la vipère fer-de-lance » le corbeau de la Trinidad. A cet effet, il en fit passer une cinquantaine d'indi- » vidus à la Martinique, où ils se seraient sans doute promptement propagés, vu » les rapports de climat qui existent entre cette colonie et la Trinidad. Malheu- » reusement, au lieu de les mettre en liberté à leur arrivée, on les tint enfermés, » et presque tous moururent. Cette mortalité fut due en partie à la cause que » nous signalons, et en partie aussi à une épizootie qui à cette époque régnait à » la Martinique en même temps que la fièvre jaune (1).

» Depuis, et sur la proposition de M. Moreau de Jonnès, on emporta dans la » même colonie et dans le même but un oiseau qu'un bâtiment de l'Etat avait » été chercher au cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau est le serpentaire (ou sécré- » taire, ou messager, *falco serpentarius* des naturalistes), très connu par la des- » truction qu'il exerce sur les reptiles. Sa taille le rendrait plus propre que le » corbeau de la Trinidad pour combattre la vipère fer-de-lance ; j'en dirais au- » tant de la nature de son bec comme aussi de sa force, et de sa force relative » à la cigogne. Malheureusement encore la Martinique n'en reçut que deux in- » dividus, dont l'un mourut presque aussitot son arrivée. On les avait déposés » au Jardin de botanique, où les curieux allaient les visiter. Là, j'ai été souvent » témoin de la manière habile dont l'animal se défait du reptile, et que je racon- » terai en peu de mots.

“ D'abord par des coups de patte lancés perpendiculairement sur la tête, avec “ une précision et une vigueur incroyables, il a bientôt étourdi son adversaire. “ Après quoi, tandis que d'une patte il l'assujettit sur le sol en le serrant avec “ force, le saisissant avec le bec derrière la nuque, par un mouvement rapide “ de torsion, il lui luxe les vertèbres. J'ajoute que rien n'est beau comme “ l'animal, lorsque, apercevant sa proie, son œil s'anime, brille et que tout son “ corpe frémit. Quel que soit du reste l'oiseau à l'aide duquel on cherche à se “ débarrasser de la vipère fer-de-lance, on ne peut espérer, sinon d'atteindre le “ but, du moins d'en approcher, qu'autant que la multiplication de l'oiseau

(1) *Pourquoi l'expérience ne serait-elle pas renouvelée aujourd'hui, et dans des conditions meilleures ?*

"serait en rapport avec celle du reptile, laquelle est très grande. D'aprés cela, "il conviendrait sans doute qu'on ne se bornât pas à l'introduction d'une seule " espèce, d'autant plus qu'il est telle espèce, et ce cas paraît être celui du ser-" pentaire, dont on ne pourrait pas se procurer beaucoup d'individus à la fois.

" Qu'on introduise donc, dans les îles infectées par la vipère, un ou plusieurs " des oiseaux dont nous venons de parler; qu'on en favorise la propagation. " *Telle est l'œuvre que je signale aux autorités locales : il en est peu de plus* " *philantropiques !* »

Il n'est pas un seul habitant de la Martinique qui ne s'associe à cette conclusion de l'honorable M. Guyon.

C'est une des belles parties de notre histoire que cet échange géographique des ressources de la terre, ces colonisations de plantes, d'arbres, d'hommes ou d'animaux; cela agrandit l'existence humaine, que de belles branches de commerce pourraient en sortir !

Mais le véritable antagoniste du serpent dans la création, c'est l'homme, l'homme armé des mille ressources de son industrie et animé du souffle divin de la civilisation. Partout où l'homme a posé définitivement son empire, le serpent a été obligé de reculer devant lui et de lui céder la place. Voyez ce qui s'est passé dans l'Amérique : le boiquira y régnait en maître, plus maître certes que le sauvage dont il se faisait adorer : aujourd'hui, dans les états défrichés de l'Union, à peine rencontre-t-on, même en les cherchant, quelques boiquiras. Un jeune naturaliste m'a assuré qu'il n'avait pu s'en procurer un seul, quoiqu'il ait parcouru dans tous les sens la montagne près de New-York, appelée encore aujourd'hui *Snake Hill* (colline du serpent). A la Martinique, il est sûr que le nombre des serpens, tout considérable qu'il est encore, l'est beaucoup moins qu'il l'était dans les premiers jours de la colonisation.

On lit dans le P. Dutertre :

« Un gentil-homme digne de foy m'a dit que disnant avec un prestre de l'isle, iltomba une vipère du haut de la case au milieu des plats qui étaient sur la table. — Et Mme Duparquet m'a assuré qu'un jour, pensant prendre sur le chevet de son lit le bonnet de nuit de son mari, elle prit à pleine main un gros serpent qui dormait. »

Certes, aujourd'hui de pareils faits sont inouis; et M. le gouverneur de la Martinique n'est pas exposé à faire dans sa chambre à coucher de pareilles rencontres.

Evidemment, le trigonocéphale fuit devant nous : il ne se tient que dans les bois, dans les halliers, c'est-à-dire dans les endroits où la main de l'homme ne passe que rarement. Mais pourquoi lui laisser même ces retraites, d'où il ne sort que trop souvent encore pour porter le deuil dans nos familles? Avec tous ces piéges, embûches, aides et assistances dont nous avons parlé, et suivant le vœu émis par M. Duchatel et par beaucoup d'autres habitans, pourquoi ne pas poursuivre notre ennemi jusque dans ses derniers retranchemens? Ne devrait-on pas organiser des compagnies avec les paresseux, les vagabonds du pays, avec surtout ces pretendus psylles dont l'adresse aujourd'hui ne sert qu'à tromper? Pourquoi n'en pas faire des *chasseurs de serpens?* Dans tous les pays civilisés, on voit des hommes qui parcourent la campagne et qui font marché avec les propriétaires de détruire les rats, fouines, belettes et tous les animaux malfaisans qui infestent leurs champs et leurs greniers, et dont la poursuite doit être aussi diffi-

cile que celle des serpens. Ce métier, en apparence si humble et si bas, a ourni à l'un de nos romanciers modernes une de ses poétiques créations. Ceux qui ont lu le roman de Georges Sand, intitulé : *Les frères Mauprat*, se rappelleront toujours l'hidalgo Marcasse, le *preneu d' taupes*, avec sa longue échine et sa longue épée, s'avançant, comme un acrobate, à la poursuite des rats, le long des poutres et solives du château de St-Sévère. Mais laissons parler l'enchanteresse : on ne refait pas la prose de Georges Sand.

« Marcasse, dit preneur de taupes, faisait profession de purger de fouines, belettes, rats et autres animaux malfaisans les habitations et les champs de la contrée. Il ne bornait pas au Berry les bienfaits de son industrie : tous les ans il faisait le tour du Limousin, de la Marche, du Nivernais et de la Saintonge, parcourant seul et à pied tous les lieux ou on avait le bon esprit d'apprécier ses talens, bien reçu partout, au château comme à la chaumière ; car c'était un métier qu'on faisait avec probité de père en fils dans sa famille, et que ses descendans font encore. Il avait un gîte et une besogne assurée pour tous les jours de l'année. Aussi régulier dans sa tournée que la terre dans sa rotation, on le voyait à époque fixe reparaître dans les mêmes lieux où il avait passé l'année précédente, toujours accompagné de son petit chien et de sa longue épée, etc.

» On l'appelait *don* Marcasse, parce qu'on lui trouvait la démarche et la fierté d'un hidalgo ruiné.

» Beaucoup pensaient qu'il y avait quelque sortilége dans son air mystérieux, et que ce n'était pas seulement la longueur de son épée et l'adresse de son chien qui faisaient si merveilleuse déconfiture de taupes et de belettes : on parlait tout bas d'herbes enchantées au moyen desquelles il faisait sortir de leurs trous ces animaux méfiaus, pour les prendre au piége ; mais comme on se trouvait bien de cette magie, on ne songeait pas à lui en faire un crime.

» Je ne sais si vous avez assisté à ce genre de chasse ; elle est curieuse surtout dans les greniers à fourrage. L'homme et le chien grimpant aux échelles et courant sur les bois de charpente avec un aplomb et une agilité surprenantes, le chien flairant les trous des murailles, faisant l'office de chat, se mettant à l'affût et veillant en embuscade jusqu'à ce que le *gibier* se livre à la *rapière* du chasseur. Celui-ci lardant la botte de paille et passant l'ennemi au fil de l'épée. Tout cela, accompli et dirigé avec gravité et importance par don Marcasse, était, je vous assure, aussi singulier que divertissant. »

C'est ainsi que le génie sait tout ennoblir. Sachent donc les preneurs de serpens qu'ils peuvent être un jour chantés aussi bien qu'Achille et Agamemnon. Mais ce n'est point dans les romans seulement que je trouve les bons effets de cette utile, quoique petite industrie. Dernièrement, on lisait dans le journal *la Presse* :

« Le 2 décembre, en vertu d'un arrêté de M. le préfet du Loiret, rendu sur les plaintes des habitans des communes d'Ingré, Huisseau et Gémigny, a eu lieu une grande battue au loup dans la forêt de Montpipeau, appartenant à la couronne, à M. le marquis de Sesmaisons, et à quelques autres personnes. Cette battue, conduite par M. le marquis de Gasville, que le préfet avait chargé de la diriger, a été couronnée d'un succès complet. Quatre loups de taille colossale ont été tués par les tireurs : c'est M. de Grasville lui-même qui a abattu le premier, animal vraiment monstrueux, auquel il a placé une balle dans l'œil, au moment où il lui venait en tête

» A six heures du soir, l'intrépide chasseur rentrait triomphalement à Orléans, apportant à la préfecture les quatre loups attachés derrière sa voiture. On ne saurait se figurer l'enthousiasme des populations réunies pour cette battue administrative, et qui ont regardé avec raison ce brillant résultat comme un service important rendu au pays. Cinq autres loups ont été vus dans le cours de cette même journée, mais n'ont pu malheureusement être atteints.

» Le fait qui précède remet en mémoire qu'il existe en France une classe de fonctionnaires publics dont les attributions et les services sont si peu connus, que les trois quarts de ceux qui, par hasard, entendent prononcer leur nom, le regardent comme le titre de quelque office de l'ancien régime dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. Ce sont les officiers de louveterie auxquels le Code forestier cependant attribue le droit de chasser dans les forêts de l'Etat les animaux nuisibles, à charge par eux d'entretenir une meute, des valets de limier, etc. Les lieutenans de louveterie existent donc réellement, au nombre de près de trois cents, et bien qu'ils ne figurent pas au budget, ces places sont assez recherchées par les gentilshommes de province. S'ils ne coûtent rien à l'Etat, ils n'en sont pas moins zélés à remplir leurs fonctions ; on peut en juger par le petit article suivant que nous empruntons aux *Annales forestières :*

« D'après un relevé des états fournis à l'administration forestière par les lieutenans de louveterie, voici quel serait le nombre des animaux dangereux ou nuisibles détruits pendant l'année 1841-1842 : — Loups, 274 ; louves, 173 ; louveteaux, 293 ; sangliers, 490 ; renards, 2,944 ; blaireaux, 331 ; chats sauvages, 362 ; putois, 411 ; fouines, 748 ; ensemble, 6,126 pièces. »

C'est ainsi que des loups l'Angleterre est déserte. (LAFONTAINE.)

J'ai lu, je ne me rappelle plus où, qu'en Irlande les corbeaux sont très redoutés, et que dans l'île de Féroé il y a un antique usage qui oblige tout habitant a apporter un bec de corbeau dans des réunions annuelles qui répondent à nos comices agricoles.

J'ai ramassé ces citations de gauche et de droite, je les mets sous les yeux du lecteur pour exciter notre émulation, pour montrer que dans une société bien ordonnée il n'y a pas de petit soin, de petit emploi ; que l'homme, à l'exemple de la divinité, doit veiller à tout, être toujours prêt à porter la main partout où son empire est menacé. Pourquoi par exemple a-t-on aboli, et pourquoi ne rétablit-on pas, mais sur une plus grande échelle, la prime établie par M. le général Donzelot pour chaque tête de serpent ? Au lieu de restreindre cette prime aux environs du Fort-Royal, comme elle l'était autrefois, ne pourrait-on pas l'étendre à toute la colonie ? ne pourrait-on pas charger MM. les maires d'en faire la répartition dans leurs communes ? L'un de nos représentans, M. le baron Max Delhorne, en a fait, il y a deux ans, la proposition au Conseil colonial, et M. le directeur de l'intérieur avait promis de donner suite à cette proposition.

Outre les primes, je voudrais que chaque année on distribuât des médailles aux meilleurs panseurs, à ceux qui feraient preuve qu'ils ont conservé à la société coloniale un grand nombre de travailleurs qui, sans eux, eussent été victimes de la piqûre du trigonocéphale, de même qu'en France on distribue des médailles à ceux qui ont pratiqué un certain nombre de vaccinations, ou porté des secours à des noyés et à des naufragés, ou à tout citoyen en danger de périr. Cette distribution se ferait solennellement à certain jour de l'année, qui serait une fête publique présidée par M. le gouverneur et par toutes les autorités. Les

preuves à fournir seraient des certificats délivrés par les maires, par des habitans notables, et non bien entendu par des compères et des premiers venus. Il y aurait enquête, vérification par une commission administrative, enfin toutes les sûretés contre la fourberie, toujours prête à se glisser partout.

Mais cela coûterait de l'argent; il faudrait des impôts nouveaux. Comptez-vous donc pour rien l'avantage de vivre dans une société régulière, et qui diminue pour vous, vos enfans, vos serviteurs, vos amis, les mauvaises chances de la vie? Ne souhaitez-vous pas d'embellir vos demeures, de les peindre, de les orner, de leur ajouter tout le luxe superflu dont elles brillent? Et n'est-elle pas aussi votre demeure, cette ville et cette campagne où vous vivez, où vous marchez la nuit et le jour, où vous demeurez plus encore que dans vos maisons? Ne faut-il pas entretenir vos routes, éclairer vos rues, écarter de dessous vos pas comme de dessus vos têtes tous les mille dangers qui vous menacent? Payons donc les impôts, ô mes frères! payons-les, parce qu'ils sont nécessaires, parce qu'ils sont utiles: veillons seulement à ce qu'ils ne soient pas détournés de leur destination pour soudoyer l'intrigue et la flatterie!

Enfin, fatigué de marcher si lentement et d'avancer si peu dans les rudes sentiers de l'observation, ennuyé des étroites limites de la réalité, il m'arrive quelquefois de sortir du monde connu, de donner carrière à mon imagination, de fermer l'oreille aux voix importunes, et de m'élancer à toute vapeur dans les vastes champs de la fantaisie, et je rêve.... non pas comme notre ami le fabuliste, que,

> Tout le bien du monde est à nous,
> Tous les honneurs, toutes les femmes.
> . . . .
> Je vais détrôner le Sophi.

(mais ce qui est peut-être moins possible encore) que tous les hommes sont bons, que la religion les a enfin domptés et assouplis, que la civilisation les a rendus indulgens les uns pour les autres, sans envie, sans dénigrement, résignés aux choses qu'ils ne peuvent empêcher; que les gouvernemens sont établis précisément pour remédier aux inégalités qui sont du fait de la nature, et qu'elle ne multiplie que trop; que tous les efforts de l'homme tendent à former ce niveau de bien-être général qui ne laisse place à aucune juste plainte; qu'il n'y a plus que des ministres de l'agriculture, de la santé publique, du commerce, de l'instruction publique, et autres de ce genre; qu'on ne parle de guerre que contre les fléaux, les inondations, les maladies, les tremblemens de terre et les serpens. Or, dans cette nouvelle *utopie* que je fonderais dans notre Martinique (1), voici quel serait le programme d'une fête:

Par un des beaux jours d'hivernage, qui sont ici les plus beaux jours, quand ils sont beaux, un jour que le ciel limpide et bleu, sans un nuage, la mer calme et diaphane, sans une vague, placés en face l'un de l'autre comme deux belles

(1) *Une des plus belles fictions de l'antiquité, est celle du jardin des Hespérides rempli de pommes d'or et placé sous la garde d'un affreux dragon. J'aime quelquefois à voir dans cette fiction un mythe de notre chère Martinique, la première des îles qui s'offre au navigateur fatigué de sa longue course à travers l'océan, celle qu'ils ont surnommée la* reine des Antilles, *qui s'élève au milieu des flots, comme une verte émeraude enchâssée entre une perle et un*

glaces, se reflétant à des profondeurs infinies; par une de ces matinées (1) qui ne laissent à la Martinique rien à envier au printemps de la Grèce, décrit par ses plus grands poètes, le son du cor se ferait entendre, on se réveillerait aux roulemens du tambour, aux grandes volées des cloches, à l'appel du canon ; les fanfares de la trompette enflammeraient dans tous les cœurs le sentiment guerrier;

---

diamant, et qui est placée sous la terrible love *du trigonocéphale. Pour rendre cette image complète, il faut se souvenir que la terre de la Martinique se trouve entre deux rochers : l'un à l'extrémité nord, que les marins nomment la* perle, *et l'autre à l'extrémité sud, qu'ils appellent le* diamant. *Un jour que je visitais un steamer qui venait de passer devant la plupart des autres Antilles, j'aperçus un Anglais appuyé sur le bastingage de babord, et entièrement absorbé dans la contemplation du paysage qui s'étendait devant lui. C'était d'abord la mer calme, lisse, damassée seulement par les accidens de la brise légère qui effleurait sa surface, la mer remplissant cette large baie foraine de Saint-Pierre, qui s'étend de la pointe du Carbet à la pointe du Prêcheur ; puis le long feston du rivage* concava littora, *irrégulier comme tous les ouvrages de la nature auxquels l'homme n'a pas mis la main, et dessiné par la ligne d'écume blanche qui marque le point de rencontre de la mer avec la terre. Sur la droite s'élevaient les falaises de l'Anse-Turin et de la Grosse-Roche, toutes écorchées, rongées, crevassées par le choc des vagues qui les battent incessamment, comme des barrières qu'elles voudraient renverser pour passer outre. Au-devant, la ville avec ses toîts de tuiles rougeâtres, et qui du large paraît comme un banc de coquillages échoué sur la grève; derrière la ville, cette ceinture de mornes qui enveloppe la partie du Mouillage, comme le demi-cintre d'un cirque romain. Plus à gauche s'ouvraient ces grandes plaines des habitations Pécoul et Perrinelle, plantées de cannes à sucres, dont quelques carrés actuellement* en fleurs, *empanachés de leurs flèches argentines, brillaient au soleil comme un régiment de cavalerie casque et plumet en tête, un jour de grande revue, tandis que d'autres pièces au feuillage vert tendre, contrastaient avec le gros vert sauvage des forêts de la Montagne-Pelée. Celle-ci enfin, avec sa tête chenue et vraiment* pelée *par les vents, avec ses flancs ombrés de noir et sa masse triangulaire, cabalistique, dominait le paysage, comme le trône de la divinité du lieu prête à s'elancer sous la forme d'une éruption volcanique, au grand effroi et tremblement de toute l'île. Tout, jusqu'à cette* fabrique *de la batterie Ste-Marthe, placée sur l'avant-scène, avec son pavillon national et la chapelle en ruines qui est à ses pieds, et qui laisse voir vide et à jour la petite fenetre où pendait la clochette de quelque vieux ermite, tout dans ce tableau, l'immensité du ciel, l'immensité de la mer, l'immensité de la nature, et en regard cette ville, ce bastion, cette chapelle, témoignages de la présence et de la petitesse de l'homme, tout contribuait à former un des paysages les plus complets, une des plus majestueuses harmonies qu'on puisse voir.*

M'étant approché de l'Anglais :—What do you think of that? *lui dis-je.*—A splendid colony, *répondit-il. Ce mot de* splendide *résonnera à tout jamais dans le cœur d'un Martinicain.*

(1) *La matinée est aux colonies le plus beau moment de la journée : ce sont deux heures de printemps que la nature accorde chaque jour à ces heureux climats.*

chaque jeune homme souhaiterait, non pas un Anglais, non pas un Américain à dévorer,

Optat aprum fulvumve leonem,

mais un trigonocéphale : car ce jour-là serait le jour de la guerre, de la battue aux serpens, le jour des morts pour le trigonocéphale ! La jeunesse se réunirait toute en armes dans l'une de ces grandes savanes qui servent de portes à la ville de St-Pierre : les bannières des chefs déploieraient au soleil leurs riches couleurs et leurs franges dorées ; on se répandrait dans la campagne à plusieurs milles, et à un signal donné toute cette armée faisant volte-face, se renverserait sur la ville et pousserait devant soi tous les trigonocéphales cernés dans cette vaste enceinte. Aucun buisson, aucun trou, aucun hallier aucun coin ne serait négligé ; on visiterait, on fouillerait, on examinerait tout, on feuilleterait chaque arbre, afin de ne laisser échapper aucun des ennemis. Arrivé sur les bords de ces escarpemens où la plaine se précipite en falaises et se fond en abîmes redoutables, les siéges en seraient faits, comme de hautes citadelles. Ici, l'adresse aurait les honneurs du courage ; c'est à qui escaladerait ces hauts lieux, les uns sur des échelles, les autres suspendus aux lianes (1), aux pointes et aux fentes des rochers. Le fer, le feu, le souffre feraient déguerpir l'ennemi des retraites qu'on pouvait croire inaccessibles.

Cependant, la troupe moins ingambe et moins hardie des vieillards et des hommes mariés, se tiendrait échelonnée et embusquée le long de cette circonvallation tracée autour de la ville, et qu'on appelle les *boulevarts*. Les trigonocéphales, obligés de fuir par ce passage, achèveraient d'être immolés, sans que personne eût à courir un danger. C'est ainsi qu'en France, le chasseur attend le long d'une coupe de bois le chevreuil ou le rusé renard, poussé par la meute des chiens ou des batteurs.

Enfin la chasse finie, des monceaux de trigonecéphales seraient livrés aux flammes ! charmans auto-da-fés que l'histoire ne couvrirait jamais d'anatbèmes! Je voudrais ensuite qu'on se rendît au temple de Dieu,—car toujours au Seigneur tout honneur,—qu'on célébrât des actions de grâces comme pour la plus belle victoire, que l'église entonnât ses plus beaux chants, ceux qu'elle a chantés pour Rocroy ou pour Austerlitz ; puis la fête se terminerait par des couronnes distribuées aux plus heureux d'entre les vainqueurs, aux héros de la journée, par des festins, par des chants, par des danses, avec toute la pompe enfin du plus pompeux des opéras.

Cette fête se renouvellerait chaque année, et dans toutes les communes de la colonie.

Risum teneatis amici.

Qu'était-ce donc que tous ces jeux *isthméen, néméen, pythique, olympique*, etc., etc.? n'était-ce pas des solennités consacrées au souvenir de la délivrance d'un pays de quelque monstre semblable au trigonocéphale ?

Ex illo celebratus honos, lætique minores
Servavere Diem,

dit Evandre célébrant la commémoration de Cacus, *semihominis Caci*, étranglé par Hercule. (VIRGILE, ch. VIII.)

Derniérement, M. Arnoux me racontait qu'à son retour de France, lorsqu'il brûlait encore du feu sacré de l'émulation européenne, il avait consacré tous les

---

(1) *C'est par le moyen des lianes que les Gaulois faillirent escalader le Capitole.*

dimanches à la chasse des serpens, sur l'habitation de madame sa mère, située dans la banlieue de St-Pierre. Aidé d'un nègre, il furetait dans tous les trous et dans toutes les terres incultes ou cultivées, tuait chaque fois un ou deux trigonocéphales; si bien qu'il parvint à purger l'habitation de leur présence, car il finit par n'en plus trouver (1).

Et moi, j'ai fini les deux premières parties de cette enquête, qui sont les principales (puisque ce sont elles qui apprennent à détruire le reptile par l'étude de ses mœurs, et à guérir les cruelles morsures qu'il produit, par l'étude des traitemens les plus efficaces). Le long temps que j'ai mis à terminer ce travail, dû en grande partie aux obstacles apportés dans le mode de publication, m'a servi à le compléter : car j'ai pu recevoir des renseignemens nouveaux, faire des rectifications provoquées par la lecture des articles au fur et à mesure qu'ils paraissaient. Ceci me paraît un gage d'authenticité, car chaque article a été publié *coram populo*, et sous la coupe de la contradiction de tout un chacun. J'ai à m'excuser des digressions, hors-d'œuvre, fioritures,

bullatis, ut mihi, nugis
Pagina turgescat.

auxquels je me suis laissé aller au risque d'impatienter plus d'une fois le lecteur. C'est la faute où tombent tous les auteurs inexpérimentés qui obéissent à leur plume au lieu de la conduire :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Je dirai cependant que par là j'ai voulu imiter (d'autres pourront dire singer) cet orateur ancien qui se trouvait bien pour réveiller l'attention de ses auditeurs d'entremêler ses discours de quelque conte de bonne femme: que n'étant pressé ni par le temps, ni par l'espace, ni par la forme de mon sujet, j'ai pu me laisser aller au désordre d'une conversation indéfinie: qu'écrivant non point pour un journal scientifique, mais pour la gazette ordinaire, j'ai dû en prendre le ton et rechercher les petites nouvelles qui amusent. Je pourrais dire encore bien d'autres choses, car j'avoue que je suis bavard; mais je n'en crains pas le reproche, si j'ai contribué à faire naître dans quelque tête une idée utile, ou à sauver un seul homme piqué du serpent. Quant à ceux qui auront à traiter l'article TRIGONOCÉPHALE pour un dictionnaire d'histoire naturelle, pour un traité *ex professo*, pour un compendium ou une encyclopédie, j'espère qu'ils trouveront dans les pièces de cette volumineuse enquête ce qu'ils doivent désirer avant tout d'y trouver : un grand respect de la vérité. Et puis, je sais qu'en tout temps et partout il y a des gens fort habiles à tirer quelques parcelles d'or du fumier des Ennius.

FIN.

---

(1) *Depuis que j'ai livré ce dernier article à l'impression, obligé de me retirer quelque temps à la campagne de mon frère, pour rétablir ma santé, j'ai profité de mon loisir pour exécuter en petit cette battue que je propose. Et le long d'une lisière qui borde l'avenue d'entrée, lieu où l'on passe cent fois et le jour et la nuit, où jouent des enfans, M. Arnoux et moi nous avons fait tuer sept serpens. Que d'autres lieux, et des plus proches de nos demeures, seraient trouvés aussi infestés, si on voulait y faire les mêmes recherches!*

